

HISTORIQUE

DU CORPS DES SAPEURS- POMPIERS DE RÉGUINY



Préface

Le 14 décembre 2019, à l'occasion de notre Sainte-Barbe, j'annonçais mon intention de réaliser un document sur l'histoire de la caserne de Réguiny. L'histoire a toujours été une certaine passion pour moi et l'élément déclencheur a été à l'entrée dans notre nouvelle caserne. Aux films de sciences fictions ou fantastiques j'ai toujours préféré un bon film sur les grandes guerres ; un péplum Gallo-Romain ; Grec ; ou même Égyptien, sans oublier le Moyen-Âge ; j'apprécie toutes ces périodes riches en histoire.

Ainsi, aujourd'hui, à ma façon et avec mes moyens, je vais m'efforcer de faire revivre l'histoire de notre caserne. En revanche, je n'ai pas la prétention d'être un historien, ni même un écrivain. C'est pourquoi ce document peut contenir quelques erreurs, que ce soient des erreurs d'anachronisme ; de grammaires voire d'orthographe. Il ne demande qu'à être modifié au besoin, il me manque d'ailleurs certains éléments, mais aussi plusieurs dates malgré mes recherches. Le temps n'étant pas figé, il ne peut qu'évoluer. À vous qui lirez ce document, si vous avez des informations je suis toujours preneur. En effet, l'histoire s'écrit tous les jours et c'est pourquoi ce n'est qu'une base de travail pour les années futures. L'histoire ne s'invente pas, elle s'écrit et est basée sur des faits réels et conduit parfois à des théories, faute de preuves. Il arrive d'ailleurs fréquemment que celles-ci s'opposent, car même les plus grands historiens du monde ne sont pas toujours d'accord. Que ce soit de la création de notre planète, à l'extinction des dinosaures en passant par l'apogée des pharaons et de leurs pyramides, toutes ces parties non exhaustives de notre histoire regorgent de mystères.

Tout cela pour vous dire que je ne veux rien inventé et que c'est pour ça que vous trouverez à certains endroits des **ou annotations ; pour signaler des photos, dates ou éléments manquants, qui ne demandent qu'à être renseignés. Quoi qu'il en soit, je suis fier et content de vous présenter ce document, en espérant qu'il vous sera agréable à lire.

A noter :2021 est une année avec d'importante mise à jour du a de nombreux documents retrouvés (notamment en mairie dans les archives) ou donnés par des particuliers. Et aussi celle des rectifications d'erreurs notifiées par des personnes l'ayant consulté.

En plus de la mise jour annuelle 2021 &&&

Première édition décembre 2020



Alain MONTIÈGE
Sapeur-Pompier Volontaire
Centre d'Incendie et de Secours de Réguieny

SOMMAIRE

1 - Historique :	pages 5 à 31
<ul style="list-style-type: none">• À jamais les premiers• Les dates clés• Témoignage D'Alphonse Le Net	
2 - Les différents chefs de centre de secours et d'incendie :	pages 32 à 44
<ul style="list-style-type: none">• Les chefs de centre• Les diplômés• Passation de pouvoir	
3 - Casernement :	pages 45 à 100
<ul style="list-style-type: none">• L'historique• Nos véhicules	
4 - Les effectifs du centre de secours et d'incendie :	pages 101 à 130
<ul style="list-style-type: none">• Années par années et en courbe	
5 - Nos aînés et nos retraités :	pages 131 à 172
<ul style="list-style-type: none">• Nos aînés• -Nos retraités	
6 - Les amicales du centre de secours et d'incendie :	pages 173 à 205
<ul style="list-style-type: none">• Amicale des anciens• Amicale des actifs	
7 - Les différentes photos des éditions du calendrier :	pages 206 à 311
8 - Les différentes photos de la Sainte-Barbe :	pages 312 à 342
9 – Photothèque :	pages 343 à 403
10 - Articles de presses :	pages 404 à 450
11 – Statistiques :	pages 451 à 460
12 – Épilogue :	page 461
13 – remerciements :	pages 462 à 463

CHAPITRE : 1



L'HISTORIQUE

DU CENTRE

voudrais rappeler que c'est en 1951, sous l'égide du Docteur Jarriault, alors Maire-Adjoint, que le Conseil Municipal décida la création de ce service public. Le Docteur Jarriault recruta 10 volontaires: ce furent Jules HUBY, Alfred LE CARON, Marcel LORCY, Joachim THOMAS, Théophile LE BRETON, Alphonse LE NET, Albert LORCY-Vincent, LE HAZIF-Clair JEGAT et Alexis RUAULT. Parmi ces membres

Extrait d'un discours officiel du 14/02 /1982
énumérant les 10 premiers pionniers qui se lancèrent
dans l'aventure. La première pierre de cette épopée
commença le 25/11/1951 par un arrêté municipale
(non exploitable).&&&

Paris le 5 février 1952

Copie

Création d'un Corps
de Sapeurs-Pompiers

Le Préfet du Morbihan à M. le Maire de Régigny

Comme suite à la récente visite que votre adjoint y a faite à M. l'Inspecteur départemental des Services d'incendie, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'adopte vos propositions tendant à la désignation de M. Fournier, Quéro Euzen, l'homme Doris, Elisa Yvon en qualité de délégués de l'Administration appelés à siéger à la Commission locale chargée de recevoir les engagements des volontaires au Corps des Sapeurs-Pompiers dont la création a été décidée dans votre Commune (Art. 10 du décret du 13 Août 1928)

Aussi vous serait-je obligé de vouloir bien inviter les intéressés à apposer éventuellement leurs signatures sur la feuille d'engagement ci-jointe, dont il conviendra de me faire retour ensuite, afin de me permettre de prendre l'arrêté approuvant la décision de votre Conseil municipal.

Le Préfet - Le Chef de Division délégué
Liste des Sapeurs-Pompiers

1. Huby Jules Adjudant-chef	6. Lorcq Albert sapeur
2. Le Caron Alfred Sargent	7. Olivier Jh "
3. Lorcq March Caporal	8. Le Briton Ch. "
4. Thomas Joachim Sapeur	9. Rocard Alex "
5. Le Nézet Alphonse "	10. Le Hariz Vincent "

Membres de la Commission locale

1. M. Fournier Euzen Bourg	3. Quéro Euzen à Lalleman
2. " Le Caric Léon "	4. Piry Alexis Bourg

Etat d'engagement quinquennal de Sapeurs-Pompiers et
des Membres de la Commission locale - adressé à la Préfecture
2^e Div. 3^e Bureau le 6 Mars 1952

Accord de la préfecture pour la création du centre 05/02/1952

Celui-ci ayant été adopté le 25/11/1951 par délibération municipale &&&

A JAMAIS LES PREMIERS

Comme vous pouvez le voir sur la liste ci -dessus un dénommé Joseph Olivier est présent sur cette liste. Mais n'apparaît pas ci -dessous, un désistement je pense, mystère ? il sera remplacé par Clair Jégat



➤ JULES HUBY



➤ THÉOPHILE LE BRETON



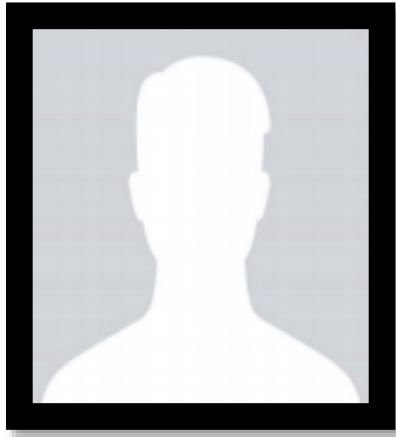
➤ **CLAIR JEGAT**



➤ **VINCENT LE HAZIF**



➤ **ALEXIS RUAULT**



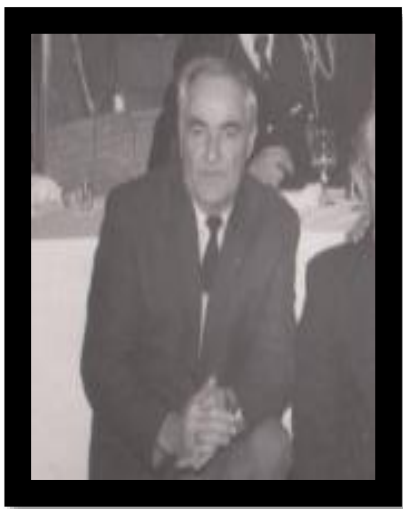
➤ **MARCEL LORCY**



➤ **ALBERT LORCY**



➤ **JOACHIM THOMAS (Père)**



➤ ALPHONSE LE NET



> LE CARON ALFRED

Ci-dessous leur dossier de réengagement successif

Par suite d'un décret d'obligatoire pour tous les 5 ans (07/03/1953)

En date du 20/11/1956, soit 5 ans après leur engagement du 25/11/1951 &&&

Manque celui de Théophile Le Breton et Lorcy Marcel

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)	
Numéro Matricule _____	
Nom <u>RUAULT</u>	
Prénoms <u>ALEXIS HENRI MARIE</u>	
ÉTAT-CIVIL au jour de l'incorporation	Né le <u>9 FEVRIER 1929</u>
	à <u>REGUINY</u>
	Canton d <u>ROHAN</u>
	Département d <u>MORBIHAN</u>
	Profession <u>CHARCUTIER</u>
	Fils de <u>RUAULT EUGENE</u> et de <u>SOUFFACHE PHILOMENE</u>
DOMICILE	Marié, Veuf, Célibataire <u>22/11/1955</u> <u>1</u> enfants, <u>ST ALLOUESTRE</u> <u>BOURG DE REGUINY</u>
Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de <u>REGUINY</u> conformément au décret du <u>7/3/1953</u> et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les règlements. A <u>REGUINY</u> le <u>20/11/1956</u> <i>[Signature]</i>	
Services Militaires et Campagnes	
Classe de mobilisation <u>1949</u> N° M ^{vo} du recrutement <u>2570</u>	
Engagé volontaire pour _____ le _____	
Appelé de la classe _____, subdivision d _____	
Incorporé le _____ à _____ Rég ^t _____	
Passé dans la réserve le <u>26-4-1950</u>	
Grades obtenus <u>2 Classe</u>	
Campagnes _____	
Blessures _____	
Décorations _____	
Services aux Sapeurs-Pompiers	
Engagé le <u>25-11-1951</u>	
Réengagements <u>20-11-1956</u>	
Sapeur le <u>20-11-1951</u>	
Caporal le _____	
Caporal-Fourrier le _____	
Sergent le _____	
Sergent-Fourrier le _____	
Sergent-Major le _____	
Adjudant le _____	
Sous-Lieutenant le _____	
Lieutenant le _____	
Capitaine le _____	
Securiste <u>28-3-69 h. 9703-56</u>	
Distinctions Honorifiques	
Médaille de bronze de P.U.S. <u>17 MARS 1963</u>	
Médaille d'argent M.E. <u>4 DEC. 1971</u>	
Médaille d'argent U.S. <u>13 NOV. 1976</u>	
— <u>Vanniel M.E. 12 Juillet 1980</u>	
— <u>OR M.E. 16 Juillet 1984</u>	
Cessation de fonctions le <u>11 FEV. 1984</u> Mort du Corps le <u>11 FEV. 1984</u>	

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Nom LORCY

Prénoms ALBERT JOSEPH MARIE

Né le 16 JUILLET 1923

à REGUINY

Canton d' ROHAN

Département d' MORBIHAN

Profession FERRON

Fils de LORCY JOACHIM

et de MOISAN ANGELE

Marié, ~~Veuve~~ Célibataire le 6 JUILLET 1948

2 enfants, REGUINY

DOMICILE BOURG DE REGUINY

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY

conformément au décret du 7/3/53

et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les règlements.

A REGUINY le 20/11/1956

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 28.6.1962

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 7 NOV. 1972

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____ le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 1967

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 8 FEV. 1970

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____ le _____

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1972 N° M^o du recrutement 9458

Engagé volontaire pour _____ le _____

Appelé de la classe _____ subdivision d _____

Incorporé le _____ à _____ Rég^t _____

Passé dans la réserve le 14-2-1946

Grades obtenus 2^e Classe

Campagnes _____

Blessures _____

Décorations _____

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 25-11-1957

Réengagements 20-11-1966

Sapeur le 25-11-1957

Caporal le _____

Caporal-Fourrier le _____

Sergent le _____

Sergent-Fourrier le _____

Sergent-Major le _____

Adjudant le _____

Sous-Lieutenant le _____

Lieutenant le _____

Capitaine le _____

Création, limite d'âge 21.12.1971

Distinctions Honorifiques

Médaille de Bronz. 17 MARS 1963

Médaille d'Argent 4 DEC. 1971

Médaille d'Or 13 NOV. 1970

Vernoir 14 Janvier 1980

de Or 14 Janvier 1972

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Nom LE NET

Prénoms ALPHONSE JOSEPH MARIE

Né le 16 JUILLET 1924

à REGUINY

Canton d ROHAN

Département d MORBIHAN

Profession SECRETARE DE MAIRIE

Fils de LE NET ALPHONSE

et de MENAN LEONTINE

Marié, ~~Veuve~~ Célibataire 6 JUILLET 1948

4 enfants, REGUINY

DOMICILE BOURG DE REGUINY

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY

conformément au décret du 7/3/1953

et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les règlements.

A REGUINY le 10/II/1956

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 10/11/1961

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 10/11/1966

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____ le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 10/11/1961

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 10/11/1966

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____ le _____

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1944 No M^o du recrutement 10655

Engagé volontaire pour _____ le _____

Appelé de la classe _____, subdivision d _____

Incorporé le _____ à Rég^t _____

Passé dans la réserve le 1 - 10 - 1946

Grades obtenus _____

Campagnes opération spéciale 10.9.58

Blessures _____

Décorations _____

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 10-11-1951

Réengagements 20-11-1956

Sapeur le 25-11-1951

Caporal-Fourrier le 31-12-1951

Sergent le _____

Sergent-Fourrier le _____

Sergent-Major le _____

Adjudant le _____

Sous-Lieutenant le _____

Lieutenant le _____

Distinctions Honorifiques

Médaille d'Argent M.I. 17 MARS 1963

Médaille d'Argent M.I. 4 DEC. 1971

Médaille d'Argent M.I. 13 NOV. 1975

Vermeil M.I. 15 JUILLET 1980

d'Or M.I. 14 JUILLET 1982

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Amos... 1-11-70

Nom THOMAS

Prénoms JOACHIM MARIE

Né le 13 FEVRIER 1911

à SAINT ALLOESTRE

Canton d LOCMINE

Département d MORBIHAN

Profession COUVREUR

Fils de THOMAS JOACHIM

et de LE MOINE MARIE SAINTE

Marié. Veu/- Célibataire - 18 OCTOBRE 1939

4 enfants, REGUINY

ÉTAT-CIVIL
au jour de l'incorporation

DOMICILE

LA GARE... REGUINY

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1931 N° M^o du recrutement 1021

Engagé volontaire pour _____ le _____

Appelé de la classe _____, subdivision d _____

Incorporé le _____ à _____ Rég^t _____

Passé dans la réserve le h Ann 1940

Grades
obtenus

3. Plouze

Campagnes _____

Blessures _____

Décorations _____

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY conformément au décret du 7/3/1953 et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les règlements.

A REGUINY le 20/II/1956

[Signature]

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY

le 28.6.62

[Signature]

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY

le 13 NOV 1967

[Signature]

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____

le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____

le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____

le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____

le _____

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 25.11.1951

Réengagements 20-11-1956

Sapeur le 20-11-1951

Caporal le _____

Caporal-Fourrier le _____

Sergent le _____

Sergent-Fourrier le _____

Sergent-Major le _____

Adjudant le _____

Sous-Lieutenant le _____

Lieutenant le _____

Capitaine le _____

Départ le 1.11.1970

Distinctions Honorifiques

Médaille de bronze 45/46 **17 MARS 1968**

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Nom HUBY
Prénoms JULES JOSEPH MARIE

ÉTAT-CIVIL
au jour de l'incorporation

Né le 16 AVRIL 1897
à PLEUGRIFFET
Canton d ROHAN
Département d MORBIHAN
Profession FACTEUR RETRAITE
Fils de HUBY JULIEN
et de URVOIX CELESTINE
Marié, Veuve, Célibataire 30/11/1922/
6 enfants, PLEUGRIFFET

DOMICILE

BOURG DE REGUINY MORBIHAN

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1917 N° M^{no} du recrutement 2473
Engagé volontaire pour _____ le _____
Appelé de la classe _____, subdivision d _____
Incorporé le _____ à _____ Rég^t _____
Passé dans la réserve le départ. tout. Algérie, Tunisie

Grades }
obtenus }

Campagnes juin 1914-1918

Blessures _____

Décorations
bon de âge - Sursis, 28 JUN 1962

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le
Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY
conformément au décret du 7 MARS 1953
et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les
règlements.

A REGUINY le 20/11/1956

Huby

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 25-11-1951

Réengagements 20-11-1956

Sapeur le _____

Caporal le _____

Caporal-Fourrier le _____

Sergent le _____

Sergent-Fourrier le _____

Sergent-Major le _____

Adjudant le 16-11-1955

Sous-Lieutenant le 14-9-1960

Lieutenant le _____

Capitaine le _____

Distinctions Honorifiques

Je, soussigné, déclare
renouveler mon engagement
pour 5 ans.

A _____
le _____

Je, soussigné, déclare
renouveler mon engagement
pour 5 ans.

A _____
le _____

Je, soussigné, déclare
renouveler mon engagement
pour 5 ans.

A _____
le _____

Je, soussigné, déclare
renouveler mon engagement
pour 5 ans.

A _____
le _____

Je, soussigné, déclare
renouveler mon engagement
pour 5 ans.

A _____
le _____

Je, soussigné, déclare
renouveler mon engagement
pour 5 ans.

A _____
le _____

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Nom JEGAT

Prénoms CLAIR JOSEPH MARIE

ÉTAT-CIVIL
au jour de l'incorporation

Né le 20 NOVEMBRE 1926
à REGUINY
Canton d ROHAN
Département d MORBIHAN
Profession CHARRON
Fils de JEGAT JOSEPH
et de BOUQUIN JEANNE MARIE
Marié, ~~Veuve~~, Célibataire 24/II/1952
3 enfants, REGUINY

DOMICILE
BOURG DE REGUINY

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1946 N° M^{vo} du recrutement 51181

Engagé volontaire pour _____ le _____

Appelé de la classe _____, subdivision d _____

Incorporé le _____ à _____ Rég^t _____

Passé dans la réserve le 16-2-1948 1

Grades obtenus
} 2^e Classe

Campagnes _____

Blessures _____

Décorations _____

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY conformément au décret du 7/3/1953 et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les règlements.

A REGUINY le 20/II/1956

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 28-6-62

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 7 NOV. 1972

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____ le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 13 NOV. 1967

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A REGUINY le 6 FEV. 1978

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.

A _____ le _____

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 25-11-1957

Réengagements 20-11-1956

Sapeur le 25-11-1957

Capitaine le 12-12-1981

Caporal-Fourrier le _____

Sergent le _____

Sergent-Fourrier le _____

Sergent-Major le _____

Adjudant le _____

Sous-Lieutenant le _____

Lieutenant le _____

Capitaine le _____

Secouriste le 39-3-69 h- 9696-56

Distinctions Honorifiques

Médaille de bronze de l'U.S. 17 MARS 1968

Médaille d'Argent 17 I 4 DEC. 1971

Médaille d'Argent 13 NOV. 1976

Vermeil M I 14 Juin 1980

d'Or M I 14 Juin 1980

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Nom LE CARON
Prénoms ALFRED RAYMOND

ÉTAT-CIVIL
au jour de l'incorporation

Né le 21 AOUT 1925
à PLEURTUIT
Canton d _____
Département d ILE ET VILAINE
Profession MECANICIEN CYCLES
Fils de LE CARON EMILE
et de GARNIER CLAIRE
Marié, ~~Veuf, Célibataire~~ le 17/10/1946
3 enfants, REGUINY

DOMICILE
BOURG DE REGUINY

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1945 N° M¹⁰ du recrutement 1857 *Res*

Engagé volontaire pour _____ le _____
Appelé de la classe _____, subdivision d _____
Incorporé le _____ à _____ Rég^t _____
Passé dans la réserve le 1-9-1947

Grades obtenus
Sergent
Adjudant - le 18-9-1962

Campagnes _____
Blessures _____
Décorations _____

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 25-4-1957
Réengagements 29-11-1956
Sapeur le _____
Caporal le _____
Caporal-Fourrier le _____
Sergent le 25-11-1957

Sergent-Fourrier le _____
Sergent-Major le _____
Adjudant le 18-9-1962
Sous-Lieutenant le _____
Lieutenant le _____
Capitaine le 27-11-1967
à REGUINY

Distinctions Honorifiques

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY conformément au décret du 7/3/1953 et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les règlements.
A REGUINY le 20/11/1956
Alfred Caron

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.
A REGUINY
le 29-6-1962
Alfred Caron

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.
A _____
le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.
A _____
le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.
A _____
le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.
A _____
le _____

Je, soussigné, déclare renouveler mon engagement pour 5 ans.
A _____
le _____

SAPEURS-POMPIERS (Fiche Individuelle)

Numéro Matricule _____

Nom LE HAZIF
 Prénoms VINCENT ONESIME LEON MARIE

Services Militaires et Campagnes

Classe de mobilisation 1944 N° M^{vo} du recrutement 10520 *10520 Rom*
 Engagé volontaire pour _____ le _____
 Appelé de la classe _____, subdivision d _____
 Incorporé le _____ à _____ Rég^t _____
 Passé dans la réserve le 7 10 1946
2° PD
 Grades }
 obtenus }
 Campagnes _____
 Blessures _____
 Décorations _____

ÉTAT-CIVIL
au jour de l'incorporation

Né le 4 SEPTEMBRE 1924
 à REGUINY
 Canton d ROHAN
 Département d MORBIHAN
 Profession CULTIVATEUR
 Fils de LE HAZIF VINCENT
 et de VALY THERESE
 Marié - Veuf, Célibataire _____
 _____ enfants,

DOMICILE

BOURG DE REGUINY

Je, soussigné, m'engage à servir pendant 5 ans dans le
 Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY
 conformément au décret du 7/3/1953
 et à me soumettre à toutes les obligations prescrites par les
 règlements.
 A REGUINY le 20/11/1956

Services aux Sapeurs-Pompiers

Engagé le 25-11-1956
 Réengagements 20-11-1956
 Sapeur le 25-11-1957
Caractéristiques limite d'âge le 21/12/1981
 Caporal-Fourrier le _____
 Sergent le _____
 Sergent-Fourrier le _____
 Sergent-Major le _____
 Adjudant le _____
 Sous-Lieutenant le _____
 Lieutenant le _____
 Capitaine le _____

Je, soussigné, déclare
 renouveler mon engagement
 pour 5 ans.
 A REGUINY
 le 28-6-62

Je, soussigné, déclare
 renouveler mon engagement
 pour 5 ans.
 A REGUINY
 le 13 NOV. 1967

Je, soussigné, déclare
 renouveler mon engagement
 pour 5 ans.
 A REGUINY
 le 7 NOV. 1972

Je, soussigné, déclare
 renouveler mon engagement
 pour 5 ans.
 A REGUINY
 le 8 FEV. 1978

Je, soussigné, déclare
 renouveler mon engagement
 pour 5 ans.
 A _____
 le _____

Je, soussigné, déclare
 renouveler mon engagement
 pour 5 ans.
 A _____
 le _____

Distinctions Honorifiques

Medaille de Bronze de l'U.D. 197 MARS 1968
 Medaille d'argent. M I 4 DEC. 1971
 Medaille d'argent U.D. 13 NOV. 1976
 — Vermeil M I 16 Juillet 1980
 — d'or M I 16 Janvier 1982

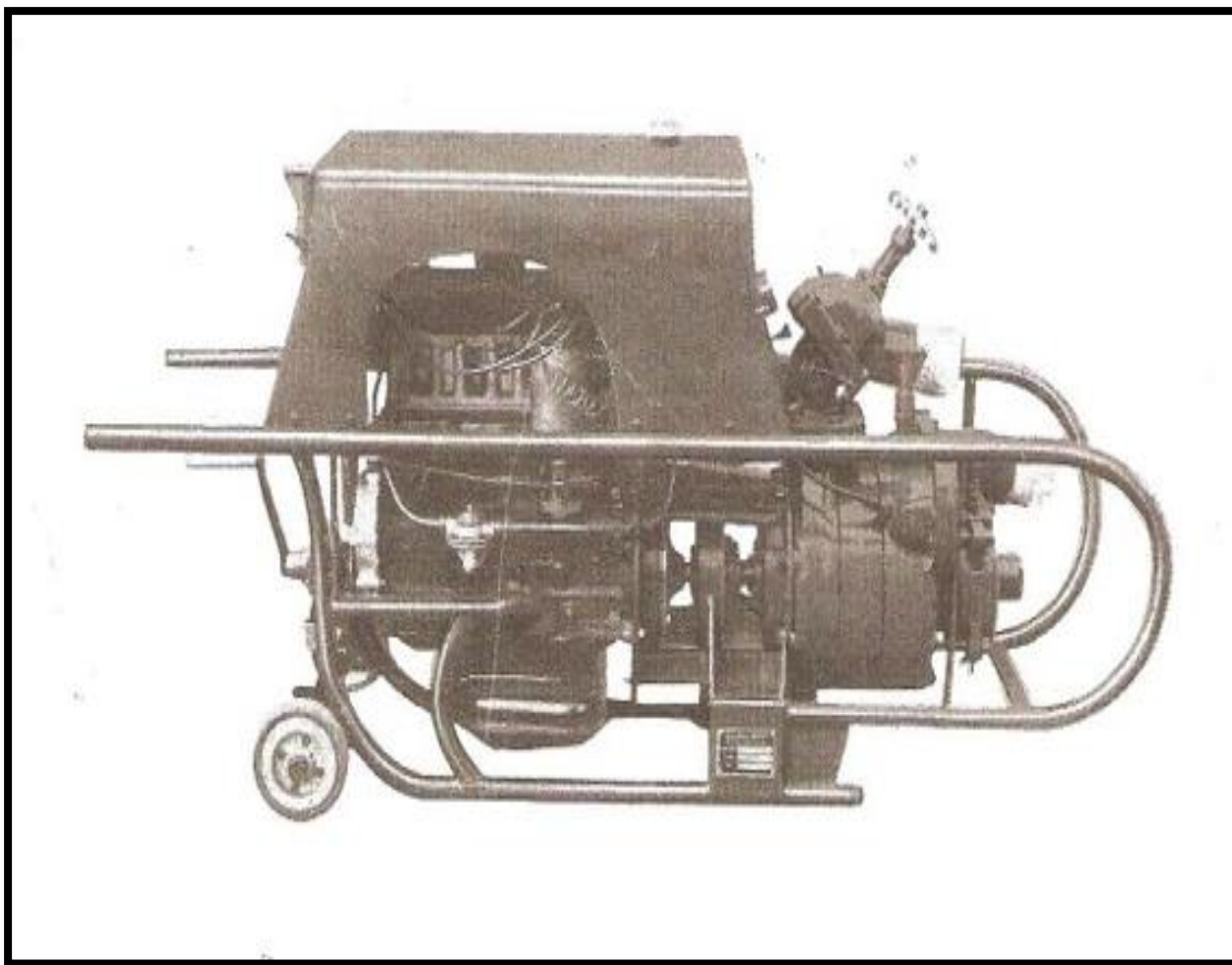
LES DATES CLÉS

- **1947** : Achat d'une pompe incendie à bras.



Modèle de ce type ou équivalent

- **1951** : Création du Service de Secours contre l'Incendie par délibération du conseil municipale en date 25/11/1951 avec en retour l'accord officiel de la préfecture du 08/03/1952 stipulant l'achat d'une motopompe. &&&
- **1952** : Achat d'une motopompe Charton 30 m³ tractée par le GMC du Garage de Marcel Lorcy. Livraison 30/12/52 &&& (voir casernement)

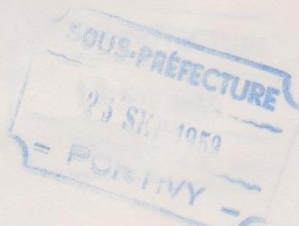


Le modèle livré à l'époque était celui-ci mais sur châssis roulant pouvant être tracté (option) PHOTO ENTREPRISE CHARTON

- **1953** : Création d'une réserve d'eau de 120 m³ auprès de l'église de Réguiny.
- **1956** : Construction du local Incendie face à l'école.
- > **1959** : installation d'une sirène le 16/12/1959

Délibération du conseil municipal du 19/07/1959 &&&

Vannes, le 24 SEPT 1959



Le Préfet du Morbihan

à Monsieur Le Maire de REGUINY
(S/c. de M. le sous-Préfet de Pontivy)

26 SEPT 1959

OBJET : Acquisition d'une sirène d'alarme et d'un dévidoir normalisé.

Dans sa séance du 19 juillet 1959, le conseil municipal de REGUINY a décidé l'acquisition d'une sirène d'alarme.

Après consultation de M. l'Inspecteur Départemental des Services d'Incendie, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'émetts un avis favorable de principe à la réalisation de cette opération.

Afin de me permettre de l'agréer définitivement au point de vue technique, je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir les pièces suivantes, en triple exemplaire :

- devis du fournisseur ;
- délibération du conseil municipal dégageant les ressources nécessaires au financement de la dépense, compte tenu de la somme de 1.000 F représentant l'indemnité de réception dont M. l'Inspecteur Départemental des Services d'Incendie est en droit de bénéficier, en vertu des dispositions de la circulaire ministérielle du 10 février 1949.

Par ailleurs, il vous appartiendra de faire compléter, aux pages 2 et 3, la demande d'agrément ci-jointe en triple exemplaire, et de m'en faire retour, dûment signée par vos soins, par le receveur municipal et le chef de corps.

Il conviendra d'y joindre, en triple exemplaire, la facture correspondante, sur laquelle devra figurer l'indication de la date et du numéro du mandat communal de paiement.

Le Préfet,

Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général Délégué

réponse a la demande de subventions pour l' installation d une sirène (accord du 26/09 1959) &&&

*Mandat n° 832
du 23 Jan 1960*

APPLICATIONS GENERALES DE L ELECTRICITE

A. ROBERT.....REGUINY...MORBIHAN

Doit: Commune de REGUINY.

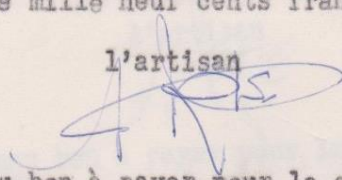
Magasin Incendie

Installation sirène d'alarme....16 Décembre 1959

23 mètres Tube acier de 9.....A I45F.....	3	345FRS
IM 50 tube acier de I3..... I75.....		262
2 COUDES ACIER DE 9..... II2.....		224
23 COLLIERS DE I8 DOUBLE SPIT..... I35.....	3	105
75M FIL 20/I0 ISOLE..... 30.....	2	250
5M CABLEP.F.G..3/20/I0.....549.....	2	745
I BOITE FONTE..2 PRESSE ETOUPE DE I3.....	I	210
I COMBINE COLSON 3/I6 AMP.....	I	710
I TABLEAU I50/250.....		240
PEINTURE ET CIMENT.....		500
DIVERS ACCESSOIRES...SOUDURE.....	2	600
MAIN D OEUVRE/45H X 350.....	15	750
		<u>33.94FRS</u>
Taxe locale avec incidence:2,83%.....		960
		<u>34 901 FRF</u>
arrondi.....		34 900 FRF

Certifié sincère le présent mémoire s'élevant à la somme de: Trente quatre mille neuf cents francs.

L'artisan



Vu et reconnu bon à payer pour la somme de: TRENTE QUATRE MILLE NEUF CENTS FRANCS.

le Maire de Régigny
Docteur M. Jarriault



23 JAN 1960

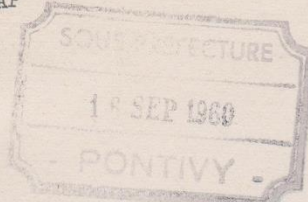
Facture de la sirène en date 23/01/1960 &&&

PREFECTURE DU MORBIHAN

REPUBLIQUE FRANCAISE

2ème Division
3ème Bureau

FR/AP



VANNES, le 14 SEP 1960

LE PREFET DU MORBIHAN

à Monsieur le Maire de REGUINY
(Sous-Couvert de Monsieur le Sous-Préfet de PONTIVY)



O B J E T - Commune de REGUINY

Versement de la subvention du service départemental d'incendie pour l'acquisition d'une sirène d'alarme et d'un dévidoir normalisé.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que par arrêté de ce jour, dont ci-joint ampliation, j'ai attribué à votre commune une subvention de 516 NF. à titre de participation du service départemental d'incendie aux dépenses résultant de l'acquisition d'une sirène d'alarme et d'un dévidoir normalisé.

Les fonds correspondants seront mandatés prochainement au nom du receveur municipal.

Le Préfet,

Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général Délégué

Versement de la Subvention des services départemental d'incendie

14/09/1960 &&&

➤ **1968** : Achat du Citroën HY ayant une double fonction : ambulance et traction de la motopompe (. Livré le 24 janvier 1968 Voir casernement) &&&



➤ **1974** : Achat d'un F.P.T (Fourgon Pompe Tonne) de 3000 litres et agrandissement de la caserne pour le loger. (Voir casernement)



FPT 770 KB6 de première génération. Fourgon du même type acheté à l'époque

Le FPT Berliet 770 KB6 fut très apprécié des sapeurs-pompiers français et sera produit à plus de mille exemplaires jusqu'en 1986, date à laquelle sa production sera arrêtée.

Ce véhicule malgré qu'il ait porté la marque RENAULT vers la fin de sa vie, restera l'un des véhicules emblématiques de la marque BERLIET.

- **1986** : Création du S.I.V.U incendie Le 27/11/1986 : (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) regroupant les centres de Réguiny, Rohan. Le centre passe alors d'une gestion communale à une gestion intercommunale. La mairie ne supporte plus seule les frais de gestion du centre de secours. Les remboursements demandés aux communes environnantes autour de Réguiny pour des interventions effectuées sur leurs territoires disparaissent (sauf communes hors SIVU exemple Moréac) Le DSIS gère les engins, assurances et le SIVU le reste (habillement carburants, bâtiments, le personnel, petit matériel etc)
- **Publication du 04/12/1986 &&&**



➤ Avec une application au niveau de la gestion au 01/01/1987

- **1987** : Travaux à la caserne pour 167 404 francs.

- **2001-2003** : Achat du local technique de la commune de Réguiny et réaménagement / coût 850 000 francs

- **2001** : Départementalisation : d'une gestion intercommunale on passe à une gestion départementale. Le sivu perdure et garde la compétence bâtiminaire. Le SDIS gère le reste (équipements, matériels, vêtements,engins,assurances,etc)

- **2010-2011** : Nouveaux aménagements. (Voir casernement)

- **2018** : Compromis d'achat de l'ancienne caserne entre la mairie de Réguiny et le SIVU et mise à disposition d'un terrain de 4000 m2 par la municipalité pour le projet d'une nouvelle caserne débutée en 2016

- **2019** : - Février : Lancement des travaux de la nouvelle caserne (rue belle aurore)
 - 7 décembre : Déménagement au sein de la nouvelle caserne par le corps des sapeurs- pompiers.

 - 14 décembre : Première sainte-Barbe dans les nouveaux locaux

- **2020** : - 7 février : Inauguration officielle de la nouvelle caserne.

UN SERVICE D'INCENDIE...

UN CORPS DE SAPEURS-POMPIERS ...

POURQUOI ET COMMENT ? ...

Dans les années après-guerre (39-45), rares étaient, et le sont encore, les communes rurales disposant de leur propre Service d'Incendie.

Or, à Réguiny, il s'avéra, à cette période, qu'un important incendie se déclara en pleine nuit détruisant bien mobiliers et immobiliers, en plein cœur d'agglomération, au 1, Rue Lamennais et appartenant aux Consorts « SEVENO ». Malgré le dévouement des habitants se ruant avec leurs seaux à eau, à l'assaut des puits voisins, seuls les occupants furent sauvés. Appelés d'urgences les services d'incendie les plus proches (Rohan et Josselin), très modestement motorisés et équipés, arrivèrent sur les lieux alors que l'ensemble était entièrement consumé.

La Population Réguinoise fut traumatisée par ce sinistre et un certain émoi s'empara des habitants. La Municipalité de l'époque fut très sensible à cette catastrophe et décida le principe de l'acquisition d'une pompe incendie à bras. A la veille de nouvelles élections municipales de 1947, ce projet sommeilla dans l'attente d'une nouvelle équipe municipale.

En effet, une municipalité rajeunie fut élue en 1947, laquelle émergea rapidement un homme dynamique élu Maire-Adjoint, aux côtés du Maire F. Caradec, il s'agissait du Docteur M. Jarriault, qui restera à la tête de la Municipalité de Réguiny pendant trente années consécutives, marquant très fortement de son empreinte la Commune de Réguiny.

L'initiative de la pompe à incendie fut donc reprise, mais dans de nouvelles perspectives allant à l'acquisition d'un matériel plus évolué, mécanisé, au recrutement d'un groupe de bénévoles pour assurer le service. Il fallut donc concevoir l'étude de ce projet et la soumettre aux Autorités administratives et techniques afin que celui-ci soit autorisé et approuvé.

Ces études et diverses démarches rencontrèrent beaucoup d'obstacles sur leur route, puisque ce ne fut qu'en 1951 que le préfet du Morbihan autorisa par Arrêté Préfectoral la création du Corps de première intervention de la commune de Réguiny, mettant la

Commune de faire face, financièrement, à toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement. L'investissement consista en l'achat du minimum imposé, à savoir une motopompe incendie équipée de 300 mètres de tuyaux de refoulement dont le choix s'arrête après avis des Services Départementaux d'Incendie, sur le fabricant Charton » à Nancy.

Le corps devait comporter un effectif minimum de 10 hommes. Le recrutement des bénévoles, effectué par le Docteur Jarriault ne se fit pas sans difficulté. Il fallait dans la mesure du possible, trouver des hommes ayant leur travail sur place, afin que leur présence soit quasi permanente. D'autre part, il y eut beaucoup d'hésitations car, pour tous, c'était un peu l'inconnu.

Toutefois, une première équipe fut constitué :

- Jules HUBY, Chef de Corps, facteur PTT
- Clair JEGAT, sapeur, artisan maçon
- Alexis RUAULT, sapeur, commerçant
- Albert LORCY, sapeur, artisan
- Marcel LORCY, mécanicien, garagiste
- Vincent LE HAZIF, sapeur, cultivateur
- Théophile LE BRETON, sapeur, cantonnier
- Joachim THOMAS (père), sapeur, artisan couvreur
- Alfred LE CARON, Sergent, mécanicien cycles
- Alphonse LE NET, sapeur, secrétaire de mairie.

Jules HUBY, accepta les fonctions de chef de corps, après une formation par intermittence au Services Départementaux dirigés, alors, par le Commandant Chateau. Marcel LORCY, mécanicien, s'occupa de l'entretien du matériel qui était remis au garage de ses parents et tracté par le véhicule de dépannage du garage. Alphonse LE NET assumait les charges du secrétariat administratif. Parallèlement une amicale fut créée et Alfred Le Caron voulut bien assurer la tenue de la trésorerie constituée au début des recettes d'un bal annuel, avant la vente des calendriers.

Il fallut également procurer un habillement « adéquat » à ces bénévoles. Le plus modestement possible au départ, seule une tenue de feu comportant : une veste de cuir, un casque inox, une paire de bottes en cuir, un pantalon de drap, une ceinture de feu et une clé pour tuyaux. Plus tard, le Corps devant parfois être représenté dans certaines occasions, par une délégation, celui-ci bénéficia de quatre vestes de sortie et de quatre képis (tailles mannequins) en fonction des hommes divisés en quatre catégories, selon leur constitution physique.

L'apprentissage se fit dans des conditions précaires, certes, mais avec un tel dévouement et une si grande générosité, que ce Corps fut rapidement très apprécié, malgré quelques esprits chagrins locaux ou voisins. « On ne fait jamais l'unanimité, même dans la perfection.

« De bien en mieux », c'est ce que disait le Docteur Jarriault, lorsqu'il fut élu Maire de Réguiny en 1953. Il obtint de la municipalité les projets de construction d'un magasin à incendie destiné à remiser la moto pompe et engins divers et d'implantation d'une citerne en béton près de l'église afin de constituer une réserve d'eau importante au centre de

l'agglomération. Le magasin incendie, après adjudication infructueuse, fut réalisé par un entrepreneur de Port-Louis, d'après les plans de Mr Cadre, architecte de Pontivy. L'entreprise Alexandre Jégat, à ses débuts s'était vu confier la réalisation de la citerne incendie de 120 m³ et alimentée en eau par les gouttières de l'église. Le premier remplissage fut effectué par les pompiers de Régigny, en relai avec la moto pompe des sapeurs de Pontivy à partir du ruisseau du Passoué.

Le Corps évolua en fonction des recrues de sapeurs venant remplacer certains départs devant quitter la localité pour raisons professionnelles ou s'abstenir pour divers motifs. Mais, au sein de ce Corps, on rencontra toujours la même homogénéité, le même bloc, le même dévouement, la même disponibilité, tous ces hommes n'ayant qu'un seul but « sauver »

Mesurant toutes ces qualités, le Docteur Jarriault, en tant que Médecin, connaissait d'autres sinistres que le feu : les dangers de la route et les victimes. Il sollicita alors, de son Conseil Municipal, l'acquisition d'un fourgon pour le transport des accidentés de la route et autres blessés ou malades.

Administrativement, il fallait obtenir du préfet, l'extension des activités du Corps de pompiers au transport des accidentés. L'autorisation fut accordée et le Corps de Régigny posséda sur le plan cantonal, le premier service ambulance ». Toujours sur le plan financier, entièrement à la charge de la commune, hormis une minime subvention du Département. Le Corps fut donc équipé d'un fourgon tout neuf, modèle « estafette Renault ». Ce fourgon fut habilement et ingénieusement équipé et aménagé par Clair JEGAT, en ambulance permettant ainsi le transport de trois personnes allongées sur brancards. Dans ce service de secours, le transport n'est pas le seul but, il faut aussi savoir « secourir ». Un groupe de sapeurs obtiendront la formation de secourisme : Alexis RUAULT, Jo FEURMOUR, Alphonse LE NET, Vincent LE HAZIF.

Maîtrisant parfaitement leurs fonctions et leurs responsabilités, les pompiers de Régigny voulurent « à juste titre » être équipés correctement et souhaitaient vivement Posséder un fourgon pompe incendie afin d'intervenir rapidement sur tous les feux (landes, bois, maisons éloignées des points d'eau). Une pétition signée de tous les membres du Corps fut remise à la municipalité de Régigny, afin d'obtenir cette acquisition supplémentaire. Il y avait lieu à hésitation étant donné le volume de l'investissement qui,

Une fois de plus, serait entièrement supporté par la Commune. Pour sortir de cette charge, une initiative : « Pourquoi ne pas solliciter du Département l'affectation du Corps de Première Intervention de Régigny en centre de secours de 2ème position pour tous les Centres avoisinants (Rohan, Locminé, Josselin, ...) Hélas après multiples interventions et démarches et avec l'avis favorable des Services Départementaux d'Incendie, la requête fut rejetée par le Département, insuffisamment appuyée par certains « politiques » jugeant cette initiative inopportune. La Municipalité Réginoise ne voulut pas décevoir ses pompiers et vota l'acquisition d'un FPT de 3000 litres, tout neuf, en faisant un nouvel effort financier qui pèsera assez lourdement sur les finances communales, malgré la participation de 20 % du Département.

Voilà Réguieny avec un service d'incendie et de secours parfaitement équipé et animé par une équipe de bénévoles qui ne failliront pas à leur renommée « promptitude, rapidité et efficacité ».

« SAUVER OU PÉRIR »

Belle et noble devise, héritière de tant d'abnégation et de dévouement sans limite.

Que de vicissitudes et d'anecdotes n'ont-ils pas vécues nos premiers soldats pompiers de Réguieny ? Hélas nous ne pouvons faire appel qu'à nos mémoires, car à l'époque, presse et médias ne se bousculaient pas. « Le silence est d'or » dit le proverbe. Toutefois lorsque la sirène hurlait une, deux ou trois fois, le bouche à oreille faisait le reste. Aucune publicité n'était recherchée, les malversations passaient plus facilement sous silence.

Ce pouvait être : en incendie : Ce remorquage de la motopompe, pas toujours bien adapté, ou trop rapidement, occasionnant la rupture d'attache ou le renversement de la motopompe, ceci sans dégât de fonctionnement.

Ce pouvait être cette mise en route de la motopompe, toujours appréhendée mais étant un très bon calmant pour les nerfs ; nos mécanos spécialisés avaient d'ailleurs trouvé une formule moins épuisante, en adaptant batterie et démarreur.

Ce pouvait être ses tuyaux en toile, complètement glacés, par une intervention nocturne durant

Une nuit glaciale, que l'on ne pouvait rouler, mais que l'on pouvait quand même transporter grâce au plateau de notre camion qui nous servait également de moyen de transport pour les sapeurs.

Ce pouvait être en secours : ces deux jeunes gens qui, ayant trop arrosé la soirée, ont glissé avec leur véhicule dans le fossé se trouvent prisonniers et en sont sortis avec quelques cicatrices à la tête et hurlant en invoquant qu'on respecte leur longue chevelure à la mode.

Ce pouvait être cette jeune fille qui, par chagrin d'amour, s'ouvre une veine et se débat comme un diable et que l'on maîtrise à notre façon.

Ce pouvait être cet enfant qui a échappé à la surveillance de ses parents et est tombé dans un trou de vase, sur lequel on pratique le « bouche à bouche » pendant plusieurs heures afin qu'il ait son visage frais et rosé offrant quelques illusions aux parents bouleversés.

Ce pouvait être cet ouvrier électricien, électrocuté à qui l'on pratique la respiration artificielle pendant le transport et qui vous lâche quelques kilomètres avant l'arrivée à l'hôpital.

Ce pouvait être cette jeune dame que l'on découvre nue, étendue sur son lit dans l'inconscience après avoir absorbé des barbituriques.

Ce pouvait être ce grave accidenté de la route criant et grimaçant de douleur.

Ce pouvait être ce malade qui vous fixait dans les yeux, semblant implorer votre pitié et qui les ferme définitivement sous votre regard.

Ce pouvait être ces trois victimes de la même famille prisonnières de leur véhicule renversé, que l'on découvre ensanglantées, inanimées, les yeux grands ouverts, et à qui l'on ferme les paupières afin d'éviter cette vision horrible.

Source écrite par Alphonse Le Net

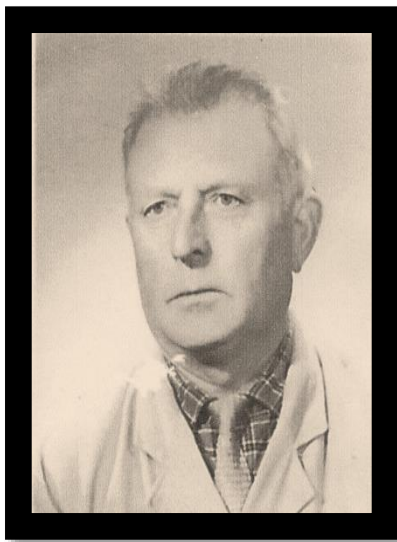
CHAPITRE : 2

LES DIFFÉRENTS CHEFS

DE CENTRE

LES DIFFÉRENTS CHEFS DE CENTRE DEPUIS SA CRÉATION EN 1951

JULES HUBY, Chef de centre, de 25 novembre 1951 à avril 1962



ALFRED LE CARON, DIT FREDDY Chef de centre, de mai 1962 à novembre 1967



MICHEL SUREL, Chef de centre, de décembre 1967 à mars 1976



JOSEPH FEURMOUR, DIT JO Chef de centre, du 01/04/1976 au 30/11/1991



JEAN-MARC LE BOT, Chef de centre, du 01/12/ 1991 à juin 30/06/2005



CHRISTIAN LORIC, Chef de centre, du 01/07/2005 au 30/11/2017



STÉPHANE FANEN, Chef de centre, du 01/12 /2017 à la date de mise à jour

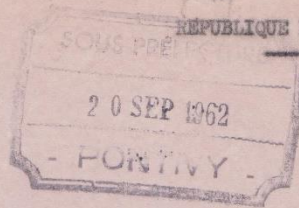


PREFECTURE du MORBIHAN
Division des Finances et de l'Administration
départementale et communale

3ème Bureau
AFFAIRES et FINANCES
COMMUNALES et HOSPITALIERES

FR/MG

M. le Maire de Reguiny



- ARRETE -

Le PREFET du MORBIHAN,
Officier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 53.170 du 7 mars 1953 portant règlement d'administration publique pour l'organisation des corps de sapeurs-pompiers et statut des sapeurs-pompiers communaux ;

VU la circulaire d'application n° 74 de M. le Ministre de l'Intérieur en date du 7 mars 1955 ;

VU les arrêtés de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 17 juillet 1953, fixant les conditions de recrutement des officiers de sapeurs-pompiers volontaires et concernant par ailleurs les effectifs, l'armement et l'encadrement des corps de sapeurs-pompiers communaux ;

VU la proposition de M. le Maire de REGUINY ;

VU l'avis favorable de M. l'Inspecteur départemental des services d'incendie ;

Sur la proposition de M. le Secrétaire général ;

ARRETE :

Article 1er : M. LE CARON Alfred, né le 21 août 1925 à PLEURTUIT (Ille-et-Vilaine), est nommé, à titre stagiaire, chef du corps de sapeurs-pompiers de REGUINY avec le grade d'adjudant.

Article 2 : L'intéressé effectuera, sous le contrôle de M. l'Inspecteur départemental des Services d'incendie et de secours, et dans les conditions fixées par lui, une année de préparation au commandement du corps dont il s'agit.

Article 3 : L'intéressé qui est dispensé d'effectuer un stage de huit jours dans un corps de sapeurs-pompiers professionnels d'une ville de plus de 50 000 habitants, devra par contre, suivre les séances d'instruction technique et administrative organisées dans le cadre de l'école départementale des sapeurs-pompiers.

Article 4 : MM. le secrétaire général de la Préfecture du Morbihan, et le Maire de REGUINY, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera adressée à l'Intéressé, à M. l'Inspecteur départemental des services d'Incendie et de Secours et à M. le Sous-Préfet de PONTIVY.

Vannes, le 18 SEPT 1962

Le Préfet,

Fait le Préfet :

Le Secrétaire Général Délégué

Signé : G. BONHOBE

Pour ampliation,
Le Chef de Division délégué,



Avis de nomination stagiaire de chef de corps 18/09/1962 &&&

2ème Bureau
Finances - administration
départementales

FR/ML

- A R R Ê T É -
LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le décret numéro 53-170 du 7 Mars 1953 portant règlement d'administration publique pour l'organisation des corps de sapeurs-pompiers et statut des sapeurs-pompiers communaux ;

VU la circulaire d'application n° 74 du 7 Mars 1955 de M. le Ministre de l'Intérieur ;

VU les arrêtés du 17 Juillet 1953 de M. le Ministre de l'Intérieur fixant les conditions de recrutement des officiers de sapeurs-pompiers volontaires et concernant, par ailleurs, les effectifs, l'armement et l'encadrement des corps de sapeurs-pompiers communaux ;

VU l'arrêté préfectoral du 18 Septembre 1962 nommant M. LE CARON Alfred, à titre stagiaire, chef du corps de 1ère intervention de REGUINY, avec le grade d'adjudant ;

VU la proposition de M. le Maire de REGUINY ;

VU l'avis favorable de M. l'Inspecteur départemental des services d'incendie et de secours ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général,

A R R Ê T É

ARTICLE 1er - M. LE CARON Alfred, adjudant, chef du corps de 1ère intervention de REGUINY, est titularisé dans cette fonction à compter du 18 Septembre 1963.

ARTICLE 2 - MM. le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan et le maire de REGUINY sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à l'intéressé ainsi qu'à M. l'Inspecteur départemental des services d'incendie et de secours.

Pour ampliation
l'Attaché de Préfecture délégué,

VANNES, le 12. JUIL. 1967

Le Préfet,

Pour le Préfet :
Le Secrétaire Général Délégué

Jean-Roger VIGNAUD



**Arrêté de nomination chef de centre pour Le Caron
Alfred 12/07/1969**

R. F.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS
D'OFFICIER VOLONTAIRE DE SAPEURS-POMPIERS

Le Préfet du Département du M O R B I H A N

Vu le décret du 7 Mars 1953,

Vu l'arrêté du 17 Juillet 1953,

Vu les procès-verbaux de la Commission d'examen, en date du 22 Novembre 1962

déclarant que Monsieur L E C A R O N Alfred, né le 21 Août 1925

a subi avec succès les épreuves exigées des candidats au Brevet d'aptitude aux fonctions " d'Officier volontaire de Sapeurs-Pompiers "

Débre à Monsieur L E C A R O N Alfred du Corps de Sapeurs-Pompiers de R E G U I N Y le présent brevet.

Fait à V A N N E S, le 23 Novembre 1962

Vu : l'Inspecteur départemental des Services
d'incendie et de secours:

A. du Coum



Le Préfet :

Jean-Paul Roy

Jean-Paul ROY

N° 002

Diplôme officier de Le Caron Alfred 23/11/1962

R. F.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE
SOUS-OFFICIER DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

CHEF DE CORPS

Le Préfet du Département de M O R B I H A N

Vu le décret du 7 Mars 1953,

Vu l'arrêté du 16 Juillet 1953,

Vu les procès-verbaux de la Commission d'examen, en date du 25 novembre 1967

déclarant que M on sieur S U R E L Michel , né le 5 mai 1929 à CARD (Mhan)

demeurant à R E G U I N Y (Mhan)

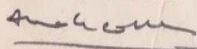
a subi avec succès les épreuves exigées des candidats au Certificat d'aptitude aux fonctions de
" Sous-Officier de Sapeurs-Pompiers volontaires " " C H E F D E C O R P S "

Délivre à M on sieur S U R E L le présent certificat.

Fait à V A N N E S

le 25 novembre 1967

Vu l'Inspecteur départemental des
Services d'incendie et de secours :



Le Préfet :



N° 17

Diplôme sous-officier de Surel Michel 25/11/1967

=====
Cabinet
=====

Inspection départementale
des services de secours
et de lutte contre l'incendie
=====

ARRÊTÉ

LE PREFET DU MORBIHAN

Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 53.170 du 7 mars 1953 portant règlement d'administration publique pour l'organisation de corps de sapeurs-pompiers et statut des sapeurs-pompiers communaux ;

VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 24 février 1969 fixant les effectifs, l'armement et l'encadrement des corps de sapeurs-pompiers ;

VU l'arrêté préfectoral du 1er avril 1976 portant nomination, à titre stagiaire, de Monsieur FEURMOUR Joseph en qualité de chef du corps des sapeurs-pompiers de REGUINY avec le grade d'adjudant ;

SUR proposition du Maire de REGUINY ;

VU l'avis favorable de l'inspecteur des services de secours et de lutte contre l'incendie ;

ARRÊTE :

Article 1er - Monsieur FEURMOUR Joseph, né le 20 mars 1935 à Baud, Adjudant volontaire, chef du corps des sapeurs-pompiers de REGUINY à titre stagiaire, est titularisé dans cette fonction à compter du 1er avril 1977.

Article 2 - Le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan
Le Sous-Préfet, directeur du cabinet du Préfet du Morbihan
Le Maire de Régigny
et l'Inspecteur des services de secours et de lutte contre l'incendie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

VANNES, le 20 AVRIL 1977
Le Préfet,

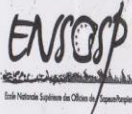
Pour ampliation :
L'Inspecteur Hors-Classe des Services
de Secours et de Lutte contre l'Incendie,



Henri BAUDEQUIN

Nomination chef de corps stagiaire pour Feurmour joseph

20/04/1977 &&&



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES

DIPLOME DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS

Mention "Chef de Groupe"

Le ministre de l'intérieur,

Vu le procès-verbal du jury d'examen en date du 16 mai 2017 déclare que :

Stéphane FANEN
né(e) le 08/10/1971

a subi avec succès les épreuves exigées pour l'obtention du diplôme de l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers.

Fait à Aix-en-Provence, le 14 juin 2017

Le directeur de l'Ecole nationale supérieure
des officiers de sapeurs-pompiers,

Contrôleur général Hervé ENARD

Pour le Ministre et par délégation,
la Sous Directrice de la doctrine
et des ressources humaines,

Mme Mireille LARREDE

ENSOSP/2017.271/chef de groupe

56

Diplôme d'officier de Fanen Stéphane 2017

**Arrêté portant nomination d'un chef de centre
de sapeurs-pompiers volontaires,
Monsieur Stéphane FANEN**

Le Préfet du Morbihan
Chevalier de la légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours**

- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1424-1 et suivants ;
- Vu** la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 modifiée de modernisation de la sécurité civile ;
- Vu** le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours ;
- Vu** le décret n° 2014-1253 du 27 octobre 2014 relatif aux dispositions de la partie réglementaire du code de la sécurité intérieure ;
- Vu** la vacance du poste de chef de centre de Régigny ;
- Vu** la candidature du lieutenant Stéphane FANEN ;
- Vu** l'avis favorable du maire de Régigny ;
- Sur** proposition du directeur départemental des services d'incendie et de secours du Morbihan ;

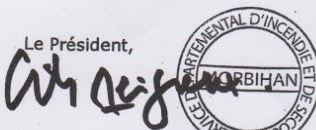
ARRENTENT :

Article 1^{er} : Monsieur Stéphane FANEN, lieutenant de sapeurs-pompiers volontaires au corps départemental de sapeurs-pompiers du Morbihan, affecté au centre de Régigny, est nommé chef de centre de Régigny, à compter du 1^{er} décembre 2017.


Article 2 : Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Rennes peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3 : Le directeur départemental des services d'incendie et de secours du Morbihan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Le Président,



Gilles DUFEIGNEUX



Pour Ampliation

Le Directeur des Services Départementaux
d'Incendie et de Secours

Vannes, le 17 octobre 2017

Le Préfet,

Pour le préfet et par délégation
la sous-préfète, directrice de cabinet



Chantal CREPON

Notifié le : 1/12/17

Signature de l'intéressé :

SDIS DU MORBIHAN
40, rue Jean Jaurès - PIBS Case Postale 62 - 56038 VANNES Cedex
Accueil : 02.97.54.56.18

Nomination chef De Centre pour Fanen Stéphane 01/12/2017

Réguiny. Un nouveau chef de centre chez les pompiers.

Stéphane FANEN, chef de centre adjoint depuis 2011, succède à Christian LORIC, qui met fin à trente années d'engagement, dont douze en tant que responsable du centre.



Le lieutenant Christian LORIC, nommé capitaine honoraire, a passé le commandement du centre de secours à son adjoint, le lieutenant Stéphane FANEN.

Passage des troupes en revue, hommage au drapeau... Une cérémonie toute militaire, empreinte de solennité, a marqué la passation de commandement du centre de secours de Réguiny, en présence d'une très nombreuse assemblée, réunie au foyer. **« C'est un moment rare qu'on apprécie »**, a souligné le maire Jean-Luc LE TARNEC.

Le lieutenant Christian LORIC mettait fin à 30 années d'engagement et de service comme sapeur-pompier volontaire, dont les douze dernières comme responsable, pour Réguiny et les communes alentour. Le centre d'incendie et de secours réguinois ne comptait encore que douze hommes, le 1 juin 1987, lorsque Christian LORIC y signa son premier engagement comme sapeur-pompier de 2^e classe. 35 hommes (et femmes) constituent aujourd'hui **l'effectif**.

Nommé chef de centre au 1^{er} juillet 2005, Christian LORIC a lui-même effectué le recrutement de 34 sapeurs-pompiers, **« dont 9 femmes. Il en reste 24 à ce jour »**, s'est félicité le chef sortant, nommé capitaine honoraire à l'occasion de son départ en retraite. La passation de commandement était préparée de longue date. Le lieutenant Stéphane FANEN, chef de centre adjoint depuis 2011, prend la relève. Spécialement formé pour assurer sa nouvelle charge, il totalise 17 années de service sous le commandement de Christian LORIC. Comme tout pompier volontaire, Christian LORIC conciliait engagement citoyen et activité professionnelle. Il devrait prendre sa retraite de chauffeur laitier d'ici deux ans. Il ne compte pas s'ennuyer : **« J'ai un grand jardin, des pommiers, et je fais du cidre artisanal. Et puis, j'aimerais bien retrouver le plaisir du vélo. Autrefois, j'ai couru pas mal de championnats. »**

CHAPITRE : 3

CASERNEMENT



L'ÉVOLUTION DE LA CASERNE DES SAPEURS-POMPIERS DEPUIS SA CRÉATION EN 1951 JUSQU'À NOS JOURS

- ❖ -- À sa création officiel le centre de secours n'avait pas de local désigné la pompe à bras était logé dans un simple hangar (***) emplacement non connu à ce jour). Il faudra attendre 1956 pour que le premier local incendie voit le jour face à l'école rue Saint Clair, et qu'il y soit logé la motopompe Charton acquise en 1954. (Pour l'anecdote le corbillard à chevaux y était logé aussi). Ses travaux seront financés par la commune. Une simple travée avec un portail surmontée d'une tour de séchage sur laquelle sera installé la sirène en 1959
- ❖ - Dix-huit années plus tard en 1974 avec l'achat du fourgon pompe tonne, un agrandissement voit le jour. Une deuxième travée avec un deuxième portail et (sans toilettes ni vestiaires) Financement par la commune avec subventions)
- ❖ - En 1987, de nouveaux travaux par le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) Réguiny-Rohan (167 404.46 francs constitué d'un standard d'un WC et d'une douche et d'une salle de réunion)
- ❖ La caserne en 1987 en vue latérale par la place de Cuy (on y aperçoit le FPT de 1974, L'ancienne ambulance réhabilitée en vtu et la nouvelle ambulance). En 1993 avec la construction du local technique communal a côté de la caserne (ou se trouvent les véhicules sur la photo)la porte latérale est condamnée ,l'entrée se fait désormais par la création d'une nouvelle porte (fenêtre du milieu en façade)



- ❖ En 2001- 2003 achat de local technique de la mairie de Réguiny jouxtant la caserne et travaux pour un montant de 850000 francs. Avec aménagements d'une salle de cours, avec arrière-cuisine, extension du local alerte, création de 2 bureaux, isolation, vestiaires, mise aux normes du local vsav, peinture. (Financement par le SIVU avec subventions)



Inauguration 01/12/2003



- En 2010-2011

Nouveaux réaménagements qui consistaient pour l'essentiel à la création d'une salle supplémentaire, réaménagement des vestiaires avec séparation hommes et femmes, peinture et ravalement.

Puis en 2017 les choses s'accélérent...

DÉCEMBRE 2017



Ouest-France Publié le 14/12/2017

La situation de la caserne, au milieu de services au public (ici à gauche, l'ALSH et le restaurant scolaire, à droite, l'école privée), n'est pas, pour le maire, la mieux adaptée.

Un centre de secours pourrait être construit

Une réflexion est en cours pour déplacer le centre de secours, mal situé au cœur du bourg. Le conseil municipal a débattu de l'apport de la commune au projet

Le maire Jean-Luc LE TARNEC est aussi vice-président du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique), chargé des centres de secours de Rohan et Régigny. Il y a quelques mois, il a soumis à Claude BOUDARD, président, ses réserves quant à la situation de la caserne des pompiers de Régigny, enclavée au cœur du bourg, à proximité d'équipements de service au public : école, cantine, accueil de loisirs, espace culturel, futur pôle petite enfance, etc., sans compter une zone résidentielle. Pérenniser un équipement stratégique.

L'idée d'un possible déménagement pour une construction neuve, mieux adaptée à l'évolution et aux effectifs du centre Réginois (35 pompiers), a fait son chemin auprès du président du SIVU, et du colonel FLÉGEAU, chef du groupement territorial. Il s'agit de « **conforter un équipement de secours stratégique sur le territoire** (le nombre des interventions pour assistance aux personnes ne cesse d'augmenter), **de pérenniser le recrutement de sapeurs-**

pompiers volontaires, et de leur offrir de meilleures conditions de travail », tout en améliorant et en sécurisant les entrées et sorties des véhicules.

Le projet d'une nouvelle caserne est estimé à plus d'un million d'euros, avant subvention. Le président du SIVU met toutefois en avant des investissements réalisés pour le bâtiment actuel, en 2003 et 2008, qui restent à amortir.

Sa décision dépendra de la participation que la commune de Régigny est prête à apporter en contrepartie, pour le rachat de l'existant.

La commune mettrait à disposition les 4000 m² nécessaires (déjà acquis) à côté des établissements Duclos, avec une sortie sur la route départementale. Après estimation, les élus se sont également accordés pour une proposition de rachat du bâtiment actuel à 100 000 €.

JANVIER 2018

Un nouveau centre de secours en projet

[Ouest-France](#) - Publié le 26/01/2018

Le président du SIVU et le maire de Régigny sont parvenus à un compromis concernant le rachat par la commune des bâtiments de l'actuelle caserne des pompiers pour 125 000 €. En plus, la commune met à disposition un terrain de 4 000 m², plus facile d'accès, en bordure de la rue de la Belle-Aurore (à côté de l'entreprise Duclos). Déduction faite de ce rachat et de diverses subventions, 600 000 € environ resteraient à charge du SIVU pour cette réalisation d'un montant total de 1 050 000 € HT. Depuis 2014, la participation au SIVU des communes desservies par le centre de secours était de 11,50 €, par habitant et par an. Les municipalités ont à délibérer sur une augmentation de 1 € par habitant pour aider à réaliser cet investissement. Le conseil a voté à l'unanimité.

Régigny. Le nouveau centre de secours sortira de terre en 2019



Le nouveau centre d'incendie et de secours intercommunal sera construit à Réguiny, situé rue de la Belle-Aurore. Il devrait accueillir les pompiers pour la prochaine Sainte-Barbe. Le nouveau centre de secours aura une surface de 700 m², contre 325 m² aujourd'hui. | OUEST-France 12/2018

En projet depuis un an, la nouvelle caserne des pompiers de Réguiny se concrétisera en 2019. Le cabinet d'architecture LBL de Pontivy en a dessiné les plans, et un appel d'offres a permis de sélectionner douze entreprises qui réaliseront le projet, pour un coût total de 1 080 000 €, très en dessous de l'estimation initial.

Une caserne de 700 m²

La commune rachètera au Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), l'actuelle caserne, au prix de 125 000 €, pour un projet futur d'aménagement de son centre bourg. Elle cède au SIVU un terrain de 4 000 m² situé en bordure de la voie départementale, rue de la Belle-Aurore, à côté de l'entreprise GN Solutions, pour y construire un nouveau bâtiment de 700 m² (contre 325 m² aujourd'hui).

En retrait de 35 m par rapport à la départementale, le nouveau centre de secours sera flanqué d'un parking sur un côté, d'un bassin de rétention et d'une réserve foncière, de l'autre, et d'une vaste surface de retournement en façade. La charpente métallique recevra une enveloppe en bardage bac acier de couleur, gris, blanc et rouge. Le bâtiment offrira notamment 350 m² de surface de garage et annexes, 225 m² seront consacrés aux bureaux, sanitaires et salle de réunion.

Un emprunt sur trente ans

« Jean-Luc LE TARNEC (vice-président du SIVU) et moi-même, avons dû batailler pour obtenir des subventions, finalement moins importantes qu'escomptées. Seuls l'Etat et le département ont répondu favorablement à nos demandes », regrette Claude BOUDARD, président du SIVU. Le projet obtiendra 125 000 € au titre de l'aide au développement des territoires ruraux (DETR), ainsi qu'une subvention de 101 120 € du conseil départemental, plus une subvention exceptionnelle de 50 000 €. Soit 276 720 € d'aide qui équivaut à 25,7 % de la facture globale.

Pour compléter son autofinancement, le SIVU a fait le choix d'un emprunt de 650 000 € sur trente ans auprès de la Caisse des dépôts et consignations. « Un emprunt long permettra de garder de la souplesse pour des travaux éventuels au centre de secours de Rohan, et de ne pas augmenter la participation des communes au SIVU de plus de 1 € par habitant en 2019 », explique le président.

Les travaux devraient démarrer fin janvier 2019, pour une livraison, dans le meilleur des cas, pour la prochaine Sainte-Barbe, fin 2019.

OCTOBRE 2019

La caserne des sapeurs-pompiers de Réguieny sera prête début décembre.

Le nouveau centre de secours, actuellement en construction, rue de la Belle Aurore, devrait être opérationnel dans deux mois environ.

Claude BOUDARD, président du SIVU, présente les nouveaux locaux aux pompiers et au maire, Jean-Luc LE TARNEC

OUEST-France - Publié le 5 Oct. 2019



L'ensemble des effectifs, soit 35 sapeurs-pompiers, du centre de secours de Réguieny a été convié à une visite de la nouvelle caserne, actuellement en construction, rue de la Belle Aurore.

Le chantier avance bien et logiquement, le nouvel équipement devrait être livré pour le début du mois de décembre. Espérons qu'il sera prêt pour la Sainte-Barbe.

Rappelons que ce nouveau centre de secours a été décidé pour remplacer l'actuelle caserne, pourtant aux normes, mais qui se trouve dans un secteur de plus en plus enclavé, et qui regroupe désormais tous les services utilisés par les jeunes de la commune. Il était donc urgent de délocaliser l'ensemble, tout en facilitant l'accès à la voie principale, la départementale qui traverse la commune.

Forcément, l'occasion était aussi belle pour concevoir un bâtiment plus moderne et plus fonctionnel.

Les pompiers de Réguieny et leur chef de centre, le lieutenant Stéphane FANEN, vont ainsi bénéficier de 200 m² de plus. Les 645 m² de surface au sol se répartissent entre 350 m² de garage et annexes, plusieurs bureaux, une vaste salle de réunion et de formation, un bloc

vestiaire et sanitaire évolutif. Pour les femmes, une cloison amovible permettra d'agrandir cette partie si l'effectif féminin venait à augmenter

Entrées sécurisées, belle surface de retournement pour les véhicules en façade, groupe électrogène automatique, etc. Le futur centre pourra accueillir jusqu'à cinquante sapeurs-pompier.

À noter qu'en surplomb du garage, tout l'étage en coursive sera dévolu à l'amicale des pompiers et pourra être aménagé à sa convenance.

Rappelons que cet investissement nécessite une enveloppe budgétaire de 1 280 000€ ; enveloppe en majeure partie prise en charge par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) (avec des subventions) composé d'élus des communes de Bréhan, Crédin, Gueltas, Pleurgriffet, Radenac et Rohan.

À noter que sur ce point, son président, Claude BOUDARD, élu de Crédin, a tenu à rappeler que « ce nouvel équipement ne remet nullement en cause le centre de secours de Rohan, comme j'ai pu l'entendre ».



● 7 FÉVRIER 2020

Réguiny. Le centre de secours intercommunal inauguré

Les pompiers et les autorités ont inauguré le nouveau centre d'incendie et de secours de Réguiny (Morbihan). Un bâtiment moderne que le public pourra visiter à l'occasion d'une journée portes ouvertes en juin.

Une inauguration empreinte de solennité avec la présentation des drapeaux et la revue des troupes, à l'extérieur de la caserne. |

Créé en 1951, le corps des sapeurs-pompiers volontaires de la commune fêtera l'an prochain ses 70 ans. Quel plus beau cadeau, pour les actifs comme pour les anciens, que celui d'une toute nouvelle caserne, moderne et fonctionnelle, inaugurée officiellement, vendredi soir ? Couplé au Centre d'incendie et de secours (CIS de Rohan, créé en 1949), ce nouveau centre de secours dessert un territoire comprenant Bréhan, Crédin, Gueltas, Pleugriffet, Radenac, Réguieny et Rohan (plus Naizin-en-Evellys, et une partie de Moréac). Soit une population totale de quelques 12 300 habitants.

2016 : « **Le CIS de Réguieny se trouvait enclavé en centre bourg, à proximité d'équipements dédiés à l'enfance, avec un risque d'insécurité pour les enfants, les parents et les pompiers** », a expliqué Claude BOUDARD, président du SIVU.

En janvier 2018, la construction d'une nouvelle caserne en dehors du bourg (sur un terrain de 4 000 m² mis à disposition par la commune, laquelle acceptait aussi de racheter l'ancienne caserne pour 125 000 €) était votée.

Un gage de pérennité

En février 2019, démarraient les travaux d'un projet finalisé par le cabinet d'architecte LBL de Pontivy, et menés par une douzaine d'entreprises locales. Puis, le 7 décembre, les trente-cinq hommes et femmes, placés sous le commandement du lieutenant Stéphane FANEN, prenaient leurs quartiers dans leur nouvelle caserne.

Le bâtiment, à bardage bac acier, offre 645 m² de surface au sol, est composé d'un garage de 350 m², d'annexes, de bureaux, d'un local d'alerte permettant une vision globale de l'intérieur et de l'extérieur du centre, d'une vaste salle de réunion et formation, d'un bloc vestiaire et sanitaires évolutif et d'un niveau en mezzanine, réservé à l'Amicale des sapeurs-pompiers...

« **Ce bel outil de proximité, doté d'un matériel moderne et performant, est un gage de pérennité** », a souligné Jean-Luc LE TARNEC, maire de la commune.

Journée portes ouvertes en juin.

Suivis de près par Claude BOUDARD et Joël BLANCHARD (adjoint au maire), les travaux se chiffrent à hauteur de 1 025 130 €HT (1 230 150 € TTC). Ils ont été financés pour 25,6 % du HT (soit 276 720 €) par des subventions de l'État, et du conseil départemental.

« **Nous aurions souhaité obtenir plus de subventions et emprunter moins, mais nous avons fortement manqué de soutien à ce sujet** », a regretté Claude BOUDARD, qui comptait notamment sur la solidarité de Pontivy communauté et du SIVU voisin de Locminé.

Un prêt sur le long terme, de 675 000 €, aidera le SIVU de Rohan-Réguieny à boucler son autofinancement. La participation financière des communes du territoire au SIVU, passée de 12,50 € à 13,50 € en 2019, reste très en dessous de la moyenne départementale (49 €).

La population du secteur sera invitée à découvrir cet équipement de proximité, en juin prochain, à l'occasion d'une journée portes ouvertes.

CLAUDE BOUDARD MIS À L'HONNEUR

Réguiny. Une médaille pour saluer la ténacité de Claude BOUDARD

La médaille du SDIS 56 a été remise à Claude BOUDARD pour son travail en faveur de la construction de la nouvelle caserne. | OUEST-FRANCE

À l'issue de l'inauguration du nouveau centre de secours de Réguiny, une surprise attendait Claude BOUDARD, président du SIVU de Rohan-Réguiny. Gilles DUFEIGNEUX, président du SDIS 56, lui a remis officiellement la médaille départementale des sapeurs-pompiers, « **en reconnaissance de sa volonté et de sa ténacité dans la réalisation du centre de secours de Réguiny** ».

Claude BOUDARD, 1er adjoint au maire de la commune de Crédin chargé des bâtiments, est élu délégué au SIVU de Rohan-Réguiny depuis sa création en 1988. Il en est président depuis 2014. Il a été en première ligne pour l'étude de faisabilité, la décision, la conception, la recherche du financement du projet de nouvelle caserne, et le suivi de chantier.

« **Avec Joël BLANCHARD, (élu de Réguiny), nous avons participé chacun à quarante des quarante et une réunion de chantier pendant la réalisation des travaux. Sans compter nos interventions entre lesdites réunions...** », a précisé l'élu.

Retour en image de l'inauguration officielle du nouveau centre d'incendie et de secours de Réguiny

LES OFFICIELS



LES SAPEURS POMPIERS PRESENTS ET LES JEUNES SAPEURS POMPIERS



LA GARDE AU DRAPEAU



LA COUPURE DU RUBAN PAR LES OFFICIELS



LA REVUE DES TROUPES



LE SALUT AU DRAPEAU



LA VISITE PAR LES OFFICIELS



LE DISCOURS DE CLAUDE BOUDARD





CLAUDE BOUDARD REÇOIT SA MÉDAILLE

Un casernement c'est aussi

Nos véhicules (au 31/12/2022)

MPR : MOTOPOMPE ROULANTE

Mise en service 01/01/1995





VTUS : VÉHICULE TOUTE UTILITÉ ET DE SIGNALISATION

Mise en service 28/10/09



VSAV : VÉHICULE DE SECOURS AUX VICTIMES

Mis en service 01/12/09



CCR : CAMION CITERNE RURAL

Mis en service 12/10/2005



VLTU : VÉHICULE DE LIAISON ET TOUTE UTILITÉ

Mis en service 26/03/2014



VLC : VEHICULE LEGER DE COMMANDEMENT

Un casernement c'est aussi en dehors du bâtiminaire

- Des engins
- Du matériel
- Et des évolutions

Petite rétrospective de ses époques

Ci-dessous le premier inventaire du centre en date du 07/01/1953

Vous remarquerez que les premiers effets vestimentaires ne seront distribués que le 12/07/1953 pour se terminer le 18/09/1953. Soit bien plus tard. Comment intervenait-il alors, mystère ? En civil je pense, c'était un équipement et des tenues assez rudimentaire

C'était une autre époque aussi

M A T E R I E L D E D E F E N S E

=====

CONTRE L I N C E N D I E.
 +\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$+\$

I N V E N T A I R E.

7 Janvier 1953	N° 1- 1 MOTO POMPE AVEC CHARRIOT REMORQUE ET ATTACHE.
	N° 2- 2 TUYAUX D ASPIRATION DE 4 METRES EN 70.m/m
	N° 3 - 2 RACCORDS SYMETRIQUES / 70
	N° 4 - 1 CREPINE / 70.
	N° 5- 2 CLES.
12 Janvier 1953	N° 6 - 10 LONGUEURS DE 20 M. DE TUYAUX DE 70 AVEC RACCORDS.
	N° 7 - 5 LONGUEURS DE 20 M. DE TUYAUX DE 45 AVEC RACCORDS.
	N° 8 - 1 LANCE DE 70
	N° 9 - 2 LANCES DE 45
	N° 10 - 2 TORCHES CASIMIR.
	N° 11 - 3 CLES TRICOISES.
1 Juillet 1953	N° 12 - 1 ARROSOIR GALVANISE
	N° 13- 1 BROsse CHIENDENT.
12 Juillet 1953	N° 14 - 10 VESTONS CUIR PUR CHROME
8 Septembre 1953	N° 15 - 10 PANTALONS DRAP BLEU
26 OCTOBRE 1953	N° 16 - 10 PAIRES DE BOTTES CUIR / CLOUTEES.
18 SEPTEMBRE 1953	N° 17- 10 CEINTURES DE FEU.
9 NOVEMBRE 1953	N° 18 - 10 CASQUES CHROMES
15 NOVEMBRE 1953	N° 19 - 1 BACHE TOILE POUR COUVERTURE
	N° 20... 3 SANGLES FUI TE DE 70 ...3 SANGLES FUI TE DE 45
	N° 21... 1 PIECE DE DIVISION 70/45 A ROBINET
	N° 22... 1 TETE A LANCE ATOMISATRICE " Lechler"
27 OCTOBRE 1954.....	N° 23... 15 LONGEURE DE 20 M TUYAU 70 AVEC RACCORDS
	24..... 1 ECHELLE A CROCHETS
	25..... 1 ECHELLE A COULISSE 4 M66 / 8 M 30
29 AVRIL 1955.....	26 L PHARE PORTTATIF "Phardor"
10 FEVRIER 1956.....	27..... 10 KEPIS POMPIERS
30 OCTOBRE 1957.....	28..... 1 CORBAIE DE MANIVRE

Inventaire du matériel du 07/01/1953 au 10/10/1957 &&&

1952 :

POMPES R. C.

Les pompes R. C. qui équipent nos motopompes sont d'une toute nouvelle conception basée sur l'expérience de nos anciennes séries.

Elles sont du type centrifuge à turbines et diffuseurs en bronze phosphoreux à corps interchangeables en alliage léger et se font en 2 modèles.

} 30 m³ à 2 turbines et 2 diffuseurs.
} 60 m³ à 3 — — 3 —

Leur arbre est en acier Véga inoxydable, monté sur roulement et butée à billes logés dans une arcade dégagée inaccessible à l'eau.

Elles n'ont qu'un seul presse étoupe (sur l'extrémité « refoulement ») très facilement réglable.

ACCOUPLLEMENT. - Nos pompes possèdent un entraînement caneluré s'emmanchant directement en ligne avec le moteur. Une bride d'accouplement solidaire de la pompe vient la fixer sur le moteur formant un groupe monobloc moteur pompe.

TUBULURES. - Les prises d'aspiration et de refoulement munies de raccords normalisés sont dirigées vers l'avant et sont inclinées vers le sol sous un angle de 15°.

1° - Motopompe Portative 30 m³

GROUPE constitué par une pompe R C 30 et un moteur Simca 9 Aronde.

MOTEUR 4 cylindres Simca 9 - cylindrée 1200 cm³ - Allumage par magnéto verticale Scintilla suisse à avances automatique et manuelle. Carburateur inversé Solex à starter et alimenté par pompe à essence. Graissage sous pression avec oléomètre. Refroidissement par circulation d'eau. Echappement silencieux.

CHASSIS. - Il est formé d'un cadre tubulaire en acier formant brancard et portant un train de roues à bandages caoutchouc, ce qui permet le véhiculage en position brouette. Un capot en tôle protège les organes du moteur.

Collection CHARION Alain

AC/EN

PRÉFECTURE
DU
MORBIHAN

REPUBLICQUE FRANÇAISE

2ème DIVISION
3ème BUREAU

SOUS-PREFECTURE
28 JANV 1954
PONTIVY

Vannes, le 22 Janvier 1954

Le Préfet du Morbihan

à Monsieur le Maire de REGUINY
(S/c de M. le Sous-Préfet de Pontivy)

OBJET : Acquisition d'une moto-pompe pour
la lutte contre l'incendie-
Subvention.

REFER : Votre demande d'agrément du 18
Mars 1952.

J'ai l'honneur de vous faire con-
naître que par arrêté du 12 Janvier 1954,
j'ai attribué à votre commune une subven-
tion de 156.000 Frs à titre de participa-
tion de l'organisation départementale des
Services d'Incendie aux frais d'acqui-
sition d'une moto-pompe de 30 m³.

Les fonds correspondants seront
mandatés prochainement au nom du Receveur
Municipal.

Le Préfet,

Attribution subvention pour l'achat de la MPR en date 22/01/1954

Demande effectuée le 18/03/0 1952 &&&



- Réception du matériel d'incendie.

- La réception de la moto pompe a eu lieu le mardi 30 décembre 1952.

- Le matériel a donné des essais satisfaisants.
- Et tout le monde était heureux que la commune soit dotée d'un engin permettant de lutter efficacement contre le feu.
- Un vin d'honneur clôtura les essais.
- Etaient présents:

- M^{me} Caradee Maire,
- " Jarrault, adjoint au maire,
- " Piry, secrétaire de maire.
- " le Commandant Chateau, Inspecteur Départemental des Services d'Incendie
- " Yoct, représentant la maison Chateau qui ébra la moto pompe,
- " Hudry, adjudant du corps de sapeurs pompiers
- " Lecaron, sergent
- " Lorey Marcel, mécanicien
- " Lorey Albert,
- " René Alphonse, sapeurs
- " Hazif Vincent,
- " Thomas Joachim,

Réception de la MPR 30/12/1952 &&&

- Entraînement du dimanche 11 janvier 1953

- la séance d'entraînement a eu lieu sur la route de Pleugriffet, à la "Tassoire".
- la moto pompe démarre encore un peu avec difficulté.
- les tuyaux ont été roulés ~~sur~~ un pla différent.
- la manœuvre des pompiers devient plus facile.
- étaient présents : mm.^s

L'adjudant Heby Jules de 9.^h à 11.^{1/2}
Mécanicien Loret ~~Albert~~ Marcel id
Sapeurs Loret Albert id
Le Harif Vincent id
Le Boreton Eloiophile id
Thomas Joachim id

1959 : &&&

Le 16/07/1959 délibération du conseil municipal pour l'installation d'une sirène

Le 14/09/1959 accord de subvention pour la sirène par le SDIS

Le 14/10/1959 commande de la sirène pour un montant de 125000 francs hors installation

A la société siclincendie Paris

Le 16/12/1959 : installation de la sirène par l'entreprise A. Ropert pour un montant de 34900 francs TTC

La sirène une révolution dans le moyen d'alerter les sapeurs-pompiers même si elle reste encore à déclenchement manuel ce qui implique un déplacement à la caserne

1968 : Délibération municipale du 18/01/1968

Pour l'achat d'une estafette



SAULT

Année 1968

QUÉRÉ

CONCESSIONNAIRE

42, Rue Général Guilvet

PONTIVY

ivvy 55 A 143 - C.C.P. Nantes 107.443 - Tél. 79 & 393



24 JAN 1968

M. MAIRIE DE QUÉRÉ

(56)

Doit



Les marchandises ci-après payables à PONTIVY voyagent à ses risques et périls (nos traites ne sont pas une dérogation au lieu de paiement). Toute réclamation pour être valable devra être faite dans la huitaine, particulièrement celle concernant la main-d'œuvre dont les fiches de pointage sont détruites tous les mois. Les pièces neuves non rendues dans un délai de 10 jours seront rigoureusement refusées. Pour toutes contestations autres que celles pour lesquelles un Constructeur a prévu l'attribution exclusive de compétence, le Tribunal de Commerce de LORIENT sera seul compétent.

P.H.T. T.V.A. T.V.P. LANGER PONTIVY

		P.H.T.	T.V.A.	T.V.P.
JANVIER	24	Une Estafette		
		Fourgon Surélevé		
		Allongé 1.000 Kgs		
		Type R.2134	8.800.--	1760.--
				10.560.--
		Avance pour port	301.--	60.20
				361.20
		Livraison Préparation.	100.--	25.--
				125.--
			9.201.--	1845.20
				11.046.20
		Carte grise		79.20
				11.125.40

24/01/1968 facture d'achat de la fourgonnette qui servira D'ambulance et aussi a tracté la MPR et finira comme VTU &&&

DU MORBIHAN
ON DEPARTEMENTALE
DES
S D'INCENDIE ET DE SECOURS
2, Rue de Chateaubriand
Téléphone : 66-22-93
Réf. : N° 234 Inc. 69

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Vannes, le 14 MARS 1968

L'Inspecteur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours

à Monsieur le Maire

de

56 - REGUINY -



REFER : Votre lettre du 13 mars 1968.

20 MARS 1968

Monsieur le Maire,

Pour faire suite à votre lettre, citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai transmis la délibération concernant l'acquisition d'une fourgonnette Renault, type Estafette, avec mon accord à la Sous-Préfecture de PONTIVY, le 12 mars 1968.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression respectueuse de ma considération distinguée.

L'Inspecteur départemental,



A. Goppé

A. GOPPRE

Accord du DDSIS pour demande de subvention à la préfecture 14/03/1968 &&&
Le 19/03/1968 : achat de brancards pliants pour un montant de 386.60 francs (TTC)

1971 :

Début d'une grande saga et péripétie a la mode l'hollywoodienne

Des grands bouleversements avec l'arrivée de ce FPT.

Au prix de gros efforts financiers pour la municipalité



FPT livré en 1974 (photo de 1993)

REGUINY , 8 Novembre 1971

Sapeurs Pompiers
de REGUINY

à Monsieur Le Maire
de REGUINY

MAIRIE
DE REGUINY
56 - MORBIHAN - TEL. : 123
8 NOV. 1971

Monsieur Le Maire,

A la suite de notre réunion du 5 Novembre nous tenons à vous faire part de notre vive inquiétude concernant le matériel incendie mis à notre disposition.

Il nous est pratiquement impossible de faire face d'une manière vraiment efficace aux interventions que nous sommes fréquemment appelés à faire dans notre commune et celles limitrophes, en particulier dans notre zone industrielle que nous serions, le cas échéant, incapables de protéger.

Les villages de Colany , Kerbourhis, Bonvallon, Bel Orient , Kergard , Coëtdlé , Locmalo n'ont pas de points d'eau valables.

En conséquence , nous vous demandons d'intervenir en tant que Maire de cette commune près du Service Départemental de protection Incendie afin de partager le centre de secours du canton en 2 secteurs distincts ROHAN et REGUINY d'autant plus que le centre de REGUINY couvre seul la totalité du canton en ce qui concerne le service "AMBULANCE, pourquoi?

Ne pourrions nous pas avoir un camion de premier secours au centre du canton, ainsi nous aurions une activité plus efficace et donc plus bénéfique pour tous.

Croyez bien que notre seul souci est d'agir rapidement et efficacement pour le plus grand bien de notre population et nous vous serons reconnaissant de toute intervention de votre part ayant pour but l'amélioration de notre service.

Nous vous prions d'agréer , Monsieur Le Maire , l'expression de nos sentiments dévoués.

M. J. J. J.

Le Maire

R. J. J. J.
Le Maire
Le Maire
Le Maire

Demande d'achat d'un FPT par les sapeurs-pompiers de Réquiny a la municipalité en date du 08/11/1971 &&&

E X T R A I T

du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent soixante et onze, le vingt et un décembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de REGUINY, se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence du Docteur M. Jarriault, Maire.

Etaient présents: MM. JARRIAULT, LAMOUR, BLANCHARD, LAUNAY, LE METAYER, AUDO, OLIVO, LE CLERE, BOBIC, ROUILLARD, JEGORL, LE NET, LE CORVIC, HENRIOT, RHAUT, LE PLOUFFLE.

Excusé M. JEGAT.

M^e A. LE NET a accepté les fonctions de secrétaire de la séance.

Objet: SERVICE INCENDIE LOCAL.

PROPOSITION FOURNITURE CAMION CITERNE INCENDI

Le Maire donne lecture d'une requête émanant du Corps local des Sapeurs Pompiers, tendant à obtenir la fourniture d'un camion citerne-incendie, de façon à intervenir ~~plus promptement~~ plus promptement et plus efficacement dans les divers sinistres.

Le Maire contestant nullement le bien-fondé de cette requête, mais mesurant les conséquences financières pouvant découler d'une telle acquisition,

le Conseil Municipal:

transmet la dite requête à Monsieur l'Inspecteur départemental des Services de Secours et d'Incendie du département, en lui demandant de bien vouloir faire diligence pour l'étude de cette proposition et, de trouver, éventuellement, une formule opportune et bénéfique pour la sécurité de la population locale et environnante, ainsi que pour la protection de son patrimoine.

Le Maire est chargé d'étudier toutes suggestions avec Monsieur l'Inspecteur départemental et d'en informer l'Assemblée Municipale qui décidera, ultérieurement, de la formule à retenir.

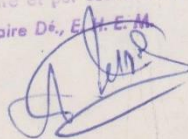
=====

pour expédition conforme au registre

en Mairie le 22 DECEMBRE 1971

Le Maire: Docteur M. Jarriault

Pour le Maire et par son ordre,
Le Secrétaire D^e, E. J. E. M.



Requête examinée au conseil municipale du 21/12/1971

Qui transmettra la demande au SDISS &&&

De janvier 1972 au 29/12/1972 démarche administrative et devis

BON DE COMMANDE V.N. N°

S.A. Garages BRETAGNE POIDS LOURD
 Capital de 200.000 F
Concessionnaire SAVIEM
 route de Lorient - Tél. 66.20.11
56 - VANNES

Cachet du concessionnaire
ou agent SAVIEM

M VILLE de REQUINY

Profession Service incendie

Adresse Service incendie

Tél. :

**REMET
PAR LE
PRÉSENT
BON A**

COMMANDE DU VÉHICULE NEUF DÉCRIT CI-DESSOUS

la présente commande étant régie par les conditions générales de vente et de garanties imprimées au dos du présent bon.

Marque SAVIEM Type SP110 SM7N Version ou Empt 3.50
 Équipements optionnels :
 Couple 6x37 = 86 KI Châssis cabine
 Dimensions des pneumatiques 9.22.15 X Gagnotte
 * Fourgon Pompe Tonde-cabine 8.200
de 2800 = 1 dividon 1 Secam complet.
 * Canotière Marine à Broche agris AR sans tuyauterie
 Carrosserie 114450 #1

Délais souhaités par le client Courant Juin début Juillet Lieu de livraison de Blainville à Canotière
 Les valeurs indiquées ci-dessus ne constituent pas un engagement ferme puisque le matériel commandé sera facturé au client par application du tarif en vigueur au moment de la livraison.

Acompte versé à la commande _____ Espèces _____
 Chèque N° _____ Bancaire ⁽¹⁾ _____
 ou CCP _____

Paiement partiel en nature : Véhicule industriel de marque _____ Type _____
 Carrosserie _____ suivant fiche signalétique N° _____

Prix hors Taxes
Paiement - 70% à la livraison -
et le Solde 30% par trait- acceptation
à 30 jours.

Signature du Concessionnaire ou agent vendeur [Signature]
 Fait à Requiny le 29 décembre 1972
 Signature de l'Acheteur [Signature]

(1) Supprimer la mention inutile


Signature du bon de commande du FPT en date du 29/12/1972 &&&

Le 26/01/1973 délibération définitive du conseil municipal pour l'achat du FPT

Le 22 juin 1973 acceptation du marché pour l'acquisition du FPT

08Mai 1974 livraison du FPT

Soit un an et 5 mois après le la signature du marché

 CONCESSIONNAIRE VEHICULES INDUSTRIELS CARS - AUTOBUS REMORQUES C O D E R	GARAGE BRETAGNE POIDS LOURDS Société Anonyme au Capital de 200.000 francs Route de Lorient - 56000 VANNES Tél. : (97) 66.20.11 - 66.20.12 Télex : 74 804 - R. C. 67 B 18 - C.C.P. Nantes 2661.86
VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION PIECES DE RECHANGE ORIGINE ATELIERS DE REPARATIONS STATION-SERVICE POIDS LOURDS CENTRE D'INJECTION	VANNES, LE 8 MAI 1974
JD/RC	VILLE DE REGUINY "service Incendie " 56 REGUINY
Monsieur,	
nous vous transmettons inclus :	
N/ FACTURE N° 569 96I de Fracs	I5I 7I6.00
N/ avoir n° 569 96I de Fracs	- 4 800.00
soit total de Fracs	I46 9I6.00
réglement: 70% à la livraison du matériel soit Fracs	I02 84I.20
et 30% par traite acceptée 30 jours soit échéancée au 10 JUIN 1974..	44 074.80
total de Fracs	I46 9I6.00
avec nos remerciements, nous vous prions de croire, Monsieur à l'expression de nos sentiments distingués.	
<i>Pays à consu no ca du marche 127 840 mandat n° ...</i>	Mr. DELCLAUX. Pr.o/ <i>Beuf</i>
<i>3 copies à l'administration V. 1974 pour d'information</i>	

Facture avec le premier avoir en date du 08/05/1974

Montant de la facture refusé malgré la remise de 4800 Francs

RÉGUINY : **L'équipement des sapeurs-pompiers**



Le corps local des sapeurs-pompiers de Régigny, s'est enrichi d'une nouvelle unité, consistant en un fourgon pompe tonne (véhicule Saviem Diesel 170 CV tonne de 3 000 litres et pompes automatiques).

Le 9 mai les essais techniques d'usage ont été effectués à proximité du plan d'eau et, ceux-ci ayant donné entière satisfaction, la réception de l'ensemble du matériel a été prononcée.

Ce nouveau matériel tant attendu par les sapeurs, doit permettre des interventions plus opportunes et plus rapides.

Gageons que nos dynamiques et bénévoles pompiers sachent faire honneur à leur réputation et à cet équipement moderne que la municipalité réginoise a bien voulu mettre à leur disposition pour la sauvegarde des biens matériels de tous les habitants, ainsi que

du patrimoine local et celui des environs.

BRÉHAN-LOUDÉAC

A L'ESPERANCE. — Tournoi de sixte cadets-minimes au terrain municipal, dimanche 19 à 14 h. Inscriptions à 13 h 30. Nombreux prix.

Les clubs des environs sont invités à y participer.

TRANSPORTS SCOLAIRES —

Les familles qui ont au moins deux enfants transportés par les services de ramassage sont invitées à en faire la déclaration à la mairie pour pouvoir bénéficier d'une subvention départementale. S'inscrire avant le 20 mai.

RADENAC

LE WEEK-END SPORTIF. — Dimanche 19 mai, finale départementale des inter-groupes de deuxième division. Trois clubs dont la « Vi-




GARAGE BRETAGNE POIDS LOURDS

Société Anonyme au Capital de 200 000 francs

Route de Lorient - 56000 VANNES

CONCESSIONNAIRE

VEHICULES INDUSTRIELS
CARS - AUTOBUS
REMORQUES 

Tél. : (97) 66.20.11
- 66.20.12
Télex : 74 804
- R. C. 67 B 18 -
C.C.P. Nantes 2661.86

VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
PIECES DE RECHANGE ORIGINE
ATELIERS DE REPARATIONS
STATION-SERVICE POIDS LOURDS
CENTRE D'INJECTION

VANNES, LE 13 MAI 1974

Monsieur Le Maire
DE LA VILLE DE

JD/MTB

LETTRE RECOMMANDEE

REGUINY
56500 - LOCMINE

MAIRIE
DE REGUINY
66 - MOREHAAS - TEL. : 12

14 MAI 1974

Monsieur Le Maire,

Nous venons de vous livrer un Châssis SAVIEM, équipement Pompe-Tonne, Type SM 7 normal SP, Le décompte de ce matériel se trouve modifié sur le prix du Châssis cabine, par rapport au marché du 3 JUIN 1973.

Cette hausse, provenant essentiellement aux retards de livraison, prévue pour JUILLET 1973, nous avons demandé à la Direction SAVIEM, une lettre justificative des retards survenus à cette livraison et par ce même courrier, une confirmation du prix actuel de ce matériel, vous trouverez ci-joint l'original de cette correspondance.

Nous vous rappelons que sur l'équipement CAMIVA, nous avons obtenu un prix ferme.

Ces retards proviennent essentiellement des conflits sociaux intervenus en Février et Mars 73, aux ETS SAVIEM, ainsi qu'au changement d'équipement que vous avez demandé à l'acceptation du marché, approuvé le 22 JUIN 1973, ci-joint photocopie du contrat de vente, accepté le 29 DECEMBRE 1972.

*Sturion
Avant 13/05/74
A.
pas
imposés
pas S.E.
équipement
pas homologué*

hor 17.5.73

.../...

Courrier d'explication pour la hausse subit Et le retard de livraison en date 13/05/1974

&&&

MAIRIE DE REGUINY
66 - MORBIHAN - TEL: 18

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent soixante-quatorze, le 16 MAI, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de REGUINY, se sont réunis, salle de la Mairie, sous la présidence du Docteur M. Jarriault, Maire.

Etaient présents: MM. JARRIAULT, LAMOUR, JEGAT, BLANCHAI, LAUNAY, LE METAYER, AUDE, OLIVO, ROBIC, LE CLERE, ROUILLARD, LE NET, JEGOREL, LE CORVIC, HENRITO, RUAUT, LE PLOUFFLE.
M^o A. LE NET a accepté les fonctions de secrétaire de la séance.

SERVICE INCENDIE COMMUNAL
ACQUISITION PETIT MATERIEL.

Après avoir réceptionné le camion citerne incendie et entendu les diverses suggestions du Lieutenant INESTA Représentant les Services départementaux d'incendie du Morbihan,
le Conseil Municipal:

Etant donné l'opportunité d'un équipement parfait:

- 1°)- DECIDE de procéder à l'acquisition des éléments ci-dessous conseillés:
 - a)-Une deuxième grosse lance avec robinet diffuseur
 - b)-un tuyau souple de 110 sur une longueur de 10M.
 - c)-un robinet diffuseur pour grosse lance.
 - d)-2 grosses lances
 - e)-4 petites lances
 - f)-2 robinets diffuseurs pour petites lances.
- 2°)- En conséquence donne pouvoir au Maire pour négocier cette acquisition près d'une maison spécialisée.
- 3°)- s'engage à inscrire cette dépenses au budget communal à l'article 633.
- 4°)- sollicite des Services départementaux d'incendie une subvention aussi élevée que possible afin d'atténuer les charges communales.

pour expédition conforme au registre.
en Mairie le 17 Mai 1974
Le Maire: Docteur M. Jarriault

SOUS PREFECTURE DE PONTIVY
VU POUR ACCUSE DE RECEPTION

de la présente délibération recue
Le 20 MAI 1974

enregistrée sous le N° 1901
Le Sous-Préfet
L. Rouy



Le Secrétaire
E. H. E. M.

[Signature]



La facturation a lieu au cours du jour de la livraison.

LE DIRECTEUR GENERAL

[Signature]

Délibération du conseil municipal pour l'achat du matériel minimum pour l'armement du FPT

En date du 16/05/1974 &&&

LA MAISON DU SAPEUR - POMPIER
 ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

ROLLAND 1780

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120.000 FRANCS
 2, RUE DE LA ROQUETTE - 75011 PARIS
 Tél. 700 - 73-66 C.C.P. PARIS 1.669-11
 N° Id. 492-75-111-0-161 K R.C. Seine 58 B 1497

PARIS, LE 11 JUN 74
 MAIRIE DE
 REGUINY
 56500 LOCMINE

R. 17.5.74
 M. FRAVAL DE GOATPARQUET
 Rep. gare de

DOIT FACTURE N° 6.085

à M.

QUANTITÉ				
Cdée	livrée			H.T.
<u>V/COMMANDE DU 13.5.74</u>				
2	2	Lances APM DSP sans jet 65/70	59,83	119,66
3	3	Robinets combinés Dubois 65/70	397,83	1.193,49
4	4	Lances APM DSP sans jet 40/45	42,27	169,08
6	6	Robinets combinés Dubois 40/45	260,87	1.565,22
1	1	Longueur de 10 mètre tuyau SP 2 Ø 110 avec raccords sym.	505,88	505,88
				3.553,33 s PR
PORT				52,50 PR
TVA 20 %				3.605,83 s PR
TOTAL				721,17
				4.327,00 s PR

Nos marchandises sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur et payables à PARIS. En cas de contestation, la juridiction reconnue et acceptée est celle du Tribunal de Commerce de la Seine.

CI-JOINT RECEPISSE EXPEDITION N° 0680

SOLDE par MANDAT COMMUNAL N° 198 Bordereau 19/1974
 DU 20 JUIN 1974
 le Maire: Docteur M. Jarrault

Certifié sincère et conforme le présent s'élevant à la somme de QUATRE MILLE TROIS CENT VINGT SEPT FRANCS.-

LE DIRECTEUR GENERAL

La facturation a lieu au cours du jour de la livraison.

Facture d'achat du matériel en date du 11/06/1974 &&&

Le 15/06/1974 courrier de rappel de paiement pour le FPT par SAVIEM Vannes.

Le 16 /06/1974 la mairie s'acquitte du montant de 137 340 francs (montant initial)



GARAGE BRETAGNE POIDS LOURDS

Société Anonyme au Capital de 200.000 francs

Route de Lorient - 56000 VANNES

Tél. : (97) 66.20.11

66.20.12

Télex : 74804

— R. C. 67 B 18 —

C.C.P. Nantes 2661.86

CONCESSIONNAIRE

VEHICULES INDUSTRIELS
CARS - AUTOBUS
REMORQUES C O D E R

VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
PIECES DE RECHANGE ORIGINE
ATELIERS DE REPARATIONS
STATION-SERVICE POIDS LOURDS
CENTRE D'INJECTION

JD/MTB
LETTRE RECOMMANDEE

VANNES, LE 18 JUIN 1974

Monsieur LE MAIRE
DE LA VILLE DE

RÉGUINY
56500 - LOCMINE

MINISTRE
DE RÉGUINY
60 - 12 - 12 - TEL. : 12

20 JUIN 1974

Monsieur Le Maire,

Faisant suite à votre réponse du 17 écoulé, nous vous confirmons que nous ne pouvons pas accepter votre règlement sur la base de 137 340 F que vous mentionnez dans votre correspondance.

La seule possibilité que nous ayons, c'est une rencontre avec la Direction SAVIEM et vous-même, pour essayer d'avoir une base d'entente. Cette entrevue pourrait avoir lieu MERCREDI Matin 26 JUIN 1974, veuillez avoir l'obligeance de nous confirmer votre accord.

D'autre part, nous nous permettons de vous rappeler qu'il a bien été mentionné sur le marché, approuvé le 17 Mai 73, que le prix en vigueur de facturation, serait celui en cours le jour de la livraison.

.../...

Refus d'acceptation du règlement par SAVIEM en date du 18/06/1974


Sur la base de 137 340 francs (TTC) du devis initial

&&&

Le 02/07/1974 SAVIEM Vannes accepte le règlement partiel de 137 340 Francs en déduction du montant surévalué de la facture, déduit le premier avoir de 4800 francs

Mais réclame toujours une plus-value de 9756 francs

18/07/1974 : subvention du SDSIS à hauteur de 30% du prix de départ soit 41200 francs pour l'acquisition du FPT

		GARAGE BRETAGNE POIDS LOURDS <small>Société Anonyme au Capital de 200.000 francs</small>	
CONCESSIONNAIRE		Route de Lorient - 56000 VANNES	
VEHICULES INDUSTRIELS CARS - AUTOBUS REMORQUES TRAILOR		Tél. : (97) 66.20.11 - 66.20.12 Télex : 74804 - R. C. 67 B 18 - C.C.P. Nantes 2661.86 S	
VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION PIECES DE RECHANGE ORIGINE ATELIERS DE REPARATIONS STATION-SERVICE POIDS LOURDS CENTRE D'INJECTION		VANNES, LE <u>19 JUILLET 1974</u>	
FACTURE N° <u>569 961 Ter</u> JD/RC		VILLE DE REGUINY service " INCENDIE "	
=====		56 REGUINY	
<p>CONDITIONS DE VENTE. - Les marchandises voyageant aux risques et périls du destinataire. Nos factures sont payables à Vannes. Nos ventes ou acceptations de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause exclusive de juridiction. En cas de difficulté, le Tribunal de Vannes est seul compétent. Les retours doivent parvenir franco, en nos magasins, au plus tard 8 jours après la réception de la marchandise.</p>			
AVOIR COMPLEMENTAIRE ACCORDE sur n/facture n°569 961 soit Fics			
HT/ 3 980,00			
20% TVA..... 796,00			
TTC/ 4.776po			
je dis 4 776,00			

Avoir complémentaire proposé en date du 19/07/1974 &&&

Le 22/07/1974 : A la suite de ce deuxième avoir une demande de

Report du paiement de la plus-value sera effectué

Qui sera accepté par Saviem Vannes



GARAGE BRETAGNE POIDS LOURDS

Société Anonyme au Capital de 200.000 francs

Route de Lorient - 56000 VANNES

Tél. : (97) 66.20.11

- 66.20.12

Télex : 74804

- R. C. 67 B 18 -

C.C.P. Nantes 2661.86

CONCESSIONNAIRE

VEHICULES INDUSTRIELS
CARS - AUTOBUS
REMRQUES **ODER**

VEHICULES NEUFS ET D'OCCASION
PIECES DE RECHANGE ORIGINE
ATELIERS DE REPARATIONS
STATION-SERVICE POIDS LOURDS
CENTRE D'INJECTION

VANNES, LE **19 JUILLET 1974**

JD/RC

VILLE DE REGUINY
service incendie
56 REGUINI

DECOMPTE

N/ FACTURE N° 569 96I de Frcs	151 716,00/en v/possession
N/ AVOIR N° 569 96Ibis de Frcs	- 4 800,00/ " " " " " " " "

	146 916,00
N/ AVOIR N° 569 96I ter de Frcs	- 4 776,00/ inclus

	142 140,00
réglement:	
V/ch/ n°CCP/ 2.Juillet 74 de Frcs	- 137 340,00 reçu

solde dû	4 800 Frcs

Décompte de la situation avec les 2 avoirs consécutifs

Avec tout de même une plus-value de 4800 francs

En date du 19/07/1974 &&&

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an mil neuf cent soixante-quatorze le **1 SEP. 1974**
à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de
la commune de REGUINY, se sont réunis, salle de la Mairie,
sous la présidence du Docteur M. Jarriault, Maire.

Etaient présents: MM. JARRIAULT, LAMOUR, JEGAT
BLANCHARD, LE METAYER, LAUNAY, AUDO, ROBIC, OLIVO, LE CLERE,
LE NET, JEGOREL ROUILLARD, LE CORVIC, HENRIOT, RUAUT.
M^o AL ENET a accepté les fonctions de
secrétaire de la séance.

Objet: CAMION CITERNE INCENDIE. LITIGE MEMOIRE.

Se référant au marché en date du 3/1/1973 approuvé
le 17/5/1973, relatif à la fourniture d'un camion citerne
incendie à la commune de REGUINY, par les Ets SAVIEM.
-Vu les articles 1 & 3 du dit marché se rapportant aux
conditions particulières de révision des prix et délai de
livraison.

-Considérant qu'après avis des Services départementaux
d'incendie, un délai de tolérance de 4 à 5 mois de livrai-
son peut être accepté pour la livraison d'un tel engin;
-Considérant que l'indice des prix avait évolué durant
cette période:

-Considérant l'effort financier consenti par les Ets
Saviem en compensation du retard intolérable apporté à
la livraison (9 mois):

le Conseil Municipal:

-Vu le métre original d'un montant de 151 716 FRS00

-Vu le 1^o AVOIR consenti de..... 4 800
ramenant le montant à 146 916F

-Vu le second avoir proposé de..... 4 776F
portant le mémoire définitif à 142 140 F TTC.

soit une plus value de: 142 140 - 137 340 = 4 800 F TTC.

-Vu les crédits inscrits au budget communal:
Emprunt d = 100 000 F + subvention: 40 000 = 140 000F

Vu la subvention attribuée s'élevant à 41 200F

soit une plus value de 1200 FRS

-1^o- DECIDE de prélever le complément (142 140 - 141 200) =
940.00F sur les fonds disponibles de l'exercice 1973.
et s'engage à inscrire cette somme au B.S. 1974, en
dépendances art: 214.

-2^o- donne pouvoir au Maire pour l'application de la
présente et le règlement du solde.

=====
pour expédition conforme au registre

en Mairie le **2 SEP. 1974**

Le Maire: Docteur M. Jarriault,

SCOUS-PRÉFECTURE DE PONTIVY
VU POUR ACCUSE DE RÉCEPTION

de la présente délibération reçue
- 6 SEP. 1974
Le
enregistrée sous le N^o 2809

Le Sous-Préfet,

Pour le Sous-Préfet
Le Secrétaire de l'Administration



Pour le Maire et par son ordre
Le Secrétaire Ds. E.H.E.M.



Délibération du conseil municipal pour l'acceptation de la plus-value en date du
01/09/1974

SAVIEM

Réf : 288 017



MATERIEL INCENDIE

Châssis type SM 7 SP 110
P.T.M.A. : 10,990 t
P.T.R. : 12,240 t
Moteur : 170 ch

DIESEL SM7 SP fourgon pompe tonne

Description de la carrosserie série cabine avancée profonde - 8/9 places

Entièrement métallique, conforme à la norme Incendie 61.510 - Fixation en six points absorbant toutes les vibrations. Soubassement constitué par un cadre en tôles pliées. Chape de remorquage AV et deux manilles AR. Dépose de la cabine simple et rapide permettant les travaux importants sur le moteur en place. Large trappe amovible dans le plancher AR donnant un accès facile à la boîte de vitesses, à la prise de mouvement et à l'embrayage. Trappes amovibles de chaque côté du soubassement et sous le siège du conducteur permettant d'accéder aux différents accessoires du moteur.

Large pare-brise panoramique galbé, lave glace avec réservoir à niveau apparent intérieur cabine. Lunette AR et glaces de custode. Coffre latéral dans l'embranchement de la porte de face AR gauche avec portillon extérieur pour batteries sur chariot coulissant. Deux portes AV et deux portes latérales AR avec panneaux intermédiaires équipés de glace fixe. Protection par peinture d'apprêt. Peinture intérieure gris clair et extérieure rouge incendie normalisé.

équipement de la cabine

Assurant un confort exceptionnel. Accès sibilité excellente facilitée par des poignées d'accès. Trois places à l'AV, siège conducteur réglable en hauteur, longueur et inclinaison ; siège central basculant permettant l'accès au moteur par capot basculant et démontable - 3/4 places à l'AR sur banquette avec soubassement formant coffre et deux sièges dos à la route. Commande des vitesses sur planche de bord. Insonorisation poussée ; garnissage du pavillon et des portières. Plancher recouvert d'un tapis caoutchouc à l'AV et en tôle gauffrée à l'AR recouvert de peinture anti-dérapante. Chauffage dégivrage puissant assurant également la ventilation en été. Aérateurs orientables sur planche de bord et trappes d'aération au niveau des pieds du conducteur et du chef de voiture. Glaces de portières AV entièrement descendantes. Glaces fixes de portes AR (glaces descendantes sur demande).

instruments de bord Très complets

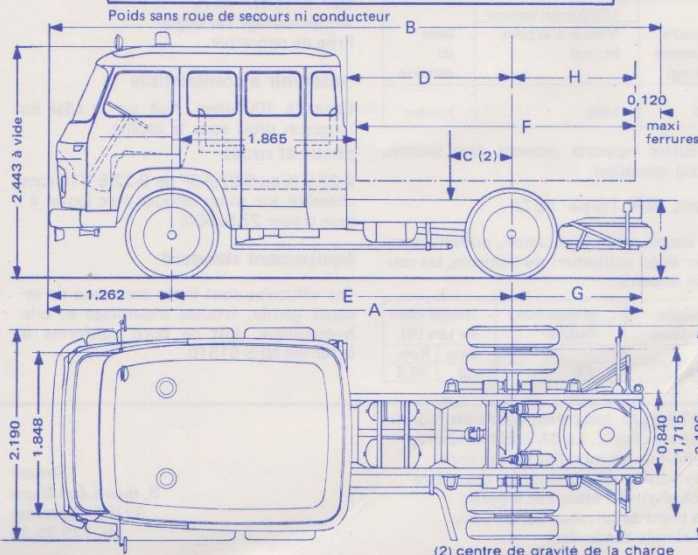
Tableau de bord regroupant toutes les commandes et appareils. Compteur de vitesses avec totalisateur kilométrique. Compte-tours. Indicateurs de température d'eau, de pression d'huile. Jauge à combustible électrique graduée. Manomètre de pression d'air. Témoins lumineux de pression d'air, de charge, de pression d'huile, de température d'eau, de mise en service de la prise de mouvement. Répétiteur lumineux des feux de direction. Prise de courant BNA. Avertisseur pompier deux tons à double commande. Feux de priorité à éclipses et projecteur orienta-

ble sur pavillon. Eclairage de tableau de bord, contacteur avec voyant rouge pour projecteur AR. Voyant vert de mise sous tension de l'installation. Prise de charge pour les batteries.

Large vide-poche fermant à clef sous la planche de bord, plafonniers, lecteur de cartes, deux pare-soleil, deux larges rétroviseurs extérieurs. Poignée de maintien sur planche de bord.

Empattement		N	
Poids (t)	Charge totale	7,420	
	Poids châssis cabine	3,570	
	Répartition	AV	2,200
		AR	1,370
Dimensions (m)	A	6,112	
	B	maxi	5,917
		mini	5,271
	C	mini	0,300
		maxi	0,623
	D	1,687	
	E	3,500	
	F	maxi	2,670
		mini	2,024
	G	1,350	
	H	maxi	1,035
		mini	0,389
J en charge	0,852		
R (1)	7,050		

Limite maxi par essieu - AV 4t - AR : 7,6 t
(1) Rayon de braquage hors tout.



Caractéristiques techniques

SM 7 SP MATERIEL INCENDIE

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

moteur type 798-13 suralimenté
 Diesel 6 cylindres. 4 temps. Injection M.
 Alésage 102 mm
 Course 112 mm
 Cylindrée 5,49 l
 Puissance fiscale 15 CV
 Puissance maxi 170 ch (124 KW)
 Régime de puissance maxi 2900tr/mn
 Couple maxi 44 m.kg (43,1 m.daN)
 Régime de couple maxi 1800tr/mn
 Capacité en huile du carter 14l
 Graissage sous pression avec filtre à haute efficacité.
 Capacité du circuit de refroidissement : 25 l.
 Chemises humides amovibles.
 Vilebrequin à 7 paliers avec damper.
 Pompe d'injection à avance automatique et régulateur toutes vitesses.
 Start-pilote facilitant les démarrages à froid.

embrayage

Monodisque fonctionnant à sec.

boîte de vitesses (type 301 - 18) horizontale

A 5 rapports AV - 1 marche AR, 2e, 3e, 4e, 5e - synchronisés.

Rapports de démultiplication

AR	1re	2e	3e	4e	5e
7,20	7,41	4,19	2,39	1,48	1

prise de mouvement (type 362)

Entre moteur et boîte de vitesses. Commande pneumatique - Plateau de sortie vers l'AR.

Couple transmis (m.kg)	1000tr/mn moteur	
	Vitesse à la prise (tr/mn)	Sens de rotation
25	1460	moteur

D'autres rapports peuvent être fournis, Nous consulter.

pont AR (type 457)

A simple démultiplication, pouvant recevoir selon utilisation du véhicule, les couples suivants :

Couples coniques	Vitesse maxi (Km/h)	Rampe maxi en 1ère (%)	
		Solo	Rem.
6x37	86	32	28,5

NOTA : Les caractéristiques sont fournies à titre indicatif. La SAVIEM se réserve le droit de les modifier sans préavis. L'exécution des carrosseries devra être exclusivement effectuée à partir des plans de carrosseries, adressés sur simple demande.

châssis

Longerons et traverses en tôle emboutie à froid, assemblés par soudure à l'arc. Section des longerons : hauteur 230 mm, largeur 70 mm, épaisseur 5 mm.

suspension

A flexibilité variable par ressorts à lames, tampons Evidgom à flexibilité dégressive à l'AR. Amortisseurs télescopiques à l'AV Stabilisateur AR.

direction

Gemmer à vis globique et galet tournant.

freinage

Frein principal : à commande pneumatique agissant sur des cylindres simples à l'AV et des cylindres télescopiques à verrou à l'AR.

Frein de secours : à air comprimé agissant sur les cylindres télescopiques AR. Commande manuelle progressive.

Frein de parcage : immobilisation du véhicule à l'arrêt assurée par une action simultanée sur la commande de frein principale et sur la commande manuelle indépendante de parcage, celle-ci assurant le verrouillage mécanique des cylindres télescopiques AR ainsi que leur mise à l'air libre.

Surface de freinage : AV 1 320 cm² - AR 1 320 cm² - totale 2 640 cm².

Diamètre des tambours de frein : AV 406 mm, AR 406 mm.

équipement électrique

Tension 12 volts - 2 batteries de 6 volts 192 Ah dans coffre sous cabine. Alternateur 12 volts. 45 A.
 Antiparasitage 1er degré
 Prise de remorque.

réservoir à combustible

Capacité 100 litres, fixé sur le côté du longeron droit sous la cabine.

pneus et roues

9-22,5 X ou 9-22,5 SP ou 9-22,5 V10 sans chambre sur roues disques avec jantes à base creuse 22,5x600.

équipement standard

Ces véhicules sont livrés avec roue de secours garnie, trousse d'outillage et cric hydraulique. Lot de bord conforme à la norme NFS 61510.

ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pouvant être fournis sur demande.

équipements divers

- Projecteurs anti-brouillard
- Crochet de remorquage
- porte-roue de secours AR sous longerons.
- servo-direction hydraulique,
- blocage de différentiel,
- Pont Eaton à 2 rapports à commande pneumatique.

Couple	Vitesse maxi (km/h)	Rampe maxi % en 1re	
		Solo	Remorq.
6,14 G.V	86,5	32	28,5
8,55 P.V.	62	46	42

équipements spéciaux

- Equipement 24 V avec alternateur 25A et 2 batteries (96 Ah)

pneumatiques

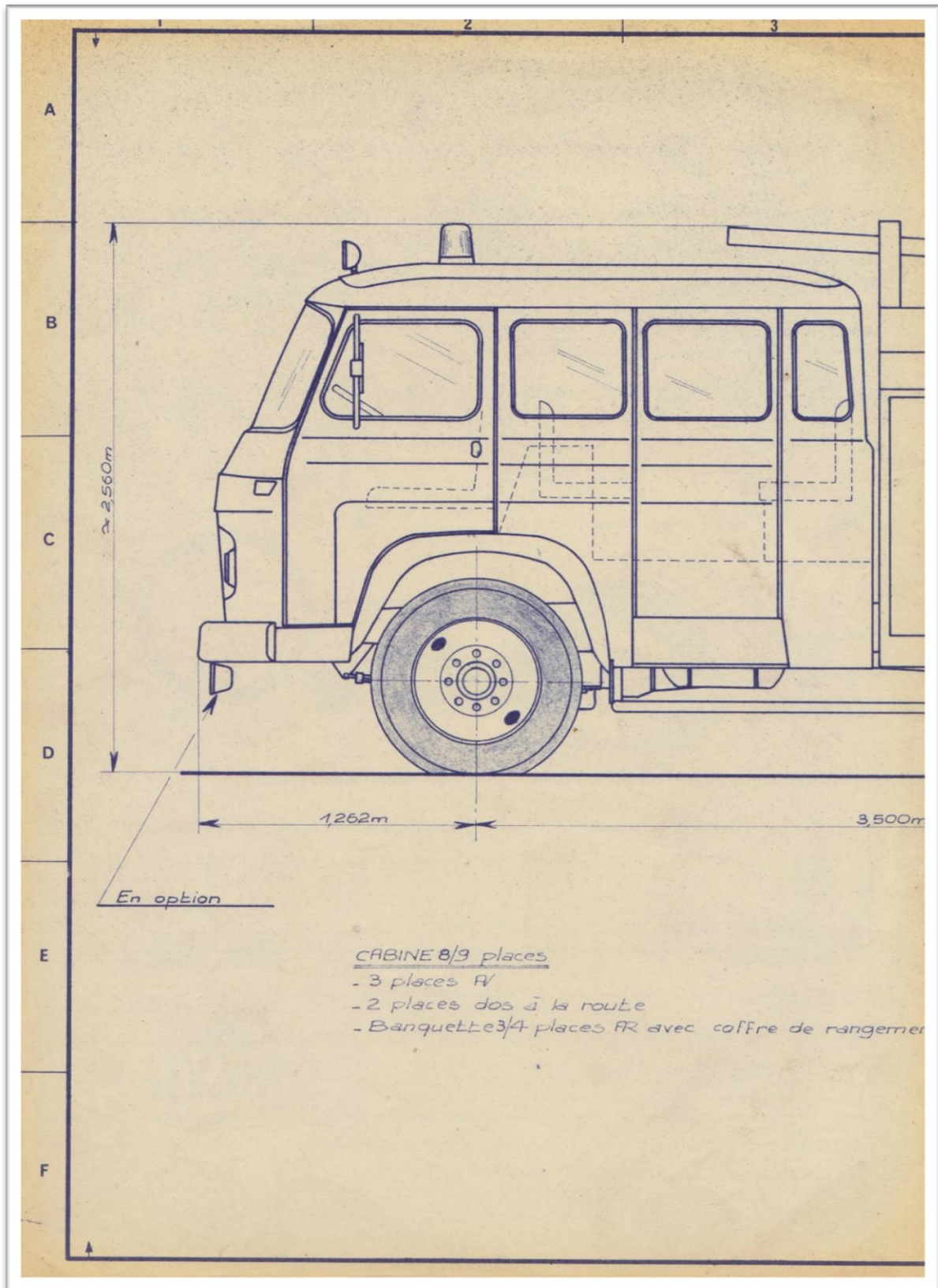
Sans chambre : profil mixte (route et chantier) en remplacement du profil routier mêmes dimensions).

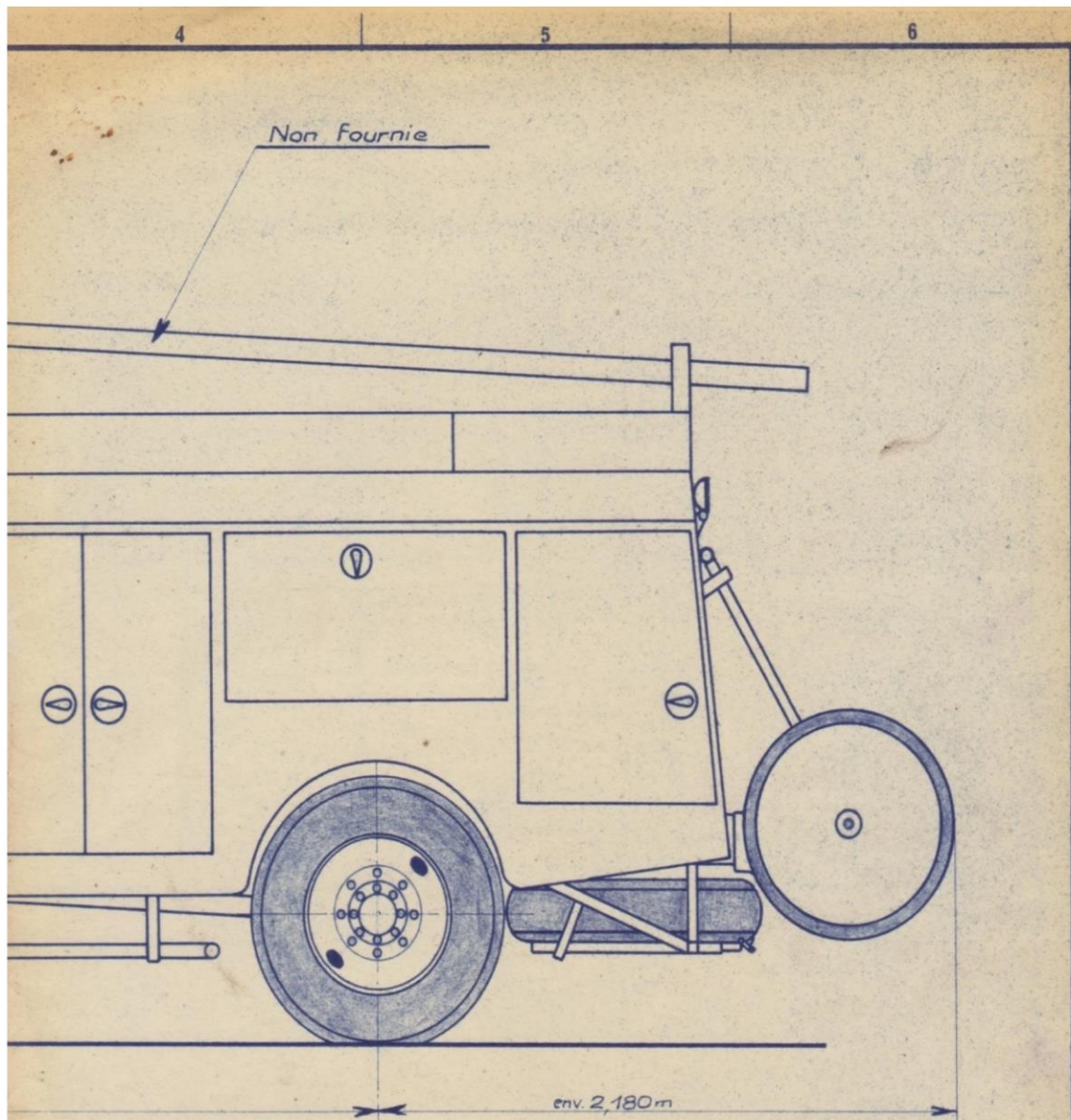
NOTA : D'autres équipements complémentaires ne figurant pas sur ce document peuvent être fournis. Nous consulter.


Saviem
 8, quai Léon Blum
 92152 - Suresnes
 tél. 772.33.33



Vue en coupe





Urprüngliche Freigabe		Première diffusion								
Nr. • Note	Änderungen	Modifications		Dat.	Name • Nom	Norm.	X	O		
Werkstoff und behandlung		Rohteil		Original	Transparenthausen					
Matière et traitement		Brut		Calque	Contrecalques					
Zuständige Hbt. des K.B.		Services B.E. utilisateurs		Entstanden aus :						
1971		Dat.	Name • Nom	SAVIEM 						
40-104		Gez • Des	15/11							Balters
		Gepr • Ver.								
1te Zuteilung • 1ère affectation		Maßstab	Benennung	Nummer M.A.N.						
Material • Matériel		Echelle								
Stüchl. • Nomencl.		905								
Usinages sans tol. j13 - J13		Maße ohne Tol. Angabe "mitte"	Désignation	Numéro SAVIEM						
Filetages qualité moyenne		DIN 7168	Fourgon pompe tonne	5000090884						
Alle Rechte vorbehalten		Recht bei Oberfl. Zch "Reihe 2"	sur SM7N							
Tous droits réservés		DIN 3141								

Récapitulation de cette saga dans ses grandes lignes :

08/11/1971 : demande d'achat d'un FPT par les sapeurs-pompiers

21/12/1971 : délibération d'achat du FPT au conseil municipal

De janvier à décembre 1972 autorisations diverses et devis

29/12/1972 : signature du marché pour une livraison juin- juillet 1973

Début mai 1974 livraison du FPT soit environ avec un an de retard

De mi-mai à fin aout 1974 bataille financière

01 Septembre 1974 le rideau est tiré, fin de la saga

Enfin le début de sa vraie vie active

Avec au début quelques petits ennuis mécanique

1993 : retraite du FPT pour une nouvelle vie

Acheté en 1974 par la mairie de Réguiny le FPT restera en service jusqu'en 1993 au centre de secours. Après avoir continué à rendre service à la collectivité en tant que cuve à eau pour l'arrosage des terrains de foot, avant l'installation de cuve en Pvc. Celui-ci restera logé dans un ancien hangar agricole.



Notre FPTL en service au centre en mai 2008

LE 26/10 /2021 :

Retour dans son ancienne caserne pour y rejoindre sa comparse la MPR de1952





Février 2022 :

Retour de l'ancienne MPR mise en service en 1952 (Marque Charton) à la nouvelle

Caserne rue de la belle aurore en vue d'une éventuelle restauration.

De février à octobre : Étude des coûts, recherche de subventions et budget, formation d'un groupe de travail

Le 1er octobre 2022 début des travaux

Avant :





Pendant :





Moteur avant lavage



Après lavage





Et l'alerte dans tout ça

Comment évolua-t-elle ?

L'évolution de l'alerte : De rien a un système performant et efficace

A la création du CPI (centre de première intervention) aucun moyen d'alerte aux sapeurs-pompiers n'existe et les téléphones sont très rares. Il faut se rendre à la mairie ou au presbytère qui alerte en faisant sonner les cloches de l'église.

En 1959 avec l'installation de la sirène la mairie fait toujours office d'intermédiaire pour le déclenchement de la sirène, mais celle-ci a l'énorme avantage d'avoir une portée plus longue et plus sonore que les cloches, et aussi d'éliminer le doute sur éventuelle manifestation. Elle ne se déclenche pas à distance il faut donc s'y rendre pour l'activer. Le docteur Maurice Jarriault et aussi maire de la commune est encore l'un des seuls à posséder un téléphone à titre privé avec quelques autres, ce qui facilite quand même un peu les choses pour le joindre. Et les cabines téléphoniques n'existent pas encore.

A cette époque les sapeurs-pompiers n'interviennent que sur leur commune. Avec l'arrivée de l'ambulance en 1966 puis du FPT (fourgon pompe tonne) en 1974 l'activité du centre évolue sur les communes limitrophes, avec un remboursement des frais engagés à la commune. Un code est instauré 1 coup de sirène : sortie ambulance, 2 coups : feu sur la commune, 3 coups : feu hors commune.

Puis c'est au tour de Joseph Feurmour chef de corps comme on les appelle à l'époque de réceptionner les alertes, celui-ci exploite avec son épouse un hôtel restaurant et son numéro de téléphone apparaît sur les calendriers pompiers. Son activité ayant l'avantage d'assurer une présence permanente 24 /24 soit par lui-même ou un tiers. Il se rend toujours à la caserne pour déclencher la sirène, cette dernière n'étant toujours pas automatique. Ce système d'alerte perdure de nombreuses années.

Les téléphones publics et privés continuent de se multiplier.

D'un point de vue départemental, on voit l'instauration d'un numéro unique de secours le 18. Le Morbihan est divisé en trois zones géographiques. Les centres de réception d'appels seront les centres de secours de Pontivy, Vannes et Lorient (en juin 1990 système d'APPEL 300). Le déclenchement de la sirène se fait alors à distance mais pas de ticket de départ il faut téléphoner à Pontivy pour avoir le motif et l'adresse de l'intervention.

Rapidement avec le Sivu(syndicat intercommunale a vocation unique) les premiers bips de type ccir sont affectés au centre de Réguiny et le minitel affiche les premiers tickets de départ. Un bip par personne pour l'équipe de garde avec un échange chaque semaine. Arrive ensuite quelques bips complémentaires pouvant servir pour des personnes en congé ou au repos.

Les effectifs augmentant des bips alphanumériques d'occasion récupérés auprès de centres plus grands arrivent pour remplacer les bip ccir (incompatible avec le nouveau système d'exploitation ANTARES (dans les années 2000 environ) mais toujours pas de bip individuel, les tickets de départ sortent désormais de l'imprimante. La départementalisation passe par là et la dotation en bip individuel aussi, progressivement la sirène ne sonne plus. Les centres de secours de Pontivy, Vannes et Lorient ne reçoivent plus les appels Un centre d'appels départemental est créé, le CTA (centre de transmission des appels) basé à Vannes lui aussi, mais en dehors du centre de secours de Vannes

Les tickets de départ ne cessent de s'agrandir et de s'améliorer que ce soit du point de vue de la qualité d'impression ou la qualité des renseignements y figurant. Les systèmes d'exploitation se succèdent au gré des contrats d'exploitation accordés. Tout comme les bips qui d'alphanumériques passent à numériques avec le système d'exploitation ARTEMIS (2008-2010). En parallèle, quelques années plus tard, des applications sur téléphone portable comme SMARTEMIS permettent de gérer les disponibilités des sapeurs-pompiers et en secours l'alerte aux pompiers

Cette évolution de l'alerte dans sa chronologie est exacte même si elle ne comporte pas de date précise en termes d'année. Elle est issue de témoignages et de mes souvenirs

26/06/1990 &&&



Ci-après quelques modèles de bips et les dates approximative de mise en services au centre De Régigny. il en existe beaucoup d'autres bien sûr.

Bip ccir: type année 1990



Bip numérique : type année 2000





Bip alphanumérique : type année 2010



Bip alphanumérique : type année 2020

Le bip où l'histoire d'un outil d'alerte moderne pour les Sapeurs-Pompiers

De nos jours, l'utilisation des récepteurs d'alerte sélective, appelés couramment « bips », est entièrement acquise par les sapeurs-pompiers. Quels sont les avantages et les inconvénients de cet outil d'alerte moderne et comment fonctionne-t-il ? Sur le marché dans les années 1970-80, les premiers récepteurs d'alerte sélective – appelés couramment « bips » – se développent dès lors pour équiper de façon grandissante les sapeurs-pompiers. Répondant à un souci d'efficacité au sein de la procédure d'alerte du personnel de secours, les bips remplacent aujourd'hui, dans de nombreux départements, les sirènes d'appel en intervention.

Ils présentent sur ces dernières de nombreux avantages. Les sirènes, par voie de fait, sont forcément bruyantes. Si les sapeurs-pompiers se sentent concernés par leurs retentissements, les habitants situés à proximité du centre de secours entendront, à la longue, cet appel d'une oreille agacée. Le bip est plus discret, car il est conçu pour n'alerter qu'une seule personne. C'est d'ailleurs dans cet objectif qu'il a été pensé. Le système d'appel sélectif, comme son nom l'indique, permet d'alerter uniquement le ou les sapeurs-pompiers concernés par l'intervention. Qu'il soit professionnel ou volontaire, dans son centre de secours, à son domicile ou sur son lieu de travail, le sapeur-pompier dont le bip retentit sait que le message lui est adressé et qu'il doit se préparer à décaler. Cela évite toute ambiguïté qui risquerait de retarder le départ du véhicule.

Des avantages considérables, donc, mais aussi certains inconvénients. L'emploi du bip nécessite de la part de son porteur un minimum de précautions et de vigilance. Comme tout appareil électronique, il reste relativement fragile, demande de l'entretien et doit être préservé au maximum des chocs, du contact prolongé avec l'eau, etc. Le sapeur-pompier se doit ainsi de l'avoir toujours avec lui quand il est de garde et il doit veiller à ne pas l'égarer. Enfin, équiper du personnel avec ce type de matériel représente pour les Sdis un coût justifiable, mais néanmoins non négligeable.

Différents types de récepteurs d'alerte

Il existe à l'heure actuelle deux modèles de récepteurs : les récepteurs analogiques et les récepteurs numériques. Les bips analogiques fonctionnent grâce à un système de codage appelé « 5 tons CCIR ». Cette technologie a été la première utilisée et est longtemps restée majoritaire sur le territoire national. Aujourd'hui, la tendance s'est inversée au profit des bips numériques, qui utilisent un système de codage dénommé « POCSAG » (Post Office Code Standardisation Advisory Group). Ils représentent environ 70 % du parc national des bips sapeurs-pompiers.

Un récepteur, qu'il soit analogique ou numérique, possède un code propre (son adresse) sous forme de chiffres qui le différencie des autres.

C'est sa carte d'identité. Ainsi, une alerte peut être dirigée vers un bip déterminé correspondant au personnel adapté à l'intervention en termes de technicité ou de géographie. Les bips analogiques 5 tons CCIR ont une adresse programmable en cinq chiffres. Ces appareils traduisent l'alerte par un signal sonore, lumineux ou une vibration. Les bips numériques POCSAG possèdent plusieurs adresses principales à sept chiffres (qui chacune contiennent un certain nombre de sous-adresses). La technologie numérique permet donc d'avoir un parc de bips beaucoup plus important qu'avec l'analogique. Mais le principal avantage que présentent les terminaux numériques est la possibilité d'afficher un message en plus de l'émission d'un signal sonore, lumineux ou vibratoire. Ces messages peuvent être alphanumériques (chiffres et lettres) ou numériques seuls (seulement des chiffres). Ces deux types de récepteurs répondent à des normes analogiques ou numériques européennes. Quant au choix de la technologie 5 tons CCIR ou POCSAG, il est laissé aux soins du Sdis.

CHAPITRE : 4



L'ÉVOLUTION DES

EFFECTIFS

- Dans ce chapitre, je relate des différentes personnes ayant fait partie du corps des sapeurs-pompiers de Réguiny depuis sa création. Que ce soit brièvement, pour quelques années, voire plusieurs décennies. Pour cela j'ai divisé cette période en trois parties distinctes.
- La première de 1951 à 1966, la plus imprécise et surtout la plus ancienne, sur laquelle je dirais que le taux de véracité avoisine les 60-65 %. Ce taux assez bas s'explique par le manque d'archives et d'informations et aussi de témoignages. Car malheureusement la plupart ne sont plus là, il faut donc chercher ailleurs, mais où ? Je ne connais pas forcément leurs familles ou leurs descendances, malgré mes recherches et mes appels à témoins

..... Pour la deuxième de 1967 à 1990, Je dirais que ce taux se situe entre 85 et 90%. Pour cette Période il existe beaucoup plus de personnes encore parmi nous, ce qui m'a facilité la tâche. Plus de photos également et surtout plusieurs témoignages et de documents qui m'ont grandement aidé.

- Et enfin la troisième de 1991 à nos jours, ce taux, je pense s'approche des 97- 98%. Pour cela je me suis basé sur ma mémoire et mes souvenirs, de mes contacts et de leurs familles et surtout des photos de calendriers que je possède en quasi-intégralité pour cette période (hormis quelques éditions) et bien sur les documents.
- Malgré tout je sais qu'il y a forcément quelques erreurs sur les périodes d'engagements pour certaines personnes. Je sais également que certains pompiers ne figurent pas dans cet historique, toutes périodes confondues. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles ne figurent pas sur les photos ou que je n'ai pas eu l'info. Par exemple, je me souviens d'une personne dont j'ai oublié le nom, mais qui a fait partie des nôtres, et son visage est toujours dans ma mémoire. Il en existe peut-être d'autres et je vous demande de me le signaler tout simplement, pour une mise à jour, et ceci sur les trois périodes. Pour les deux premières, les archives n'existaient pas ou étaient presque inexistantes. Depuis, les choses ont évolué, ce qui m'a facilité les choses.

Effectifs pour la période de 1951 à 1960 &&&

*** photos à voir dans à jamais les premiers pour les photos trouvées

Jégat Clair Joseph Marie du 25/11/1951 au 31/12/1981 ***
Ruault Alexis Henri Marie du 25/11/195 au 11/02/1984 ***
Le Hazif Vincent Onésime Marie du 25/11/1951 au 31/12/1981 ***
Le Net Alphonse Joseph Marie du 25/11/1951 au 31/12/1981 ***
Lorcy Albert Joseph Marie du 25/11/1951 au 31/12/1981 ***
Thomas Joachim Marie(père) du 25/11/1951 au 01/01/1970 ***
Huby Jules Joseph Marie du 25/11/1951 au 28/06/1962 ***
Le Breton Théophile du 25/11/1951 à 1966 ***
Lorcy Marcel Marie du 25/11/1951 mars 1955 ***
Le Caron Alfred Raymond du 25/11/1951 au 27/08/1967 ***
Lorcy Joseph Marcel Marie du 26/09/1955 au 31/03/1984
Ruault Pierre du 25/04/1960 au 30/11/1985
Le Caron Alfred Raymond du 20/11/1956 au 27/08/1967
Feurmour Joseph du 25/04/1960 au 01/11/1991
Lécuyer Joachim du 06/06/1958 au 30/09/1987
Le Gravier René 01/06/1959 au 01/12/1964



Ruault Pierre



Lorcy Joseph



Feurmour Joseph



Le Gravier René



Lécuyer Joachim



Le Caron Alfred

&&&

Effectifs pour la période de 1961 à 1966

Jégat Clair

Ruault Alexis

Le Hazif Vincent

Le Net Alphonse

Lorcy Albert

Gravier René

Thomas Joachim (père)

Lorcy Joseph

Ruault Pierre

Le Caron Alfred

Surel Michel de 1963 à 1976

Feurmour Joseph

Lécuyer Joachim

Huby Jules Joseph Marie



Surel Michel

Attention : l'effectif global comptabilisé a été quantifié sur l'ensemble de l'année au moment où certaines personnes se sont croisées quelques mois voire quelques semaines, voire pas du tout, ce qui peut expliquer d'importantes variations entre deux années, notamment pour les années 1979 et 1980. Ceci a pour incidence de faussé le chiffre réel en fonction du mois de l'année auquel on fait référence, cela étant le cas pour l'ensemble des années de 1951 à nos jours.

1967 :

Le Caron Alfred, Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 12 personnes

1968 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 11 personnes

1969 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 11 personnes

1970 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim (père) **Thomas Joachim (Fils Recrue 01/11/1970)** soit 12 personnes



Thomas Joachim

1971 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 11 personnes

1972 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 11 personnes

1973 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 11 personnes

1974 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim soit 11 personnes

1975 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Surel Michel, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent Thomas Joachim

1976 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Surel Michel, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent , Thomas Joachim, **Rieffel Jean, Le Tarnec Eugène** **recrues 01/04/1976** soit 13 personnes



Rieffel Jean



Le Tarnec Eugène

1977 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim, Rieffel Jean, Le Tarnec Eugène soit 13 personnes

1978 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim, Rieffel Jean, Le Tarnec Eugène soit 12 personnes

1979 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim, Rieffel Jean, Le Tarnec Eugène soit 12 personnes

1980 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim, Rieffel Jean soit 11 personnes

1981 :

Jégat Clair, Ruault Pierre, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Lécuyer Joachim, Lorcy Albert, Le Net Alphonse, Ruault Alexis, Le Hazif Vincent, Thomas Joachim, Rieffel Jean, Emmanuel, Lécuyer, Blanchard Joël, Le Clainche Joël, Le Bris Gérard Jégouic Hervé (recrues 01/12/1981) soit 16 personnes



Jégouic Hervé



Blanchard Joël



Lécuyer Emmanuel



Le Clainche Joël



Le Bris Gérard

1982 :

Lécuyer Emmanuel, Lécuyer Joachim Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joel, Le Bris Gérard, Jégouic Hervé, Ruault Alexis, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Ruault Pierre, Rieffel Jean soit 11 personnes

1983 :

Lécuyer Emmanuel, Lecuyer Joachim, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joel, Le Bris Gérard, Ruault Alexis, Feurmour Joseph, Lorcy Joseph, Ruault Pierre, Rieffel Jean, Jégouic Hervé soit 12 personnes

1984 :

Lécuyer Emmanuel, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Ruault Alexis, Lécuyer Joachim, Feurmour Joseph, Le Bris Gérard, Rieffel Jean, Jégouic Hervé soit 10 personnes

1985 :

Lécuyer Emmanuel, Lécuyer Joachim, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Rieffel Jean, Le Bris Gérard **Daniel Jégat, Marc Le Gal, Feurmour Joseph, Le Bot Jean-Marc (recrues 15/01/1985) Marie Jean -Pierre** soit 12 personnes



Le Bot Jean-Marc



Marie- Jean Pierre



Jégat Daniel



Le Gal Marc

1986 :

Lécuyer Emmanuel, Lécuyer Joachim, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joel, Rieffel Jean, Jégouic Hervé, Daniel Jégat, Marc Le Gal, Feurmour Joseph, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre soit 13 personnes

1987 :

Loric Christian, Demay Roland, Le Bot Philippe recrues 11/06/1987, Lécuyer Emmanuel, Lécuyer Joachim, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean - Pierre, Blanchard Joel, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Rieffel Jean Jégat Daniel Feurmour Joseph soit 13 personnes



Demay Roland



Loric Christian



Le Bot Philippe

1988 :

Loric Christian, Lécuyer Emmanuel, Demay Roland, Nogues Chantal Le Glévic Bernard, Le Gal Marc (recrues 01/01/1988) Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Rieffel Jean, Jégat Daniel, Feurmour Joseph soit 15 personnes



Le Glévic Bernard



Nogues Chantal

CHANTAL :1 ERE FEMME A INTEGRE LE CENTRE, D'AUTRES SUIVRONT MAIS BIEN PLUS TARD. Elle leur a montré le chemin
Chapeau à elle

1989 :

Loric Christian, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joel, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Rieffel Jean, Jégat Daniel, Le Gal Marc Feurmour Joseph soit 15 personnes

1990 :

Loric Christian, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joel, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Rieffel Jean, Jégat Daniel, Marc Le Gal, Feurmour Joseph soit 15 personnes

1991 :

Montiège Alain 01/01/1991 Loric Christian, **Blanchard Gilles 01/01/1991**, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc Marie Jean -Pierre, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joel, Rieffel Jean, **Pocard Yannick 01/01/1991(recrues)** Feurmour Joseph soit 16 personnes



Blanchard Gilles



Pocard Yannick



Montiège Alain

1992 :

Montiège Alain ; Loric Christian, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joël, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, **Kersuzan Nathalie 15/01/1992**, **Le Bot Yannick 15/09/1992(recrues)** Rieffel Jean, Pocard Yannick soit 17 personnes



Kersuzan Nathalie



Le Bot Yannick

1993 :

Montiège Alain ; **Tattevin Claude 01/04/1993** Loric Christian, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc Marie, Jean -Pierre, Blanchard Joël, Le Bot Yannick **Boucicaud Anthony recrues 01/10/1993** Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Kersuzan Nathalie, Rieffel Jean, Pocard Yannick soit 19 personnes



Tattevin Claude



Boucicaud Anthony

Claude Tattevin et Anthony Boucicaud : deux nouvelles recrues chez les pompiers

Le corps des sapeurs pompiers de Régigny a accueilli récemment deux nouveaux membres : Claude Tattevin et Anthony Boucicaud, ce qui porte l'effectif à 17 hommes et 2 femmes.

Incorporés, tous deux, le 1^{er} avril 1993, ils effectueront les stages nécessaires à la formation de base, "Secourisme et technique générale".

Si Claude est titulaire du permis poids lourd 19 tonnes, Anthony est, quant à lui, pourvu du brevet national de secourisme. A tour de rôle, comme les autres, ils sont astreints de "bip", une semaine par mois. Le premier, menuisier à Pontivy, demeure à la Résidence Pasteur à Régigny, le second, étudiant à l'école d'aide soignant à Vannes, réside à la Croix Gaillard.



1994 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, **Cogard Hubert (recrue 04 /04/1994)**, Loric Christian, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joël Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Boucicaud Anthony Kersuzan Nathalie, Rieffel Jean, Pocard Yannick, Le Bot Yannick soit 20 personnes



Cogard Hubert

1995 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Cogard Hubert, Loric Christian, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joel Thomas Joachim, Le Clainche Joël Kersuzan Nathalie, Rieffel Jean, Boucicaud Anthony, Pocard Yannick, Le Bot Yannick, **Robic Sébastien, Cabo Christophe** soit 22 personnes



Cabo Christophe



Robic Sébastien

1996 :

Montiège Alain;Tattevin Claude ,Cogard Hubert, Loric Christian, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joel Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Robic Sébastien, Cabo Christophe, Kersuzan Nathalie, Rieffel Jean, Boucicaud Anthony, Pocard Yannick **Le Métayer Frédéric (recrue 10//10/1996)** soit 22 personnes



Le Métayer Frédéric

1997 :

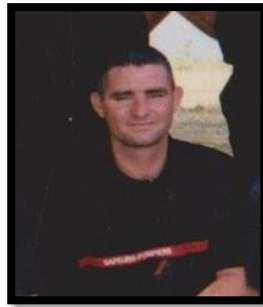
Montiège Alain ; Tattevin Claude, Cogard Hubert, Loric Christian, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joel, Thomas Joachim, Le Clainche Joël, Robic Sébastien Cabo Christophe, Kersuzan Nathalie, Rieffel Jean, Boucicaud Anthony, Pocard Yannick soit 21 personnes

1998 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,**Folliard Daniel, 15/04/1998** **Garel Fabrice 14/08/1998 (recrues)** , Cogard Hubert , Loric Christian , Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel , Le Glévic Bernard , Demay Roland, Nogues Chantal ,Le Bot Philippe , Le Bot Jean-Marc , Marie Jean -Pierre , Blanchard Joel , Le Métayer Frédéric , Thomas Joachim , Le Clainche Joël ,Robic Sébastien ,Cabo Christophe, Kersuzan Nathalie **Le Gaillard Philippe 02/10/1998**, Boucicaud Anthony, Le Bot Yannick, Rieffel Jean soit 25 personnes



Le Gaillard Philippe



Garel Fabrice



Folliard Daniel

19/06/1998 &&&

Réguiny

D. Folliard, nouveau pompier volontaire



C'est entouré de tous les membres des sapeurs-pompiers que Daniel Folliard les a rejoints

Daniel Folliard âgé de 29 ans intègre le corps des sapeurs-pompiers de Réguiny. Marié avec Christiane il a un enfant d'un an et demi, et vit à Château-

Rié. Daniel Folliard est chauffeur à Pleugriffet.

Chacun des membres du corps des sapeurs-pompiers s'entendra pour aider et intégrer ce nouveau

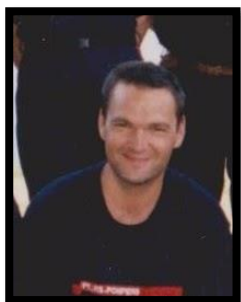
volontaire. Jean-Marc Le Bot, chef de corps, et tous les sapeurs-pompiers, invitent les personnes intéressées par ce volontariat à les encadrer.

14/10/1998 &&&

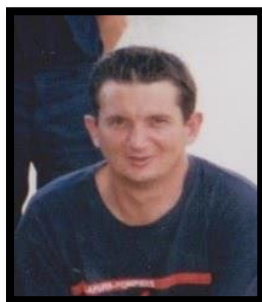


1999 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Cogard Hubert, Loric Christian, **Le Jallé Philippe (recrues)**, **Bonnin Jean -Marie (01/09/1999)**, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joël, Robic Sébastien, Le Métayer Frédéric, Thomas Joachim, **Le Galliard Philippe**, Le Clainche Joël, Boucicaud Anthony, **Bouédo Natacha** soit 24 personnes



Le Jallé Philippe



Bonnin Jean-Marie



Bouédo Natacha

2000 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice , Cogard Hubert, Loric Christian, **Fanen Stéphane (recrue 03/7/2000)** Le Jallé Philippe, Bonnin Jean -Marie, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc Marie Jean -Pierre, Blanchard Joël, Robic Sébastien Le Métayer Frédéric, Thomas Joachim, Le Galliard Philippe, Le Clainche Joël, Boucicaud Anthony, Bouédo Natacha soit 25 personnes



Fanen Stéphane

2001 :

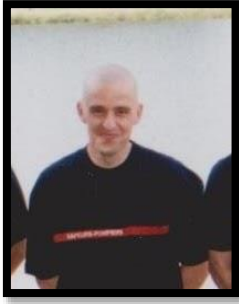
Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, **Le Norcy Yannick mutation en provenance de Rohan)** Cogard Hubert, Loric Christian, Le Jallé Philippe, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre, Blanchard Joel, Le Métayer Frédéric, Thomas Joachim, Le Galliard Philippe, Le Clainche Joël, Bonnin Jean-Marie soit 23 personnes



Le Norcy Yannick

2002 :

Montiège Alain, Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, **Potel Wilfried (recrue 01/12/2002)** Cogard Hubert, Loric Christian, Le Jallé Philippe, Bonnin Jean Marie, Blanchard Gilles, **Govet Bertrand 06/06/2002**, Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean - Pierre, Blanchard Joel, Le Norcy Yannick, Le Clainche Joël, Le Métayer Frédéric, Le Galliard Philippe, Bonnin Jean Marie **Huppé Sébastien 01/12/2002** soit 26 personnes



Govet Bertrand



Huppé Sébastien



Potel Wilfried

2003 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Norcy Yannick , Cogard Hubert , Loric Christian , Le Jallé Philippe ,Bonnin Jean Marie, Blanchard Gilles, Govet Bertrand , Lécuyer Emmanuel ,Le Glévic Bernard , Demay Roland, Nogues Chantal ,Le Bot Philippe , **Chevillard Laurent, Audo Jérôme 01/10/2003,(recrues)** Le Bot Jean-Marc ,Marie Jean -Pierre Blanchard Joël , Le Clainche Joël ,Le Métayer Frédéric , Huppé Sébastien , soit 26 personnes



Chevillard Laurent



Audo Jérôme

2004 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, Potel Wilfried, **Le Guennec Sébastien, Le Bot Aurélien (23/10/2004), Nogues Arnold 14/11/2004(recrues)**Le Norcy Yannick, Cogard Hubert, **Le Roux Linda** ,Loric Christian, Le Jallé Philippe, Bonnin Jean Marie, Blanchard Gilles, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Le Clainche Joël, Le Glévic Bernard, Chevillard Laurent, Audo Jérôme, Le Bot Jean-Marc, Marie Jean -Pierre soit 25 personnes



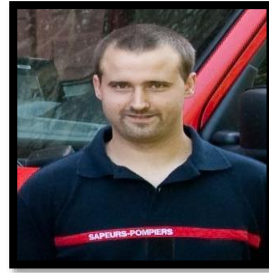
Le Bot Aurélien



Le Guennec Sébastien



Le Roux Linda



Nogues Arnold

2005 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, Potel Wilfried, Le Guennec Sébastien, Le Bot Aurélien, Nogues Arnold, Le Norcy Yannick, Cogard Hubert, Le Roux Linda, Le Moine Ludovic recrues ,Loric Christian, Morice Mathieu, Le Jallé Philippe, Blanchard Nicolas, Bonnin Jean Marie, Blanchard Gilles, Govet Bertrand, Lécuyer Emmanuel, Le Clainche Joël, Le Glévic Bernard, Demay Roland, Nogues Chantal, Le Bot Philippe, Chevillard Laurent, Audo Jérôme, Le Bot Jean-Marc soit 29 personnes



Blanchard Nicolas



Morice Mathieu



Le Moine Ludovic

2006 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, Potel Wilfried, Le Guennec Sébastien, Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé (recrues), Olivo Gwladys 01/04/2006 , Le Norcy Yannick , Cogard Hubert , Le Roux Linda ,Le Moine Ludovic , Loric Christian, Morice Mathieu,Le Jallé Philippe, Blanchard Nicolas Bonnin Jean Marie,Blanchard Gilles,Govet Bertrand, Lécuyer Emmanuel,Le Glévic Bernard,Le Clainche Joel,Demay Roland, Nogues Chantal,Le Bot Philippe,Chevillard Laurent soit 29 personnes



Pirio Hervé



Olivo Gladys

2007 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael (17/10/2007 en provenance de Lognes recrue), Le Norcy Yannick , Cogard Hubert , Le Roux Linda ,Le Moine Ludovic ,Loric Christian Morice Mathieu , Le Jallé Philippe ,Blanchard Nicolas Bonnin Jean Marie, Blanchard Gilles, Govet Bertrand , Lécuyer Emmanuel, Le Glévic Bernard , Demay Roland, Nogues Chantal ,Le Bot Philippe soit 28 personnes



Reymond Mickaël

2008 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael, Le Norcy Yannick , **Siro Pascale 01/10/2008** Cogard Hubert , Le Roux Linda Le Moine Ludovic ,Loric Christian Morice Mathieu Le Jallé Philippe Blanchard Nicolas, **Vaudel Reynald** , Bonnin Jean Marie, Blanchard Gilles , Govet Bertrand , Lécuyer Emmanuel , Nogues Chantal, Le Glévic Bernard soit 28 personnes



Siro Pascale



Vaudel Reynald

2009 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys, Reymond Michael , **Le Néchet Karine (recrues) 01/10/2009** Le Norcy Yannick, **Gillet Christophe 01/03/2009** Siro Pascale, Cogard Hubert , le Roux Linda Le Moine Ludovic, Charles **Anthony 01/03/2009** ,Loric Christian ,Morice Mathieu, Le Jallé Philippe ,Blanchard Nicolas, Vaudel Reynald , **Vaudel Alexis** Bonnin Jean Marie ,Blanchard Gilles, Govet Bertrand ,Lécuyer Emmanuel, soit 31 personnes



Le Néchet Karine



Gillet Christophe



Charles Anthony



Vaudel Alexis

2010 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, Potel Wilfried, Le Guennec Sébastien, Le Bot Aurélien, Nogues Arnold, Pirio Hervé, Olivo Gwladys, Reymond Michael,

Le Néchet Karine Le Norcy Yannick, Gillet Christophe, Siro Pascale, Cogard Hubert, le Roux Linda, Le Moine Ludovic, Charles Anthony Loric Christian, Vaudel Raynald, Vaudel Alexis, Le Jallé Philippe, Blanchard Nicolas Morice Mathieu, **Ledoux Romain, (recrue 01/03/2010)** soit 27 personnes



Ledoux Romain

2011 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , **Aubert Sabrina (01/10/2011) Montiège Florian ,(01/10/2011)** Le Norcy Yannick , **Eonet Sébastien(01/10/2011)** , Gillet Christophe , **Etoré Jérôme (01/10/2011recrues)**, Siro Pascale, Cogard Hubert , Le Roux Linda ,Le Moine Ludovic Charles Anthony ,Loric Christian ,Morice Mathieu ,Ledoux Romain, Vaudel Raynald Le Jallé Philippe ,Blanchard Nicolas, Vaudel Alexis soit 31 personnes



Eonet Sébastien

2012 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , Aubert Sabrina Montiège Florian ,**Olivo Mathieu 01/05/2012 mutation en provenance de Rohan, Lattusi Cédric (21/10/2012 recrues)** , Le Norcy Yannick ,Eonet Sébastien , Gillet Christophe , Etoré Jérôme , Siro Pascale, Cogard Hubert , Le Roux Linda ,Le Moine Ludovic ,Charles Anthony ,Loric Christian ,Morice Mathieu ,Ledoux Romain, Vaudel Reynald Vaudel Alexis, Le Jallé Philippe ,Blanchard Nicolas soit 32 personnes



2013 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , Aubert Sabrina Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Le Norcy Yannick ,Eonet Sébastien , Gillet Christophe , Etoré Jérôme , Siro Pascale, Cogard Hubert , Le Roux Linda ,Le Moine Ludovic ,Charles Anthony ,Loric Christian ,Morice Mathieu , Vaudel Reynald ,Le Jallé Philippe ,Blanchard Nicolas soit 31 personnes

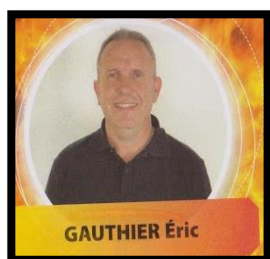
2014 :

Montiège Alain, Tattevin, Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, Potel Wilfried, Le Guennec Sébastien, Le Bot Aurélien, Nogues Arnold, Pirio Hervé, Olivo Gwladys, Reymond Michael, Le Néchet Karine Aubert Sabrina, Montiège Florian, Olivo Mathieu, Lattusi Cédric, **Harcillon Pascal (01/06/2014) Le Gaillard Miguel (03/11/2014), Jouanno Alice-Anne 03/03/2014 mutation en provenance de Guemené sur Scorff (recrues)** Le Norcy Yannick, Eonet Sébastien, Gillet Christophe, Etoré Jérôme, Vaudel Reynald Siro Pascale, Cogard Hubert , Le Roux Linda , Loric Christian, soit 29 personnes



2015 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , Aubert Sabrina Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne , Le Norcy Yannick , **Gauthier Éric (03/11/2015)** , **Le Bot Romain (03/11/2015 recrues)** Eonet Sébastien , Gillet Christophe , **Bourseul Jean-Philippe 02/0/3/2015** , Etoré Jérôme, Siro Pascale, Le Roux Linda Loric Christian soit 30 personnes



Bourseul Jean Philippe

2016 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , Aubert Sabrina Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne , Gauthier Éric , Le Bot Romain , **Kersuzan Cédric ,(01/05/2016)** **Le Guennec Julien (01/05/2016 recrues)** , **Findinier Thomas** ,Eonet Sébastien , Gillet Christophe , Le Norcy Yannick , Etoré Jérôme ,Loric Christian et une infirmière au service de santé Siro Pascale soit 30 +



Findinier Thomas

2017 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , Aubert Sabrina ;Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne , Gauthier Éric , Le Bot Romain , Kersuzan Cédric, Le Guennec Julien , **Le Devédec Maiwenn (28/07/2017)** , **Rolland Damien (28/04/2017,** **Conan Adeline (28/04/2017 mutation en provenance de Rohan,** Eonet Sébastien , **Galerie Dimitri (28/04/2017 recrues)** Gillet ChristopheLe Norcy Yannick, Loric Christian et 2 infirmiers au service de santé Etoré Jérôme, Siro Pascale soit 32 + 2



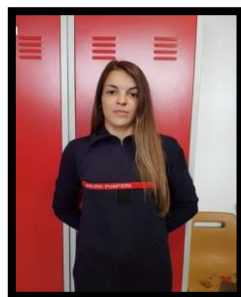
2018 :

Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice, Fanen Stéphane, Potel Wilfried, Le Guennec Sébastien, Le Bot Aurélien,Nogues Arnold, Pirio Hervé, Olivo Gwladys, Reymond Michael, Le Néchet Karine, Aubert Sabrina Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne , Gauthier Éric , Le Bot Romain , Kersuzan Cédric, Le Guennec Julien , Le Dévédec Maiwenn , Rolland Damien , Conan Adeline , **Le Gaillard Baptiste (28/01/2018)** , **Danet Maeva 27/06/2018)** , **Tattevin Auréliane 27/06/2018)**, **Le Glévic Elodie, Montiège Carla 27/06/2018 (recrues)** Eonet Sébastien , Galerie Dimitri , Gillet Christophe soit 35 personnes



2019 :

Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice , Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond Michael , Le Néchet Karine , Aubert Sabrina , Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne , Gauthier Éric , Le Bot romain , Kersuzan Cédric, Le Guennec Julien, Le Devédec Maïwenn,Rolland Damien,Conan Adeline,Le Gaillard Baptiste,Danet Maeva,Tattevin Auréliane,Le Glévic Elodie, Montiège Carla,Eonet Sébastien,Galerie Dimitri,Gillet Christophe, **Régnier Kelly,** **Picaud Anaïs 01/01/2019 (recrues)** soit 35 personnes



Régnier Kelly

Picaud Anaïs

2020 :

Montiège Alain;Tattevin Claude,Folliard Daniel,Garel Fabrice Fanen Stéphane,Potel Wilfried,Le Guennec Sébastien,Le Bot Aurélien , Nogues Arnold,Pirio Hervé,Olivo Gwladys ,Reymond Michael ,Le Néchet Karine

Aubert Sabrina ,Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric ,
Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne , Gauthier
Éric , Le Bot Romain , Kersuzan Cédric, Le Guennec Julien , Le
Dévédec Maïwenn , Rolland Damien , Conan Adeline , Le Gaillard
Baptiste , Danet Maeva , Tattevin Auréliane, Le Glévic Elodie , Montiège
Carla , Régnier Kelly, Picaud Anaïs et 2 infirmiers au service de santé
Etoré Jérôme , Siro Pascale soit 35 personnes + 2

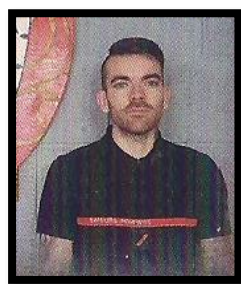
2021 : Montiège Alain ; Tattevin Claude, Folliard Daniel, Garel Fabrice ,
Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot
Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond
Michael , Aubert Sabrina, Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi
Cédric , Harcillon Pascal , Le Gaillard Miguel , Jouanno Alice-Anne ,
Gauthier Éric , Le Bot Romain , Kersuzan Cédric, Le Guennec Julien ,
Le Dévédec Maïwenn , Rolland Damien , Conan Adeline ,

Le Gaillard Baptiste, Danet Maeva, Tattevin Auréliane, Le Glévic Elodie
, Montiège Carla , Régnier Kelly, Picaud Anaïs **Morel**

**Kyllian(10/01/2021), Launay Alexis (24/10 /2021) Le Strat Paul
18/10/2021,**



Launay Alexis



Morel Kyllian



Le Strat Paul

2022 : Montiège Alain; Tattevin Claude ,Folliard Daniel, Garel Fabrice ,
Fanen Stéphane , Potel Wilfried , Le Guennec Sébastien , Le Bot
Aurélien , Nogues Arnold ,Pirio Hervé , Olivo Gwladys , Reymond
Michael , Montiège Florian ,Olivo Mathieu , Lattusi Cédric , Harcillon
Pascal , Jouanno Alice-Anne , Gauthier Éric , Le Bot Romain ,
Kersuzan Cédric, Le Guennec Julien , Le Dévédec Maïwenn , Rolland
Damien , Conan Adeline , Le Gaillard Baptiste , Montiège Carla ,
Régnier Kelly, **Morel Kyllian, Launay Alexis ,Le Grand Béatrice
14/12/2022,Quéro Morgane 06/05/2022,Trémoulu Meiggie11/09/2022,
Blanchard Nicolas 13/05/2022 après 10 ans d'absence)**soit 33
personnes



Blanchard Nicolas



Trémoulu Meiggie

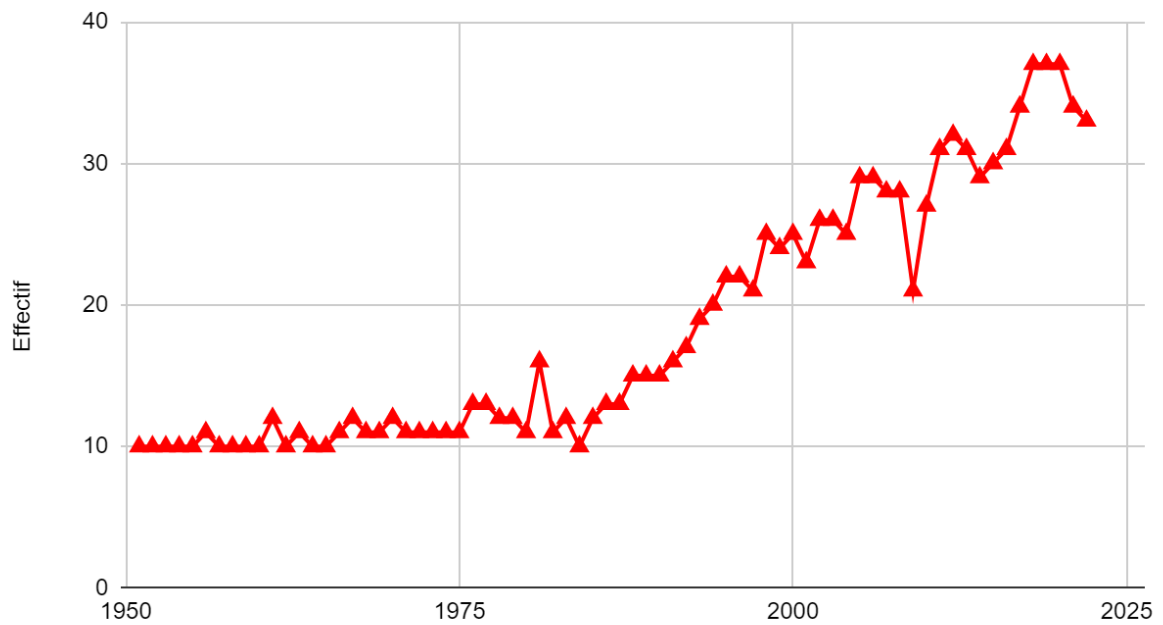


Quéro Morgane



Béatrice le Grand

Evolution des effectifs depuis 1951



Effectifs de 1951 a aujourd'hui

Années	Effectifs
1951	10
1952	10
1953	10
1954	10
1955	10
1956	11
1957	10
1958	10
1959	10
1960	10
1961	12
1962	10
1963	11
1964	10
1965	10
1966	11
1967	12
1968	11
1969	11
1970	12
1971	11
1972	11
1973	11
1974	11
1975	11
1976	13
1977	13
1978	12
1979	12
1980	11
1981	16
1982	11
1983	12
1984	10
1985	12
1986	13
1987	13
1988	15
1989	15
1990	15
1991	16
1992	17
1993	19
1994	20
1995	22

CHAPITRE : 5



NOS AÎNÉS ET

NOS RETRAITÉS

NOS AÎNÉS ET NOS RETRAITÉS, UN DÉVOUEMENT SANS FAILLE

UNE PASSION QUI NE S'ARRÊTE JAMAIS

Cette partie me tient particulièrement à cœur, en effet il me paraissait vraiment important de leur rendre hommage.

J'ai eu la chance de connaître beaucoup de nos aînés, qui sont aujourd'hui malheureusement en majorité décédés et d'exercer aux côtés de beaucoup de nos retraités.

D'ailleurs, je côtoie régulièrement certains d'entre eux et certains sont même devenus des amis. Ils ont œuvré avec conviction, envie et avec la satisfaction du devoir accompli.

Souvent dans des conditions difficiles avec le strict minimum matériel et vestimentaire (certains n'avaient même pas de tenues). On leur doit beaucoup, c'est pourquoi il ne faudra jamais oublier cela, même aux yeux des générations futures.

Ils forcent le respect à tout jamais



Pour moi, ils sont symbole de :

DÉVOUEMENT, HÉROÏSME, FORCE, ADMIRATION, COURAGE

Un petit résumé en image et en documents de cette épopée
Pour commencer un petit témoignage écrit dans les années 2000
D'un auteur inconnu

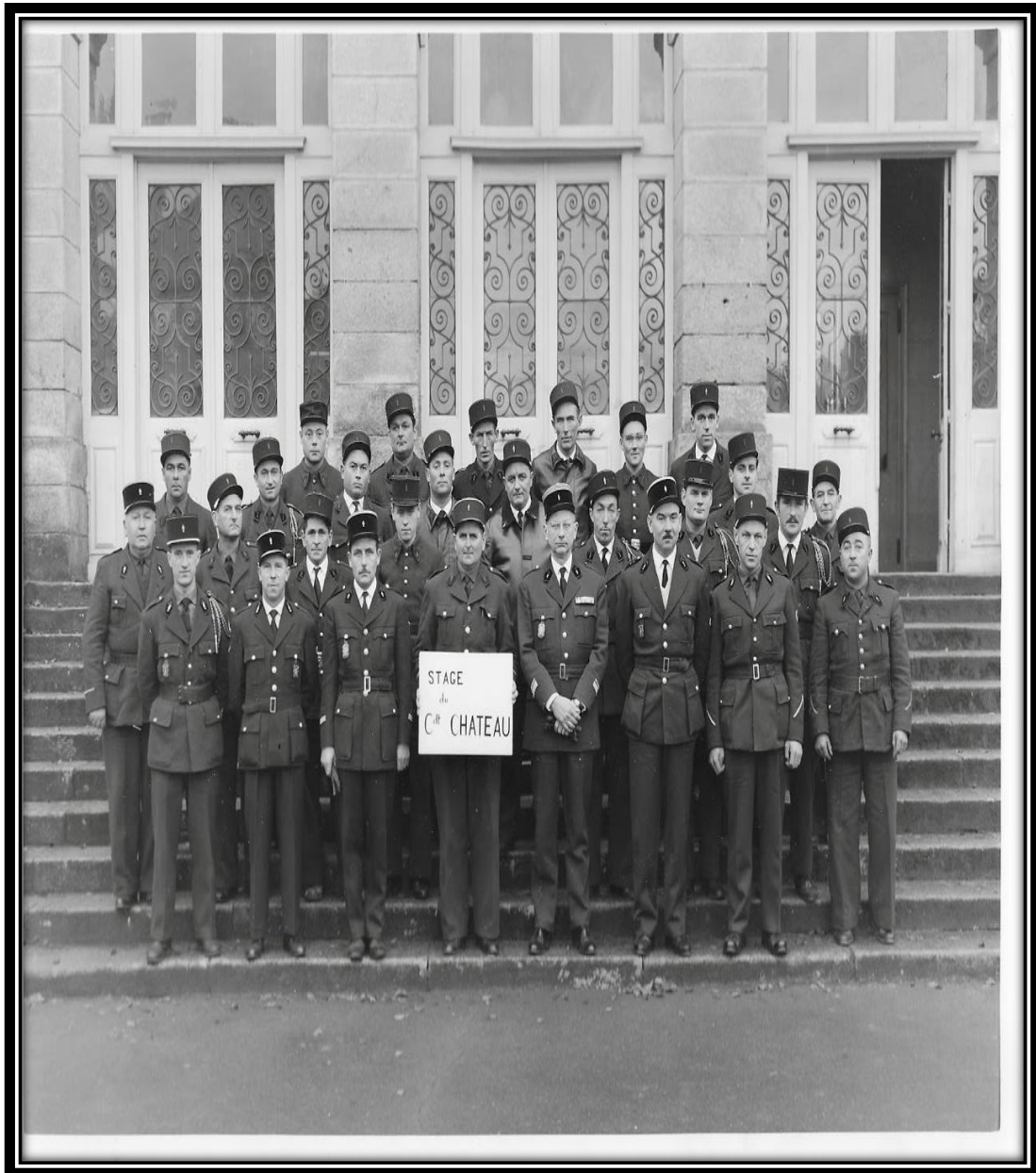
Revenons 50 ans, en arrière...

Nous passions nos temps libres à jouer sur la place de l'église, faire de la trottinette autour de celle-ci sonnait la sirène... Nos papas étaient pompiers, nous courions à leurs côtés, bien souvent prenant à la main leur casque et leur veste de cuir. Nous observions "faits et gestes" et surtout la direction prise par le GMC (garage Lorcy) ? Afin d'attendre leur retour... Quoi de plus normal... Postés sur le mur entourant l'église, dès que nous les voyions revenir, là se jouait une course folle, jusqu'au local incendie. Pourquoi sans que les pompiers nous le disent, c'était un jeu, nous prenions les tuyaux sur l'épaule et montions à l'échelle de la tour pour leur séchage... C'était à qui,

arrivait le premier là-haut ! Quelques jours après, l'opération était inversée. Il fallut les redescendre, une fois secs, les rouler pour les stocker, en vue d'une autre intervention. Le jeu durera quelques années, avant que des mesures de sécurité soient instaurées.

Ce furent des moments intenses de notre jeunesse

Les enfants du bourg



1962 : Le Caron Alfred promotion des officiers (2eme rang à droite derrière celui qui porte la pancarte en veste en cuir)

Réunion inter centre 1968-1969 ? on y reconnaît Jégat Clair et Surel Michel



Clair au 1er rang, 2eme en partant de la gauche, Michel 3eme rang 1er en partant de la gauche

Escapade à Jersey en 1975





Le Tarnec Eugène, Louis Lamour (maire), commandant Inesta, Joseph Feurmour Joachim Lécuyer, Alexis Ruault, Joseph Lorcy, ?, Pierre Ruault, Vincent Le Hazif Joachim Thomas



Eugène Le Tarnec Félicité par le commandant Inesta
Sainte-Barbe 1977



Moisson de coupe à la finale départementale de parcours sportif

Jean Rieffel et Eugène Le Tarnec



Défilé de kermesse 1980 Joël Le Clainche et Jean Rieffel



Retraite de Le Net Alphonse, Lorcy Albert, Le Hazif Vincent, Jégat Clair en 1981 avec Joseph Feurmour ainsi que leurs épouses et le maire Lamour Louis

Réguiny

Chez les sapeurs-pompiers :

1981

**quatre départs en retraite
cinq entrées**

C'était la fête dimanche, au Centre des sapeurs-pompiers de Réguiny, qui se sont réunis chez « Jo et Carmen ». En présence de Dr Jarrault, maire honoraire, de MM. Lamour, maire, Poirier, chef de la brigade de gendarmerie de Rohan, l'adjudant-chef Jo Feurmour, chef de corps, a remis des cadeaux à quatre anciens atteints par la limite d'âge après avoir passé trente années de service au corps, c'est-à-dire depuis la création de celui-ci en 1951 par le Dr Jarrault : MM. Alphonse Le Net, Clair Jégat, Albert Lorcy et Vincent Hazif.

Une page est ainsi tournée dans l'histoire du Centre qui se rajeunit. En ce début d'année, il a accueilli cinq nouveaux sapeurs :

Joël Le Clainche, Joël Blanchard, Hervé Jegouic, Gérard Le Bris, Emmanuel Lecuyer, qui ont reçu leur fourragère dimanche midi.

M. Lamour a félicité les pompiers qui ont effectué en 1981 une cinquantaine de sorties, en majorité pour des accidents.

Des cadeaux pour les retraités et des fleurs pour leurs épouses

Les nouvelles recrues viennent de recevoir la fourragère

ouest-France

DÉPART DE QUATRE ANCIENS du corps des sapeurs pompiers.

Ce repas amical qui nous réunit aujourd'hui, nous permet de se retrouver en une grande famille, dont les uns sont des membres actifs et les autres des soutiens moraux.

Pour la première fois nous allons nous séparer de pompiers qui ont été jusqu'au bout, et je ne voudrais pas qu'ils s'en aillent sans qu'on leur dise "MERCI", oh combien mérité....

En effet quatre anciens parmi les cinq, les pionniers de notre corps de sapeurs pompiers, ont dû abandonner leurs fonctions, atteints par la limite d'âge; seul Alexis le benjamin accepte de poursuivre encore quelques années. Sans faire l'historique du corps des sapeurs-pompiers, je voudrais rappeler que c'est en 1951, sous l'égide du Docteur Jarriault, alors Maire-Adjoint, que le Conseil Municipal décida la création de ce service public. Le Docteur Jarriault recruta 10 volontaires: ce furent Jules HUBY, Alfred LE CARON, Marcel LORCY, Joachim THOMAS, Théobald LE BRETON, Alphonse LE NET, Albert LORCY-Vincent, LE HAZIF-Clair JEGAT et Alexis RUAULT. Parmi ces membres quatre ont déjà disparus.

Voici donc trente ans que: Albert-Alphonse-Vincent et Clair, après bien des péripéties, notamment en matière d'équipement, servent au sein du corps de Réquigny.

Ils ont donné le plus bel exemple de cet esprit de volontariat, faisant preuve d'un désintéressement total dans l'accomplissement de leur tâche et dans l'acceptation de tous les risques, sans aucune idée d'avantages matériels. Ils ont connu des heures pénibles dans l'exercice de leurs nobles devoirs. Ils ont souvent sacrifié leur repos, leur travail, leurs intérêts, voir même leur santé pour secourir les malheureuses familles dévouillées par l'incendie ou ces blessés de la route criant de douleur. La nuit comme de jour, bravant toutes les intempéries et toutes fatigues ils n'ont pas marchandé leurs forces pour accomplir leur périlleuse mission.

Je voudrais associer leurs épouses (sauf Vincent bien sûr qui, au dire de certains, les ont sérieusement encouragés et étaient toujours à leurs petits soins à leur arrivée. J'imagine qu'il doit parfois être pénible de quitter le lit bien chaud à 2 ou 3 heures du matin, pour rentrer plusieurs heures plus tard, complètement frigorifiés ou totalement trempés. Bravo Mesdames et soyez chaleureusement félicitées.

Très sincèrement ils ont été un exemple pour les jeunes recrues qui vont leur succéder et qui, j'en suis sûr, sont décidés de bien faire en assurant la relève de leurs aînés dont ils suivront les traces sur le chemin du devoir. A vous aussi "Merci" pour ce volontariat que vous avez bien voulu accepter.

Merci aussi aux nouveaux anciens qui forment l'encadrement du corps et font également la preuve de leur compétence, de leur dévouement et de leur abnégation. Nous comptons sur vous pour former les jeunes et savoir entretenir et maintenir le bon esprit dans toute l'équipe en dehors des polémiques.

Après hommes poussés, l'abnégation jusqu'à exposer leur vie, notre époque où tout semble mené par l'intérêt, à une heure où la masse cherche par tous les moyens à s'assurer contre les risques, il est heureux de constater que des

Mouvement chez les sapeurs-pompiers

1982

quatre départs, cinq recrues

Il s'est passé un événement important, le dimanche 14 février au corps des sapeurs-pompiers puisque, pour la première fois depuis sa création en 1951, par le Dr Jarriault, alors maire-adjoint, quatre pompiers qui furent parmi les 10 pionniers du corps ont dû abandonner leurs fonctions, atteints par la limite d'âge. Alphonse Le Net, Albert Lorcy, Clair Jégat et Vincent Hazif, titulaires de la médaille de vermeil, ont été chaleureusement félicités par M. Louis Lamour, maire. « Voici trente ans que vous servez au sein du corps de Régigny. Vous avez donné le plus bel exemple de cet esprit de volontariat,

faisant preuve d'un désintéressement total dans l'accomplissement de votre tâche et dans l'acceptation de tous les risques, sans aucune idée d'avantages matériels. Vous avez connu des heures pénibles dans l'exercice de votre noble devoir, sacrifiant votre repos, votre travail, vos intérêts, voire même votre santé pour secourir de jour comme de nuit, les malheureuses familles dépouillées par l'incendie ou les blessés de la route. Bravant les intempéries et toutes les fatigues vous n'avez pas ménagé vos forces pour accomplir votre périlleuse mission ».

Pour les remercier de leur

dévouement, il leur a remis un cadeau, offrant des fleurs aux épouses également associées aux éloges prononcés.

Ils seront remplacés par cinq jeunes qui ont accepté d'endosser l'uniforme de pompiers volontaires : Joël Le Clainche, Joël Blanchard, Hervé Jégouic, Emmanuel Lécuyer et Gérard Le Brix à qui M. Lamour a souhaité la bienvenue en espérant « qu'ils suivent les traces de leurs aînés sur le chemin du devoir ». Il termina en formulant le vœu que les pompiers « nouveaux-anciens » « qui forment l'encadrement du corps et font également preuve de



...et les nouveaux

compétence et de dévouement » acceptent de former ces jeunes en sachant entretenir et maintenir le bon esprit dans toute l'équipe.

Pour officialiser cette rentrée des recrues, l'adjutant-chef Jo Feurmour, chef de corps, leur remit les fourragères, puis invita M. Louis Lamour, le Dr

Jarriault, maire honoraire et Madame, le chef Poirier, commandant la brigade de gendarmerie de Rohan et le gendarme Hay à partager le repas des sapeurs-pompiers accompagnés de leurs épouses servi... bien sûr au restaurant Le Bretagne.



Les anciens...



Joseph Feurmour à gauche avec les quatre retraités et Mr Lamour Louis (maire) Le Hazif Vincent, Le Net Alphonse, Jégat Clair, Lorcy Albert



Les quatre recrues Le Clainche Joël, Blanchard Joël ; Le Bris Gérard, Jégouic Hervé reçoivent leurs fourragères en 1981

Reguiny **Huit sapeurs-pompiers décorés**

11-02-81



Dimanche, en présence de M. Lamiur, maire de Réguiny, M. le docteur Jarriault, maire honoraire, des autorités locales et des familles des intéressés a eu lieu à l'hôtel « Le Bretagne » la remise de six médailles de vermeil et deux médailles d'argent aux membres du corps des sapeurs-pompiers de la commune pour leurs nombreuses années au service de la population. Dans une ambiance décontractée, les sapeurs Albert Lorcy, Alphonse Le Net, Vincent Le Hazif, Clair Jegat, Alexis Ruault, Joseph Lorcy, Pierre Ruaut et l'adjudant-chef Joseph Feurmour ont fêté cet événement avec leurs nombreux amis présents en la circonstance.



Départ en retraite Lorcy Joseph 1983



Décoration de Lécuyer Joachim en 1983 par Diverrès Alain (maire)



Départ en retraite Ruault pierre en 1985

Deux pompiers à l'honneur

GAZETTE

Profitant du repas annuel de l'amicale des sapeurs-pompiers, M. Diverres, maire, a remis la médaille de vermeil au titre du ministère de l'intérieur, pour 25 années de service au sein du corps de première intervention, de Réguieny, à deux de nos compatriotes bien connus, M. Jo Feurmour, engagé au corps de Réguieny, en qualité de sapeur, le 25 avril 1960, pour devenir « secouriste », le 20 mars 1970 et

après divers stages, chef de corps au grade d'adjudant, le 1^{er} avril 1976, puis adjudant-chef le 1^{er} avril 1978 et « secouriste spécialisé en réanimation » le 1^{er} décembre 1978. Notre sympathique restaurateur continue à assumer ses fonctions au C.P.I. de Réguieny.

M. Pierre Ruaut, engagé au corps de Réguieny, le 25 avril 1960, en qualité de sapeur, pour devenir secouriste le 1^{er} mai 1978, ayant atteint la limite d'âge, il a quitté le

corps le 30 novembre 1985.

Pierre est un tapissier qualifié sachant recouvrir et effectuer les contours des différents objets qu'on lui confie et paradoxalement, il exerce le même talent dans les histoires qu'il se plaît à conter.

A ces deux récipiendaires, nous présentons nos sincères félicitations et leur disons « Merci » pour tout le dévouement qu'ils ont apporté dans les divers secours.



février 1984

Avec nos pompiers

Ce dimanche 12 février les pompiers de Régigny au complet se retrouvaient chez « Jo et Carmen » pour leur repas annuel. Etaient conviés aussi les anciens, ceux-là qui ont été à l'origine du corps des sapeurs de Régigny, voilà 33 ans.

Le maire et deux représentants de la gendarmerie de Rohan faisaient honneur de leur présence. La réunion débuta par une remise de médaille à Alexis Ruaut pour 33 années de bons et loyaux services aux sapeurs de Régigny. Alexis se retire pour laisser place à plus jeune.



Alexis Ruaut tire sa révérence

REGUINY

Les Pompiers à l'honneur



Aux dires de nos sapeurs-pompiers, cela faisait bien longtemps qu'ils ne s'étaient pas tous réunis au cours d'une soirée d'amitié. Il fallait peut-être qu'une occasion se présente pour forcer les choses. Ce fut le cas, le mardi 9 Novembre, où le docteur JARRIAULT, maire de Régigny, procéda à une remise de décorations. Au titre du Ministère de l'Intérieur, il remit la Médaille d'Argent au sapeur Joseph LORCY, récompensant vingt ans d'activité au sein du corps des pompiers de la ville. M. le maire décerna un diplôme à M. Jean RIEFFEL qui avait participé au marathon Morlaix-St-Pol-de-Léon et qui se classa honorablement sans avoir, pour cela, suivi d'entraînement. Ce diplôme de participation est paraphé des maires de ces deux villes.

Le Docteur JARRIAULT profita de cette sympathique réunion pour féliciter les douze pompiers qui cet été tout particulièrement, ont encore fait preuve de leur rapidité à se déplacer

et de leur efficacité sur les foyers d'incendie, comportement que n'ont pas manqué d'apprécier toute la population et les sinistrés. Il les remercia au nom de tous les Réginois, ainsi que leurs épouses qui étaient également présentes.

Lors du Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers qui eut lieu dernièrement à Muzillac, 7 de nos soldats du feu ont reçu la Médaille de l'Union des Sapeurs-Pompiers.

Médaille de Bronze (15 ans de service)
Adjudant J. FEURMOUR, chef de corps
Pierre RUAULT

Médaille d'Argent (25 ans)
Clair JEGAT, Vincent LE HAZIFF,
Alphonse LE NET, Alexis RUAULT,
Albert LORCY.

Pour clore cette petite réception, tout le monde sabla le champagne en souhaitant que le Corps des Sapeurs-Pompiers de Régigny continue à fonctionner dans le bon esprit d'équipe qui l'a toujours animé.

REGUINY

Huit sapeurs-pompiers à l'honneur

15 NOV. 1976



Mardi soir, une sympathique réunion était organisée à l'hôtel « Le Betagne » à l'occasion de la remise de décorations à huit sapeurs-pompiers du centre de Reguiny, pour leur active participation au service d'incendie et de secours.

Le Dr Jarriault, maire, présidait cette soirée d'amitié au cours de

laquelle MM. Clair Jegat, Vincent Le Hazif, Alphonse Le Net, Albert Lorcy et Alexis Ruault ont reçu la médaille d'argent de l'union des sapeurs-pompiers pour 25 années de service. M. Joseph Lorcy se vit décerner la médaille d'argent du ministère de l'Intérieur pour 20 ans de service et MM. Jo Feu-

mour, chef de corps, et Pierre Ruaut, la médaille de bronze de l'union des sapeurs-pompiers pour 15 ans de service.

Cette soirée fut l'occasion pour les récipiendaires et leurs épouses d'évoquer, dans une ambiance des plus agréables, certains faits marquants de la vie du corps.

&&&



Joseph Feurmour, Alexis Ruault et son épouse pour son départ en retraite



Remise de médaille à Alexis Ruault



Alexis Ruault avec ses anciens collègues des premières heures et leurs épouses



Sainte-Barbe 1984 remise de diplôme et médaille à Le Net Alphonse



Remise de diplôme et médaille à Albert Lorcy Sainte Barbe 1984



Remise de grade à Le Clainche Joël et Rieffel Jean Sainte- Barbe 1984



Sainte-Barbe 1985

Daniel Jégat, Jean rieffel, Joel le Clainche, Jean-pierre Marie : Au fond
Joachim Thomas, Clair Jégat, Vincent Le Hazif, Josph Feurmour : Au milieu
Alphonse Le Net, Alexis Ruault, Emmanuel Lécuyer, Pierre Ruault, Albert Lorcy : Devant



Sainte-barbe 1986 Daniel Jégat, Jean-pierre Marie, Jean-Marc Le bot
Et Joseph Feurmour

RÉQUINY

DÉPART A LA RETRAITE CHEZ LES POMPIERS Jo Feurmour, un exemple de bravoure

"Rien ne le prédisposait aux honneurs, Empruntant sur son temps de loisirs et de sommeil, il aura passé 35 longues années au service de la communauté, pour sauver des vies et des biens". Tels sont les propos tenus par le maire, Alain Diverrès, président du SIVU, à l'intention de Jo Feurmour, dimanche 24 novembre, au foyer socio-culturel. De part leur présence, une pléiade de personnalités, le corps des sapeurs-pompiers réguinois et rohannais, la gendarmerie de Rohan, élus de la localité, des communes avoisinantes ou du canton, dont le D^r Saulnier, conseiller général, et les chefs intérimaires du corps de Rohan, Jean Allio et de Réguiny, Jean-Marc Le Bot, ont offert leurs remerciements les

plus sincères, à Jo Feurmour, ému en cette circonstance !

Jo, né le 20 mars 1935, est entré dans le corps des sapeurs réguinois le 1^{er} juin 1958. Dès lors, il n'aura de cesse de se perfectionner dans ce qui touche au secourisme. Le 27 mars 1978, il obtiendra le brevet national de secourisme et le 27 novembre de la même année, celui de réanimation. Entre temps, de sapeur 1^{re} classe, il passera adjudant, le 20 novembre 1976 et adjudant chef un an plus tard jour pour jour. Tous ces brillants états de service lui vaudront la médaille de bronze en 1975 (pour quinze ans de service), d'argent en 1985 (25 ans) et d'or en 1991 (35 ans).

Depuis 1957, Jo a effectué 568 sor-

ties, soit 1 264 heures dont une année entière de travail complet au bénéfice de la collectivité.

A l'issue de la cérémonie, le D^r Saulnier a remis la médaille d'or à M. Feurmour, M. Diverrès, la médaille d'honneur et M. Le Breton, le trophée, symbole des stations vertes de vacances...

L'amicale des pompiers, dont Christian Loric est le président, a remis une composition florale à Mme Feurmour, elle qui a su accepter que son ami se mette au service des autres. Jo, quant à lui, a reçu un magnifique rocking-chair et quelques friandises. Vin d'honneur et petits fours ont clôturé cette manifestation.



Départ en retraite feurmour Joseph (gazette 29/11/1991)

Devant : G Blanchard, E Lecuyer, C Nogues, J Feurmour, son épouse Carmen, C Loric, J Rieffel

Derrière : J Thomas, Y Pocard, J-P Marie, A Montiége, Ph Le Bot, J Blanchard,

J-M Le Bot, J Le Clainche, R Demay, &&&

Réguiny

Sapeurs-pompiers

Départ en retraite de Jo Feurmour



Le retraité, sa famille, les élus et les sapeurs-pompiers de Réguiny.

Une centaine de personnes se sont rassemblées, dimanche 24 novembre, au foyer socioculturel, à l'occasion d'une réception organisée pour le départ en retraite du chef de corps des sapeurs-pompiers Jo Feurmour.

Le maire et président du SIVU de Rohan et de Réguiny, Alain Diverres, a eu le plaisir d'accueillir le sénateur Henri Le Breton, le conseiller général et maire de Bréhan, Jean Saulnier, l'ensemble des maires du canton et des membres du syndicat, les diverses personnalités du canton (percepteur, gendarmerie, paroisse...).

Puis, il a retracé brillamment la carrière de volontaire de Jo Feurmour. Ce dernier totalise trente-cinq années de bons et loyaux services. Sa carrière de sapeur-pompier commence le 1^{er} juin 1958, puis il accède au grade d'adjudant le 20 novembre 1976 et est nommé également chef de corps de Réguiny. Le 20 novembre 1977, il est promu adjudant-chef et le 1^{er} septembre 1991, sous-lieutenant. Depuis 1957, Jo Feurmour a réalisé cinq cent soixante-huit sorties, soit mille deux cent soixante-

quatre heures de présence au service de la collectivité ou soit encore une année de travail complet.

En 1975, il a reçu la médaille de bronze de l'union départementale, puis en 1985, la médaille d'argent et récemment, à Noyal-Pontivy, la médaille d'or.

« Par sa gentillesse et son travail exemplaire, vous avez dirigé le corps de Réguiny avec beaucoup de talent », devait ajouter Alain Diverres.

Le docteur Saulnier a remis la

médaille de Réguiny au nouveau retraité, alors que Alain Diverres lui remettait un diplôme d'honneur et Henri Le Breton, le trophée des stations vertes.

Jo Feurmour et sa famille se sont vu offrir un superbe fauteuil et une composition florale. Avant le pot de l'amitié, Alain Diverres a présenté les deux chefs intérieurs des corps de sapeurs-pompiers : à Réguiny, Jean-Marc Le Bot et à Rohan, Jean Allio.

Pleugriffet

CHEZ LES ANCIENS. — Concours de belote contre les communes de Lantillac, Radenac, Réguiny et Pleugriffet, mercredi 4, à 14 h, à la salle polyvalente.

Pas de réunion mensuelle au mois de décembre.

Prochaine réunion : le mercredi 8 janvier.

Le repas de fin d'année sera servi à la salle polyvalente, le samedi 7 décembre, après la messe célébrée à 11 h. Inscriptions chez Gilles (60 F) jusqu'au 1^{er} décembre. Le ticket servira pour une tombola.

Crédin

BAL A PAPA. — Dimanche 1^{er} décembre, les Feuilles d'automne organise un bal à papa, à la salle des fêtes, à partir de 14 h 30, animé par l'orchestre Jo Bauché.

Augmentez les chances de réussite de votre enfant. Donnez-lui, jeune, le goût de lire.



Remise de fourragères à Jégat Daniel, Marie Jean -Pierre, Le Bot Jean-Marc en 1986

09/06/1998 &&&

Régigny

Le pompier Jean Rieffel à l'honneur



Jean et Nelly ont été très entourés lors de cette réception.

La place de la Mairie s'est avérée très accueillante vendredi soir en l'honneur de Jean Rieffel.

Parti à la retraite des pompiers, comme il aime le préciser, c'est entouré des sapeurs-pompiers (actuels et anciens), des maires ou représentants des communes concernées par le centre de secours, du conseiller général Pierre Le Testu, de la Gendarmerie nationale, du chef de centre de Ronan, des membres du

conseil municipal de Régigny, que la municipalité et l'Amicale des sapeurs-pompiers ont décidé d'organiser cette réception.

Jean-Marc Le Bot, chef de corps à retracer la vie au corps de Régigny : « Tu es rentré chez les pompiers en 1976, année de sécheresse. Tu es venu apporter à tes collègues ton temps, ta passion, tes convictions. Tu t'es investi pleinement. Dans le sport, et nul n'ignore les nombreuses participations aux finales de cross. On ose souvent dire qu'être pom-

pier c'est un état d'esprit, de volonté, d'abnégation. On répète aussi très souvent qu'un pompier volontaire doit être professionnel dans l'âme, mais humain dans le cœur. »

Lors de cette soirée, Jean Rieffel a été nommé adjudant et a reçu la médaille de Régigny. Jean a reçu des cadeaux, et Nelly, de superbes compositions florales. Jean, quant à lui, a offert une statue de sainte Barbe entièrement confectionnée de ses mains.

Retraite de Le Bot Philippe, Nogues Chantal, Le Glévic Bernard Demay
Roland le 26/01/ 2008



Roland et Philippe ont arrêtés en 2007 et ne serons honorés qu'en 2008



Roland Demay et son épouse Pierrette



Le Glévic Bernard et Nogues Chantal nommé caporal



Bernard et Reine son épouse, Chantal et son fils Arnold et Mr Le Teste
Pierre Conseiller général



Les retraités avec leur famille et les élus



Chantal, Roland, Pierrette, Philippe et son épouse Sylvie




.....Et voilà une petite rétrospective certes incomplète, je l'ai réalisée avec ce que j'ai pu retrouver ou ce que l'on m'a donné.

A Vos placards !!!!!

A suivre quelques diplômes et documents d'époque

R. F.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



**BREVET
NATIONAL DE SECOURISTE**

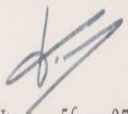
Le Ministre de l'Intérieur,

Vu les procès-verbaux du Jury d'examen, en date du 28 MARS 1969 *, déclarant que*
Monsieur RUAULT Alexis _____ *, né le* 9 Février 1929 *à* REGUINY _____ *, a subi avec succès*
les épreuves exigées des candidats au BREVET NATIONAL de SECOURISTE. (Morbihan)


Délivre à Monsieur RUAULT Alexis _____ *le présent brevet.*

Fait à VANNES, le 28 MARS 1969

Pour le Ministre de l'Intérieur :
Le Préfet du MORBIHAN
Pour le Préfet :
Le Directeur Départemental
de la Protection Civile


N° 56 - 9703 -69

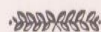
Mention : ASSEZ BIEN.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



MEDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS POMPIERS



LE PRÉFET DU MORBIHAN

Vu le décret du 11 septembre 1962 modifié,

DÉCERNE


à Monsieur Alexis RUAULT, Sapeur au Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY

UNE MÉDAILLE DE VERMEIL

en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.

FAIT A VANNES LE 2 juillet 1980

LE PRÉFET,


Jacques MONESTIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



MEDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS POMPIERS



LE PRÉFET DU MORBIHAN

Vu le décret du 11 Septembre 1962 modifié,

DÉCERNE

à Monsieur RUAULT Alexis, Sapeur au Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY.

UNE MÉDAILLE D'ARGENT


en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.

FAIT A

VANNES

LE 30 novembre 1971.

LE PRÉFET.


Yves-Bertrand BURGALAT.

RF

CRF

CRF

CROIX-ROUGE FRANÇAISE



CERTIFICAT DE SECOURISTE

DE LA

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Décerné le 28 MARS 1969

à Monsieur Alexis RUMIS

Le Président du Comité
de VANNES

Le Directeur de l'Enseignement
de la C. R. F.

Le Président de la C. R. F.



N° 835928

RF

CRF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



MEDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS POMPIERS



LE PRÉFET DU MORBIHAN

Vu le décret du 11 septembre 1962 modifié,

DÉCERNE

à Monsieur Albert LORCY, Sapeur au Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY

UNE MÉDAILLE DE VERMEIL

en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.

FAIT A VANNES LE 7 juillet 1980

LE PRÉFET,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jacques Monestier".

Jacques MONESTIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



MEDAILLE D'HONNEUR DES SAPEURS POMPIERS



LE PRÉFET DU MORBIHAN
Commissaire de la République

Vu le décret du 11 septembre 1962 modifié,

DÉCERNE

à Monsieur Albert LORCY, Sapeur au Corps des Sapeurs-Pompiers de REGUINY

UNE MÉDAILLE D'OR

en récompense de ses bons services et du dévouement dont il a fait preuve.

FAIT A VANNES

LE 12 juillet 1982

LE PRÉFET,
Commissaire de la République

Jean DESGRANGES.

VALIDATIONS ANNUELLES

I. Union départementale des Sapeurs-Pompiers DU MORBIHAN

Versement des cotisations annuelles

ANNÉES

1957	1958	1959	1960
Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan Cotisations 1958 Carte N°			Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan Cotisations 1960 Carte N°
1961	1962	1963	1964

DE LA PRÉSENTE CARTE

II. Section « Caisse de secours aux décès » (ANNEXE DE L'UNION)

Versement des cotisations annuelles

ANNÉES

1957	1958	1959	1960
	Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan « Secours aux décès » Cotisations 1958 Carte N°		Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan « Secours aux décès » Cotisations 1960 Carte N°
1961	1962	1963	1964

VALIDATIONS ANNUELLES

I. Union départementale des Sapeurs-Pompiers DU MORBIHAN

Versement des cotisations annuelles

ANNÉES

1957	1958	1959	1960
			Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan Cotisations 1960 Carte N°
1961	1962	1963	1964
Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan Cotisations 1961 Carte N°	Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan Cotisations 1962 Carte N°	Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan Cotisations 1963 Carte N°	


DE LA PRÉSENTE CARTE

II. Section « Caisse de secours aux décès » (ANNEXE DE L'UNION)

Versement des cotisations annuelles

ANNÉES

1957	1958	1959	1960
			Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan « Secours aux décès » Cotisations 1960 Carte N°
1961	1962	1963	1964
Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan « Secours aux décès » Cotisations 1961 Carte N°	Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan « Secours aux décès » Cotisations 1962 Carte N°	Union départ ^o des Sapeurs-Pompiers du Morbihan « Secours aux décès » Cotisations 1963 Carte N°	



1981

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU MORBIHAN

Préfecture du Morbihan - VANNES

CARTEN N° 0 835

MEMBRE ACTIF

Titulaire :

Monsieur LORCY Albert
Grade : sapeur Corps : RÉQUINY
Adresse : Bourg de RÉQUINY
Vannes, le 2 AVR. 1958
Signature du titulaire, [Signature]
Dux

Photographie

(Voir validité de la carte au verso)

Carte d'adhésion à l'union départementale

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS
DU MORBIHAN

Préfecture du Morbihan - VANNES

CARTEN° 1435

MEMBRE ACTIF

Photographie

Titulaire :

Monsieur LEGRAVIER René

Grade : Sapeur Corps : REGUINY

Adresse : _____ Vannes, le 28 JANV 1960

Le Président,

Signature du titulaire, *René Legravier*

(Voir vignette de la carte au verso)



**FÉDÉRATION NATIONALE
DES SAPEURS-POMPIERS FRANÇAIS**

SIÈGE SOCIAL : 27 Rue de Dunkerque - 75010 PARIS

CARTE DE MEMBRE ACTIF


Monsieur LORCY Albert

du Corps de Sapeurs-Pompiers de REGUINY 56

Grade Sapeur N° 79.16471

LE TITULAIRE, *Lorcy*

LE PRÉSIDENT, *Alain*



**UNION DÉPARTEMENTALE
AMICALE DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS
du MORBIHAN**

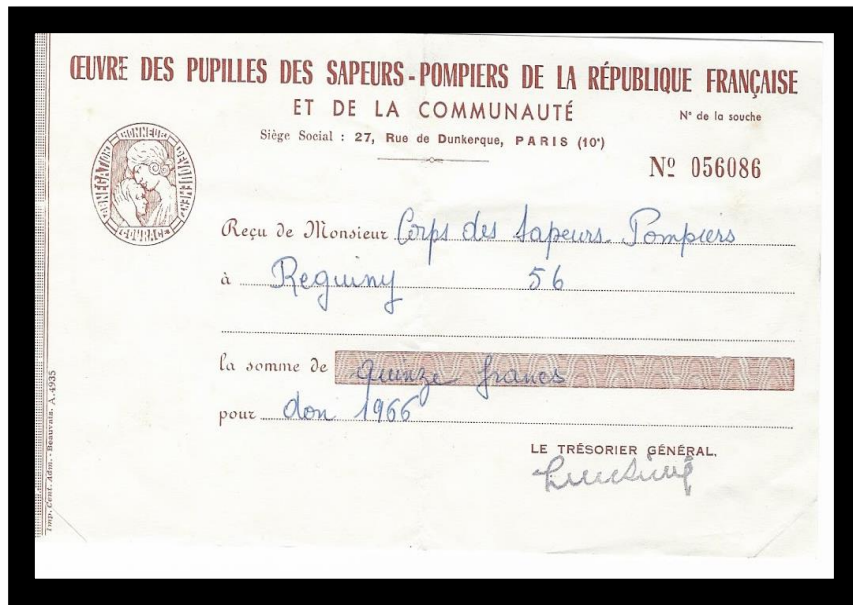
NOM : LORCY

Prénom : Albert

Corps de : REGUINY

Le Titulaire *Lorcy*

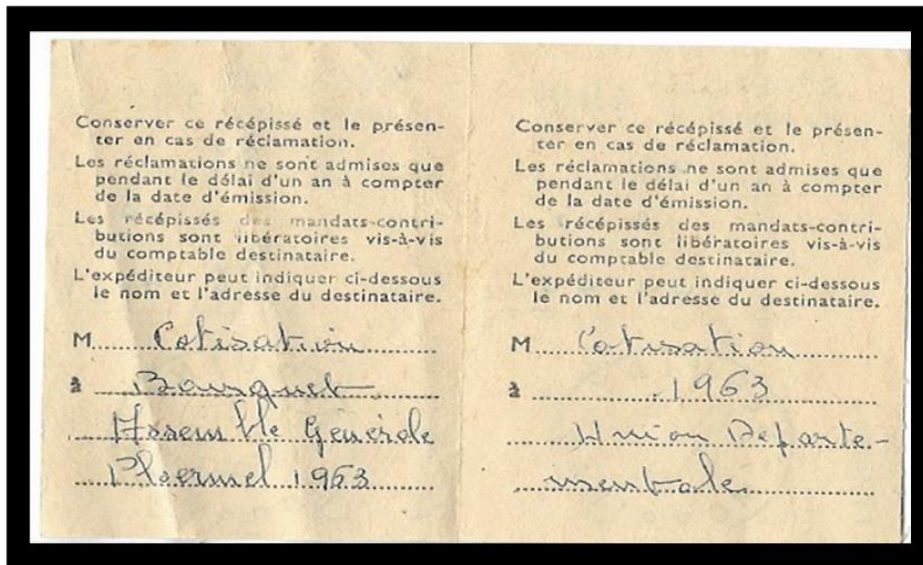
P. Le Président *Alain*



Don à l'œuvre des pupilles 1966 par l'amicale (don toujours en vigueur aujourd'hui)



Œuvre des pupilles 1963



Cotisation à l'union départemental 1963



Récépissé droit SACEM pour un bal en 1963

État des Vacances 1966 "Pompier Réquigny"

Grade	Exercices	Intervention	Mont. Pénom
Adjudant	4.50 x H = 80.00	6 1/2 x H = 27.00	Le Caron Alfred = 15.00
Sergent	3.30 x H = 13.20	4.40 x 1 H = 4.40	Coray Albert = 17.60
Mécanicien	3.30 x H = 13.20	4.40 x 1 H = 17.60	Secuyer Joachim = 30.80
Sapeur	2.95 x H = 11.80	2.95 x 1 H = 15.80	Le Met Alphonse = 27.60
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 15.80	Thomas Joachim = 27.60
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 15.80	Murmour Joseph = 27.60
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 3.95	Puault Alexis = 15.75
"		3.95 x 1 H = 3.95	Puault Pierre = 3.95
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 3.95	Surel Michel = 15.75
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 3.95	Le Hasef Vincent = 15.75
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 3.95	Tigat Clair = 15.75
"	2.95 x H = 11.80	3.95 x 1 H = 3.95	Coray Joseph = 15.75
	<u>138,80</u>	<u>120,10</u>	<u>258,90</u>

État vacances de 1962

Le groupe de nos retraités à la date du 31/12/2020

À savoir : pour prétendre faire partie de nos retraités il faut avoir effectué une carrière de 20 ans minimum



Photo 2019 absents sur la photo Loric Christian, Le Bot Philippe



Loric Christian 1987-2015



Le Bot Philippe 1987-2007

Demay Roland 1987 -2007
Le Bot Jean-Marc 1985-2005
Lécuyer Emmanuel 1981-2011
Le Clainche Joël 1981-2006
Blanchard Joël 1981-2007
Marie Jean-Pierre 1984-2005
Le Glévic Bernard 1988-2008
Blanchard Gilles 1991-2011
Rieffel Jean 1976-1998
Thomas Joachim 1971-2001



Nos retraités à l'inauguration de la caserne 15 janvier 2020.

Christian Loric, Le Clainche Joël, Joachim Thomas, Blanchard Gilles, Lécuyer Emmanuel, Marie Jean- Pierre, Le Glévic Bernard



Nos retraités à la Sainte-Barbe le 10/12/2022

Devant : Blanchard Joel, Le Clainche Joel, Rieffel Jean, Marie Jean Pierre

Derrière : Demay Roland, Thomas Joachim, Poulain Jacques (extérieur)

Le Glévic Bernard, Lécuyer Emmanuel

CHAPITRE : 6



LES AMICALES

DU CENTRE

UNE AMICALE C'EST QUOI ?

- Un centre de secours c'est aussi une amicale, composé d'un bureau élu par les amicalistes. On y retrouve un président, un trésorier, un secrétaire et des membres.
- En 1951 a la création de l'amicale Alexis Ruault en fut le premier trésorier, on leur doit aussi cela aujourd'hui, même si la déclaration officielle en sous-préfecture de l'association se fera bien plus tard. (Déclaration obligatoire pour toute association aujourd'hui)
- Chaque amicale peut également choisir d'adhérer à l'union départementale qui regroupe l'ensemble des amicales des actifs du département.
- Parallèlement il existe aussi une amicale des anciens pompiers au niveau du département ; mais la particularité à Régigny c'est que nos anciens ont créé leur propre amicale au niveau du centre.
- Ce que peu de centre dans le Morbihan, à ce jour possède. Et nous pouvons remercier Roland Demay et Joël Blanchard à l'origine de cette création qui permet de faire perdurer les liens créés pendant toutes ces années passées au centre.
- Cependant ils n'oublient pas pour autant leurs anciens collègues des autres centres puisqu'ils adhèrent quand même à l'amicale des anciens pompiers du département.

Rôle de l'amicale des actifs

- Le rôle principal de l'Amicale est de resserrer les liens entre les amicalistes par diverses actions. Comme l'organisation de notre Sainte-Barbe, le repas annuel durant lequel sont mis à l'honneur les nouvelles recrues, les médaillés, les diplômés ou autres.
- C'est aussi L'organisation des traditionnelles tournées de calendriers. De soutenir ou de venir en aide à tous les adhérents et leur famille dans les moments difficiles.
- D'organiser ou de faire participer les adhérents à des événements départementaux, comme le congrès, les événements sportifs, de faciliter le rassemblement de nos familles (galette des rois) et bien d'autres choses.
- Tout cela dans le but de fédérer et de renforcer ce lien qui unit la grande famille des sapeurs-pompiers, en incluant aussi nos retraités et leurs conjoints (es).

Ci -dessous les amicales successives, les déclarations au journal officiel et les statuts que j'ai pu retrouver qui m'ont été pour la plupart fournis par la sous-préfecture de Pontivy

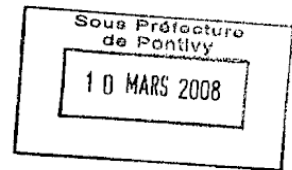
POUR NOS RETRAITES

Publication au journal officiel de la déclaration de l'association

N°1259 le 27 mars 2008

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE		12 avril 2008
		4771
...s-préfecture de Verdun. FULL- u poker sur la région Lorraine, permettant ainsi d'attirer et for- tr les divertir, proposer dans un nois de poker aux joueurs inscrits disposition d'autres associations s l'organisation. <i>Siège social</i> : 15, le-sur-Meuse. <i>Date de la déclara-</i>	1259 - Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DU CENTRE DE REGUINY. <i>Objet</i> : regrouper les anciens sapeurs pompiers du centre de Réguiny. <i>Siège social</i> : 9, place de Cuy, 56500 Réguiny. <i>Date de la déclaration</i> : 27 mars 2008.	
...préfecture de Commercy. ASSO- LOCATAIRES. <i>Objet</i> : Accompa-	1260 - Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy. FITNESS TONIC. <i>Objet</i> : pratique de la gymnastique tonique, de step, de fitness et proposer un espace d'entraînement cardiologique. <i>Siège social</i> : le Château, 56500 Moustoir-Ac. <i>Date de la déclara-</i> <i>tion</i> : 28 mars 2008.	

Les statuts



STATUTS DE L'AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE REGUINY

ARTICLE 1 création

il est créé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour dénomination: *amicale des anciens sapeurs pompiers du centre de Régigny A.A.S.P.C.R*

ARTICLE 2 objet

cette association a pour objet de regrouper les anciens sapeurs pompiers du centre de Régigny.

ARTICLE 3 adresse

le siège de l'association est fixé au: 9 place de Cuy 56500 Régigny chez Monsieur DEMAY Roland.

Il pourra être transféré:

- par simple décision du conseil d'administration
- par l'assemblée générale

ARTICLE 4 durée

La durée de l'association est indéterminée

ARTICLE 5 adhésion

Peuvent intégrer l'association les sapeurs pompiers qui ont quitté le service actif après 20 ans de service effectif.

ARTICLE 6 radiation

La qualité de membre se perd par:

- le décès
- la démission qui doit être adressée par au conseil d'administration

ARTICLE 7 ressources

Les ressources de l'association comprennent:

- les subventions de l'état et des collectivités territoriales
- les recettes des manifestations exceptionnelles

ARTICLE 8 conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de 5 membres élus pour 2 années par l'assemblée générale.

Les membres sont rééligibles.

Le président représente l'association dans tous les actes de la vie civile. Il a notamment qualité pour ester en justice au nom de l'association.

ARTICLE 9 réunion du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les six mois sur convocation du président. Les décisions sont prises à la majorité des voix. Le président dispose d'une voix prépondérante. Les réunions font l'objet d'un procès-verbal.

ARTICLE 10 rémunération

Les membres du conseil d'administration ont droit au remboursement de leurs frais sur justificatifs; les frais de déplacements seront remboursés sur le barème de l'administration fiscale. Leurs fonctions sont bénévoles.

ARTICLE 11 assemblée générale ordinaire

Les membres sont convoqués par convocation individuelle.

L'assemblée générale se réunit chaque année dans le courant du mois de *février*. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Le président, assisté des membres du conseil, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

ARTICLE 12 assemblée générale extraordinaire

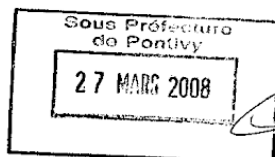
L'assemblée générale extraordinaire est compétente pour modifier les statuts et, décider la dissolution. Elle est convoquée par le président selon les modalités de l'article 11.

ARTICLE 13 la dissolution

La dissolution est prononcée par l'assemblée générale extraordinaire qui nomme un liquidateur. L'actif sera dévolu conformément à l'article 8 de la loi du 1er juillet 1901 à une association poursuivant un but identique.

Le Président

Le Secrétaire

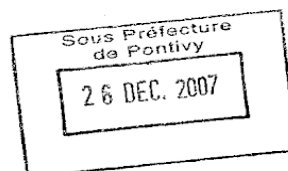


Leurs différentes amicales

En 2007

Celle des anciens

Monsieur le sous-préfet,



A la suite de l'assemblée générale constitutive du 25 juillet 2007, nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1^{er} juillet 1901 et de l'article 1^{er} de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dénommée : « amicale des anciens sapeurs pompiers du centre de Réguieny » Place de Cuy 56500 Réguieny.

Cette association a pour objet ; de réunir et rassembler les anciens pompiers du centre de Réguieny.

Les personnes chargées de sa direction sont ;

-DEMAY Roland né le 17.12.1951 à Réguieny (56) de nationalité française, profession : mécanicien demeurant « place de Cuy » 56500 Réguieny, Président.

-LE BOT Jean Marc né le 17.10.1960 à Pantin (93) de nationalité française, profession : gérant sarl demeurant « Le pont de Saint-Fiacre » 56500 Radenac, Secrétaire

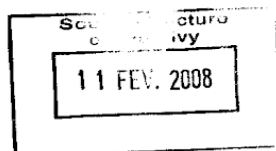
-LE BOT Philippe né le 15.03.1958 à Réguieny (56) de nationalité française, profession : électromécanicien demeurant « Bel Air » 56500 Réguieny, Secrétaire Adjoint

-MARIE Jean Pierre né le 24.12.1949 à « Val Saint-Père » (50) de nationalité française, profession : chauffeur de car demeurant « Coet Denan » 56500 Réguieny, Trésorier

-BLACHARD Joël né le 20.08.1954 à Malestroit (56) de nationalité française, profession : chargé de réseaux demeurant « Bel Air » 56500 Réguieny, Trésorier Adjoint

Fait à Réguieny le 25 juillet 2007.

Two handwritten signatures in black ink, one above the other, positioned to the left of the second stamp.



En 2017

Titre de l'association : Amicale des Anciens Sapeurs Pompier
Du Centre De BEGUINY.

Numéro de dossier : W0562004771

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Président.

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : LECUYER Prénom : Emmanuel.

• Nationalité : Française Profession : Menuisier.

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement <u>15</u> N°	Extension	Immeuble, bâtiment, résidence <u>Rue</u> Type de voie	Nom de la voie <u>Des Moulins</u>
Lieu-dit ou boîte postale		Code postal <u>56500</u>	Commune / Localité <u>BEGUINY.</u>

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Secrétaire.

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : Zegovic Prénom : Bernard.

• Nationalité : Française Profession : Gérant.

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement <u>9</u> N°	Extension	Immeuble, bâtiment, résidence <u>Rue</u> Type de voie	Nom de la voie <u>Ann. de Bretagne</u>
Lieu-dit ou boîte postale		Code postal <u>56500</u>	Commune / Localité <u>BEGUINY.</u>

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : Trésorier.

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : MARIE Prénom : Jean Pierre.

• Nationalité : Française Profession : Rétraité.

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	Extension	Immeuble, bâtiment, résidence <u>Coat Denan.</u> Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale		Code postal <u>56500</u>	Commune / Localité <u>BEGUINY.</u>

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇨ 2/7

Bureau de l'amicale des anciens pour l'année 2020

Président : Emmanuel Lécuyer

Trésorier : Jean-Pierre Marie

Secrétaire : Bernard Le Glévic

Membres : Joel Blanchard et Roland Demay

Bureau de l'amicale des anciens pour l'année 2021

Président : Emmanuel Lécuyer

Trésorier : Jean-Pierre Marie

Secrétaire : Bernard Le Glévic

Membres : Joel Blanchard et Roland Demay

Bureau de l'amicale des anciens pour l'année 2022

Président : Emmanuel Lécuyer

Trésorier : Jean-Pierre Marie

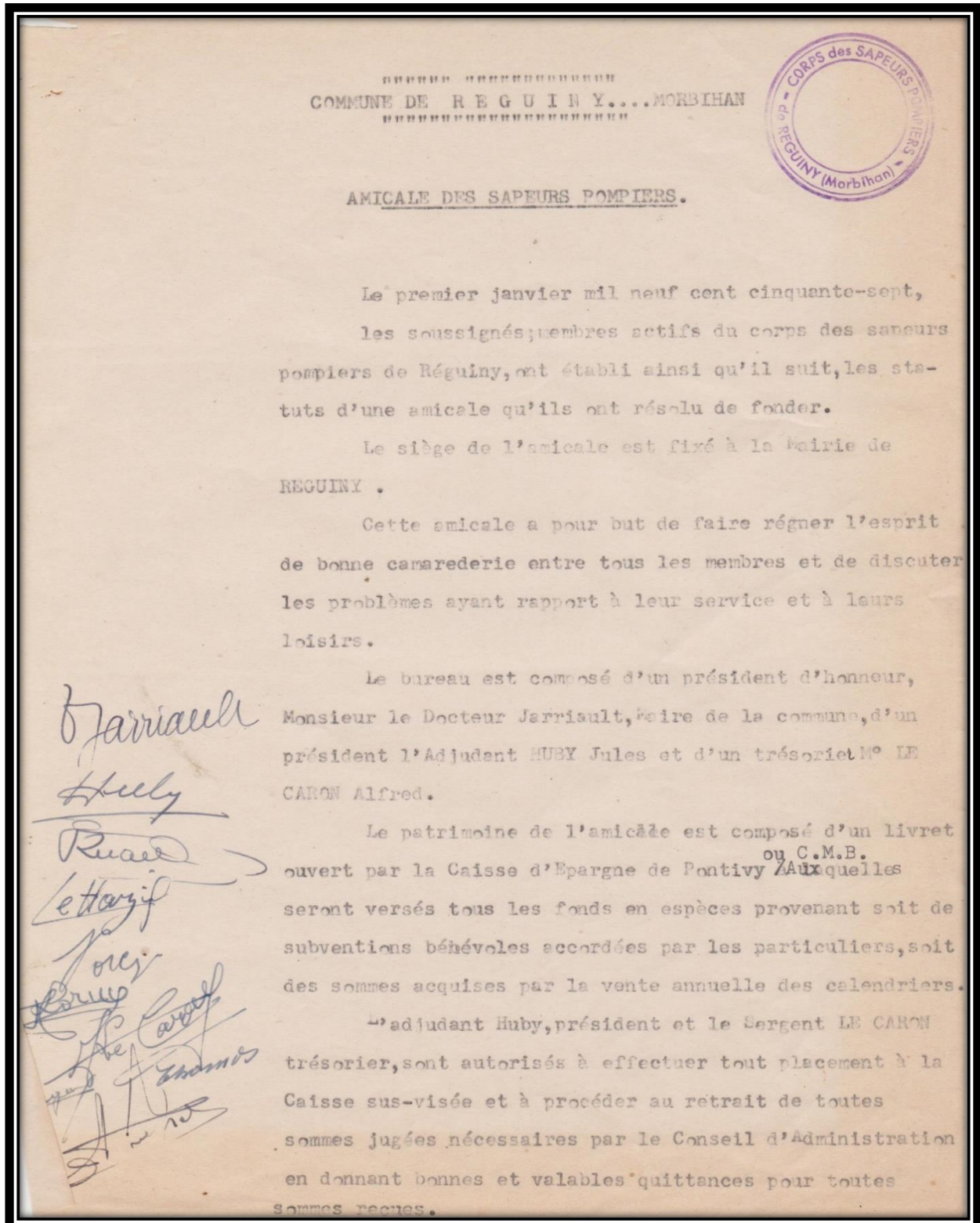
Secrétaire : Bernard Le Glévic

Membres : Joel Blanchard et Roland Demay

01/01/1957 création de la première amicale des pompiers actifs,

Non déclarée car à l'époque il n'y avait pas d'obligation.

Cette régularisation n'arrivera que bien plus tard (voir ci-dessous) &&&



le 1er décembre 1990

Publication journal officiel amicale des actifs

<p>décembre 1990.</p> <p>de Meurthe-et-Moselle. JEZAINVILLE jet : promouvoir le sport et particulière- ; chez le président, M. Turra (Patrick), 0 Jezainville. Date : 7 décembre 1990.</p> <p>odifications</p> <p>e de Meurthe-et-Moselle. Ancien titre : ETUDIANTS DU MAGISTERE ; CERCLE DES ETUDIANTS DU OBIOLOGIE ET ENZYMOLOGIE cial : boulevard des Aiguillettes, Date : 4 décembre 1990.</p> <p>re de Meurthe-et-Moselle, AMICALE NCY. Nouvel objet : susciter des liens ; organiser différentes manifestations re social : centre de Nancy-Nord, 6, rue ntéré : nouvelle adresse : division de</p>	<p>1^{er} décembre 1990.</p> <p>Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy, LE RALLYE DES AJONCS D'OR. Objet : promouvoir et assurer l'exercice de la chasse sous toutes ses formes ; mettre en œuvre toutes actions sus- ceptibles de concourir au développement de la faune ; développer une éthique de la chasse respectueuse de l'environnement et des équilibres naturels. Siège social : Kerhurgan, 56300 Malguénac. Date : 1^{er} décembre 1990.</p> <p>Déclaration à la sous-préfecture de Pontivy, AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE REGUINY. Objet : resserrer les liens d'amitié entre les membres du corps de sapeurs-pompiers de Réguiny et la population ; participer à toutes activités techniques, professionnelles et sportives des sapeurs-pompiers du département ; rechercher les moyens d'améliorer le sort de ses adhérents. Siège social : centre de secours, place Joseph-de-Cuy, 56500 Réguiny. Date : 1^{er} décembre 1990.</p> <p>Dissolutions</p>
---	--

Les statuts

Six sont élus parmi les membres actifs et un est membre de droit : le chef de centre.

Il faut être majeur le jour du vote pour être éligible.

Article 11 : Les élections ont lieu au scrutin secret à un tour, il est fait application de la majorité relative. En cas de partage des voix, l'élection est soumise au bénéfice de l'ancienneté au sein de l'amicale.

Article 12 : Le conseil d'administration règle par ses délibérations toutes les affaires de l'amicale, la représente vis-à-vis des tiers, arrête les comptes de l'exercice clos et le budget qui sont soumis à l'Assemblée générale, prend toutes les mesures qui ne sont pas du ressort de l'Assemblée générale.

Chaque réunion du conseil d'administration donne lieu à la rédaction d'un procès-verbal détaillé, signé par le président et le secrétaire, qui devra être mis à l'affichage.

Article 13 : La présence de la moitié des membres est nécessaire pour que le conseil d'administration puisse délibérer valablement. Les délibérations sont prises à la majorité des membres présents. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14 : Tout membre du conseil d'administration qui aura manqué trois séances consécutives sans en avoir préalablement informé le président, sera rappelé à l'exécution de son mandat.

Si après avertissement, il manque à la séance suivante sans prévenir, il sera considéré comme démissionnaire de ses fonctions. Il ne pourra se représenter comme administrateur avant cinq ans.

Assemblée générale

Article 15 : Les assemblées générales se composent de tous les membres actifs de l'association à jour de leurs cotisations. Tous les autres membres sont invités mais ne peuvent pas prendre part au vote.

Les assemblées se réunissent sur convocation du président de l'amicale ou sur la demande des membres représentant le quart des adhérents actifs ou sur la demande de la majorité des membres du conseil d'administration.

Les convocations doivent mentionner obligatoirement l'ordre du jour prévu et fixé par le conseil d'administration. Elles sont faites par tous les moyens modernes écrits (lettre, mail, sms, etc...) adressés aux adhérents, au moins quinze jours avant la date prévue.

Les procès-verbaux des assemblées seront signés par le président et le secrétaire. Ils seront mis à l'affichage.

Assemblée générale ordinaire

Article 16 : L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an. Le conseil d'administration soumet à l'assemblée le rapport sur la situation morale et financière de l'association. Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit réunir au moins le quart des membres représentés.

Les décisions de l'assemblée générale ordinaire sont prises à la majorité des membres représentés et à main levée. Cependant, le vote secret est obligatoire pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Les comptes de l'amicale sont à la disposition de tous les membres actifs toute l'année. Deux contrôleurs aux comptes, membres actifs de l'Amicale, peuvent être élus pour l'année de l'exercice sur simple demande le jour de l'assemblée générale.

Article 17 : Le règlement intérieur ne peut être modifié qu'à l'occasion d'une assemblée générale à la majorité des membres représentés.

Assemblée générale extraordinaire

Article 18 : Pour délibérer valablement, l'assemblée doit réunir au moins les deux tiers des membres représentés. Les décisions de l'assemblée générale extraordinaire sont prises à la majorité des membres représentés et à main levée.

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres composant l'assemblée générale extraordinaire.

Dispositions générales

Article 19 : Les produits de l'amicale des sapeurs-pompiers de Réguiny comprennent :

- les cotisations ;
- les subventions éventuelles ;
- les dons et legs ;
- les revenus de ses biens ;
- le produit de ses ventes lors de manifestations ;
- de la collecte des calendriers ;

Article 20 : Les dépenses de l'amicale des sapeurs-pompiers de Réguiny comprennent :

- les frais de gestion ;
- les primes d'assurance ;
- les cotisations à l'Union et les dons ;
- les subventions aux festivités et voyages ;
- le bien-être de ses membres ;
- le matériel de sport, formation, mécanique ;
- les projets associatifs ;

Article 21 : L'année associative commence le 1^{er} janvier de chaque année. Les comptes de l'association se réalisent du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année de l'exercice.

Dissolution

Article 22 : En cas de dissolution, l'assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation de l'association. L'actif net sera intégralement reversé à l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France.

Les statuts en date du 5 novembre 1990 ont été abrogés.

Les présents statuts ont été adoptés en assemblée générale extraordinaire tenue à Réguiny le samedi 21 mai 2011

Sous la présidence de :

- **Raynald Vaudel** (membre élu)

Assisté de :

- **Alain Montiège** (membre élu)
- **Hervé Pirio** (membre élu)
- **Mathieu Morice** (membre élu)
- **Romain Ledoux** (membre élu)
- **Ludovic Lemoine** (membre élu)
- **Daniel Folliard** (membre élu)
- **Christian Loric** (membre de droit)

Fait le samedi 21 mai 2011 à Réguiny.

Le président,
Raynald Vaudel

Le secrétaire,
Hervé Pirio




Amicale1996

Sous-Prefecture de Pontivy
Place Aristide Briand
56300 PONTIVY

23-02-1996

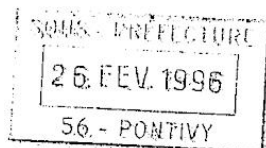
2861

R 01 MARS 1996

Secrétaire des Sapeurs - Pompiers
de Régigny - 27 Rue de la Belle
Aurore 56500 RÉGIGNY.

Suite à l'assemblée générale de l'amicale
du corps de Régigny à la date du 5.02.1996.
Veuillez trouver ci-joint la liste du nouveau bureau.

Président - Pocard Yannick
Vice-Président - Loric Christian
secrétaire - Lecuyer Emmanuelle
Trésorier - Noques Chantal
membres - Blanchard Joël
Tatterin Claude.



Le Secrétaire.

Amicale 1998

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
DE REGUINY

Réguiny, le 09 mars 1998

R de 24103198

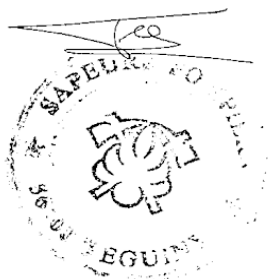
Monsieur le Sous-Préfet
Réglementation « Associations »
56306 PONTIVY CEDEX

J'ai l'honneur de vous informer que la composition du bureau de « l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Réguiny » a été modifiée comme suit :

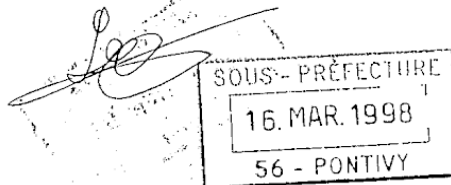
- Président : Roland Demay, né le 17 décembre 1951 à Réguiny (56), Nationalité Française, mécanicien, domicilié 9 Place de Cuy à Réguiny (56)
- Vice-Président : Claude Tattevin, né le 30 mai 1959 à Isse (44), Nationalité Française, ouvrier menuisier, domicilié 30 rue Pasteur à Réguiny (56)
- Secrétaire : Emmanuel Lécuyer, né le 6 janvier 1959 à Réguiny, ouvrier menuisier, Nationalité Française, domicilié 27 rue de la Belle Aurore à Réguiny (56)
- Trésorier : Chantal Nogues, née le 26 août 1952 à Pleugriffet (56), Nationalité Française, domiciliée Le Herbon à Réguiny (56)
- Membres : Sébastien Robic, né le 7 août 1971 à Pontivy (56) Nationalité Française, aviculteur, domicilié 10 rue du Lac à Réguiny (56) - Christophe Cabo, né le 9 janvier 1971, Nationalité Française, agriculteur, domicilié 3 rue de la Belle Aurore à Réguiny (56).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression des nos salutations distinguées.

Le Président,
R. DEMAY



Le Secrétaire,
E. LECUYER

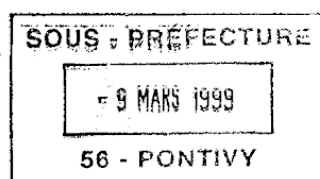


Amicale 1999

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE REGUINY

Réguiny, le 05 mars 1999

2861 R 20 MAI 1999



Monsieur le Sous Préfet
Réglementation « Associations »
56306 PONTIVY CEDEX

J'ai l'honneur de vous informer que la composition du bureau de « l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Réguiny » a été modifiée lors de son assemblée générale du 12 février 1999, comme suit :

- Président : Roland DEMAY, né le 17 décembre 1951 à Réguiny (56), Nationalité Française, mécanicien, domicilié 9 Place de Cuy à REGUINY (56)
- Vice-Président : Claude TATTEVIN, né le 30 mai 1959 à Isse (44), Nationalité Française, ouvrier menuisier, domicilié 30 rue Pasteur à REGUINY (56)
- Secrétaire : Emmanuel LECUYER, né le 6 janvier 1959 à Réguiny (56), Nationalité Française, ouvrier menuisier, domicilié 27 rue de la Belle Aurore à REGUINY (56)
- Trésorier : Chantal NOGUES, née le 26 août 1952 à Pleugriffet (56), Nationalité Française, secrétaire, domiciliée Le Herbon à REGUINY (56)
- Membres : Gilles BLANCHARD, né le 2 mai 1958 à Réguiny (56), Nationalité Française, chauffeur, domicilié 24 rue Lamennais à REGUINY (56) et Fabrice GAREL, né le 5 novembre 1974 à Vannes (56), employé d'usine, Nationalité Française, domicilié 34 Bis rue Anne de Bretagne à REGUINY (56).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
R. DEMAY

Le Secrétaire,
E. LECUYER

Amicale 2004

MR Le Norcy Yannick
27 route Belle Aurore
56500 Reguiny
Secrétaire de l'amicale
des SAPEURS POMPIER DE REGUINY

Fait à REGUINY
LE 15/10/2004

2864
Bureau

Madame, monsieur,

Je vous joint par ce courrier le nouveau bureau de notre association
titre de l'association: **amicale des SAPEURS
POMPIERS DE REGUINY**

Numero d'enregistrement de l'association:

Election du tier sortant le 3 Mars 2004

PRESIDENT: J. TATTEVIN CLAUDE né le 30/05 1959 à ISSE 44 Nationalité
française adresse 30 rue PASTEUR 56 Reguiny Profession: ou
vrier

Vice President: J. MONTIEGE ALAIN né le 29/02 1968 à PALAISEAU 91,
Nationalité: Française, adresse Le Beau Soliel 56 REGUINY
Profession: Employé

Secrétaire: J. LE NORCY YANNICK, né le 13/07 1972 à PONTIVY 56 Nationa
lité: Française, Adresse 27 Route de Belle Aurore 56 REGUINY
Profession: ouvrier

Secrétaire adjoint: FOLLIARD DANIEL, né le 20/07 1969 à Vannes 56 ,
Nationalité : Française, Adresse Chateau Rie 56 REGUINY?
Profession: ouvrier

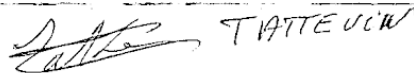
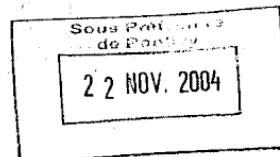
Tresorier: J. NOGUES CHANTAL née le 26/08 1952 à Pleugrifet 56 , Nationalité:
Française, Adresse Le Herbon 56 REGUINY Profession: Employé

Tresorier adjoint: BONNIN JEAN MARIE, né le 23/06 1962 à Vannes 56 Nat
ionalité Française : Adresse, Bonvallon 56 REGUINY, Profes
sion: Employé

Membre, FANEN STEPHANE né le 08/10 1971 à Vannes 56 , Adresse 31 rue
Lavoisier 56 REGUINY Pofession: ouvrier

le secretaire

le président

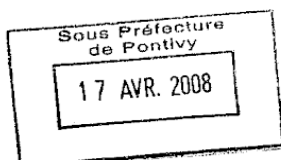
 TATTEVIN

Amicale 2008

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE REGUINY

N° 2861

2861
Bureau.



Monsieur le Sous-Préfet
Réglementation « Associations »
56306 PONTIVY CEDEX

Suite à l'Assemblée Générale du 29 Février 2008 et à l'élection du nouveau bureau intervenue le 04 Mars 2008, j'ai l'honneur de vous informer de la composition du bureau de « l'Amicale des Sapeurs Pompiers de REGUINY » :

J **PRESIDENT** : GAREL Fabrice, né le 05 Novembre 1974 à VANNES; Nationalité Française.
Agent Exploitation Spécialisé des Routes, domicilié 17 rue pasteur à Régigny (56)
Téléphone : 02,97,38,65,89 ou 06,83,17,80,30

J **VICE-PRESIDENT** : TATTEVIN Claude, né le 30 Mai 1959 à VANNES; Nationalité Française, ouvrier menuisier, domicilié 30 Rue pasteur à Régigny (56).

J **TRESORIER** : LE ROUX Linda Née TROCH, née le 01 Septembre 1974 à COLOGNE; Nationalité Belge, Mère au foyer, domicilié 25 rue de la fontaine à Régigny (56).

TRESORIER ADJOINT : LE BOT Aurélien, né le 30 Août 1986 à PONTIVY; Nationalité Française, Apprentis, domicilié le pont de St Fiacre à RADENAC (56).

J **SECRETAIRE** : LE NORCY Yannick, né le 13 Juillet 1972 à VANNES; Nationalité Française, chauffeur routier, domicilié 27 rue belle aurore à Régigny (56).

SECRETAIRE ADJOINT : PIRIO Hervé, né le 22 Avril 1976 à PONTIVY; Nationalité Française, magasinier, domicilié Penhoët à Régigny (56).

MEMBRES : BLANCHARD Jöel, né le 20 Août 1954 à Malestroit (56); Nationalité Française, Responsable gestion de réseau, domicilié Bel Air à Régigny(56) et POTEL Wilfried, né le 01 Mai 1973 à Pontivy (56); Nationalité Française, commerciale, domicilié 1 rue Val Doux à Régigny (56).

Je vous prie d'agrèer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

LE PRESIDENT
F.GAREL

LE VICE PRESIDENT
C.TATTEVIN

Amicale 2009

TRESORIERE : Mme Leroux Linda

Date de naissance : 1 septembre 1974 à Cologne (Allemagne)

Nationalité : Belge

Profession : Chauffeur de car

Adresse : 25 rue de la Fontaine
56500 Régigny



TRESORIER ADJOINT : Mr Le Moine Ludovic

Date de naissance : 18 octobre 1895 à Vannes (56)

Nationalité : Française

Profession : Chauffeur routier

Adresse : 31 rue Charles de Foucauld
56500 Radenac

AUTRE MEMBRE : Mr Morice Mathieu

Date de naissance : 22 décembre 1983 à Pontivy (56)

Nationalité : Française

Profession : Salarié Agricole

Adresse : Coët Denan
56500 Régigny

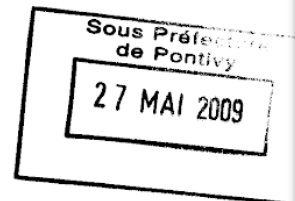
PRESIDENT : Mr Montiège Alain

Date de naissance : le 29 février 1968 à Palaiseau (91)

Nationalité : Française

Profession : Adjoint technique Mairie de Réguiny

Adresse : 29 route Beau soleil
56500 Réguiny



VICE PRESIDENT : Mr Tattevin Claude

Date de naissance : 30 mai 1959 à Issé (44)

Nationalité : Française

Profession : Menuisier

Adresse : 30 rue Pasteur
56500 Réguiny

SECRETAIRE : Mr Pirio Hervé

Date de naissance : 22 avril 1976 à Pontivy (56)

Nationalité : Française

Profession : Adjoint technique Mairie de Réguiny

Adresse : Penhoët
56500 Réguiny

SECRETAIRE ADJOINT : Mr Le Norcy Yannick

Date de naissance : 13 juillet 1972 à Pontivy (56)

Nationalité : Française

Profession : Chauffeur routier

Adresse : 27 Belle aurore
56500 Réguiny

Amicale 2011

Président : Vaudel Raynald

Vice-président : Montiège Alain

Trésorier : Ledoux Romain

Trésorier adjoint : Le Moine Ludovic

Secrétaire : Pirio Hervé

Secrétaire Adjoint : Morice Mathieu

Membre : Folliard Daniel

Amicale 2012

Président : Vaudel Raynald

Vice-président : Pirio Hervé

Trésorier : Ledoux Romain

Trésorier adjoint : Le Moine Ludovic

Secrétaire : Pirio Hervé

Secrétaire Adjoint : Morice Mathieu

Membre : Folliard Daniel

Amicale 2014

ELECTION DU NOUVEAU BUREAU

Président: Pirio Hervé

Date de naissance: Né le 22/04/1976 à Pontivy

Nationalité: française

Adresse: penhoet 56500 Régigny

Profession: Adjoint technique 1ère classe

Vice-président: Garel Fabrice

Né le 05/11/1974 à Vannes

française

17, rue pasteur 56500 Régigny

Agent d'exploitation spécialisé de l'Etat

Trésorier: Le Nechet Karine

Née le 16/11/1973 à Loudéac

française

Locmalo 56500 Régigny

Infirmière libérale

Trésorier adjoint: Aubert Sabrina

Née le 30 avril 1987 à Argenteuil (95100)

française

16 cité lescun 56500 Régigny

Assistante maternelle

Secrétaire: Olivo Gwladys

Née le 06/04/1980 à Pontivy

française

Penher 56500 Moréac

Adjoint administratif titulaire

Secrétaire adjoint: Gillet Christophe

française

1, rue des moulins 56500 régigny

Amicale 2015

Président : Pirio Hervé

Vice-président : Le Roux Linda

Trésorier : Le Néchet Karine

Trésorier adjoint : Nogues Arnold

Secrétaire : Olivo Gladys

Secrétaire Adjoint : Tattevin Claude

Amicale 2017

Président : Pirio Hervé

Vice-président : Aubert Sabrina

Trésorier : Etoré Jérôme

Trésorier adjoint : Nogues Arnold

Secrétaire : Olivo Gladys

Secrétaire Adjoint : Tattevin Claude

Amicale 2018

Président : Reymond Michael

Vice-président : Pirio Hervé

Trésorier : Etoré Jérôme

Trésorier adjoint : Harcillon Pascal

Secrétaire : Olivo Gladys

Secrétaire Adjoint : Tattevin Claude

Amicale 2019

Président : Reymond Michael

Vice-président : Etoré Jérôme

Trésorier : Harcillon Pascal

Trésorier adjoint : Rolland Damien

Secrétaire : Aubert Sabrina

Secrétaire Adjoint : Olivo Gladys

Amicale 2020

Le Bureau de l'Amicale ainsi que l'ensemble des Sapeurs-Pompiers de Reguiny vous souhaitent une excellente année 2021.
Cette année, nous avons choisi de vous présenter vos Pompiers, tous Volontaires, au travers de leur activité principale.
En feuilletant ces pages, vous allez découvrir les femmes et les hommes qui composent notre Centre de Secours dans leur métier de tous les jours.



Bureau de l'Amicale avec de gauche à droite : Damien ROLLAND, Sabrina AUBERT (secrétaire), Pascal HARCILLON (Trésorier),
Michael REYMOND (Président), Florian MONTIEGE, Baptiste LE GAILLARD

Amicale 2021

Président : Reymond Michael

Vice-président : Le Galliard Baptiste

Trésorier : Harcillon Pascal

Trésorier adjoint : Montiége Florian

Secrétaire : Aubert Sabrina

Secrétaire Adjoint : Conan Adeline

Amicale 2022



25/09/1978 &&&

REGUINY

Le cross départemental des sapeurs-pompiers

PLOËRMEL. - Cette fois, les sapeurs-pompiers ont eu trop d'eau. Les deux cents participants, soit une soixantaine de compagnies qui ont disputé le cross départemental à Régigny, ont dû affronter le vent et surtout la pluie à travers les sous-bois et sur le stade municipal. Boueux et trempés, ils n'en ont pas moins offert un spectacle continu aux assistants venus finalement nombreux en bravant les intempéries. Le lieutenant-colonel Coffre et le capitaine Inesta, qui faisait à ses adieux à tous ses anciens compagnons depuis quinze ans, se sont d'ailleurs montrés satisfaits tant de l'organisation que de la participation.

LES RESULTATS

Poussins. - 1. Carrer Lorient ; 2. Quernec Lorient ; 3. Galudec Muzillac.

Benjamins. - 1. Chaslin Campénéac ; 2. Roland Maestroit ; 3. Guionvarch Quiberon.

Minimes. - 1. Biai La Trinité-Porthoët ; 2. Boulo La Roche-Bernard ; 3. Botus Quiberon.

Cadets. - 1. Loyer Guer ; 2. Le Gouic Pontivy ; 3. Barral Quiberon.

Juniors. - 1. Lohéziec B Vannes ; 2. ohéziec D Vannes ; 3. Lena Guidel.

Super vétérans. - 1. Lohéziec Vannes ; 2. Josse Ploërmel ; 3. Jegonday Ker-Fourn.

Vétérans. - 1. Fixot Lorient ; 2. Loyer Guer ; 3. Le Corre Pluvigner.

Seniors. - 1. Le Dimna Pontivy ; 2. Le Romancer Guidel ; 3. Le Dortz Grand-Champ.

Deuxième série. - 1. Le Visac Carnac ; 2. Josse Ploërmel ; 3. Carlo Guidel.

Les concurrents sont qualifiés pour le cross international d'Eaubonne.



Le vétérans des épreuves le Maestroyen Plisson, fatigué mais satisfait tout comme le colonel Coffre et le capitaine Inesta venus le féliciter.

16/03/1993 &&&

Régigny

15 personnes à la formation aux premiers secours



Apprendre les gestes qui sauvent, les quinze personnes présentes y ont adhéré.

Une session AFPS (attestation de formation aux premiers secours) organisée par l'amicale des sapeurs pompiers de Régigny s'est déroulée le samedi 15 et dimanche 16 mars, à la caserne.

La formation était assurée par Raymond Carimalo, Daniel Carimalo, assistés d'Alain Montjoie. Les candidats de tout âge, viennent de Régigny, bien sûr, mais aussi des communes environnantes. Les diplômes seront distribués ultérieurement.

Les participants : Jean-Pierre Hervé, Bertrand Govet, Jérôme Audo, Nadège Mabec, Aurélie Tattévin, Linda Le Roux, Soisig Hoelard, David Lécuyer, Stéphanie Montarnal de Régigny, Yoann Tardivel, Jeanne Allain de Radenac, Françoise Lévêque, Ludwine Le Bigot, Mogygy Doris de Niazin, et Angélique Guillaume de Moréac.

Guern

- **Bouillie de millet**
L'amicale laïque organise une vente samedi 22 mars à partir de 11 h.

Neulliac

- **Société de chasse**
Le repas offert aux agriculteurs de la commune aura lieu samedi 22 mars à 20 h à la salle Emeraude, rue de la Roche. Les participants de

Réguiny

Cinquante-deux corps étaient représentés Les anciens sapeurs-pompiers en assemblée générale

Dernièrement s'est tenue à Réguiny, à la salle du foyer socioculturel, l'assemblée générale annuelle de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers du Morbihan. On notait la présence de 52 corps des anciens sapeurs-pompiers.

Le président, M. Emmanuel Cortmat, de Pluméliau, accueillait

le maire de Réguiny. Ce dernier a rendu hommage au dévouement de ces hommes. Le président, après avoir évoqué la mémoire des camarades disparus depuis l'an passé et fait observer une minute de silence, rendait compte des activités de l'année écoulée, signalant que l'amicale avait vu le jour il y a dix ans à Réguiny. Après le compte rendu financier présenté par le trésorier, les travaux se poursuivaient. Le

colonel Scewczyk, directeur départemental des services d'incendie, assurait l'assemblée de son soutien. L'ordre du jour appelait ensuite l'assemblée à élire ou réélire quatre administrateurs : Ambroise Bouillard, de Muzillac ; Jean Bourne, de Ploërmel ; Joseph Kervinio, de Pontivy ; et Robert Héraud, de Rochefort-en-Terre.

A l'issue de cette assemblée, les amicalistes se sont retrouvés

au restaurant accompagnés de leurs épouses pour un repas en commun.

• Loto

Dimanche 28, salle du foyer socioculturel, à 14 h (ouverture des portes à 12 h 30), loto organisé par l'association les Yeux du lac. Nombreux lots : téléviseur, magnétoscope, congélateur, voyages au Futuroscope, salon de jardin, etc.

Radenac

90 participants au cross des sapeurs-pompiers



Les gagnants ayant participé au cross d'entraînement des sapeurs pompiers.

Organisé par l'amicale et les sapeurs pompiers de Réguiny, c'est à Radenac que s'est déroulé le cross d'entraînement, le dimanche 23 janvier. 90 participants (des minimes aux vétérans) se sont inscrits. (Lire les résultats dans notre édition d'hier, 24 janvier, en page Morbihan).

Le stade du bois de Lambilly accueillait les sapeurs-pompiers pour le cross d'entraînement annuel, qui était animé par Christian Josso, speaker. Les participants ont reconnu un excellent parcours qui s'étalait de 10,200 km à 1,500 km pour les plus jeunes. À l'issue du parcours, les participants se sont retrouvés à la salle Saint-Fiacre, pour la remise

des coupes. Chaque gagnant, il faut le souligner, s'est vu remettre une coupe. Joseph Le Breton, maire, Jean Launay, président du Sivu, la municipalité de Radenac étaient présents à cette remise, sans oublier Jean-Marc Le Bot, chef de centre des sapeurs-pompiers de Réguiny. L'an prochain, ce cross d'entraînement devrait avoir lieu à Josselin.

26/10/2004 &&&

Réguiny

350 convives au repas de l'amicale des pompiers



Les sapeurs pompiers, avant la soirée moules frites ;

Les sapeurs pompiers de Réguiny, par l'intermédiaire de leur amicale, organisaient, leur soirée annuelle, moules frites au restaurant Jo et Carmen, le samedi 23 octobre.

Environ 350 personnes ont participé à cette soirée, dans une ambiance familiale et conviviale. Les recettes de cette animation serviront à participer aux assurances, aux œuvres des pupilles des sapeurs-pompiers, à l'achat de vêtements et matériel de fonctionne-

ment, à l'organisation de la Sainte-Barbe.

La caserne compte trois nouvelles recrues : Aurélien Le Bot, Arnold Nogues et Sébastien Le Guennec. Les sapeurs rappellent leur prochain passage pour la vente de calendriers, fin octobre, début novembre. Un stage de formation aux premiers secours est organisé samedi 30 et dimanche 31 octobre, à la caserne. Il est toujours possible de s'inscrire auprès d'Alain Montiege, après 18 h.

● Saint-Clair Football : déplacement à Rennes

À l'occasion du match de 1/16^e de finale de la coupe de la ligue, les jeunes de la Saint-Clair sont invités par les Stade Rennais, accompagnés de leurs dirigeants. Départ en car, à 14 h précises (pour le lieu de départ, demander au club). Le match aura lieu à 16 h et le retour est prévu vers 19 h 30. Inscriptions gratuites limitées à quarante jeunes auprès de Philippe Le Texier, tél. : 02 97 38 64 04 ou Jean-Yves Le Net, tél. : 02 97 38 61 01.

10/02/2008 &&&

Second cross d'entraînement pour les pompiers



Philippe Quéro, pompier à Bieuzy Les Eaux, Christian Loric, chef de centre, Claude Tattevin et Fabrice Garel, pompiers à Réguiny.

Le dimanche 25 janvier, le groupement des sapeurs pompiers de Pontivy organise un 2^e cross d'entraînement (pour les sapeurs pompiers volontaires et professionnels ainsi que pour les enfants de pompiers), en collaboration avec le Centre d'intervention et de secours de Réguiny. Ce cross départemental d'entraînement se déroulera autour du plan d'eau, à la base de loisirs du Dr Jarriault.

Lors de la finale départementale qui aura lieu le 8 février à Malestroit, cinq courses sont au programme. Les départs s'échelonneront de 8 h 45 à 11 h. « Nous souhaitons la participation massive de spectateurs, pour cette finale départementale ».

Publié le 18/11/2012

Dimanche matin, soixante pompiers de onze centres de secours du Morbihan se sont retrouvés sur les pistes du karting de Ploemel. Lorient, Quiberon, Réguiny, Baud, Carnac... avaient engagé une équipe voire deux à l'image du centre de Quiberon.

« C'est intéressant de resserrer les liens entre nous dans ce contexte de détente », commentait l'équipe du centre de secours de Carnac. La plupart ont piloté pour la première fois et ont écouté avec attention les conseils avisés de Nicolas Coulon, responsable diplômé du karting de Ploemel. Sur le podium, l'équipe de Plouhinec a pris la première place suivie des deux équipes du centre de secours de Quiberon

Ouest-France Publié le 13/02/2011

Quatre cents pompiers morbihannais courent sous la pluie à Réguiny



La course des seniors et vétérans hommes. | CLAUDE LEMERCIER

La finale départementale du cross des sapeurs-pompiers du Morbihan s'est déroulée dimanche à Réguiny, sous la pluie et dans la boue. En jeu : les qualifications pour le cross national, qui aura lieu le 2 avril à Marmande, dans le Lot-et-Garonne. Plus de 400 personnes, sapeurs-pompiers ou membres de leurs familles, se sont alignées au départ des cinq courses. Voici les premières places chez les adultes : Jean Personnic (du centre de secours de Lorient) en seniors ; Olivier Guillo (de Josselin) en vétérans 1 ; Pascal Claudic (Lorient) en vétérans 2 ; Tiffany Le Tartesse (Vannes) en seniors féminines ; Marylise Quidu (Guémené-sur-Scorff) en vétérans femme

Cross des pompiers. 410 coureurs dans la gadoue



Ce ne sont pas des crampons qu'il nous fallait mais des chenilles. Et je ne suis pas sûr qu'elles nous auraient été utiles. Pour ma part, moi dans la montée, il y avait tellement de boue que j'ai préféré marcher plutôt que de courir ». Cette confession est signée par l'un des 410 concurrents qui avaient choisi, hier, de participer au cross départemental des sapeurs-pompiers. Et résume pas trop mal l'ambiance bon enfant qui régnait parmi les soldats du feu qui, d'ordinaire, n'ont jamais peur de rien. La compétition avait lieu à la base de loisirs Docteur Jarriault, à Réguiny. Trente-trois centres de secours étaient représentés. Le commandant Philippe Coindreau, chef de centre d'Auray, ainsi que les sapeurs-pompiers de Réguiny, dont le chef de centre Christian Loric, étaient chargés de l'organisation. (Photo Yann Le Scornet)

L'amicale des pompiers reçoit un chèque de 1 000 €

Publié le 07/06/2013 [Ouest-France](#)



L'association Entraide et Solidarité de Moréac, présidée par Liline Lamour, a offert 1 000 € à l'amicale des sapeurs-pompiers. Le chèque a été remis mardi 4, par la présidente à Christian Loric, chef du centre de secours Réginois, en présence de quelques pompiers, pour récompenser les mérites de ces soldats du feu bénévoles. Le chef de centre a remercié la généreuse donatrice en l'assurant de la bonne utilisation de ces fonds : « **Ils serviront à l'achat de matériel et d'outillage pour améliorer les services du centre** », souligne Christian Loric. Celui-ci profite de cette occasion pour inviter les personnes, en particulier les jeunes, à rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers.

Les anciens sapeurs-pompiers, actives sentinelles du souvenir

ouest-france 21/04/2015



Vous reconnaissez Jean Rieffel ?

Près de 600 personnes ont pris part, dimanche à Rohan, à l'assemblée générale de l'Union départementale des anciens sapeurs-pompiers (ASP) du Morbihan. Une occasion mêlée de solennité et de convivialité, partagée par les actifs de Rohan, le Sivu incendie (syndicat intercommunal à vocation unique) de Rohan-Réguiny, les élus locaux et départementaux.

Avec 750 ASP volontaires ou professionnels issus des 65 centres d'incendie et de secours du Morbihan (celui de Rohan en compte 12), « **le nombre d'adhérents reste stable** », a rappelé le président, Guy Bailleux. Créée en 1985 sous le nom d'Amicale des ASP, puis d'Union départementale des anciens sapeurs-pompiers, la commission des anciens a pour mission d'entretenir les relations entre actifs et retraités.

Une grande famille

Ses bénévoles apportent ainsi une aide active au corps des sapeurs-pompiers, dans l'organisation des manifestations (sportives, notamment) et le social (Œuvre des pupilles). L'Union a ainsi été sollicitée pour les 24 heures de courses VTT organisées par le centre de secours de Locminé, les 14, 15 et 16 mai prochains au profit des pupilles. « **Essayons de nous mobiliser pour le bien de tous**, a enjoint le président. **Nous faisons partie d'une grande famille, et si l'on peut donner le meilleur de nous-mêmes, quel bonheur !** »

Réguiny. Des retraités formés aux Premiers gestes d'urgence

Grâce à l'Amicale des pompiers de Réguiny, les retraités ont été formés aux premiers gestes d'urgence. | OUEST-FRANCE

Vendredi après-midi, la Sociétale Réguiny 56, nouveau nom de l'association des retraités de l'agroalimentaire du Morbihan, a organisé à l'intention de ses adhérents une formation aux gestes qui sauvent. Pose de garrot, mise en position latérale de sécurité, massage cardiaque... les retraités ont pu réviser leurs connaissances en matière de gestes à faire et à ne pas faire, dans l'attente des premiers secours.

Une soixantaine de personnes, sur les 90 que compte l'association, a suivi la séance, à la fois théorique et pratique, animée au foyer communal, par trois bénévoles de l'Amicale des pompiers de Réguiny



Évellys. Quarante-cinq personnes formées aux premiers secours

La formation aux gestes qui sauvent, organisée et animée par l'amicale des sapeurs-pompiers de Réguiny a réuni 45 Evelysois et Evelyssaises. Ils ont appris comment alerter les secours, comment masser, défibriller et traiter les hémorragies. Ces gestes peuvent être pratiqués lors d'accidents de la vie quotidienne ou lors de situations exceptionnelles



Pleugriffet. Des formations gratuites aux gestes qui sauvent



Dans le cadre de la campagne nationale de sensibilisation aux gestes qui sauvent, l'Amicale des pompiers de Réguiny propose des formations gratuites dans chacune des communes de son secteur d'intervention. Après Réguiny, c'était samedi le tour des habitants de Pleugriffet. Une quinzaine de personnes, enfants et adultes, s'est retrouvée à la salle polyvalente pour participer à une séance de deux heures, sur les premiers gestes à porter, notamment en cas d'arrêt cardiaque. Mickaël Reymond, président de l'amicale, encadrait la séance avec trois collègues volontaires. « Dans les zones rurales, où les secours prennent malheureusement un peu plus de temps pour arriver, il est d'autant plus important que les gens soient capables de faire eux-mêmes ces premiers gestes d'urgence », a expliqué le pompier. L'amicale s'appuie sur les mairies pour relayer l'information et prendre les inscriptions.

La chambre d'agriculture a doté l'Union départementale des pompiers de 200 kits qui permettent la généralisation d'exercices pratiques de massage cardiaque. Deux autres séances seront bientôt proposées à Radenac et Naizin. Pleugriffet

2020

L'opération Une galette, un euro de l'Amicale des pompiers et des boulangeries de Naizin, Pleugriffet et Régigny a permis de remettre un chèque de 740 € à l'œuvre des Pupilles des pompiers. [Ouest-France](#) Publié le 12/03/2020

En janvier, l'amicale des sapeurs-pompiers de Régigny s'était associée à trois boulangeries de son secteur d'intervention (Les Douceurs de Régigny, Boulangerie Legeai de Pleugriffet, Au Four et au Moulin de Naizin) dans le cadre de l'opération Une galette, un euro, au profit de l'œuvre des Pupilles des pompiers. Grâce à eux et à leurs clients, l'Amicale a pu remettre un chèque de 740 € à Philippe Justom, administrateur de l'œuvre des Pupilles. « **Cette somme viendra en aide aux orphelins de sapeurs-pompiers. En leur nom, soyez-en tous remerciés !** »

Les boulangers ont œuvré pour les sapeurs-pompiers



Régigny. Les pompiers distribuent leurs calendriers



Depuis le 15 décembre, les sapeurs- pompiers de Réguiny visitent les habitants de leur secteur d'intervention (Réguiny, Pleugriffet, Radenac, Naizin) dans le cadre de leur traditionnelle tournée des calendriers.

Celle-ci se prolongera jusqu'au 15 janvier, encadrée par un protocole sanitaire strict : port du masque, désinfection régulière des mains, pas d'entrée dans les logements, et possibilité de don par carte bancaire sans contact.

« Cette année, le calendrier est offert aux artisans, commerçants et entreprises, mais ceux et celles qui n'ont pas eu à souffrir de la crise se montrent souvent très généreux », note le président de l'amicale, Mickaël Reymond. Il souligne aussi l'excellent accueil reçu par ses équipes **« notamment auprès des personnes isolées. On aurait pu craindre que les gens hésitent à ouvrir leur porte par peur du Covid, mais c'est tout le contraire. On sent un besoin de parler, même si cela doit se faire à l'extérieur. En fait, la tournée ne s'était jamais aussi bien déroulée ! »**

Chapitre : 7

Les différentes photos



Des éditions du calendrier

Vous trouverez ci joint toutes les photos qui ont fait parties des différentes éditions des calendriers que j'ai pu retrouver.

Avec des photos de groupes et d'équipes sur certains modèles

Voir des photos humoristiques avec le personnel du centre.

D'après mes recherches les premières tournées régulières de calendriers auraient commencé dans les années 1960

Si vous en possédez je suis preneur

Bonne découverte

1954 : le modèle de cette année-là est donc unique

Et malheureusement beaucoup de modèles sont manquants



Appelez Les pompiers de REGUINY

Chef de Corps HUBY Jules

La vignette numérotée, apposée ci-contre, donne droit au possesseur de ce calendrier offert par les Sapeurs-pompiers, à une distribution gratuite de cent lots mis gracieusement à leur disposition par les Editeurs : une automobile "203 Peugeot", valeur 676.000 frs ; un scooter "Vespa", valeur 138.610 frs ; un vélomoteur "Mobyette", valeur 46.850 frs ; etc... Le tirage aura lieu le 29 Janvier 1954, à 15 heures, au siège des Editeurs FRANCE-SELECTION, 74, Rue Lafayette, PARIS-9^e, en présence de M^r Bédhat, huissier, 59, Rue de Provence, à PARIS. Les gagnants seront avisés par les soins de Messieurs les Officiers de Sapeurs-pompiers, chefs de corps.



JANVIER

Les jours augmentent de 1 h. 30

- 1 V S^t Basile
- 2 S S^t Geneviève
- 4 L S^t Rigobert
- 5 M S^t Amélie
- 6 M Epiphane
- 7 J S^t Mélanie
- 8 V S^t Lucien
- 9 S S^t Julien
- 10 D S^t Guillaume
- 11 L S^t Hortense
- 12 M S^t Arcadius
- 13 M Baptême J.-C.
- 14 J S^t Félix
- 15 V S^t Rachel
- 16 S S^t Marcel
- 17 D S^t Antoine
- 18 L S^t Béatrice
- 19 M S^t Germaine
- 20 M S^t Sébastien
- 21 J S^t Agnès
- 22 V S^t Vincent
- 23 S S^t Raymond
- 24 D S^t Timothée
- 25 L Conv. de S. Paul
- 26 M S^t Paule
- 27 M S^t J. Chryst.
- 28 J S^t Charlemagne
- 29 V S^t Fr. de Sales
- 30 S S^t Martine
- 31 D S^t Marcelle

1954

DÈS LA DÉCOUVERTE DU FEU,
si vous n'avez pas à portée
de la main un moyen d'ex-
tinction efficace, NE PERDEZ
PAS DE TEMPS.

Faites prévenir les sapeurs-
pompiers de la commune ou du
centre de secours de premier
appel et Revenez sur les lieux
commencer l'extinction.

Une minute de retard dans
la transmission de l'alarme
suffit parfois à transformer
un petit feu en un gigan-
tesque brasier.

Il est donc préférable d'alerter
les sapeurs-pompiers pour peu
de chose que de les appeler
trop tard. Leurs secours sont
toujours gratuits.

**SAPEURS-POMPIERS ! N'attendez pas
pour demander des renforts
ils sont rarement inutiles !**

FÉVRIER

Les jours augmentent de 1 h. 30

- 1 L S^t Ignace
- 2 M Purification
- 3 M S^t Blaise
- 4 J S^t Gilbert
- 5 V S^t Agathe
- 6 S S^t Amand
- 7 D S^t Romuald
- 8 L S^t Irma
- 9 M S^t Apolline
- 10 M S^t Scholastiq.
- 11 J S^t Adolphe
- 12 V S^t Eulalie
- 13 S S^t Gilberte
- 14 D Septuagésime
- 15 L S^t Faustin
- 16 M S^t Julienne
- 17 M S^t Thèodule
- 18 J S^t Siméon
- 19 V S^t Gabin
- 20 S S^t Sylvain
- 21 D Sexagésime
- 22 L S^t Isabelle
- 23 M S^t Florent
- 24 M S^t Mathias
- 25 J S^t Léandre
- 26 V S^t Nestor
- 27 S S^t Honorine
- 28 D Quinquagésime

C. n. 3. 1. 77. L. d. C.
N. n° 17. Époque 25

FRANCE SELECTION, Editeurs-imprimeurs
74, Rue Lafayette - Paris

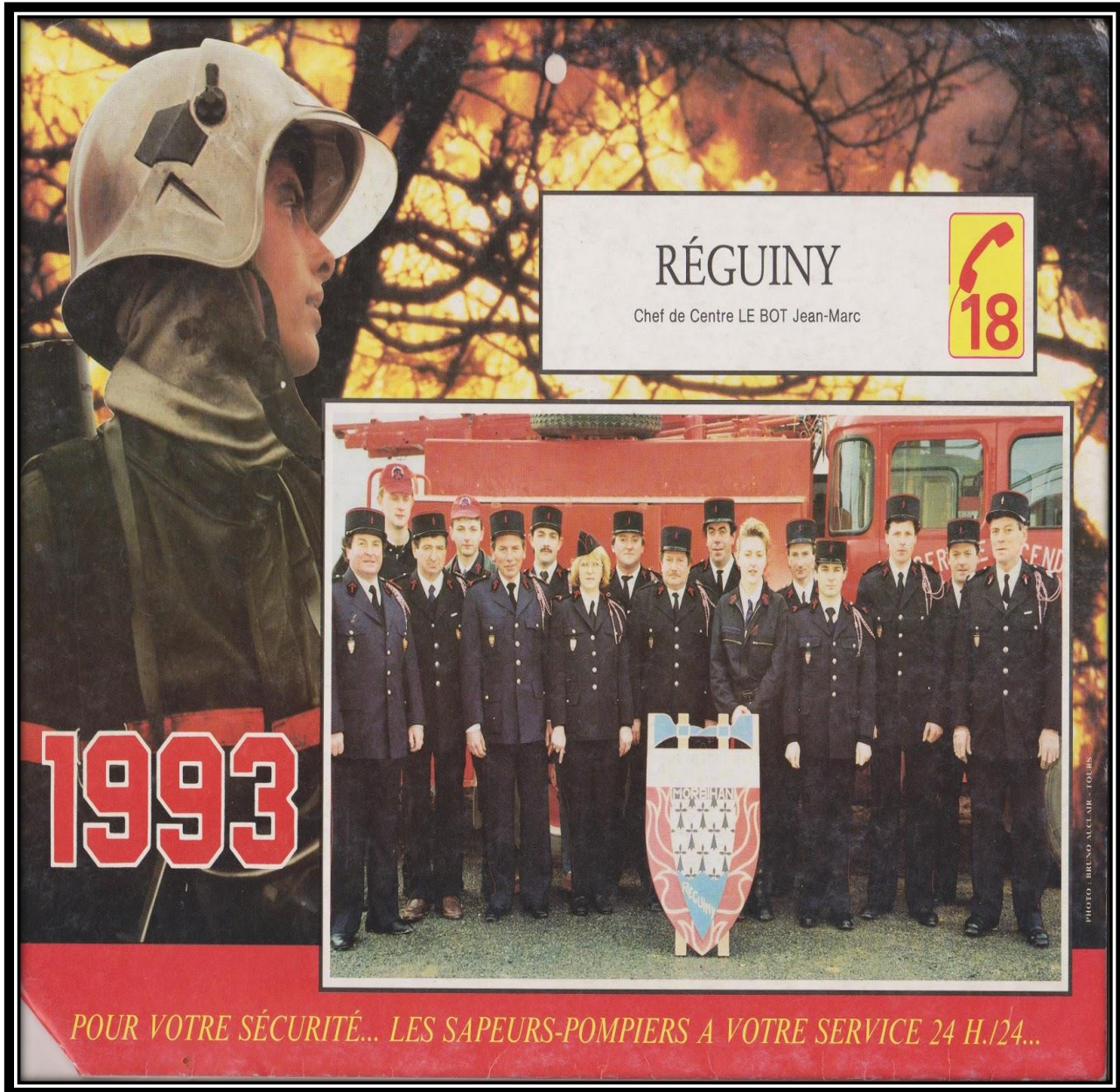


EDITION : 1992 devant la caserne

Devant : Jean Rieffel, Joachim Thomas, Le Clainche Joel, Jean-Pierre Marie, Emmanuel Lécuyer,
Chantal Nogues, Joseph Feurmour

Derrière : Christian Loric, Philippe Le Bot, Bernard Le Glévic Roland Demay, Joel Blanchard Jean-
Marc Le Bot, Alain Montière, Yannick Pocard, Gilles Blanchard

Elle aussi unique en son genre puisque sous la neige



J Le Clainche, J Thomas, J blanchard C Nogues J- P Marie, Nathalie Kersuzan, Emmanuel Lécuyer,
J-M Le Bot, J Rieffel

Derrière : A Montière, Y Pocard, B le Glévic, R Demay, P le Bot, G Blanchard, C Loric

EDITION :1993 place de Cuy Régigny

EDITION 1994 : manquante
A trouver



C Loric, G Blanchard, J Blanchard, J-P Marie, J Le Clainche, C Nogues, E Lécuyer, N Kersuzan, J-M Le Bot
Derrière : A Montière, Yannick Le Bot, P Le Bot, Claude Tattevin, Y Pocard , B Le Glévic R Demay, Anthony Boucicaud ,J Thomas

EDITION 1995 : piscine de Réguiny

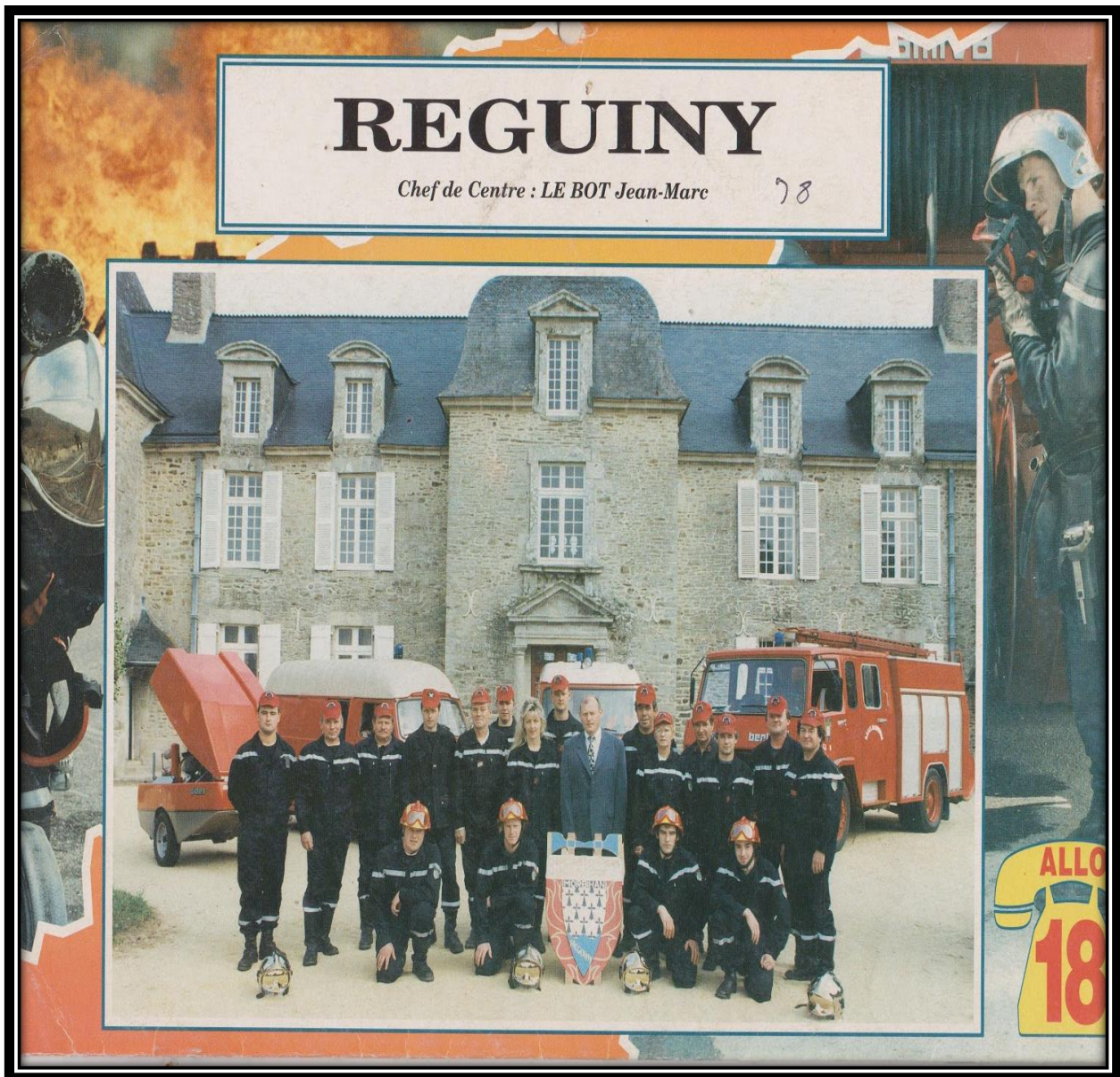
EDITION 1996 : manquante
A trouver



Sébastien Robic, Hubert Cogard, J Rieffel, C Nogues, Pierre Ricolleau, N Kersuzan, J-M Le Bot, A Boucicaud, C Loric, J Le Clainche

Derrière : A Montière, G Blanchard, Christophe Cabo, Y Pocard, Ph Le Bot, R Demay, E Lecuyer, C Tattevin, J Blanchard, J Thomas

EDITION : 1997 Mairie de Réguiny



C Cabo, S Robic, H Cogard, Frédéric Le Métayer

Derrière : A Boucicaud, J Blanchard, J-Pierre Marie, J-M Le Bot, J Rieffel, C Tattevin, N Kersuzan
Jean Launay Maire, P Le Bot, C Nogues, J Thomas, E Lécuyer, R Demay, J Le Clainche

EDITION : 1998 château de Porhman
A Réquiny



E Lécuyer, J-M Le Bot, F le Métayer, H Cogard, S Robic
Derrière : R Demay, J Blanchard, J-P Marie, J Thomas, C Nogues, G Blanchard, N Kersuzan,
C Tattevin, B Le Glévic, Le Clainche Joel,
Arrière-plan : Ph Le Bot, A Montière, Daniel Folliard

EDITION : 1999 étang de Réguiny



E lecuier, Fabrice Garel, F Le Métayer, Philippe Gaillard, H Cogard, D Folliard
Derrière : P Le Bot, G Blanchard, C Loric, J le Clainche, J Blanchard, J- M Le Bot, C Tattevin,
A Montière, R Demay
C Nogues, Natacha Bouédo

EDITION : 2000 place de Cuy Régigny



Le Jallé Philippe, G Blanchard, F Garel, D folliard ; C Nogues, E Lécuyer, N Bouédo, J Le Clainche,
Jean-Marie Bonnin

Derrière : R Demay, J Thomas H Cogard, P Le Bot, J-P Marie, J-M Le Bot, J Blanchard, Amontiège,
C Tattevin

EDITION : 2001 étang de Réquigny



Chef de Centre : Jean-Marc LE BOT

*Les sapeurs-pompiers de RÉGUINY
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2002*

**EDITION : 2002 bar musée L'écurie
Réguiny**



C Tattevin, P Le Bot, J-P Marie, F Garel, H Cogard, P Le Jallé, C Nogues E Lécuyer, D Folliard
Derrière : J-M Bonnin, A Montière, J Blanchard, S Fanen, C Loric, Y Le Norcy, J-M Le Bot,
F Le Métayer, G Blanchard

EDITION : 2003 étang de Ferrand

(Modèle cartonné)



EDITION :2004 étang de pleugriffet

(Modèle cartonné)

Jun

M	1	152-212 s Justin	
	2	153-212 s Blandine	
V	3	154-211 Sacré-Coeur	
S	4	155-210 s Clotilde	
D	5	156-209 s Igor	
	6	157-208 s Norbert	23
M	7	158-207 s Gilbert	
M	8	159-206 s Médard	
	9	160-205 s Diane	
V	10	161-204 s Landry	
S	11	162-203 s Barnabé	
D	12	163-202 s Guy	
	13	164-201 s Antoine de P.	24
M	14	165-200 s Elise	
M	15	166-199 s Germaine	
	16	167-198 s J-F. Régis	
V	17	168-197 s Hervé	
S	18	169-196 s Léonce	
D	19	170-195 Fête des Pères	
	20	171-194 s Silvere	25
M	21	172-193 Été	
M	22	173-192 s Alban	
	23	174-191 s Audrey	
V	24	175-190 s Jean-Bapt.	
S	25	176-189 s Prosper	
D	26	177-188 s Antheime	
	27	178-187 s Fernand	26
M	28	179-186 s Irénée	
M	29	180-185 ss Pierre, Paul	
	30	181-184 s Martial	

Été, le 21 juin B09

Les sapeurs-pompiers de RÉGUINY vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2005



Chef de Centre : Jean-Marc LE BOT

Photo : LE BILLIER - Noyal-Pontivy

De gauche à droite, debout : Fabrice GAREL, Gilles BLANCHARD, Daniel FOLIARD, Alain MONTIEGE, Jérôme AUDIO, Philippe LE BOT, Jean-Pierre MARIE, Yannick LE NORCY, Wilfried POTEL, Stéphane FANEN, Roland DEMAY, Bertrand GOVET.
1^{er} rang de gauche à droite : Jean-Marie BONNIN, Claude TATTEVIN, Christian LORIC, Hubert COGARD, Bernard LE GLEVIC, Chantal NOGUES, Emmanuel LECUYER, Linda LE ROUX, Joël LE CLAINCHE, Laurent CHEVILLARD, Philippe LE JALLE.
Absent : Jean-Marc LE BOT.

EDITION : 2005 RECTO étang de Radenac

(Modèle cartonné)

D 28 28/09 à Augustin	M 28 28/09 à Vincent	V 28 28/09 à Simi, Jude
L 29 29/09 à Sabine	J 29 29/09 à Michel	S 29 29/09 à Narcisse
M 30 30/09 à Pierre	V 30 30/09 à Jérôme	D 30 30/09 à Diervenue
M 31 31/09 à Amide	Automne, le 22 septembre	
		L 31 31/09 à Wolfgang

nbre

- Dérence
- Yviane
- Zéler
- Barbara
- Gérard 49
- Nicolas
- Embroise
- Am. Concept
- P. Doucet
- Bernard
- Daniel
- Jeanne F.C. 50
- Lucie
- Odile
- Nanon
- Alice
- Isidre
- Gatien
- Urban 51
- Abraham
- WER
- Tr. xavier
- Armand
- Adèle
- OFF**
- Berthe 52
- Jean
- Froccents
- David
- ainte Famille
- Sylvette

Les sapeurs-pompiers de RÉGUINY vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2005

De gauche à droite : Joël LE CLAINCHE, Joseph FEURMOUR, Alexis RUAULT, Joachim LECUYER, Vincent LE HASIF, Emmanuel LECUYER, Gérard LE BRIS, Joël BLANCHARD, Alphonse LE NET, Joachim THOMAS, Clair JEGAT, Albert LORCY, Louis LAMOUR, Joseph LORCY, Pierre RUAULT, Jean RIEFFEL, Hervé JEGOUIC.

Verso photo de 1982



Devant : Le Bot A, Blanchard N, Nogues A, Le Guennec S, Le Moine L, Chevillard L, Le Jallé Ph
2ème Rang : Le Bot J-M, Blanchard G, Nogues C, Audo J, le Roux L, Tattevin C, Folliard D, Fanen S, Le Glevic B ,***3ème rang*** : Bonnin J-M (derrière), Loric C, Govet B, Potel W ,Marie J- P, Lécuyer E Blanchard J, Le Bot Ph , Montière A, Cogard H

EDITION : 2006 château du resto Réquiny

(Modèle cartonné)

EDITION : 2007 étang de Naizin

2007

Pour tous vos appels, faites le **18**

A partir d'un portable, faites le **112**



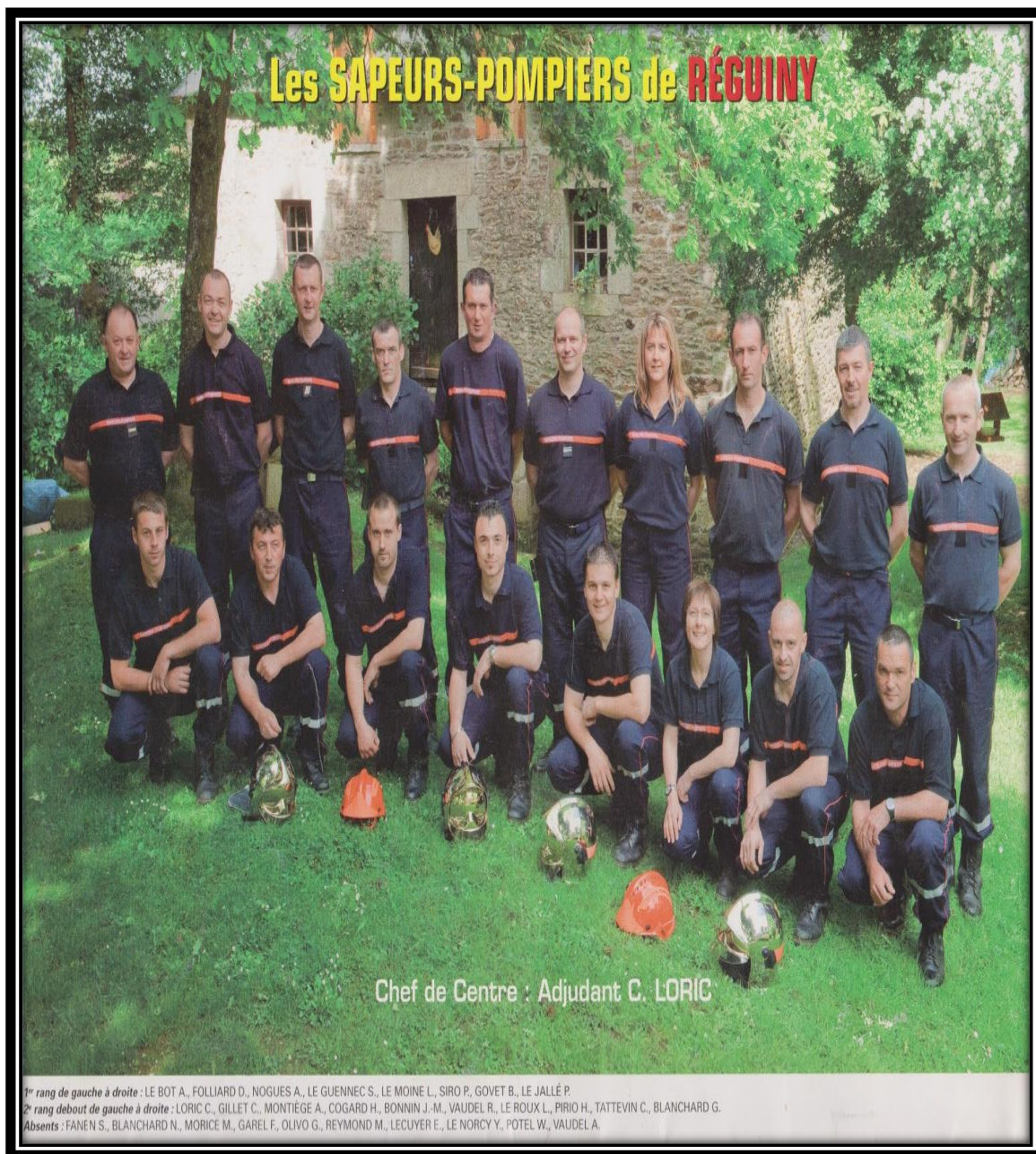


EDITION : 2008 écluse de cadoret
Pleugriffet



EDITON 2009 : piscine de Réquigny

(Modèle cartonné)



EDITION :2010 Le moulin en radenac

EDITION 2011 :



Chateau de Porhman



EDITION : 2012 église de Réguiny



Les SAPEURS-POMPIERS de REGUINY
Chef de centre : Adjudant-Chef Christian LORIC

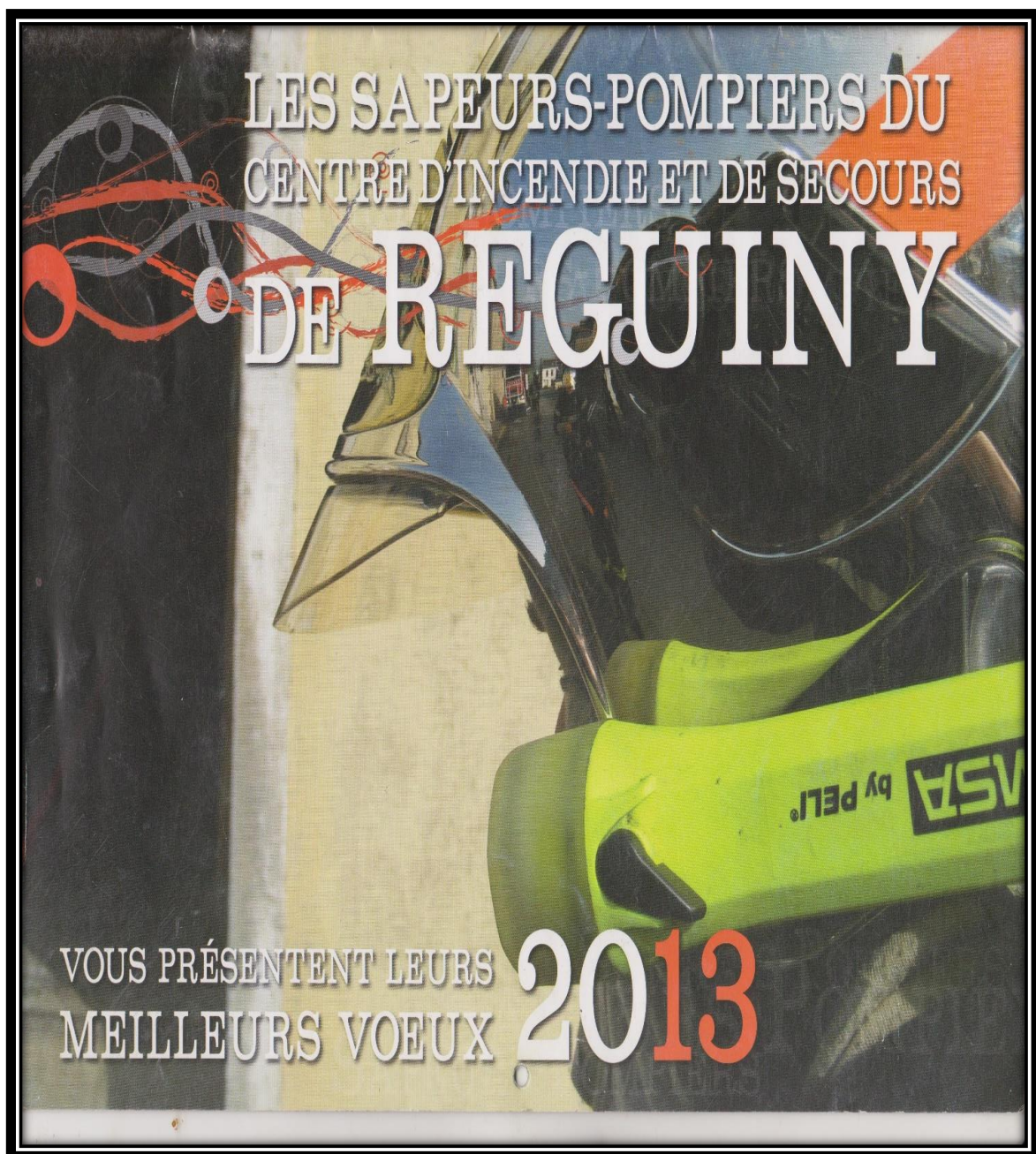
Bas de gauche à droite : GAREL F - GILLET C - VAUDEL R - FANEN S - SIRO P - LE JALLE P - OLIVO G - LORIC C
Haut de gauche à droite : MONTIEGE A - LE ROUX L - CHARLES A - POTEL W - LE BOT A - LE GUENNEC S
TATTEVIN C - MORICE M - COGARD H - PIRO H - LEDOUX R - FOLLIARD D - NOGUES A
En médaillons : LE NORCY Y - LE MOINE L - REYMOND M - BLANCHARD N - VAUDEL A

112

18

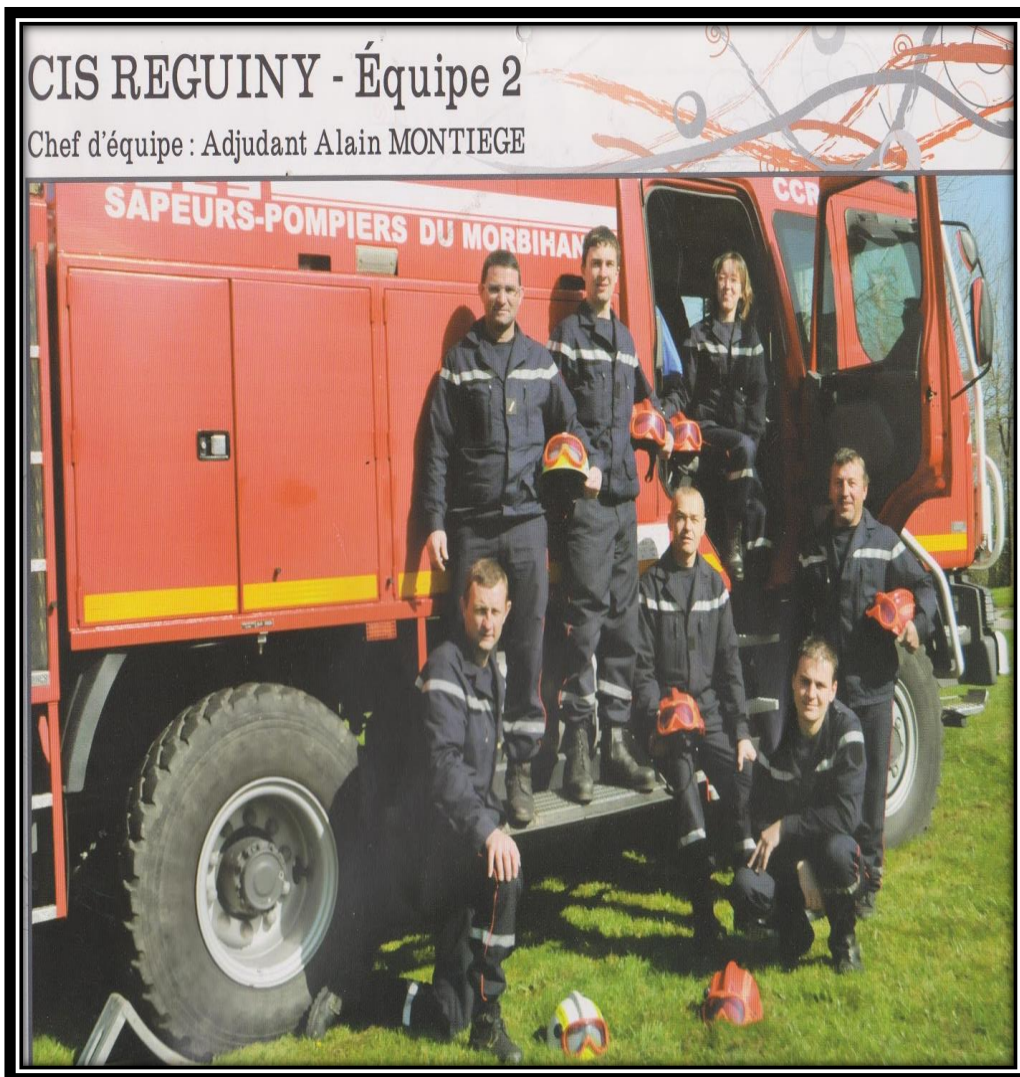
En médaillon : Y Le Norcy, L Le Moine, M Reymond, N Blanchard, A Vaudel

EDITION : 2013 AVEC LES 4 ÉQUIPES

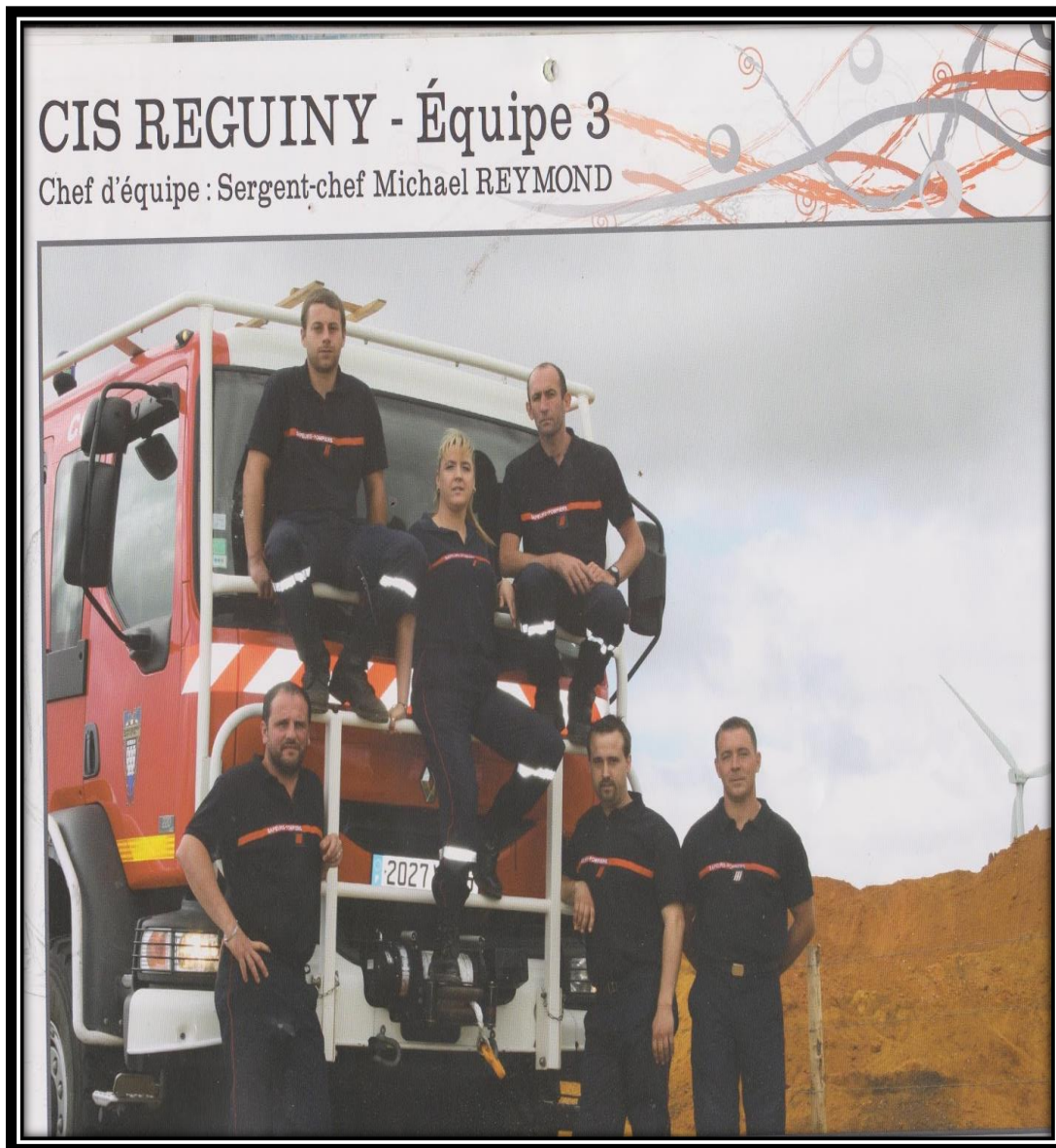




Eglise de pleugriffet



A Montière, C Gillet, L Le Moine, D Folliard
Derrière : F Garel, F Montiége, G Olivo



W Potel,A Nogues, M Reymond Derrière : A Le Bot,L Le Roux, H Pirio

CIS REGUINY - Équipe 1

Chef d'équipe : Sergent Stéphane FANEN

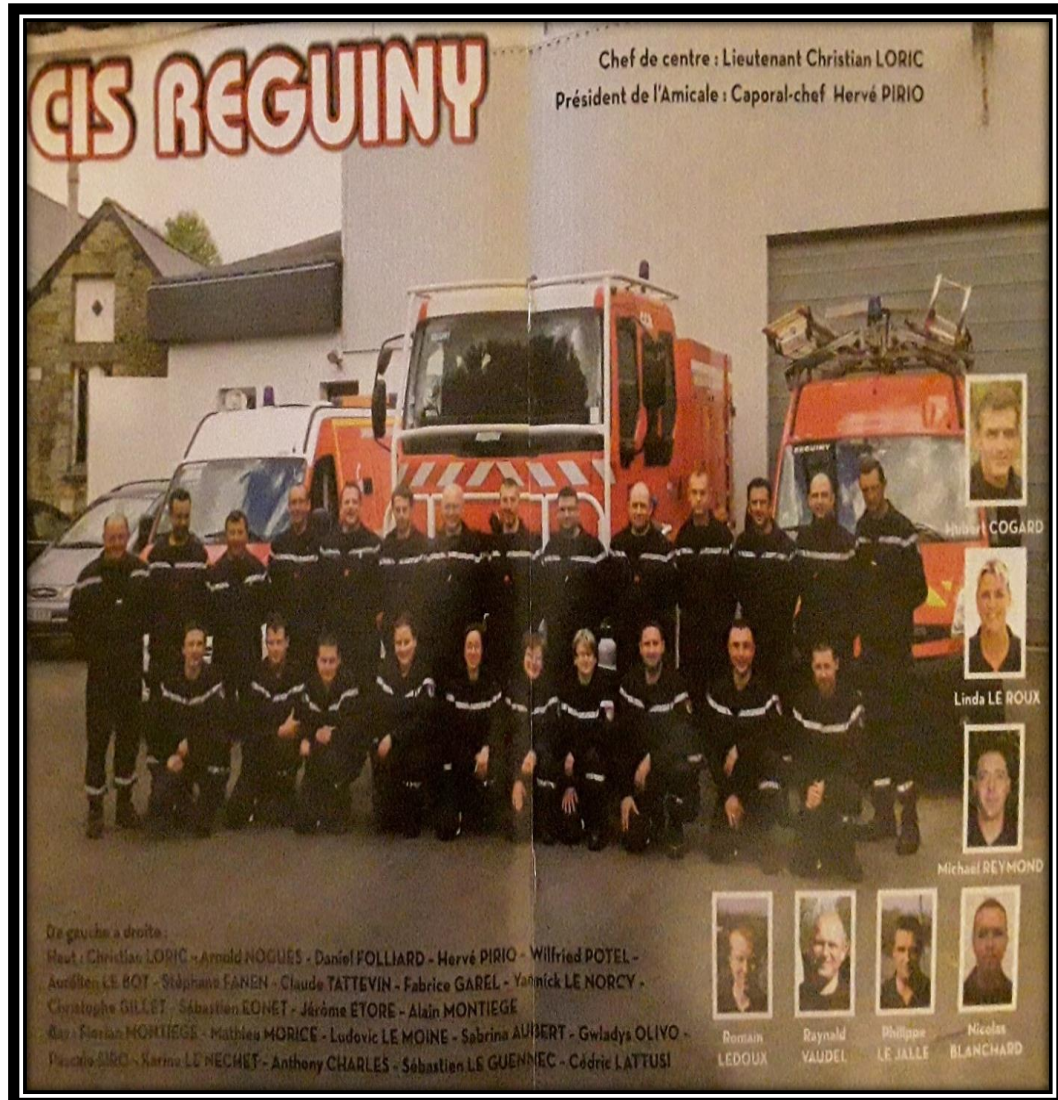


Sabrina Aubert, Romain Le Doux, Stéphane Fanen,
Jérôme Etoré, Mathieu Morice, Philippe Le Jallé



C Tattevin, P Siro, 2eme Rang : R Vaudel, H Cogard Au fond : N Blanchard, S Eonet, S Le Guennec, A Charles

2014 : AVEC LES 4 EQUIPES







C Loric, K Le Néchet Derrière : A Nogues, H Pirio , S Fanen



L Le Moine, A Montière, D Folliard, G Olivo, S Aubert, C Gillet
Derrière : A Le Bot



C Lattusi, M Reymond, L Le Roux, Derrière : F Montière, J Etoré



P Siro, C Tattevin, A Charles, S Eonet, S Le Guennec

2015 : AVEC LES 4 EQUIPES





Bar musée l'écurie à Régigny



C Loric, S Fanen, K Le Néchet, H Pirio, A Nogues

EQUIPE 2 : Chef d'équipe: Adjudant Alain MONTIEGE



D Folliard, A Montière, A Le Bot G Olivo, C Gillet

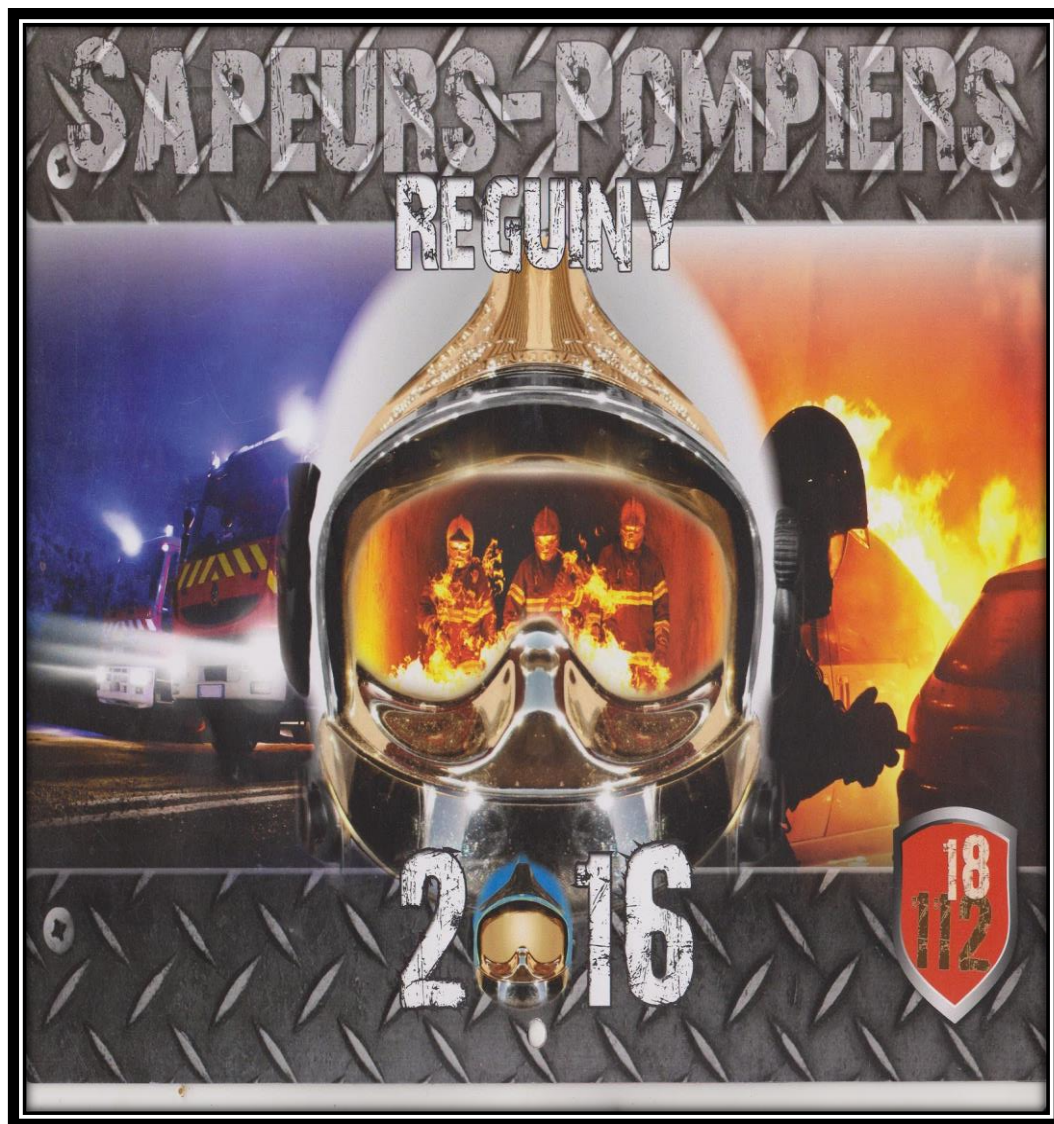


C Lattusi, M Reymond, L Le Roux, W Potel, Derrière : J Etoré, F Montière



C Tattevin, P Siro, F Garel, **Derrière :** S Le Guennec , S Eonet

**EDITION : 2016 SANS PHOTOS DE
GROUPE ET AVEC LES 4 ÉQUIPES**



EQUIPE 1 : Chef d'équipe / Adjudant Stéphane FANEN

De gauche à droite : Stéphane FANEN - Hervé PIRIO - Christian LORIC
Pascal HARCILLON - Arnold NOGUES - Karine LE NECHET



Merci au Centre Equestre Dao De'il de Pleugriffet

EQUIPE 2 : Chef d'équipe / Adjudant-Chef Alain MONTIEGE



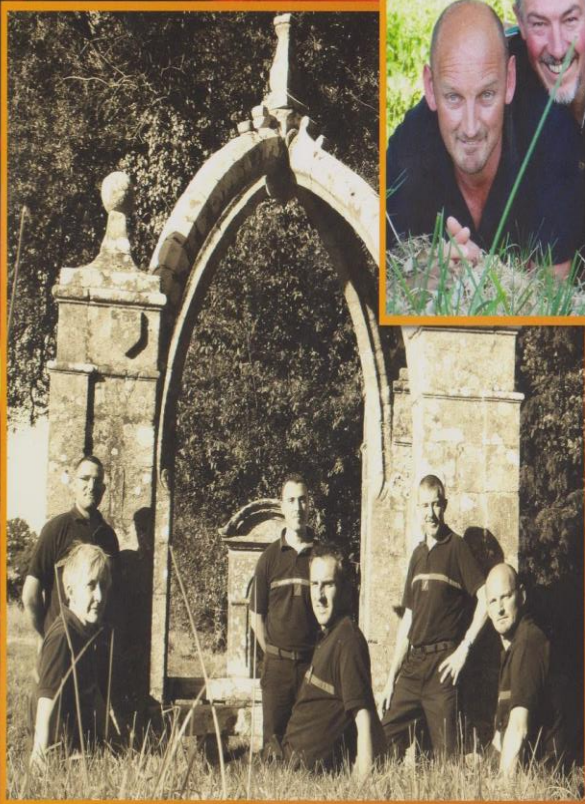
De gauche à droite : Aurélien LE BOT - Daniel FOLLIARD
Alain MONTIEGE - Gwladys OLIVO - Jean-Philippe BOURSEUL
Christophe GILLET - Sabrina AUBERT

EQUIPE 3 : Chef d'équipe / Sergent Wilfried POTEL



De gauche à droite : Wilfried POTEL - Cédric LATTUSI - Linda LE ROUX - Mickael REYMOND - Jérôme ETORE - Florian MONTIEGE

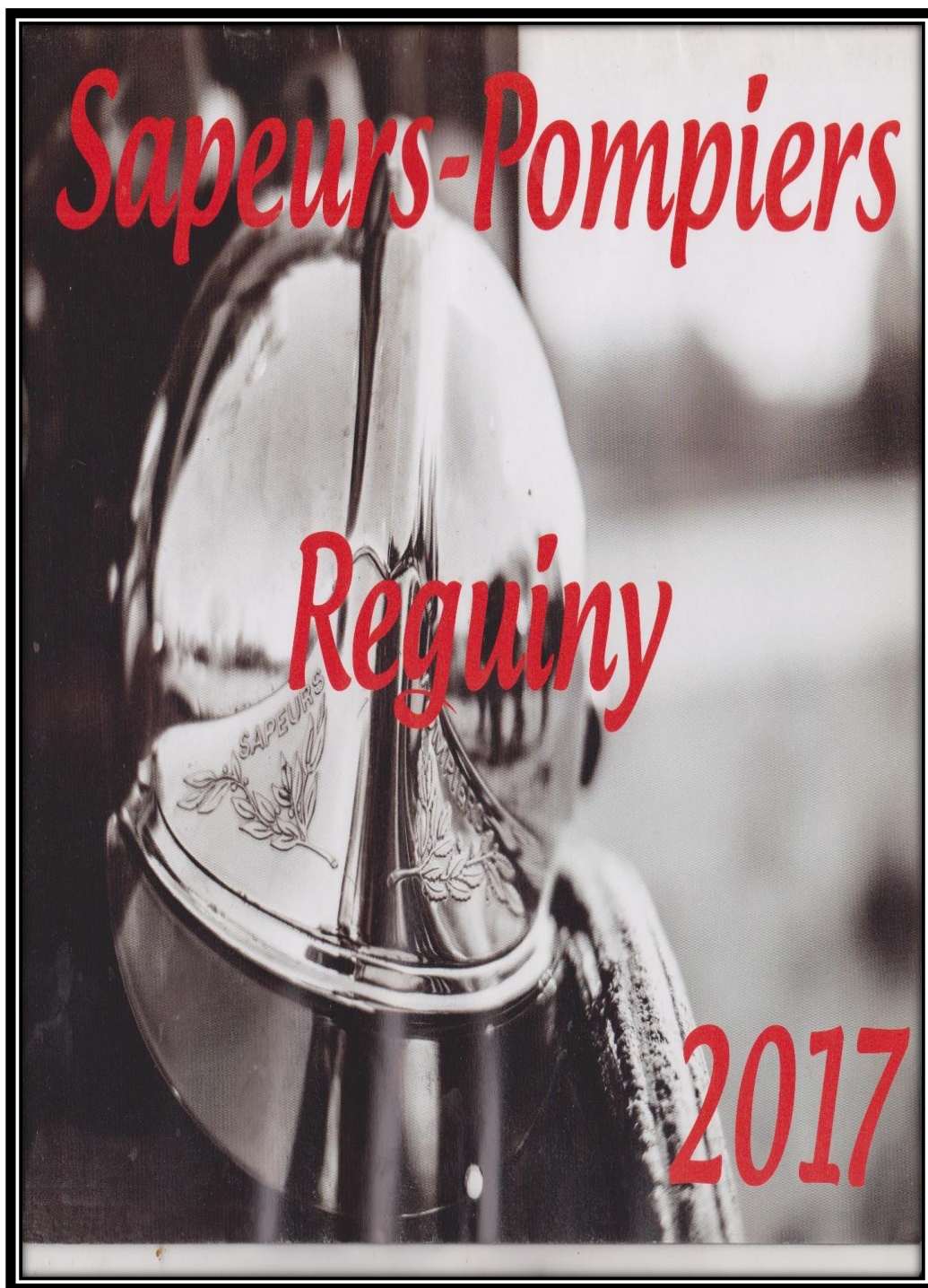
EQUIPE 4 : Chef d'équipe : Sergent-Chef Fabrice GAREL



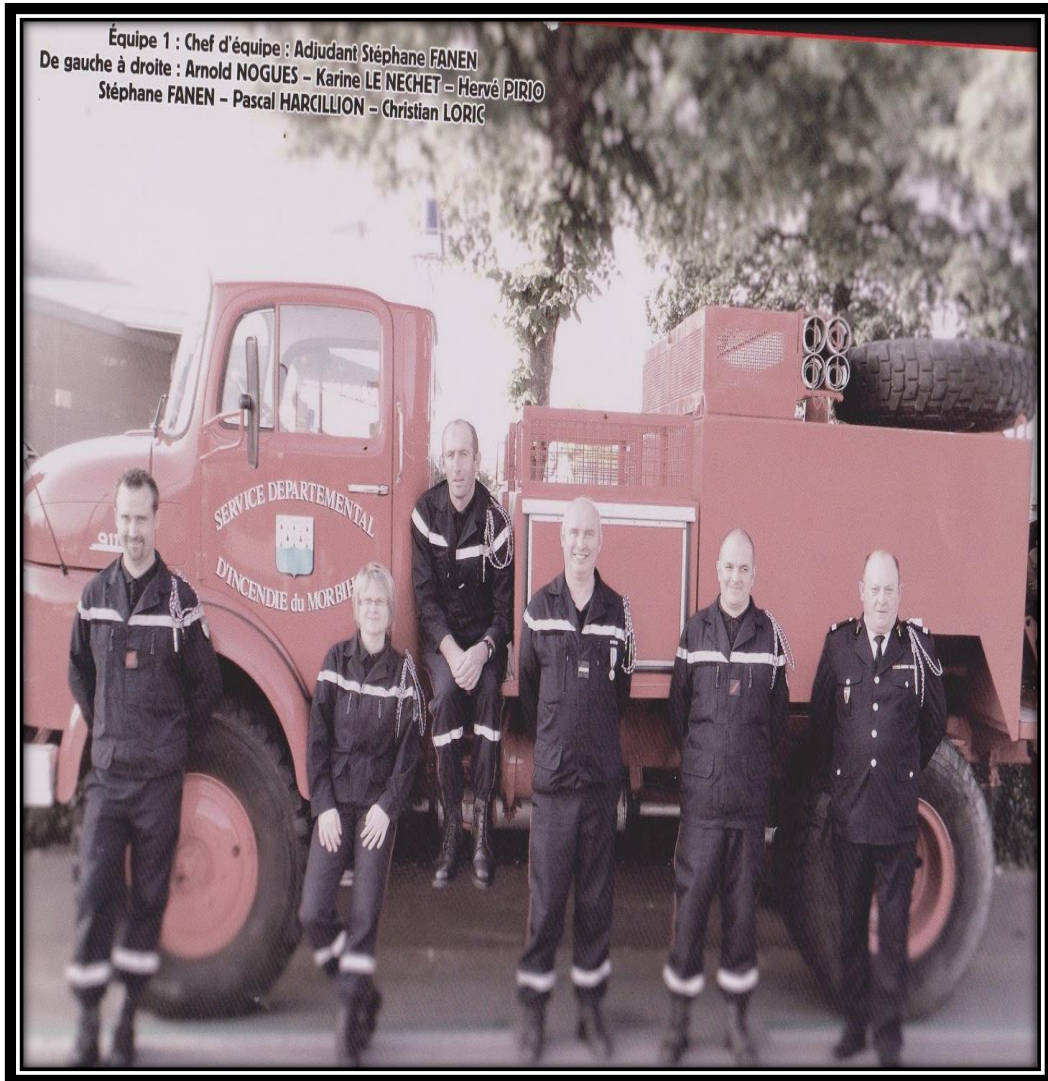
De gauche à droite :

Debout : Fabrice GAREL - Sébastien LE GUENNEC - Claude TATTEVIN

Assis : Pascale SIRO - Sébastien EONET - Miguel LE GAILLARD



EDITION : 2017 AVEC LES 4 EQUIPES

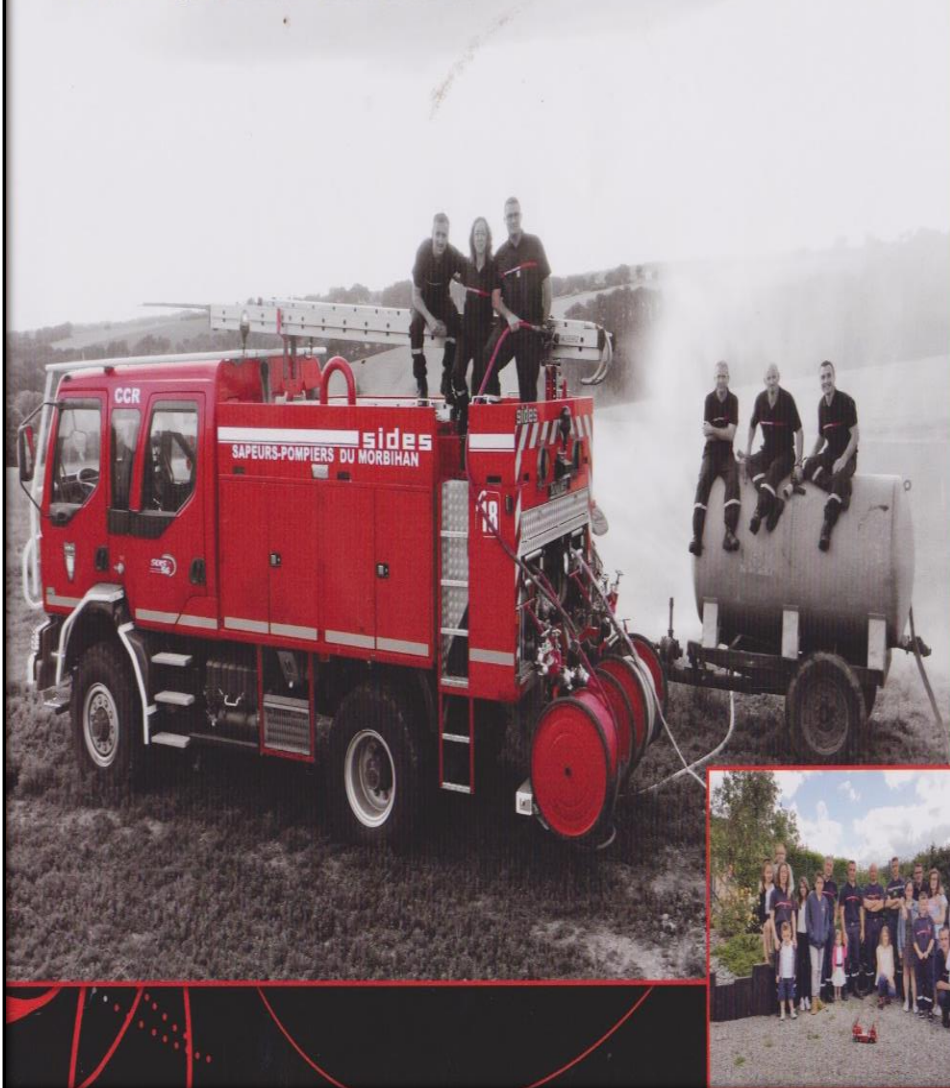






Equipe 3 : Chef d'équipe : Sergent Wilfried POTEL
De gauche à droite : Wilfried POTEL - Michael REYMOND - Jérôme ETORE
Sabrina AUBERT - Cedric LATTUSI - Mathieu OLOIVO

Equipe 4 : Chef d'équipe : Sergent-Chef : Fabrice GAREL
De gauche à droite : Sébastien EONET - Gwladys OLIVO - Fabrice GAREL
Éric GAUTHIER - Miguel LE GAILLARD - Sébastien LE GUENNEC





W Potel, J Etoré, G Olivo, S Aubert, K Le Néchet, P Harcillon
2^{ème} rang : C Loric, R Le Bot, C Tattevin, S Le Guennec, F Garel, C Lattusi
Derrière : A Le Bot, H Pirio, E Gautier, Y Le Norcy, C Gillet M le Gaillard, A Montière, M Olivo,
D Folliard

EDITION 2018 AVEC LES 4 EQUIPES

SAPEURS-POMPIERS

REGUJINY



20



1

88

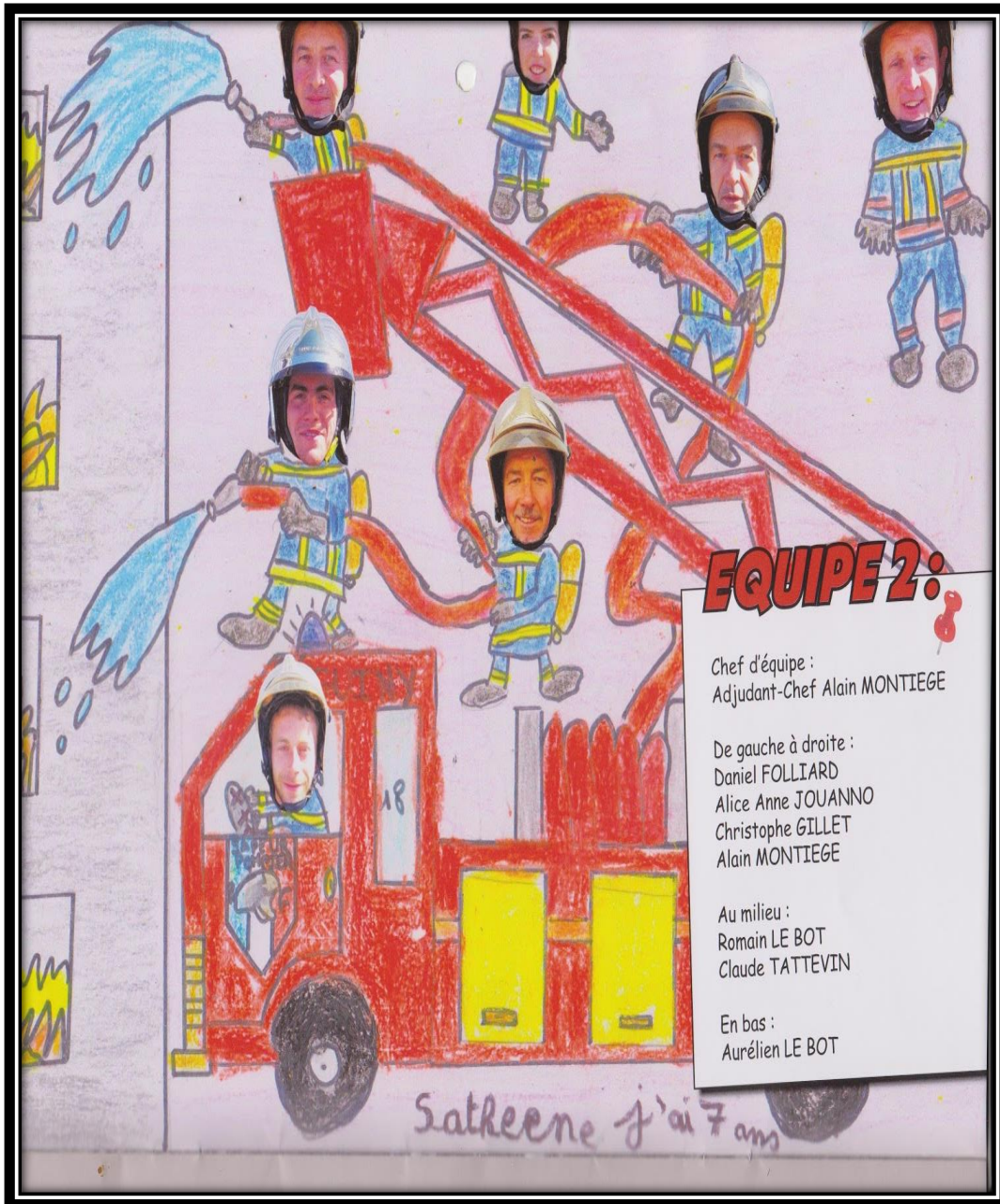


EQUIPE 1:

Chef d'équipe :
Lieutenant Stéphane FANEN

Debout de gauche à droite :
Christian LORIC
Arnold NOGUES
Stéphane FANEN

Assis de gauche à droite :
Pascal HARCILLON
Karine LE NECHET
Miguel LE GAILLARD
Julien LE GUENNEC



EQUIPE 2:

Chef d'équipe :
Adjudant-Chef Alain MONTIEGE

De gauche à droite :
Daniel FOLLTIARD
Alice Anne JOUANNO
Christophe GILLET
Alain MONTIEGE

Au milieu :
Romain LE BOT
Claude TATTEVIN

En bas :
Aurélien LE BOT

Satheene j'ai 7 ans



EQUIPE 3:

Chef d'équipe :
Sergent Wilfried POTEL

- De gauche à droite :
Cédric LATTUSI
Thomas FINDINIER
Jérôme ETORE
Mathieu OLIVO
Florian MONTIEGE
Michaël REYMOND
Wilfried POTEL
Sabrina AUBERT

Quand le devoir nous appelle ...



EQUIPE 4:

Chef d'équipe :
Sergent-Chef : Fabrice GAREL

De gauche à droite :
Sébastien LE GUENNEC
Hervé PIRIO
Sébastien EONNET
Éric GAUTHIER
Cédric KERSUZAN
Gwladys OLIVO
Fabrice GAREL



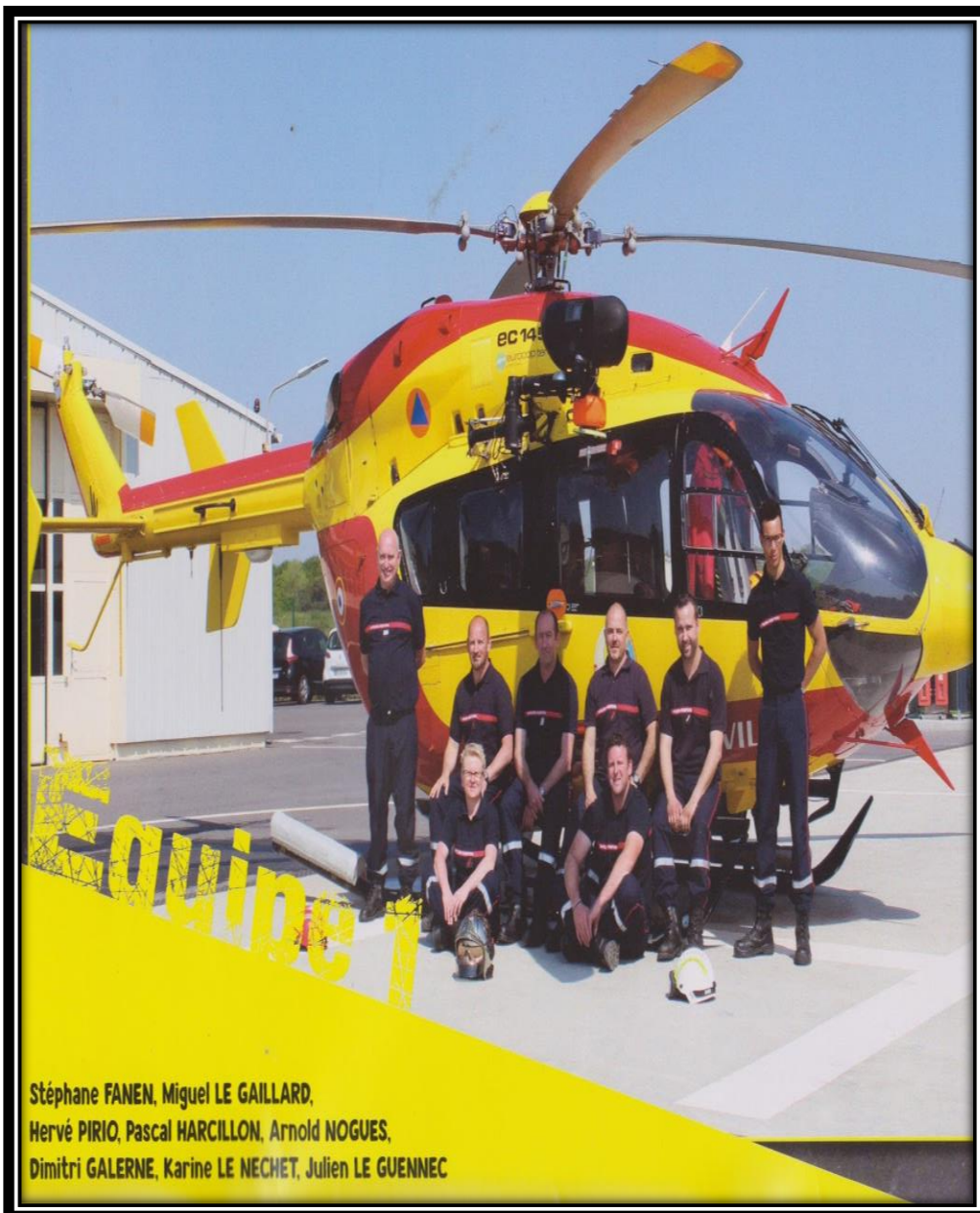
Dimitri Galerne, F Montière, Maiwenn Le Dévedec, G Olivo, Alice- Anne Jouanno, K Le Néchet, M Olivo, R Le Bot

2^{ème} Rang : Damien Rolland, H Pirio, A Le Bot, A Montière, C Tattevin, S fanen, C Loric, S Le Guennec, A Nogues

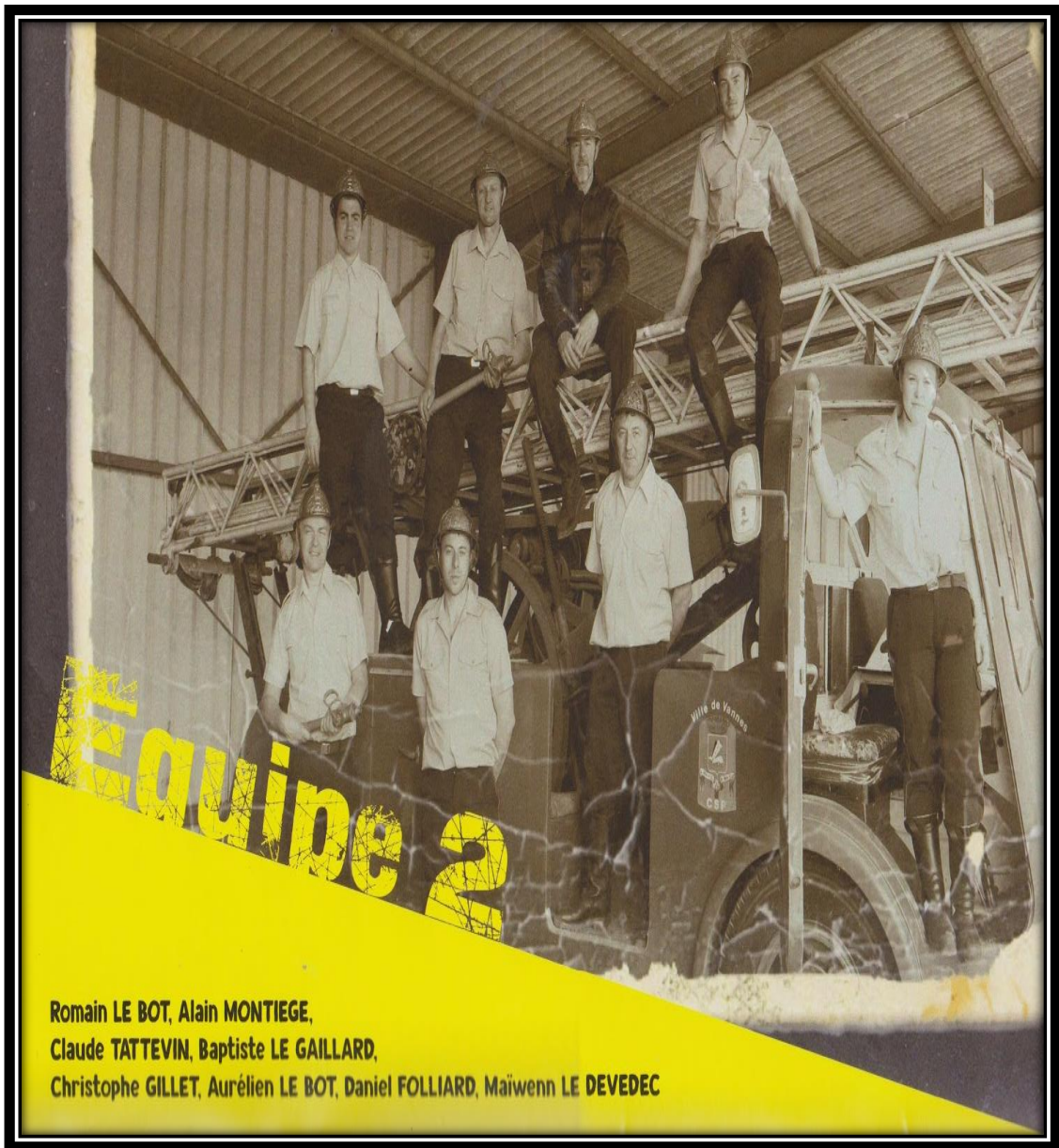
Derrière : Cédric Kersuzan, P Harcillon C Gillet, M Le Galliard, Thomas Findinier, J Le Guennec, E Gauthier

ÉQUIPES DITION 2019 : AVEC LES
QUATRES ÉQUIPES ET UNE PHOTOS DE
NOS RETRAITES

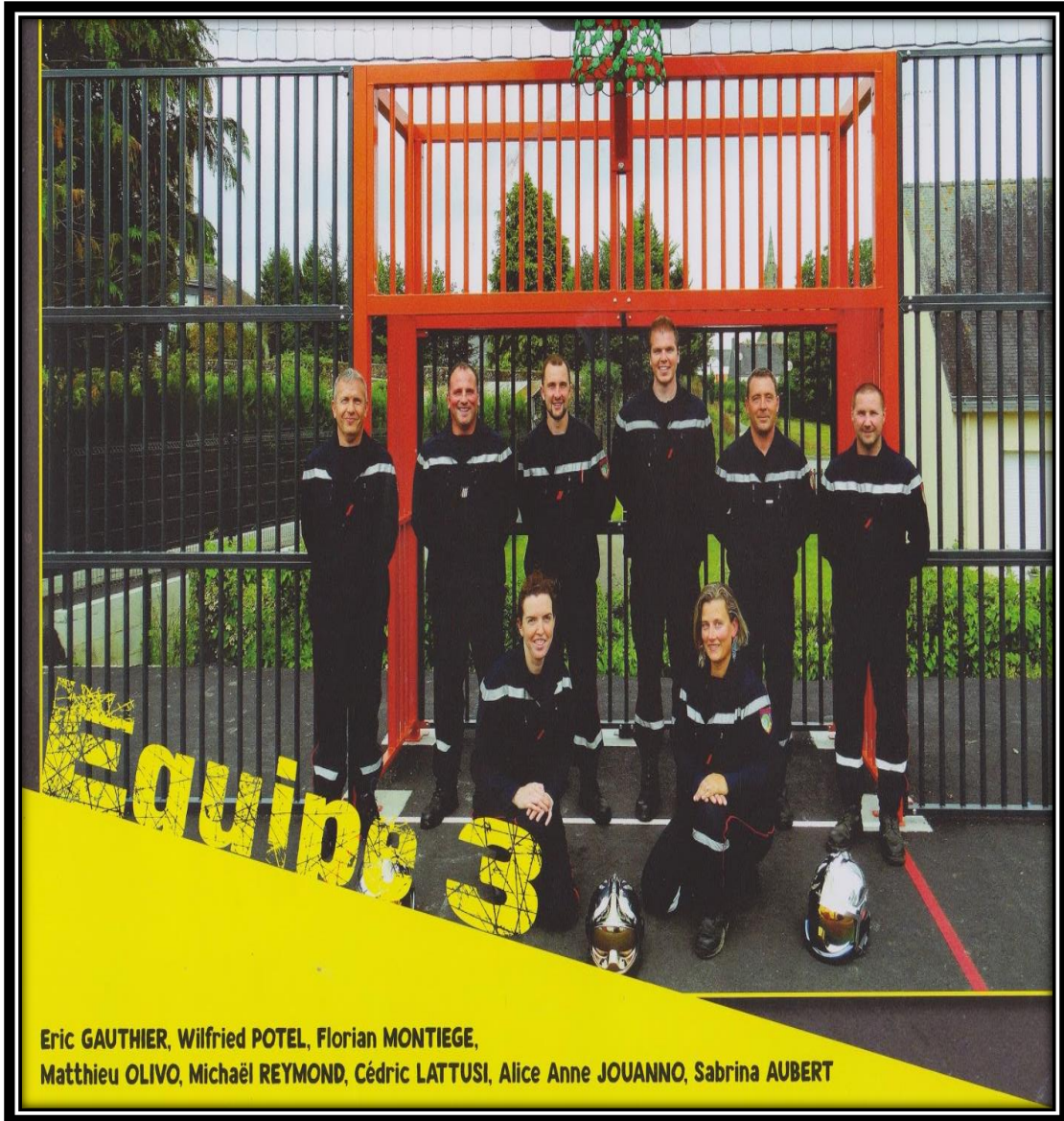




Stéphane FANEN, Miguel LE GAILLARD,
Hervé PIRIO, Pascal HARCILLON, Arnold NOGUES,
Dimitri GALERNE, Karine LE NECHET, Julien LE GUENNEC



**Romain LE BOT, Alain MONTIEGE,
Claude TATTEVIN, Baptiste LE GAILLARD,
Christophe GILLET, Aurélien LE BOT, Daniel FOLLIARD, Maiwenn LE DEVEDEC**



**Eric GAUTHIER, Wilfried POTEL, Florian MONTIEGE,
Matthieu OLIVO, Michaël REYMOND, Cédric LATTUSI, Alice Anne JOUANNO, Sabrina AUBERT**



**Adeline CONAN, Sébastien EONET, Fabrice GAREL,
Gwladys OLIVO, Sébastien LE GUENNEC, Cédric KERSUZAN, Damien ROLLAND**

Nos Anciens Sapeurs-Pompiers



Roland DEMAY, Joël BLANCHARD,
Manu LECUYER, Jean RIEFFEL,
Joël LE CLAINCHE, Jean Marc LE BOT,
Jean Pierre MARIE, Joachim THOMAS, Gilles BLANCHARD,
Bernard LE GLEVIC





D Galerne, G Olivo, K Le Néchet, M le Dévedec, S Aubert, A-A Jouanno, A Conan, Baptiste Le Gaillard,

2^{ème} rang : M Olivo, H Pirio W Potel S Fanen, A Montière, A Garel F Montière, J Le Guennec

Derrière : E Gauthier, A Nogus, D Folliard, R Le Bot, C Lattusi, D Rolland, S Le Guennec, P Harcillon, C Kersuzan

EDITION 2020 EN VIGNETTE
Et sans photo de groupe ni déquipe
Mais avec photos humoristiques







JANVIER

M 1	Jour de l'an	
J 2	Basile	01
V 3	Geneviève	
S 4	Odilon	
D 5	Edouard	
L 6	Epiphanie	
M 7	Raymond	
M 8	Lucien	02
J 9	Alix	
V 10	Guillaume	
S 11	Paulin	
D 12	Tatiana	
L 13	Yvette	
M 14	Nina	
M 15	Rémi	03
J 16	Marcel	
V 17	Roseline	
S 18	Prisca	
D 19	Marius	
L 20	Sébastien	
M 21	Agnès	
M 22	Vincent	04
J 23	Barnard	
V 24	Fr. de Sales	
S 25	Conv. S. Paul	
D 26	Paule	
L 27	Angèle	
M 28	Th. d'Acquin	
M 29	Gilles	05



TRONÇONNAGE...

NOTES



SECOURS ROUTIER ...

NOTES



FÉVRIER

S 1	Ella	
D 2	Chandeleur	
L 3	Blaise	
M 4	Véronique	
M 5	Agathe	06
J 6	Gaston	
V 7	Eugénie	
S 8	Jacqueline	
D 9	Apolline	
L 10	Arnaud	
M 11	N-D. Lourdes	
M 12	Félix	07
J 13	Béatrice	
V 14	Valentin	
S 15	Claude	
D 16	Julienne	
L 17	Alexis	
M 18	Bernadette	
M 19	Gabin	08
J 20	Aimée	
V 21	Damien	
S 22	Isabelle	
D 23	Lazare	
L 24	Modeste	
M 25	Mardi gras	
M 26	Cendres	09
J 27	Honorine	
V 28	Romain	
S 29	Auguste	

Pleine lune
 Nouvelle lune
 Premier quartier
 Dernier quartier
 Dates des congrès scolaires données sans tenir compte de modifications ultérieures
 ZONE A : Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
 ZONE B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Saint-Denis, Rennes, Rouen, Strasbourg
 ZONE C : Cahors, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
 Plus d'infos janvier 2018 : Informations complémentaires aux horaires des manifestations scolaires appelées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Responsable : www.education.gouv.fr

MARS

D 1	Fête des Grands-Mères	
L 2	Charles le Bon	
M 3	Guénoilé	
M 4	Casimir	10
J 5	Olive	
V 6	Colette	
S 7	Félicité	
D 8	Jean de Dieu	
L 9	Françoise	
M 10	Vivien	
M 11	Rosine	11
J 12	Justine	
V 13	Rodrigue	
S 14	Mathilde	
D 15	Louise	
L 16	Bénédicte	
M 17	Patrick	
M 18	Cyrille	12
J 19	Joseph	
V 20	Printemps	
S 21	Clémence	
D 22	Léa	
L 23	Victorien	
M 24	Cath. de Suède	
M 25	Annonciation	13
J 26	Larissa	
V 27	Habib	
S 28	Gontran	
D 29	Gwladys	



NETTOYAGE DES VÉHICULES ...

NOTES



SAUVETAGE MILIEU AQUATIQUE...

NOTES



AVRIL

M 1	Hugues	14
J 2	Sandrine	
V 3	Richard	
S 4	Isidore	
D 5	Rameaux	
L 6	Marcellin	
M 7	J.-B. de la Salle	
M 8	Julie	15
J 9	Gautier	
V 10	Vendredi Saint	
S 11	Stanislas	
D 12	Pâques	
L 13	Lundi de Pâques	
M 14	Maxime	
M 15	Paterne	16
J 16	Benoît-J.	
V 17	Anicet	
S 18	Parfait	
D 19	Emma	
L 20	Odette	
M 21	Anselme	
M 22	Alexandre	17
J 23	Georges	
V 24	Fidèle	
S 25	Marc	
D 26	Alida	
L 27	Zita	
M 28	Valérie	
M 29	Cath. de St.	18
J 30	Robert	

MAI

V 1	F. du travail	18
S 2	Boris	
D 3	Phil., Jacq.	
L 4	Sylvain	
M 5	Judith	
M 6	Prudence	19
J 7	Gisèle	
V 8	Victoire 1945	
S 9	Pacôme	
D 10	Solange	
L 11	Estelle	
M 12	Achille	
M 13	Rolande	20
J 14	Matthias	
V 15	Denise	
S 16	Honoré	
D 17	Pascal	
L 18	Eric	
M 19	Yves	
M 20	Bernardin	21
J 21	Ascension	
V 22	Emile	
S 23	Didier	
D 24	Donation	
L 25	Sophie	
M 26	Bérenger	
M 27	Augustin	22
J 28	Germain	
V 29	Aymard	
S 30	Ferdinand	
D 31	Pentecôte	



SECOURS À PERSONNE ...



NOTES



FEU URBAIN ...

NOTES



JUIN

L 1	Lundi de Pentecôte	
M 2	Blandine	
M 3	Kévin	23
J 4	Clotilde	
V 5	Igor	
S 6	Norbert	
D 7	Fête des Mères	
L 8	Médard	
M 9	Diane	
M 10	Landry	24
J 11	Barnabé	
V 12	Guy	
S 13	Antoine de P. Soirée Jambon à l'os	
D 14	Elisée	
L 15	Germaine	
M 16	J.F. Régis	
M 17	Hervé	25
J 18	Léonce	
V 19	Romaind	
S 20	Silvère	
D 21	Été/Fête de la Musique/F. des Pères	
L 22	Alban	
M 23	Audrey	
M 24	Jean-Bapt.	26
J 25	Prosper	
V 26	Anthelme	
S 27	Fernand	
D 28	Irénée	
L 29	Pierre, Paul	
M 30	Martial	

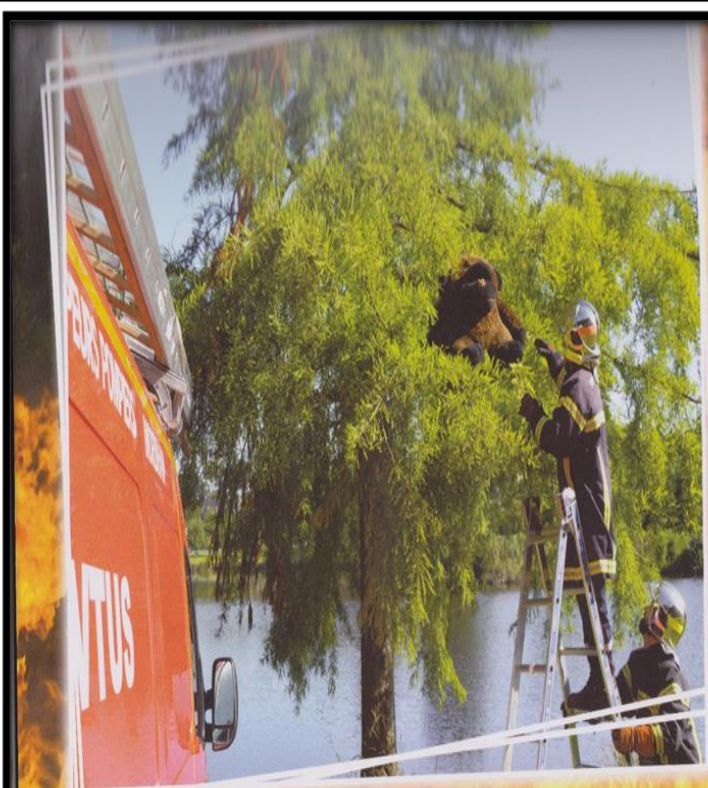
JUILLET

M 1	Thierry	27
J 2	Martinien	
V 3	Thomas	
S 4	Florent	
D 5	Antoine	
L 6	Mariette	
M 7	Raoul	
M 8	Thibault	28
J 9	Amandine	
V 10	Ulrich	
S 11	Benoît	
D 12	Olivier	
L 13	Henri, Joël	
M 14	Fête Nationale	
M 15	Donald	29
J 16	N.-D. Mt.-Carmel	
V 17	Charlotte	
S 18	Frédéric	
D 19	Arsène	
L 20	Marina	
M 21	Victor	
M 22	Marie-Mad.	30
J 23	Brigitte	
V 24	Christine	
S 25	Jacques	
D 26	Anne, Joach.	
L 27	Nathalie	
M 28	Samson	
M 29	Marthe	31
J 30	Juliette	
V 31	Ignace de L.	



ÉPUISEMENT DE LOCAUX...

NOTES



RISQUE ANIMALIER 000

NOTES



S 1	Alphonse	
D 2	Julien-Eym.	
L 3	Lydie	
M 4	J.-M. Vianney	
M 5	Abel	32
J 6	Transfiguration	
V 7	Gaëtan	
S 8	Dominique	
D 9	Amour	
L 10	Laurent	
M 11	Clair	
M 12	Clarisse	33
J 13	Hippolyte	
V 14	Errard	
S 15	Assomption	
D 16	Armel	
L 17	Hyacinthe	
M 18	Hélène	
M 19	Jean-Eudes	34
J 20	Bernard	
V 21	Christophe	
S 22	Fabrice	
D 23	Rose de L.	
L 24	Barthélémy	
M 25	Louis	
M 26	Natacha	35
J 27	Monique	
V 28	Augustin	
S 29	Sabine	
D 30	Fiacre	
L 31	Aristide	

SEPTEMBRE

M 1	Gilles	
M 2	Ingrid	36
J 3	Grégoire	
V 4	Rosalie	
S 5	Raïssa	
D 6	Bertrand	
L 7	Reine	
M 8	Nativité M.-D.	
M 9	Alain	37
J 10	Inès	
V 11	Adelphe	
S 12	Apollinaire	
D 13	Aimé	
L 14	La Ste Croix	
M 15	Roland	
M 16	Edith	38
J 17	Renaud	
V 18	Nadège	
S 19	Emilie	
D 20	Davy	
L 21	Matthieu	
M 22	Maurice	
M 23	Automne	39
J 24	Thécle	
V 25	Hermann	
S 26	Côme, Dam.	
D 27	Vinc. de P.	
L 28	Venceslas	
M 29	Michel	
M 30	Jérôme	



FEU DE FORÊT ...

NOTES

FUITE DE GAZ...

NOTES



OCTOBRE

J 1	Thér. de l'E.
V 2	Léger
S 3	Gérard
D 4	Fête des Grands-Pères
L 5	Fleur
M 6	Bruno
M 7	Serge
J 8	Pélagie
V 9	Denis
S 10	Ghislain
D 11	Firmin
L 12	Wilfried
M 13	Géraud
M 14	Juste
J 15	Thér. d'Avila
V 16	Edwige
S 17	Baudoin
D 18	Luc
L 19	René
M 20	Adeline
M 21	Céline
J 22	Elodie
V 23	Jean de C.
S 24	Florentin
D 25	Crépin
L 26	Dimitri
M 27	Emeline
M 28	Simon, Jude
J 29	Narcisse
V 30	Bienvenue
S 31	Quentin/Halloween

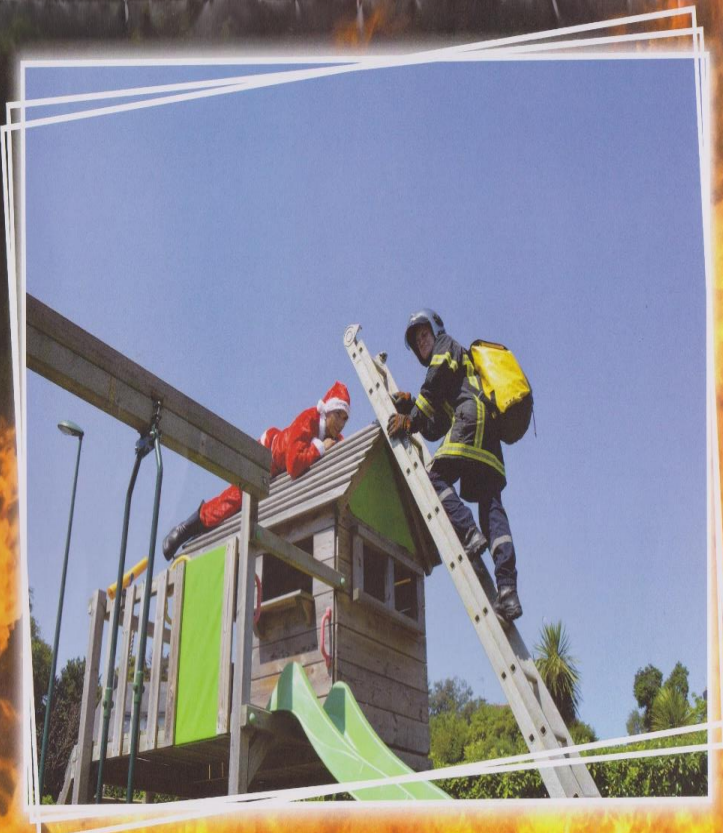
NOVEMBRE

D 1	Toussaint	
L 2	Défuns	
M 3	Hubert	
M 4	Charles	45
J 5	Sylvie	
V 6	Bertille	
S 7	Carine	
D 8	Geoffroy	
L 9	Théodore	
M 10	Léon	
M 11	Armistice 1918	46
J 12	Christian	
V 13	Brice	
S 14	Sidoine	
D 15	Albert	
L 16	Marguerite	
M 17	Elisabeth	
M 18	Aude	47
J 19	Tanguy	
V 20	Edmond	
S 21	Prés. Marie	
D 22	Cécile	
L 23	Clément	
M 24	Flora	
M 25	Catherine	48
J 26	Delphine	
V 27	Siffrein	
S 28	Jacq. de la M.	
D 29	Saturnin	
L 30	André	



SPORT COLLECTIF ...

NOTES



SAUVETAGE ET PROTECTION CONTRE LES CHUTES...

NOTES



DÉCEMBRE

M 1	Florence	
M 2	Viviane	49
J 3	Xavier	
V 4	Barbe/Fête des pompiers	
S 5	Gérald	
D 6	Nicolas	
L 7	Ambroise	
M 8	Im. Concept.	
M 9	Pierre Fourier	50
J 10	Romarc	
V 11	Daniel	
S 12	Jean. Fr.-Ch.	
D 13	Lucie	
L 14	Odile	
M 15	Ninon	
M 16	Alice	51
J 17	Gaël	
V 18	Gatien	
S 19	Urbain	
D 20	Théophile	
L 21	Pierre/Hiver	
M 22	Françoise Xavière	
M 23	Armand	52
J 24	Adèle	
V 25	Noël	
S 26	Étienne	
D 27	Jean	
L 28	Innocents	
M 29	David	
M 30	Roger	53
J 31	Sylvestre	

Edition 2021

**Photos individuelles dans la vie
professionnel**



JANVIER

V 1	Jour de l'an	
S 2	Basile	
D 3	Epiphanie	
L 4	Odilon	
M 5	Edouard	
M 6	Mélaïne	01
J 7	Raymond	
V 8	Lucien	
S 9	Alix	
D 10	Guillaume	
L 11	Paulin	
M 12	Tatiana	
M 13	Yvette	02
J 14	Nina	
V 15	Rémi	
S 16	Marcel	
D 17	Roseline	
L 18	Prisca	
M 19	Marius	
M 20	Sébastien	03
J 21	Agnès	
V 22	Vincent	
S 23	Barnard	
D 24	Fr. de Sales	
L 25	Conv. S. Paul	
M 26	Paule	
M 27	Angèle	04
J 28	Th. d'Acquin	
V 29	Gildas	
S 30	Martine	
D 31	Marcelle	



Sabrina Assistante familiale
Mère Classe, engagée en 2011




Adeline Employée administrative
Mère Classe, engagée en 2017

NOTES

FEVRIER

L 1	Ella	
M 2	Chandeleur	
M 3	Blaise	05
J 4	Veronique	
V 5	Agathe	
S 6	Gaston	
D 7	Eugénie	
L 8	Jacqueline	
M 9	Apolline	
M 10	Arnaud	06
J 11	N.-D. Lourdes	
V 12	Félix	
S 13	Béatrice	
D 14	Valentin	
L 15	Claude	
M 16	Mardi gras	
M 17	Cendres	07
J 18	Bernadette	
V 19	Gabin	
S 20	Aimée	
D 21	Damien	
L 22	Isabelle	
M 23	Lazare	
M 24	Modeste	08
J 25	Roméo	
V 26	Nestor	
S 27	Honorine	
D 28	Romain	


☉ Pleine lune ☾ Nouvelle lune ☼ Pénombre quarter ☽ Dernier quarter
 Dates des grands événements fondées sur des données de modifications aléatoires
 ZONE A: Beaune, Berckheim, Chassagny, Courcelles, Digne, Gennes, Ligny, Lons, Paillevin
 ZONE B: Aizy, Bessy, Bricque, Celles, Ligny, Neuvilly, Noyon, Oisy-le-François, Sirey, Soissons, Tonnancourt, Vervins
 ZONE C: Compiègne, Marolles, Noyon, Tonnancourt, Vervins
 Plus d'infos sur le site: www.montagne.com



S

Stéphane Responsable logistique à Bignan

Lieutenant, engagé en 2000



D

Daniel Chauffeur Poids Lourd

1ère Classe, engagé en 1998

NOTES

MARS

L 1	Aubin	
M 2	Charles le Bon	
M 3	Guénohé	
J 4	Casimir	09
V 5	Olive	
S 6	Colette	
D 7	Fête des Grands-Mères	
L 8	Jean de Dieu	
M 9	Françoise	
M 10	Vivien	
J 11	Rosine	10
V 12	Justine	
S 13	Rodrigue	
D 14	Mathilde	
L 15	Louise	
M 16	Bénédicte	
M 17	Patrick	
J 18	Cyrille	11
V 19	Joseph	
S 20	Printemps	
D 21	Clémence	
L 22	Léa	
M 23	Victorien	
M 24	Cath. de Suède	12
J 25	Annonciation	
V 26	Larissa	
S 27	Habib	
D 28	Rameaux	
L 29	Gwladys	
M 30	Amédée	
M 31	Benjamin	13



Fabrice

Agent d'exploitation principal D1ROvest

Adjudant, engagé en 1998



Éric

Commercial Château Lagrave

1ère Classe, engagé en 2015

NOTES

AVRIL



J 1	Hugues	
V 2	Vendredi Saint	
S 3	Richard	
D 4	Pâques	
L 5	Lundi de Pâques	
M 6	Marcellin	
M 7	J.-B. de la Salle	14
J 8	Julie	
V 9	Gautier	
S 10	Fulbert	
D 11	Stanislas	
L 12	Jules	
M 13	Ida	
M 14	Maxime	15
J 15	Paterne	
V 16	Benoît-J.	
S 17	Anicet	
D 18	Parfait	
L 19	Emma	
M 20	Odette	
M 21	Anselme	16
J 22	Alexandre	
V 23	Georges	
S 24	Fidèle	
D 25	Marc	
L 26	Alida	
M 27	Zita	
M 28	Valérie	17
J 29	Cath. de St.	
V 30	Robert	



Alice Anne

Infirmière Service Chirurgie Hôpital Pontivy

Caporal, engagée en 2014



Pascal

Conducteur de travaux

tère Classe, engagé en 2015

NOTES

MAI	
S 1	F. du travail
D 2	Boris
L 3	Phil, Jacq.
M 4	Sylvain
M 5	Judith 18
J 6	Prudence
V 7	Gisèle
S 8	Victoire 1945
D 9	Pacôme
L 10	Solange
M 11	Estelle
M 12	Achille 19
J 13	Ascension
V 14	Matthias
S 15	Denise
D 16	Honoré
L 17	Pascal
M 18	Eric
M 19	Yves 20
J 20	Bernardin
V 21	Constantin
S 22	Emile
D 23	Pentecôte
L 24	Lundi de Pentecôte
M 25	Sophie
M 26	Bérenger 21
J 27	Augustin
V 28	Germain
S 29	Agmard
D 30	Fête des Mères
L 31	Visitation



Cédric Artisan électricien Plombier à Réguiny
1^{ère} Classe, engagé en 2012



Cédric Agent de production Gaillard Pâtissier
1^{ère} Classe, engagé en 2016

NOTES

JUN	
M 1	Justin
M 2	Blandine 22
J 3	Kévin
V 4	Clotilde
S 5	Igor
D 6	Norbert
L 7	Gilbert
M 8	Médard
M 9	Diane 23
J 10	Landry
V 11	Barnabé
S 12	Guy
D 13	Antoine de P.
L 14	Elisée
M 15	Germaine
M 16	J.F. Régis 24
J 17	Hervé
V 18	Léonce
S 19	Romuald
D 20	Fête des Pères
L 21	Été/Fête de la Musique
M 22	Alban
M 23	Audrey 25
J 24	Jean-Bapt.
V 25	Prosper
S 26	Anthelme
D 27	Fernand
L 28	Irénée
M 29	Pierre, Paul
M 30	Martial 26



Aurélien Chef fontainier Société STOS
Adjutant, engagé en 2004



Romain Agent Centre de Traitement
ière Classe, engagé en 2015

NOTES



Maïewenn
Mécanicienne automobile Citroën Pontivy
1ère Classe, engagée en 2017

Élodie
Étudiante Infirmière
1ère Classe, engagée en 2018

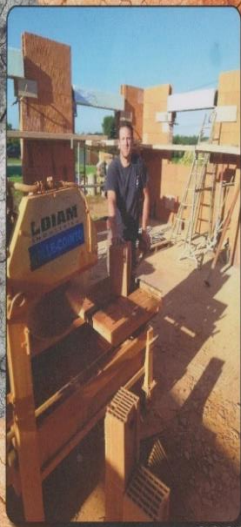
Miguel
Opérateur de production
1ère Classe, engagé en 2015



Sébastien

Responsable Département construction Société Ovide à Yannes

Sergent, engagé en 2004



Julien

Maçon

1ère Classe, engagé en 2016



Alain

Agent technique territorial à Reguiny

Adjudant-Chef, engagé en 1991

JUILLET



J 1	Thierry
V 2	Martinien
S 3	Thomas
D 4	Florent
L 5	Antoine
M 6	Mariette
M 7	Raoul
J 8	Thibault
V 9	Amandine
S 10	Ulrich
D 11	Benoit
L 12	Olivier
M 13	Henri, Joël
M 14	Fête Nationale
J 15	Donald
V 16	N.-D. Mt.-Carmel
S 17	Charlotte
D 18	Frédéric
L 19	Arsène
M 20	Marina
M 21	Victor
J 22	Marie-Mad.
V 23	Brigitte
S 24	Christine
D 25	Jacques
L 26	Anne, Joach.
M 27	Nathalie
M 28	Samson
J 29	Marthe
V 30	Juliette
S 31	Ignace de L.



Florian
 Employé Ets Armorique Forêt à Pluvigner
 Caporal, engagé en 2011



Carla
 Secrétaire assistante médico-sociale en formation
 1ère Classe, engagée en 2016

NOTES

AOUT

D 1	Alphonse	
L 2	Julien-Eym.	
M 3	Lydie	
M 4	J.-M. Vianney	31
J 5	Abel	
V 6	Transfiguration	
S 7	Gaëtan	
D 8	Dominique	
L 9	Amour	
M 10	Laurent	
M 11	Claire	32
J 12	Clarisse	
V 13	Hippolyte	
S 14	Evrard	
D 15	Assomption	
L 16	Armel	
M 17	Hyacinthe	
M 18	Hélène	33
J 19	Jean-Eudes	
V 20	Bernard	
S 21	Christophe	
D 22	Fabrice	
L 23	Rose de L.	
M 24	Barthélémy	
M 25	Louis	34
J 26	Natacha	
V 27	Monique	
S 28	Augustin	
D 29	Sabine	
L 30	Fiacre	
M 31	Aristide	35



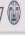
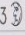

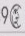
Gwladys
Adjoint administratif Hôpital de Pontivy
1ère Classe, engagée en 2006



Arnold
Carrossier Entreprise Le Goff à Réquigny
Sergent, engagé en 2004

NOTES

SEPTEMBRE

- M 1 Gilles
- J 2 Ingrid
- V 3 Grégoire
- S 4 Rosalie
- D 5 Raïssa
- L 6 Bertrand
- M 7  Reine
- M 8 Nativité N.-D. 36
- J 9 Alain
- V 10 Inès
- S 11 Adelphe
- D 12 Apollinaire
- L 13  Aimé
- M 14 La Ste Croix
- M 15 Roland 37
- J 16 Edith
- V 17 Renaud
- S 18 Nadège
- D 19 Emilie
- L 20 Davy
- M 21  Matthieu
- M 22 Automne 38
- J 23 Faustine
- V 24 Thècle
- S 25 Hermann
- D 26 Côte, Dam.
- L 27 Vinc. de P.
- M 28 Venceslas
- M 29  Michel 39
- J 30 Jérôme



Mathieu Vendeur automobile à Vannes
 1ère Classe, engagé en 2012



Anais Agent de production
 1ère Classe, engagée en 2020

NOTES

OCTOBRE

V 1	Thér. de l'E.	
S 2	Léger	
D 3	Fête des Grands Pères	
L 4	Fr. d'Assise	
M 5	Fleur	
M 6	Bruno	40
J 7	Serge	
V 8	Pélagie	
S 9	Denis	
D 10	Ghislain	
L 11	Firmin	
M 12	Wilfried	
M 13	Géraud	41
J 14	Juste	
V 15	Thér. d'Avila	
S 16	Edwige	
D 17	Baudoin	
L 18	Luc	
M 19	René	
M 20	Adeline	42
J 21	Céline	
V 22	Elodie	
S 23	Jean de C.	
D 24	Florentin	
L 25	Crépin	
M 26	Dimitri	
M 27	Emeline	43
J 28	Simon, Jude	
V 29	Narcisse	
S 30	Bienvenue	
D 31	Quentin/Halloween	



Kelly Secrétaire médicale Hôpital de Pontivy
 1ère Classe, engagée en 2020



Wilfried Commercial Brasserie Lancelot
 Adjudant, engagé en 2002

NOTES

NOVEMBRE



L 1	Toussaint	
M 2	Défunts	
M 3	Hubert	44
J 4	Charles	
V 5	Sylvie	
S 6	Bertille	
D 7	Carine	
L 8	Geoffroy	
M 9	Théodore	
M 10	Léon	45
J 11	Armistice 1918	
V 12	Christian	
S 13	Brice	
D 14	Sidoine	
L 15	Albert	
M 16	Marguerite	
M 17	Elisabeth	46
J 18	Aude	
V 19	Tanguy	
S 20	Edmond	
D 21	Prés. Marie	
L 22	Cécile	
M 23	Clément	
M 24	Flora	47
J 25	Catherine	
V 26	Delphine	
S 27	Siffrein	
D 28	Jacq. de la M.	
L 29	Saturnin	
M 30	André	



Michael Sapeur-Pompier Professionnel à Rennes
 Adjudant-Chef, engagé en 2007



Damien & Baptiste Peintres en bâtiment
 1ère Classe, engagés en 2017

DECEMBRE

M 1	Florence	48
J 2	Viviane	
V 3	Xavier	
S 4	Barbe/Fête des pompiers	
D 5	Gérald	
L 6	Nicolas	
M 7	Ambroise	
M 8	Im. Concept.	49
J 9	Pierre Fourier	
V 10	Romarc	
S 11	Daniel	
D 12	Jean-Fr.-Ch.	
L 13	Lucie	
M 14	Odile	
M 15	Ninon	50
J 16	Alice	
V 17	Gaël	
S 18	Gatien	
D 19	Urbain	
L 20	Théophile	
M 21	Pierre/Hiver	
M 22	Françoise Xavière	51
J 23	Armand	
V 24	Adèle	
S 25	Noël	
D 26	Etienne	
L 27	Jean	
M 28	Innocents	
M 29	David	52
J 30	Roger	
V 31	Sylvestre	



Auréliane

Étudiante Infirmière

1ère Classe, engagée en 2018



Claude

Menuisier Charpentier

Sergent-Chef, engagé en 1993

2022 :



Centre d'Incendie et de Secours de Régigny

18
112

Les Sapeurs-Pompiers de Régigny vous souhaitent une excellente année **2022!**

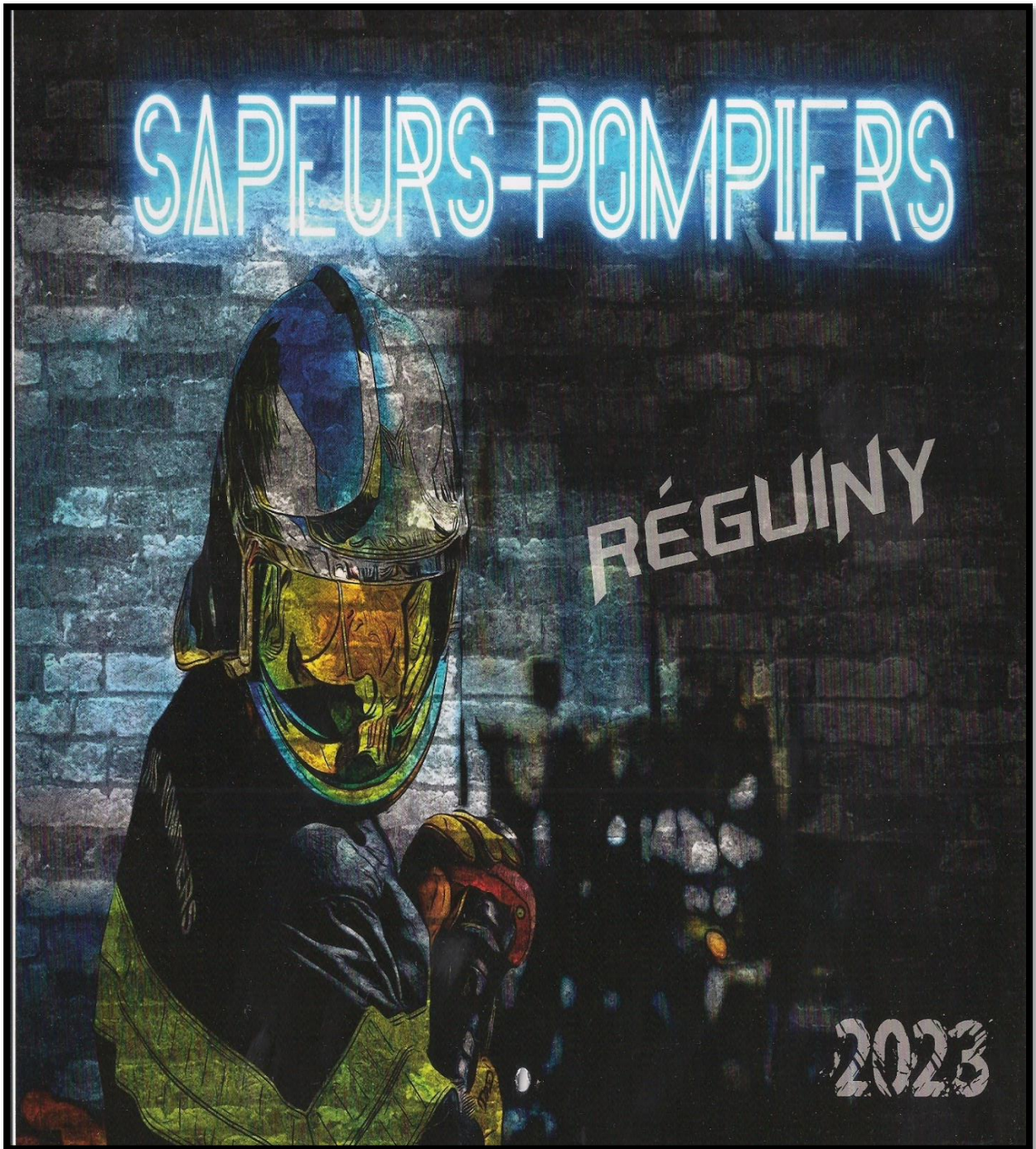
CONCEPTION & RÉALISATION EN FRANCE PAR  **arsaprim** TÉL : 04.90.90.68.50 WWW.ARSAPRIM.COM



Assis : Harcillon Pascal, Le Bot Romain, Le Dévedec Maiwen , Garel Fabrice
, Montière Alain

Debout : Fanen Stéphane, Conan Adeline, Le Gaillard Baptiste, Pirio Hervé, Olivo
Mathieu, Morel Kyllian , Le Guennec Julien, Le Bot Aurélien, Olivo Gladys, Rolland
Damien, Potel Wilfried, Kersuzan Cédric , Nogues Arnold , Jouanno Alice-Anne, Régnier
Kelly, Montière Florian, Tattevin Claude

2023 :





Équipe 1

De gauche à droite :

Caporal HARCILLON Pascal, Caporal-Chef MONTIEGE Florian, Caporal OLIVO Gwladys, Adjudant-Chef POTEL Wilfried, Lieutenant FANEN Stéphane, Sergent JOUANNO Alice-Anne, Caporal LE GUENNEC Julien, Caporal LE GAILLARD Baptiste

Équipe 2

2023



De gauche à droite : Sapeur LATTUSI Cédric, Sergent-Chef LE GUENNEC Sébastien, Adjudant-Chef PIRIO Hervé, Adjudant-Chef LE BOT Aurélien,
Caporal CONAN Adeline
En médaillon : Caporal FOLLIARD Daniel, Sapeur MOREL Kylian

Équipe 3



De gauche à droite : Adjudant TATTEVIN Claude, Caporal LE BOT Romain, Caporal LE DEVEDEC Maïwenn, Adjudant-Chef GAREL Fabrice,
Caporal MONTIEGE Carla, Adjudant NOGUES Arnold, Caporal-Chef KERSUZAN Cédric

Équipe 4



De gauche à droite: Sapeur LAUNAY Alexis, Caporal OLIVO Matthieu, Sapeur GAUTHIER Éric, Sapeur QUERO Morgane,
Sapeur BLANCHARD Nicolas, Adjudant-Chef REYMOND Mickael, Caporal ROLLAND Damien, Adjudant-Chef MONTIEGE Alain

Merci au propriétaire du Château de Porhman

CHAPITRE :8

LES DIFFÉRENTES



SAINTE-BARBE



Sainte-barbe aurait vécu au milieu du 3ème siècle à Nicomédie en Asie Mineure....

Selon la légende, Sainte Barbe était la fille unique d'un noble riche et païen, du nom de Dioscore. Celui-ci la gardait enfermée dans une haute tour afin qu'aucun homme ne vît sa beauté. Un jour, il décida de faire construire pour sa fille une maison de bains avec deux fenêtres.

Or, toujours selon la légende, tandis qu'il était en voyage, Sainte-barbe qui s'était convertie au christianisme ordonna que l'on fit construire trois fenêtres à la maison de bains pour représenter la Sainte Trinité. Elle traça également une croix dans le marbre de la baignoire.

A son retour, son père revint fou de rage en constatant qu'elle n'avait pas suivi ses ordres au sujet des fenêtres de la maison des bains, et mit le feu à la tour.

Lorsqu'il apprit la signification des actes posés par sa fille, il sortit son épée pour la tuer. Sainte-barbe tomba à genoux et se mit à prier. Soudain, elle fut miraculeusement transportée sur une montagne, où elle fut découverte par un berger, qui en informa Dioscore. On l'amena de force devant Marcien, préfet de la province, puis elle fut jetée en prison, fouettée et torturée.

C'est à ce moment qu'elle aurait eu, dit-on, une vision du Christ. Alors que son père s'appêtait à la mettre à mort, elle pria pour que tous ceux qui l'invoqueraient soient exaucés. Au moment même où Dioscore lui tranchait le cou, une formidable tempête se leva au milieu du tonnerre et des éclairs. La foudre frappa Dioscore qui fut entièrement consumé, si bien qu'il n'en resta plus trace.

Etant donné les circonstances de sa mort, la tradition fait de Sainte-barbe la patronne des armuriers, des artilleurs, des mineurs, des sapeurs-pompiers, des démineurs ainsi que toutes les corporations liées à l'explosion.

Quand les chrétiens vinrent demander le corps de la jeune martyre, ne voulant pas utiliser son prénom perse et ne pouvant pas se dévoiler en utilisant son prénom de baptême chrétien, ils ne purent en parler que comme "*la jeune femme barbare*" d'où le nom de Sainte Barbara qui lui fut donné.

Légende de Sainte-Barbe

Amicale des sapeurs-pompiers de Réguiny

Sainte-Barbe repas traditionnel annuel qui regroupe tous les actifs et leur conjoint(e) ainsi que nos retraités, et les élus locaux.

À cette occasion sont mis à l'honneur les médaillés ; (pour ceux qui ne l'ont pas eu au congrès) les diplômés, les jeunes recrues, les nouveaux gradés ou autres.

Un moment de convivialité et d'échange.

Sainte- barbe 1992 &&&



Pleugriffet

Sapeurs-pompiers du Sivu Rohan-Réguiny Ensemble pour la Sainte-Barbe



Les sapeurs-pompiers ont défilé dans les rues.

Pour la première fois, les sapeurs-pompiers du Sivu de Rohan et de Réguiny ont fêté ensemble leur patronne, la Sainte-Barbe. Cette cérémonie s'est déroulée dans une commune du Sivu à Pleugriffet. Après l'office religieux, les sapeurs, assistés de la fanfare du Réveil du Val-d'Oust et des personnalités, ont défilé dans les rues devant un très nombreux public. Après le dépôt de gerbe au monument aux morts, la journée s'est prolongée par un vin d'honneur et un repas à la salle polyvalente.

Le chef de corps du Sivu, le capitaine Pierre Ricolleau, avait le plaisir d'accueillir Alain Diverresse, maire de Réguiny et président du Sivu ; René Jégat, maire

de Pleugriffet, et Michel Richard, vice-président du Sivu de Rohan. En présence des différentes personnalités invitées à cette journée, les responsables de chaque centre ont dressé le bilan de l'année écoulée.

264 interventions pour les deux centres

Au cours de cette année d'exercice, les centres de Rohan et de Réguiny ont accompli deux cent soixante quatre interventions.

A Rohan, le centre comptabilise cent quarante cinq interventions réparties ainsi : sorties d'ambulance, 45 ; feux de bâtiments, 27 ; feux de forêts et talus, 10 ; opérations multiples et des-

tructions d'insectes et inondation, 63.

A Réguiny, le centre comptabilise cent dix neuf interventions, dont : sorties ambulances, 43 ; feux divers, 31 ; inondations, 12 ; destructions de nids de guêpes et divers, 23.

Noyal-Pontivy

● Information confirmation

Réunion mercredi à 20 h 30, pour les parents dont les jeunes souhaitent faire leur confirmation en 1994 au presbytère.

● Centre aéré

L'association Espace-Temps

Photo de la Sainte-barbe 1994



Sainte- Barbe 1996 &&&



Sainte-barbe 10/01/1998 &&&

Réguiny

Christian Loric, sergent au centre des sapeurs-pompiers

Lors de la Sainte-Barbe, Christian Loric, membre du centre des sapeurs-pompiers, s'est vu remettre les insignes de sergent. Jean Launay, président du Sivu, et Pierre Ricolleau, capitaine chef de corps de Rohan-Réguiny, ont remis les nouveaux galons au sergent Loric. Christian Loric confiait : « Je suis rentré comme sapeur-pompier en 1987, et mes deux principaux souvenirs du début restent le feu à Porhman et la tempête de 1987. »

● St-Clair football

Samedi 17, rencontre du nouvel an et galette des rois, avec repas suivi d'une soirée dansante. Inscriptions et règlement auprès de Jean-Yves Le Net. Dimanche 18 à 15 h, Réguiny 3 reçoit Saint-Allouestre 3 ; à 13 h la 4 rencontre Lanouée 3.



Christian Loric est nommé sergent.

Réguiny

140 interventions effectuées par les pompiers



La Sainte Barbe fêtée par le centre des sapeurs pompiers dans une excellente ambiance.

Samedi, les sapeurs pompiers du centre de Réguiny, dont le chef de centre est Jean-Marc Le Bot, fêtaient la Sainte-Barbe. Ils ont fait le point sur les interventions de l'année.

cours en équipe : Stéphane Fanen. Référent Binôme : Jean-Marc Le Bot et Alain Montiège. Lot de sauvetage : Emmanuel Lécuyer et Claude Tattevin. IFOPSE : Claude Tattevin.

Il a également été procédé à une remise de décorations : Fourragère :

Jean-Marie Bonnin et Philippe Le Jallé. Médailles d'argent (20 ans) : Emmanuel Lécuyer, Joël Le Clainche et Joël Blanchard. Médaille d'or (30 ans) : Joachim Thomas. Médaille de bronze (15 ans) : Jean-Pierre Marie et Jean-Marc Le Bot.

Comme chaque année, les sapeurs pompiers fêtent la sainte-Barbe en compagnie des anciens pompiers. À cette occasion, ils ont présenté les bilans de leurs sorties annuelles, soit 139 interventions. Jean Launay a précisé que la nouvelle caserne sera opérationnelle fin 2002 ou début 2003. Les sapeurs ont rappelé que le centre de Réguiny manque de pompiers volontaires. Pour devenir sapeur pompier, il faut être âgé au minimum de 16 ans. Les personnes intéressées peuvent se présenter le dimanche matin à la caserne.

Les sapeurs pompiers suivent aussi des formations. Pour 2001 les stages suivants ont été effectués : Formation initiale au sapeur pompier volontaire : Stéphane Fanen, Daniel Folliard, Philippe Le Jallé, Philippe Gailliard, Fabrice Garef. Certificat formation aux premiers se-



ECOMARCHÉ RÉGUINY
Les Mousquelaires

Du mercredi 5 au dimanche 9 décembre inclus

En préparant vos fêtes

Gagnez chaque jour des bons d'achat de 500 F - 400 F 300 F - 200 F et 100 F

FOIRE AUX VINS

Réguiny

Promus et décorés chez les sapeurs-pompiers pour la Sainte-Barbe

Dimanche 8 décembre, le centre des sapeurs-pompiers de Réguiny fêtait la Sainte-Barbe, en présence des anciens pompiers, de pompiers du centre de Rohan, des maires des communes d'intervention, des membres du Sivu, du conseil municipal.

Jean-Marc Le Bot, chef de centre a ouvert la cérémonie en remerciant les pompiers au quotidien, il a salué les entrées au centre et les départs aussi, sans oublier les accessions en grade. Une minute de silence était respectée en hommage aux cinq pompiers de Loriol (Drôme).

Un descriptif des interventions était énoncé. Entre le 7 décembre 2001 et le 7 décembre 2002, 127 interventions ont été comptabilisées, à savoir 7 feux d'habitation, 1 feu d'exploitation agricole, 9 feux de cheminée, 3 feux de landes, broussailles, 3 autres feux, 29 accidents routiers, 7 accidents du travail, 36 accidents à domicile, 23 accidents sur voies et lieux publics, 1 pollution terrestre, 1 inondation construction, 9 destructions d'insectes, 1 assistance à animaux, 2 protections (nettoyage, etc.) et 1 ouverture de porte.

Plusieurs pompiers en formation continue

La formation continue au sein du centre est aussi une priorité, c'est ainsi que 4 sapeurs ont effectué la formation initiale au sapeur-pompier volontaire : Stéphane Fanen, Daniel Folliard, Philippe Le Jallé, Fabrice Garel. Trois pompiers ont participé au certificat de formation aux premiers secours routiers, Claude Tattévin, Stéphane Fanen, Fabrice Garel. Gilles Blanchard a quant à lui été présent à la formation conducteur pompe. La formation lot de sauvetage a été suivie par Joël Blanchard et Emmanuel Lécuyer. Alain Mon-



Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe.

tiège est allé à la formation de tuteur lot de sauvetage. Hubert Cogard était inscrit à la formation pré-requis chef d'équipe.

L'ensemble du personnel du centre a participé au recyclage du certificat formation aux premiers secours équipes. Les manœuvres mensuelles représentent 435 heures de formation.

Les promus pour cette année sont : au grade de première classe, Stéphane Fanen, Jean-Marie Bonnin, Daniel Folliard, Philippe Le Jallé, Fabrice Garel et Hubert Cogard. Gilles Blanchard et Emmanuel Lécuyer ont été promus caporal chef. Christian Loric est nommé sergent-chef. Quant à Jean-Marc Le Bot, chef de centre, il est nommé adjudant chef. La journée organisée par l'amicale des pompiers s'est poursuivie par un repas.



La Sainte-Barbe a aussi fait état des décorés pour l'année 2002. La fourragère a été attribuée à Stéphane Fanen, la médaille de bronze de l'union départementale (15 ans) a été décernée à Christian Loric, Roland Demay et Philippe Le Bot, la médaille d'argent du Ministère de l'Intérieur (20 ans) a été octroyée à Joël Blanchard, Emmanuel Lécuyer et Joël Le Clainche. Joachim Thomas a été décoré de la médaille d'or du Ministère de l'Intérieur (30 ans).



Après 30 années passées au sein du centre des pompiers de Réguiny, Jo Thomas (à gauche de Jean-Marc Le Bot) le quitte. Sa première intervention fut au bourg de Radénac pour un début d'incendie le 28 décembre 1970. Sa dernière intervention sera le 24 décembre 2001 pour un incendie dans une cheminée à Réguiny.



Wilfried Potei et Sébastien Huppé, ont fait leur entrée au centre des sapeurs-pompiers de Réguiny. Depuis début décembre, ils sont entrés en formation initiale (150 heures).

Pleugriffet

Les pompiers de Régigny fêtent la Sainte-Barbe dans la commune

Cette année, les sapeurs-pompiers de Régigny se sont retrouvés pour fêter leur Sainte-Barbe à Pleugriffet. Cette cérémonie a permis de présenter leurs interventions annuelles et de retracer leur année 2004. Le corps des sapeurs-pompiers dont le chef de centre est Jean-Marc Le Bot se compose de 28 éléments dont deux femmes.

C'est en présence de Pierre Le Teste, conseiller général, Jean Lounay, président du Sivu, de René Jégat, maire de Pleugriffet et du capitaine Ricolleau, chef de corps de Rohan-Régigny, ainsi que des anciens pompiers que s'est déroulée cette Sainte-Barbe, dimanche 28 novembre. Claude Tattevin, président de l'Amicale a remercié les personnes présentes et a donné la parole aux intervenants.

Le centre de Régigny est intervenu sur les communes de Régigny, Radenac, Pleugriffet, Naizin et les communes alentour. Entre le 7 décembre 2003 et le 27 novembre 2004, voilà les interventions par catégorie : feux : 19, accidents (routiers, de travail, aux domiciles, secours, sur la voie et lieu



Les sapeurs pompiers du centre de secours de Régigny ont fêté la Sainte-Barbe à Pleugriffet, samedi 28 novembre.

public, nautique) : 119, tempêtes, environnements autres : 8, destructions d'insectes, assistances aux animaux : 7, recherches, reconnaissance, fausses alertes, sorties sans interventions : 7, soit un total d'intervention de 159, pour 157 en 2003.

Ensuite, il était fait état du bilan des formations 2004. Ces formations représentent 645 heures en totalité. En 2004, Alain Montège, formateur a effectué 2 sessions pour la formation aux premiers secours. Un deuxième moniteur secouriste, Fabrice Garel

est actuellement en cours de formation. Cette année a aussi vu l'arrivée de trois nouvelles recrues, à savoir, Aurélien Le Bot, Sébastien Le Guennec et Arnold Nogues. Ces trois nouveaux débiteront leur formation le 8 janvier 2005.

Radenac

Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe samedi

La traditionnelle fête de la Sainte-Barbe se déroule sur les communes couvertes par le centre de secours de Régigny. Cette fête s'est déroulée à Radenac, le samedi 3 décembre, salle Saint-Fiacre, en présence de Jean Lannay, président du Sivu et Jean-Michel Goubiou, maire.

Claude Tattevin, président de l'amicale a ouvert les festivités. Fabrice Garel a dressé les interventions du centre, pour l'année écoulée : 20 feux, 37 accidents routiers et 77 assistances à domicile, entre autres, ont nécessité l'intervention des pompiers.

Christian Loric, chef de centre, a remercié les pompiers actifs, retraités, les conjoints, le président du Sivu et le maire de Radenac. Une minute de silence était demandée suite au décès en 2005 de Joseph Lorcay et Alphonse Le Net.

Le centre de secours de Régigny est équipé de cinq véhicules, compte 26 pompiers. Deux pompiers ont cessé leur activité après 20 ans : Jean-Marc Le Bot et Jean-Pierre Marie. Les personnes qui veulent entrer au service des autres peuvent appeler au 02 97 38 71 87. Le président du Sivu et le maire de Radenac se sont associés pour faire valoir les capacités de chacun. « **Nous vous de-**



Une Sainte-Barbe traditionnelle dans une excellente ambiance.

vons le respect ». Aurélien Le Bot, Sébastien Le Guennec, Arnold Nogues, Ludovic Le Moine, Nicolas Blanchard, Linda Le Roux, Bertrand Govet, Emmanuel Lécuyer, Alain Montiége, Hubert Cogard, Fabrice

Garel, Stéphane Fanen, Claude Tattevin, Christian Loric, Philippe Le Jallé, Jean-Marie Bonnin en ont été les bénéficiaires, cette année, des 1 770 heures de formations dispensées.

Fabrice Garel a été reçu au test de moniteur de secourisme. Il vient ainsi rejoindre Alain Montiége. Stéphane Fanen, Linda Le Roux et Laurent Chevillard ont été également distingués.

Réguiny

Les pompiers fêtent la Sainte-Barbe



La Sainte-Barbe a réuni samedi les sapeurs pompiers et les élus.

Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe, leur sainte patronne, ce samedi 10 février à la salle du foyer socioculturel avec les élus du secteur. Christian Loric, chef de centre, a fait l'état des interventions 2006, à savoir 237 sorties, dont 192 en VSAV (assistances à domicile, accidents routiers), 32 en FPT sortie feu et 13 en divers. Pour Réguiny, cela représente 55 interventions, 70 pour Pleugriffet, 28 pour Radenac,

35 à Naizin, 13 à Moréac et 36 dans les autres communes. Les interventions, 42, sont en hausse par rapport à 2005. Sans oublier les nombreuses formations qui ont été suivies.

Une VL a été acquise et un VSAV fera parti du parc en remplacement prochainement. Christian Loric a signalé que le centre recrute. A ce jour, l'effectif est de 26 pompiers. Le colonel Flégeau a quant à lui si-

gnaler le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques. Cette analyse a été validée par le préfet en 2006 et le président du conseil général.

■ Espace culturel

Jeudi 15 à 9 h, fabrication de masques, dès 6 ans, 4 €. Mardi 20 à 14 h, jeux en réseau pour les ados, salle multimédia, 4 € pour non-abonnés ; inscriptions à la bibliothèque.

Régigny

Baisse des sorties en 2007 pour le centre de sapeurs pompiers

La Sainte-Barbe s'est déroulée le samedi 2 février au restaurant « Jo et Carmen », en présence du président du Sivu (syndicat intercommunal à vocation unique), Jean Launay, des maires des communes adhérentes, du chef de centre de Kerfourm, des pompiers et conjoints ou conjointes, actifs comme retraités. La cérémonie a débuté par l'intervention de Yannick Le Norcy, président de l'amicale, suivie par l'intervention de Christian Loric, chef de Centre de Régigny.

Fabrice Garel a retracé les interventions 2007 : interventions par communes tant en VSAV (véhicule de secours et d'assistance aux victimes), que FPPL (fourgon-pompe tonne léger) ou VTU (véhicule de toute utilité). (Régigny : 48 interventions, Pleugriffet 48, Radenac 27, Naizin 33 Moréac 25)

Avec 20 interventions sur d'autres communes, pour 2007, cela représente 209 interventions (173 en VSAV, 23 en FPPL et 13 en divers). Cela représente une baisse de 11,81 % par rapport à 2006.

Les événements marquants de l'année 2007 restent l'accident routier à Moréac en avril, une agression par arme blanche à l'hôpital de Josselin en septembre, les inondations dans le secteur de Guer en octobre et également en octobre, un accident sur la RN 24.

À ce jour, l'effectif des pompiers est de 26 avec une moyenne d'âge de 34 ans. Stéphane Fanen a énuméré les pompiers qui ont effectué



Les sapeurs pompiers fêtent la Sainte-Barbe.

Remise de grades et médaille



Nouveaux gradés et médaillés pour 20 ans entourés des maires et des chefs de centre.

Lors de la Sainte-Barbe le samedi 2 février, les maires de Régigny, Radenac et Pleugriffet, ainsi que le Chef de Centre de Régigny et Kerfourm ont eu l'honneur de remettre des grades et une médaille. Remise de grades : 1^{re} classe pour Mathieu Morice et Hervé Péro, caporal pour Wilfried Potel, caporal-

chef pour Fabrice Garel et Yannick Le Norcy, sergent-chef pour Alain Montéger. Lors de la remise des médailles officielles qui a eu lieu le samedi 26 janvier, Philippe Le Bot était absent. Il s'est vu remettre la médaille d'argent pour 20 ans au sein du centre des sapeurs pompiers.

Une infirmière au centre des sapeurs-pompiers



Pascale Siro, infirmière au sein de l'équipe des sapeurs-pompiers.

En 2007, Pascale Siro est entrée au centre des sapeurs pompiers de Régigny. Pour le chef de centre Christian Loric : « C'est véritablement un plus d'avoir une personne qualifiée en l'occurrence une infirmière au sein de notre équipe ». Pascale Siro est infirmière libérale en Cabinet à Radenac. Après une activité de 9 années au Canada en dispensaire, Pascale Siro s'est rapprochée de ses origines et de sa commune Pleugriffet. Célibataire, Pascale se

sent totalement investie dans cette fonction de sapeur-pompier. « C'est une complémentarité exceptionnelle, tant le travail d'infirmière en libéral s'effectue seule, alors qu'au sein de ce centre je travaille en équipe. Cela me permet une réalité en amont et en aval de mon activité d'infirmière ». Christian Loric termine ainsi : « Toutes les personnes désireuses de faire parti des sapeurs pompiers peuvent s'adresser au 2 97 38 71 87 ».



Réguiny

234 interventions pour le centre de secours



Le centre de secours de Réguiny compte 28 sapeurs-pompiers.

La fête de la Sainte-Barbe s'est déroulée le 31 janvier à Naizin, pour le centre de secours de Réguiny. Fabrice Garel (Caporal chef - président de l'amicale) a ouvert la soirée. Christian Loric (Chef de centre) a remercié Le Lieutenant-Colonel Le Lay, représentant le directeur départemental, ainsi que les nombreux élus dont Pierre Le Teste, conseiller général et bien sûr les sapeurs pompiers volontaires actifs et retraités ainsi que les conjoints et conjointes.

Claude Tattevin, Caporal chef, a dressé les interventions 2008 sur

l'ensemble des communes du secteur. Pour le secours et assistance de victimes : 192 sorties. Feux de cheminée, habitations, exploitations agricoles : 20 ; Divers (Inondation, balisage, ouverture de porte) : 22. Par commune, cela représente pour Naizin (34), Pleugriffet (50), Radenac (25), Moréac (16) Réguiny (81), autres communes (28). À ce jour, le centre de secours compte 28 sapeurs pompiers, dont deux recrues en 2008 (Gilles Christophe et Raynald Vaudel).

Plusieurs formations ont été

effectuées. Stéphane Fanen, Fabrice Garel, Jean-Marie Bonnin, Wilfried Potel, Alain Montiége, Claude Tattevin, Emmanuel Lécuyer, Pascale Siro, Gwladys Olivo, Nicolas Blanchard, Christian Loric et Mickaël Reymond en ont été bénéficiaires en 2008 dans différents domaines (conduite hors chemin poids lourds, chef d'agrès, équipier feux de forêt, management premier niveau, pédagogie appliquée aux emplois activités de la classe 1, premiers secours en niveau 1, culture administrative, incendie et en gestion opérationnelle et commandement).

Sainte-barbe 2010 &&&

Réguiny

Centre de secours : 242 interventions en 2010



Les sapeurs-pompiers, encadrés par les élus, leurs collègues de Rohan et Kerfourm.

La Sainte-Barbe du centre de secours s'est déroulée samedi, à la salle du foyer socioculturel.

Christian Loric, chef de corps, a rappelé qu'en 2010 le nombre d'interventions (242) a été quasi-équivalent à celui de 2009 : Réguiny, 73 ; Pleugriffet, 35 ; Radenac, 20 ; Moréac, 7 ; Naizin, 47 ; Crédin, 1 ; hors secteur, 59.

L'effectif de la caserne est de 26 pompiers, répartis en quatre équipes, avec une moyenne d'âge de 35 ans. Trois départs sont à noter : le caporal-chef Emmanuel Lécuyer,

après 30 ans de service ; le caporal-chef Gilles Blanchard (vingt ans) et le sapeur Bertrand Govet (sept ans et demi).

La totalité d'heures de formation s'élève pour 2010 à 1 008 heures. En ont bénéficié : Anthony Charles, Aurélien Le Bot, Raynald Vaudel, Fabrice Garel, Christian Loric, Claude Tattevin, Yannick Le Norcy, Sébastien Le Guennec, Mathieu Morice, Hervé Pirio, Philippe Le Jallé, Romain Le Doux, Alain Montière, Mickaël Reymond, Stéphane Fanen, Christophe Gillet.

Trois sapeurs-pompiers médaillés



Les trois médaillés entourés des élus, du chef de centre et des membres du Sivu.

Lors de la Sainte-Barbe, trois sapeurs-pompiers se sont vus remettre la médaille du ministère de l'Intérieur. Le sergent-chef Alain Montière

pour vingt années (argent) ; le major Raynald Vaudel pour 25 années (vermeil), et le caporal-chef Emmanuel Lécuyer pour 30 années (or).

Réguiny

Les sapeurs-pompiers ont fêté la Sainte-Barbe

Samedi, les sapeurs-pompiers du centre de secours et d'incendie de Réguiny ont fêté leur patronne, sainte Barbe.

Les élus Jean Launay, maire et président du Sivu Rohan-Réguiny ; Maryline Le Piouffle, représentant le conseiller général Pierre Le Teste ; Claude Boudart, vice-président du Sivu ; René Jegat, maire de Pleugriffet, et Bernard Le Breton, maire de Radenac, ont remis des médailles du ministère de l'Intérieur à Gilles Blanchard, vingt ans de service, et Christian Loric, vingt-cinq ans de service.

Le capitaine Patrick Davignon a remis des médailles de l'union départementale à Hubert Cogard, quinze ans de service ; Alain Montiége et Gilles Blanchard, vingt ans de service.

Des promotions ont aussi été célébrées, puisque Christian Loric a été élevé au grade de major, Alain Montiége au grade d'adjudant, Stéphane Fanen et Fabrice Garel au grade de



Une partie de la brigade en compagnie de Jean Launay, maire.

sergent, Wilfried Potel au grade de caporal-chef et Hervé Piro au grade de caporal.

Les quatre nouvelles recrues ont également été félicitées pour leur engagement : Sébastien Eonnet,

Jérôme Etoré, Sabrina Aubert et Florian Montiége.

La soirée s'est terminée par un pot de l'amitié, suivi d'un repas offert par l'amicale, représentée par son président, le major Raynald Vaudel.

Sainte-Barbe 2012

Les 31 pompiers du centre de Régigny étaient accompagnés de René Jégat, maire de Pleugriffet ; Jean Launay, maire de Régigny ; Pierre Le Teste, conseiller général, et Bernard Le Breton, maire de Radenac.



[Ouest-France](#) Publié le 13/12/2012

Le centre de pompiers avait réuni ses membres, samedi, pour fêter la Sainte-Barbe. Ils étaient entourés des pompiers de Kerfourn, Rohan et Saint-Jean-Brevelay, accompagnés de leurs conjoints.

Raynald Vaudel, président de l'amicale, a détaillé les différentes interventions effectuées sur les communes environnantes : 29 feux (cheminées, maison ou espace naturel), 218 sorties pour assistance à la personne ou accident routier, 31 actions diverses, soit au total 278 sorties.

Au cours de la soirée, les sapeurs Aurélien Le Bot, Arnold Nogues et Linda Roux ont reçu le grade de caporal, et le caporal Nicolas Blanchard celui de caporal-chef. La médaille d'argent du ministère de l'Intérieur a été remise au caporal-chef Claude Tattevin, pour vingt années d'exercice, tandis que le major Raynald Vaudel a reçu la médaille d'or pour trente années de présence.

Sainte -Barbe 2013

Les pompiers de Rohan et Régigny ont fêté la Sainte-Barbe



Les promus des deux centres de secours et leurs responsables, en compagnie des membres du Sivu et élus locaux. [Ouest-France](#) Publié le 02/12/2013

Cela n'était pas arrivé depuis 1996 : les amicales de sapeurs-pompiers des centres de Rohan et Régigny ont célébré la Sainte-Barbe ensemble, samedi, à Crédin, en présence de nombreuses personnalités : représentants départementaux, élus municipaux, membres du Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu).

« Parmi les bons souvenirs que je garderai de mes fonctions d'élus, il y a les pompiers », a souligné Jean Launay (président du Sivu depuis dix-huit ans, et maire de Régigny).

Après un défilé en fanfare et une cérémonie devant le monument du souvenir, les deux corps de sapeurs-pompiers se sont retrouvés au complexe sportif pour dresser le bilan de l'année écoulée et faire état des avancements de leurs volontaires.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Daniel Le Moing, sapeur-pompier du centre de Rohan, disparu dernièrement.

Bon recrutement de secteur

La brigade de Rohan compte 38 hommes et femmes, celle de Régigny 27. Si le corps des volontaires enregistre une baisse de recrutement au niveau national, ce n'est pas le cas des centres du canton. Guillaume Robic, Adeline Mahé, Jean-Michel Robic, Kévin Meinguy et Thibault Allio, pour Rohan ; Sabrina Aubert, Sébastien Eonnet, Jérôme Etoré, Florian Montiege, pour Régigny, ont reçu cette année leur fourragère, signe d'engagement au sein du corps départemental.

Le centre de Rohan forme aussi cinq Jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Deux d'entre eux, Justine Jehanno et Valentin Brageul, viennent d'achever leur cursus et devraient pouvoir bientôt renforcer l'effectif du centre. Le centre de Régigny affiche, quant à lui, une moyenne d'âge plutôt jeune de 33 ans.

Si le centre de Rohan a fait état d'une augmentation constante de son activité opérationnelle (dont le secours à la personne), elle a été moindre à Régigny. Dans les deux centres, la formation continue a occupé une place importante. Des manœuvres ont eu lieu sur le site de l'ancienne maison de retraite de Crédin. « Ce site représente pour nous la configuration idéale des établissements recevant du public avec locaux à sommeil », a déclaré Didier Le Gouge, chef des sapeurs-pompiers de Rohan.

Les effectifs des deux centres ont ensuite pu partager un moment de détente, en famille, au cours d'un repas servi à la salle des fêtes.

Publié le 03 décembre 2013 Gazette centre Morbihan

Sainte-Barbe. Les sapeurs-pompiers tous réunis



De gauche à droite Jean Launay, président du Sivu ; Pierre Le Teste, maire de Crédin et conseiller général ; le lieutenant Didier Le Gouge, chef du centre de secours de Rohan ; le major Christian Loric, chef du centre de secours de Régigny, se sont recueillis aux côtés des sapeurs-pompiers.

Les pompiers volontaires des centres de secours de Rohan et Régigny ont célébré ensemble, samedi, leur sainte patronne, sainte Barbe. La dernière cérémonie commune remonte à 1996 aussi à Crédin. Les festivités ont démarré par un recueillement et dépôt de gerbe au monument aux morts. La cérémonie protocolaire s'est déroulée au complexe sportif en présence de deux corps de sapeurs-pompiers, actifs et retraités, des représentants des services départementaux des secours départementaux, du Sivu, des élus municipaux, du conseil général.

Un moment de rencontre

« Cette année, la Sainte-Barbe se fait conjointement pour nous, un moment privilégié pour se rencontrer en dehors des missions opérationnelles mais aussi un moment d'échange avec les élus et membres du Sivu qui s'investissent tout au long de l'année dans le cadre de leur mandat », dans son mot d'accueil, Mathieu Le Texier (Rohan). « La Sainte-Barbe est aussi un moment pour faire le compte rendu de nos activités », concluait Hervé Pirio (Réguiny), tous les deux présidents des amicales. Avant de donner les états de chaque centre, une minute de silence a été observée à la mémoire de Daniel Le Moing, sapeur-pompier du centre de Rohan disparu brutalement le 12 novembre. Didier Le Gouge, lieutenant et chef de corps du centre de Rohan, a ouvert les allocutions. « L'année 2013 a été marquée par la parution du décret du 17 mai dernier dont l'application pourrait prendre effet début 2014. Ce décret précise bien la place des sapeurs-pompiers dans le dispositif de secours français, une reconnaissance du statut et une modification du cadre de formation et d'avancement ».

Progression des interventions

L'activité opérationnelle pour 2013 est toujours en légère progression (347, contre 326 en 2012), dont 67 dans la commune de Crédin. Ce sont en majorité des secours à personnes (194, 202 en 2012) avec une augmentation des incendies (plus quatre), feux d'espaces naturels (plus seize) et accidents (plus quatre). Il a été mis aussi en avant la formation (départementale et maintien des acquis annuel) des 31 sapeurs-pompiers (dont quatre femmes) totalisant 1.855 heures (soit 232 jours de huit heures). Autre satisfaction, la formation, au profit de l'école départementale destinée aux jeunes recrues issues du groupement Pontivy, sur le site de l'ancienne maison de retraite de Crédin. « Un site de configuration idéale », précise Didier Le Gouge, au profit du grand public et sous l'égide de l'Amicale (écoles primaires, collège Jeanne-d 'Arc, employés communaux, retraités moines), soit 180 secouristes formés.

Sainte -Barbe 2014

Centre de secours : 30 pompiers assurent les interventions

Trois nouvelles recrues sont arrivées au centre de secours de Réguiny cette année : Pascal Harcillon, Jean-Philippe Bourseul et Miguel Le Gaillard (ici en compagnie de Christian Loric, chef de centre).



Les pompiers du centre de secours de Réguiny ont fêté la Sainte-Barbe, samedi soir. Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, tous les participants se sont retrouvés au restaurant chez Jo et Carmen.

Philippe Joubaud, représentant la direction du service départemental d'incendie et de secours, a présenté les services de secours départementaux en quelques chiffres : 2 542 sapeurs-pompiers volontaires et 349 professionnels, 125 personnes aux services administratifs et techniques, 65 centres de secours, plus de 110 interventions par jour, 164 141 appels reçus au centre de traitement de l'alerte.

Avant de faire le bilan de l'année écoulée, une minute de silence a été observée en souvenir de Joseph Feurmour et de Clair Jégat, décédés en 2014, anciens pompiers Réguinois.

Christian Loric, chef du centre de Réguiny, a ensuite pris la parole devant les élus de toutes les communes environnantes, de Didier Burban, représentant l'Union départementale des sapeurs-pompiers, du commandant Jacques Poulain, ancien président de l'union et du centre de secours de Grand-Champ, et de Pierre Le Teste, conseiller général du canton.

« À Réguiny, nous comptons 30 sapeurs-pompiers, dont 5 femmes, et nous avons accueilli 3 nouvelles recrues », a noté Christian Loric. Cette année, 324 interventions ont été effectuées, contre 253 en 2013.

Depuis 1996 (116 interventions), leur nombre n'a cessé d'augmenter. Les sorties sont diverses, assistance à personnes à domicile ou sur la voie publique (219), accidents routiers (38), feux : d'habitation (7), d'espace naturel (11), de cheminée (6), de véhicule (1), inondations ou arbres gênants (42). « La dernière intervention marquante date du 3 décembre, pour la naissance à domicile d'un petit garçon », a confié le chef de centre.

Les sapeurs-pompiers du centre de secours ont suivi en 2014, 930 heures de formation continue. Parmi eux, 4 ont été promus. Karine Le Néchet a reçu l'appellation sapeur 1^{er} classe ; Hervé Pirio celui de sergent ; Stéphane Fanen celui d'adjudant ; Alain Montiège est promu adjudant-chef. Le caporal-chef Hubert Cogard a reçu deux médailles d'honneur pour vingt ans de service, l'une du ministère de l'Intérieur, l'autre de l'Union départemental

Réguiny

Le centre d'incendie et de secours fête la Sainte-Barbe



Le centre de secours compte vingt-sept sapeurs-pompiers, dont cinq femmes et trois nouvelles recrues.

Après le dépôt d'une gerbe et un moment de recueillement au monument aux morts, Christian Loric, chef du centre de secours, a profité de la réunion qui a suivi, au foyer socioculturel, pour dresser le bilan de l'année écoulée. « **326 interventions, un nombre en progression constante, puisqu'en 1996 il y en avait eu 116, 131 en 2000, 242 en 2010. Parmi les plus marquantes : trois feux importants et le terrible accident de la route à Rohan.** »

Le commandant Pierrick Quérel, représentant l'état-major départemental, a indiqué qu'il y a « **3 000 agents dans le département, qui**

totalisent 34 100 interventions pour l'année écoulée, soit une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente ».

Christian Loric a procédé aux remises de grades : 1^{er} classe pour Cédric Lattusi, Pascal Harcillon et Miguel Le Gaillard ; caporal, Sébastien Le Guennec ; caporal-chef, Arnold Nogues et Linda Troch ; sergent, Aurélien Le Bot ; adjudant, Michael Raymond.

Le sapeur 1^{er} classe Karine Le Néchet a reçu la rare citation opérationnelle, pour avoir tenté de sauver seule une personne qui venait d'essayer de mettre fin à ses jours.

Sainte-Barbe 2016 Invitation (recto,verso)



Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers de Régigny

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Régigny serait très honorée de votre présence

Samedi 10 Décembre 2016

à 18h00 pour le Dépôt de Gerbe au monument au Morts de Régigny
Suivi d'un repas qui sera suivi d'un repas au Foyer Socio-culturel de Régigny

Invitation pour 2 Personnes

Réponse Souhaitée le 25 Novembre 2016

PIRIO Hervé 0682804863 - herve.pirio@wanadoo.fr
AUBERT Sabrina 0679803274 - Christ5635@hotmail.fr

Réguiny : Les protégés de sainte Barbe très sollicités

Le bilan de l'année du centre de secours de Réguiny, révélé lors de la Sainte-Barbe, est sans appel : les interventions des sapeurs-pompiers sont en augmentation.

À Réguiny, comme ailleurs dans le département, les sapeurs-pompiers observent une hausse des interventions sur l'année.



[Ouest-France](#) Publié le 14/12/2016

Le centre de secours de Réguiny a fêté la Sainte-Barbe, samedi. Après un dépôt de gerbes au monument aux morts, à la mémoire des sapeurs-pompiers mort en 2016, le lieutenant Christian Loric, chef de centre, a accueilli les élus locaux.

À Réguiny, comme ailleurs dans le département, les sapeurs-pompiers observent une hausse des interventions sur l'année.

Le lieutenant-colonel Christophe Guégan, chef du groupement formation, représentait le directeur départemental, le colonel Cyrille Berrod. Christian Loric a dressé un bilan de l'année avant de remettre galons et médailles. Comme le veut la tendance sur tout le département, les interventions ont augmenté de 12 %. Il y en a eu 363 en 2016, dont 75 % d'assistance et de secours à la personne, 7 % d'accidents routiers, 8 % d'incendies et 10 % d'interventions diverses. La plupart des interventions ont lieu à Réguiny, Pleurgriffet et Naizin.

Le sapeur-pompier Sabrina Aubert a reçu l'appellation de sapeur 1re classe. Le caporal-chef Arnold Noguès est promu au grade de sergent. Le sergent Wilfried Potel reçoit l'appellation de sergent-chef. Le sergent Claude Tattevin reçoit l'appellation de sergent-chef. L'adjudant Stéphane Fanen est promu au grade de lieutenant.

Jean-Luc Le Tarnec, le maire, a remis au lieutenant Christian Loric la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon or, du ministère de l'Intérieur, pour trente années de service.

Sainte-Barbe 2017

Les interventions des pompiers en baisse

Les sapeurs-pompiers du centre de Réguiny ont célébré leur patronne Sainte-Barbe. Les interventions sont en diminution, a contrario des formations toujours plus nombreuses.

Les sapeurs-pompiers volontaires ont fêté la Sainte-Barbe, samedi, dans la salle polyvalente de Pleugriffet. Ce moment festif a été précédé d'un rassemblement au monument aux morts.

Le lieutenant, Christian Loric, ayant fait valoir ses droits en retraite depuis le 1^{er} décembre, a laissé la place à Stéphane Fanen, son successeur. Ce dernier officiait pour la première fois comme chef de centre en présence du président du Sivu et premier adjoint au maire de Crédin, Claude Boudard ; des maires des communes du secteur d'invention (Naizin, Réguiny, Radenac et Pleugriffet) ; et du colonel Flégeau, chef du groupement de Pontivy.

De nouvelles recrues

Le centre de secours compte 34 sapeurs-pompiers volontaires, dont quatre femmes, bientôt cinq : Adeline Conan, jeune sapeur-pompier en provenance de Rohan, intégrera l'effectif au 1^{er} janvier. Trois autres nouvelles recrues : Dimitri Galerne, Damien Roland, et Maïwenn Le Devedec, ont déjà rejoint le centre cette année. « Mais nous ne serons jamais trop, et nous recrutons », a lancé le chef de centre.

Moins d'interventions

Le nombre d'interventions, 315, contre 365 en 2016, accuse une légère baisse. Ce qui est plutôt positif. Plus concrètement, 267 de ces interventions, soit 67 %, concernent de l'assistance à personne. Les accidents routiers représentent 15 % des sorties, les interventions sur des feux, 14 %.

Pour être parfaitement opérationnels, et faire face à toutes les situations, le

Pompiers volontaires doivent se former et se remettre à niveau constamment », a rappelé Stéphane Fanen. Ainsi, l'activité du centre, c'est aussi 1 821 heures de formations et manœuvres pour tous les échelons et dans tous les domaines : secours à la personne, évacuation et sécurisation de locaux ; extinction de feux ; accouchement ; souffrances psychologiques... Mais aussi encadrement, conduite des véhicules, utilisation des matériels.

Les changements de grades, intervenus au cours de l'année, ont été officialisés. Cédric Kersuzan, Julien Le Guennec et Romain Le Bot ont reçu l'appellation de sapeur 1^{re} classe. Le sapeur, Florian Montière, est promu au grade de caporal, Le sergent, Hervé Pirio, accède au rang de sergent-chef.

Le sergent-chef, Fabrice Garel, est promu au grade d'adjudant.

Les pompiers se réuniront en janvier, pour honorer Christian Loric, qui a été chef de centre pendant douze ans.

Sainte -Barbe 2018

Pompiers de Régigny : en route pour le nouveau centre de secours

Chez les pompiers de Régigny, l'année 2019 sera forcément marquée par le début de la construction du nouveau centre de secours. Publié le 16 Déc 2018



Le centre de secours de Régigny est composé de 37 sapeurs-pompiers dont 11 femmes. (©La Gazette du Centre Morbihan)

La traditionnelle Sainte-Barbe des pompiers a été l'occasion pour le centre de secours de Régigny et son chef de centre, Stéphane Fanen, de se projeter dans un premier temps sur l'année 2019. Avec notamment ce qui marquera sans aucun doute possible ces prochains mois : le début de la construction du nouveau centre de secours. Les travaux devraient commencer à la mi-janvier.

Mais en 2019, il y aura aussi un événement important pour tous les hommes du feu du département puisque c'est bien le Morbihan qui accueillera le congrès national des sapeurs-pompiers entre le 18 et le 21 septembre au parc Chorus de Vannes.

Cette cérémonie a aussi permis de dresser un bilan de l'année 2018 avec une augmentation de 13 % du nombre des interventions. Soit un total de 355 sorties contre 315 en 2017. 66 % de ses interventions concernent des assistances à domicile ; 16 % des accidents routiers ; 12 % des incendies et 6 % des opérations diverses.

Des interventions qui eut lieu à Régigny (89 sorties), Pleugriffet (52), Naizin (46), Radenac (52), Moréac (30), Crédin (12) et hors secteur (74).

À noter autrement que le centre de secours fonctionne avec 37 sapeurs-pompiers dont 11 femmes, ainsi que 4 jeunes sapeurs qui ont intégré pour leur première année de JSP les centres de Pontivy et de Locminé. Et que quatre recrues sont venues renforcer l'effectif en 2018, quatre femmes : Auréliane Tattevin, Elodie Le Glévic, Maëva Danet et Carla Montiège. La moyenne d'âge du centre est de 36 ans.

Les remises de grade

Dimitri Galerne, Maïwenn Le Dévédec, Damien Rolland et Adeline Connan pour l'appellation de 1ère classe. Les sapeurs Anne-Alice Jouanno et Karine Le Néchet sont promus au grade de caporal. Le caporal Sébastien Le Guennec est promu au grade de sergent. Le sergent Aurélien Le Bot est promu au grade d'adjudant. Et enfin les sergents-chefs Wilfried Pottel et Hervé Pirio sont promus au grade d'adjudant.

Les pompiers médaillés

La médaille d'argent du ministère de l'Intérieur à Fabrice Garel, entré le 14 août 1998.

La médaille de bronze à Daniel Folliard entré le 15 avril 1998 ; à Stéphane Fanen, entrée le 1er juillet 2000 ; à Wilfried Potel, entré le 1er décembre 2002 ; à Aurélien Le Bot, entré le 23 octobre 2004 ; à Sébastien Le Guennec, entré le 23 octobre 2004 ; à Arnold Nogues, entré le 14 novembre 2004.



Le chef de centre, Stéphane Fanen avec les nouvelles recrues. (©La Gazette

Trente-sept sapeurs-pompiers volontaires donnent de leur temps pour porter secours aux populations de Régigny, et alentour. En 2019, ils auront une nouvelle caserne.

Les pompiers du centre de secours de Régigny mis à l'honneur par un avancement de grade et/ou une médaille d'honneur pour leur ancienneté.

[Ouest-France](#) Publié le 11/12/2018



Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Régigny ont fêté la Sainte-Barbe, samedi, à Radenac, ce qui n'était pas encore arrivé depuis l'élection du maire, Bernard Le Breton. Moment de convivialité pour tous les volontaires du centre et leurs conjoints ou conjointes, cette fête est aussi, pour ses responsables, officiers et civils, l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et des projections dans l'avenir.

Un projet sur le point de se concrétiser a mobilisé ces derniers mois une bonne partie du temps de Claude Boudard, président du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) de Rohan-Régigny : celui d'une nouvelle caserne. Elle sera construite en 2019, à Régigny « dans la volonté de vous aider à exercer vos missions » a déclaré le président. Le projet, initialement estimé à 1 185 000 € a été ramené à 1 080 000 €. Il ne bénéficiera pas, pour autant, de la totalité des subventions espérées par le Sivu. « Au final, seuls l'État et le Département participeront à hauteur de 276 720 € ». Les détails du projet et du financement seront dévoilés officiellement par le Sivu, le 19 décembre, à Rohan.

Féminisation des troupes

« Trente-sept sapeurs-pompiers volontaires, dont onze femmes, ce qui est plus que la moyenne départementale, composent l'effectif », a souligné le lieutenant Stéphane Fanen, chef du centre réginois. Quatre jeunes filles, Auréliane Tattevin, Elodie Le Glévic, Maeva Danet, et Carla Montiège, viennent par ailleurs d'intégrer la compagnie réginoise en tant que jeunes sapeurs-pompiers volontaires. Elles sont formées par les centres de Pontivy et Locminé. La moyenne d'âge de l'effectif du centre est à ce jour de 36 ans.

13 % d'activité en plus

Le centre a totalisé 355 interventions en 2018, soit une augmentation de 13 % par rapport à 2017. L'assistance aux personnes représente à elle seule les deux tiers des opérations. Viennent ensuite les accidents routiers (16,2 %), et les incendies (12,

3 %). Le reste (5,6 %) étant constitué d'opérations diverses (comme les inondations). L'essentiel des sorties s'est fait pour les communes de Réguiny (89), Pleugriffet (52) et Radenac (52), mais le centre intervient aussi à Naizin (46 sorties), Moréac (30 sorties), Crédin (12), et en renfort, hors secteur (74 interventions).

La Sainte-Barbe marque traditionnellement les avancements de grade. À l'issue de leur formation, Dimitri Galerne, Maïwenn Le Dévédec, Damien Rolland, Adeline Conan sont nommés sapeurs de 1^{re} classe.

Les sapeurs Alice-Anne Jouanno et Karine Le Néchet sont promues au grade de caporal. Le caporal Sébastien Le Guennec est promu au rang de sergent. Le sergent Aurélien Le Bot, en sa qualité d'adjoint du chef de centre, est promu directement au grade d'adjudant. Les sergents-chefs Wilfried Potel et Hervé Pirio sont également promus au rang d'adjudant.

Cinq soldats du feu ont été décorés par le ministère de l'Intérieur de la médaille d'honneur des pompiers.

Sainte-Barbe 2019

Réguiny. La Sainte-Barbe célébrée dans la nouvelle caserne

Comme promis, il y a tout juste un an, la Sainte-Barbe a été célébrée samedi 14 décembre 2019 dans le nouveau centre de secours de Réguiny (Morbihan). Les pompiers y sont installés depuis le 7 décembre 2019.

Un outil attractif et opérationnel

Les familles et les élus du secteur d'intervention ont ainsi pu découvrir en avant-première, « un bel outil de travail, très bien placé et sécurisant », ainsi que l'a présenté le lieutenant Stéphane Fanen, chef de centre. Le commandant Serge Picard, qui représentait le SDIS 56, a d'ores et déjà salué un centre de secours « opérationnel, efficace, et attractif, avec des locaux adaptés à la formation. C'est un atout majeur pour le recrutement ! » L'inauguration officielle est, elle, prévue au février 2020.

Ce contexte festif n'a pas empêché le chef de centre et Mickaël Reymond, président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, et tous les pompiers, de rendre un hommage appuyé à leur collègue Yannick Le Norcy, décédé récemment.

Deux nouvelles recrues, Anaïs Picaud de Radenac, et Kelly Regnier de Réguiny, ont intégré le centre le 28 novembre. Au total, 35 sapeurs-pompiers, dont douze femmes et quatre JSP (jeunes sapeurs-pompiers) composent l'effectif de la brigade. La moyenne d'âge est de 34 ans.

Nombre d'interventions stable

Comme au niveau départemental, le niveau des interventions sur le secteur (Réguiny, Radenac, Pleugriffet, Crédin, Rohan, mais aussi Naizin et Moréac) en 2019 reste stable, avec 351 sorties (dont 63 hors secteur). Le secours aux personnes représente 70,4 % de l'activité. Viennent ensuite les accidents routiers (14,2 %), les incendies (10,2 %), et les opérations diverses (4,5 %). Formations des pompiers...

Les pompiers volontaires consacrent aussi une grande partie de leur temps à se former à différents niveaux, et dans différentes spécialités, afin de pouvoir faire face à toutes les urgences. La brigade réguinoise totalise, pour 2019, 2 347 heures de formation globale (1 123 heures de formation individuelle et 1 224 heures de perfectionnement et maintien des acquis).

Mise à l'honneur

1^{re} classe, Cédric Kersuzan accède au grade de caporal et trois pompiers ont été officiellement promus : Maeva Danet reçoit l'appellation sapeur première classe, Arnold Nogues à celui de sergent-chef. Lors du congrès départemental, six pompiers réguinois, Damien Rolland, Baptiste Le Gaillard, Cédric Kersuzan, Maiwenn Le Dévédec, Adeline Conan, Dimitri Galerne, ont reçu la fourragère.



Gwladys Olivo, entrée le 1^{er} avril 2006 chez les sapeurs-pompiers reçoit la médaille d'honneur du ministère de l'Intérieur, échelon bronze

Fabrice Garel, entré le 14 août 1998, reçoit la médaille d'honneur échelon argent. Le capitaine Christian Loric, ancien chef de centre, a été décoré de la médaille de la sécurité intérieure, échelon bronze.

SAINTE BARBE 2020 et 2021

Annulée cause covid-19

Sainte barbe 2022



**L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS
DE RÉQUINY**

A le plaisir de vous convier à sa traditionnelle cérémonie de la Sainte Barbe qui se déroulera :

Le Samedi 10 Décembre
À partir de 18 heures
Au Centre de Secours
Situé Rue de la Belle Aurore

La réception se poursuivra dans nos locaux où nous aurons l'honneur de vous recevoir autour d'un pot de l'amitié.
Les festivités se prolongeront lors d'un repas qui sera servi à la Salle du Foyer.

Réponse souhaitée pour le 1 décembre au plus tard par téléphone ou par mail.
MONTIÈGE Carla – 0785188416
CONAN Adeline – 0675325379
amicalesapeurspompiersreguiny@gmail.com

Réguiny. Les sapeurs-pompiers fêtent la Sainte-Barbe

Le 17/12/2022 ouest-France



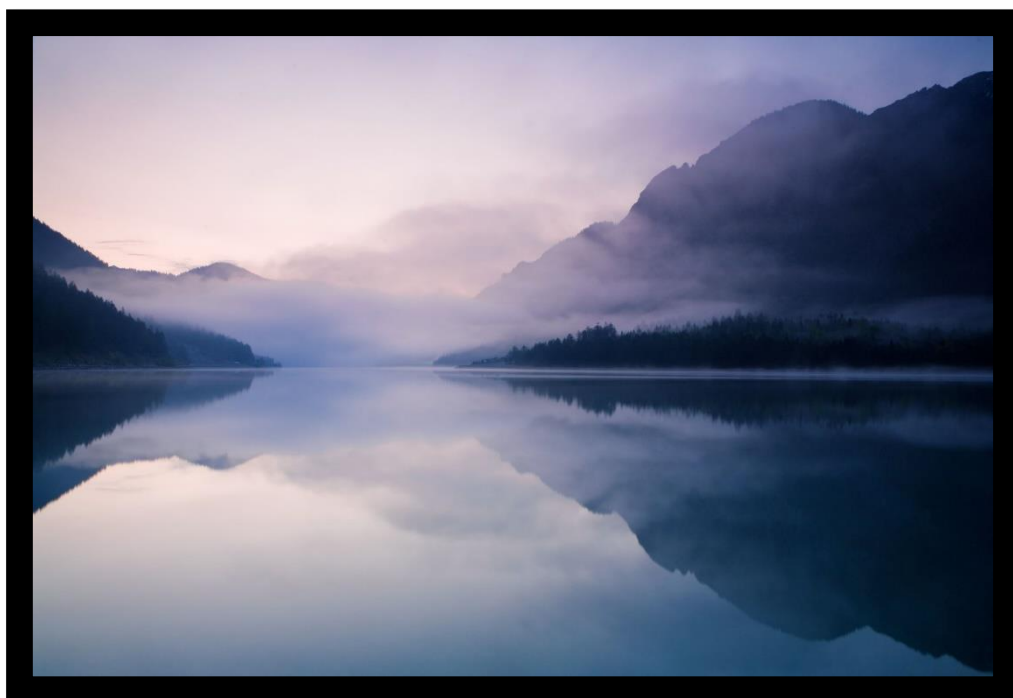
Samedi avait lieu, au Centre d'incendie et de secours (CIS), la cérémonie de la Sainte-Barbe. Après l'hommage rendu aux sapeurs-pompiers décédés en service commandé durant l'année, le chef de centre, le lieutenant Stéphane Fanen, a présenté les membres de sa caserne : 33 sapeurs-pompiers dont neuf femmes. Les statistiques annuelles d'interventions indiquent que le CIS a apporté assistance 267 fois à domicile de personnes du secteur, que les pompiers sont intervenus pour 33 accidents routiers, qu'ils ont éteint 68 incendies et sont intervenus pour une vingtaine d'opérations diverses.

Les remises de grade ont ensuite été données aux différents sapeurs-pompiers de la caserne, ainsi que les médailles d'honneur, avant de clore la soirée par le traditionnel vin d'honneur de l'amicale.



Les médaillés et les nouveaux gradés

Chapitre : 9



Photothèque

**Un panel de quelques photos retraçant un peu l'histoire du centre
dans une ordre aléatoire**



L Le Moine, P Le Bot, P Le Jallé, E Lécuyer, L Chevillard C Nogues D Folliard, L Le Roux R Demay, C Loric, derrière : C Tattevin, A Montière, W Potel, A Le Bot, H Cogard, H Piro, M Morice, B Le Glévic,

J-Marie Bonnin

Étang de Naizin 2006 photo pour calendrier non parue

Manœuvre 04/1993



Lécuyer Emmanuel



Kersuzan Nathalie



Nathalie Kersuzan, Yannick Le Bot



Montiège Alain, Nogues Chantal



Kersuzan Nathalie, Lécuyer Emmanuel, Tattevin Claude



Manu Lécuyer



Montiège Alain, Nogues Chantal, Tattevin Claude



Boucicaud Anthony



Étang Réquiny 06/06/1998



J-M Le Bot, Ph Le Bot ; J Le Clainche E Lécuyer, F Le Métayer, S Robic , C Tattevin , D Folliard N Kersuzan, A Montière, B le Glévic , H Cogard , R Demay, J-P marie, J Thomas, G B lanchard, J Blanchard, C Nagues



Demay, B Govet, H Cogard , Y Le Norcy, J Blanchard, C Nagues, J-P Marie, E Lécuyer, D Folliard, J-M Le Bot A Montière, F Le Métayer, J Audo, F Garel, S Huppé S Fanen ; P Le Jallé, P Le Bot, C Tattevin, J-M Bonnin, derrière : W Potel, R

Étang Pleugriffet en mai 2003



Étang de Réguiny en juin 1998



Étang de Réguiny en juin 1998 (original photo calendrier 1999)



1989 devant la caserne : Christian Loric,Joachim Thomas,Joel Le Clainche,Chantal Nogues,Joel Blanchard,Jean-pierre marie,Emmanuel Lécuyer,Joseph Feurmour,Derrière :Jean Rieffel,Marc Le Gal,Roland Demay, Jean-Marc Le Bot,Philippe Le Bot,Daniel Jégat ,Bernard Le Glévic



1994 au milieu de la place de Cuy: assis : J Rieffel,E Lécuyer,N Kersuzan,J Le Clainche,J Blanchard,C Nogues,G Blanchard derrière : C Loric,Y LE Bot,J Thomas,R Demay,A Montière,P Le Bot,Y Pocard,B Le Glévic,J-P Marie,J-M Le Bot



Original du calendrier 2010 du 14/05 2009

A le Bot,D Folliard,A Nogues,S Le Guennec,L Le Moine,P Siro,Ph Le Jallé,Derrière :C Loric,C Gillet,A Montière,H Cogard,J-M Bonnin,R Vaudel ,L Le Roux,H Pirio,C Tattevin,G Blanchard



Photo pour Les calendriers non Parus 14/04/2018

C Gillet,A Montière,M Le Dévedec,C Tattevin,
Derrière :R Le Bot,D Folliard,A Le Bot



Remise de grade à Le Bot Jean-Marc en 2002 au Foyer



Sainte-barbe 1996 à Crédin avec le centre de secours de Rohan



W potel, B Govet, Derrière : A Montière, Y Le Norcy, Ph Le Bot

Inauguration caserne en 2003



Médaille des 20 ans décembre 2002

Joel Le Clainche, Emmanuel Lécuyer, Joel Blanchard



Joel Blanchard, Joel Le Clainche, Emmanuel, Lécuyer



Au fond Jean-Marc Le Bot, Chantal Nogues, devant Joel Le Clainche, Jean Rieffel

Accroupi Joel Blanchard

Manœuvre en 1988



Tournoi de foot inter-pompiers en 05/2002 à Baud

Derrière : Le Jallé philippe, Le Norcy Yannick, Bonnin Jean Marie, Cogard Hubert, Audo Jérôme
Devant : Folliard Daniel, Fanen Stéphane



1989 : restaurant campanella : Remise de grade Alain Montière et Claude Tattevin

Moulin de Ferrand Réguiny de juin 2002 (original du calendrier 2003)



C Tattevin, P Le Bot, J- P Marie, F Garel, H Cogard, P le Jallé, C Nogues, E Lécuyer, D Folliard
Derrière : J-M Bonnin, A Montière, J Blanchard, R Demay, S Fanen, C Loric, Y Le Norcy,
J- M Le Bot, F Le Métayer, G Blanchard



Christian Loric, Maiwenn le Dévedec, Dimitri Galerne, Damien Rolland (recrues)

Étang Réguiny en 2018



Mairie de Réquiny 1995 &&&

A Diverrés, J rieffel, J Blanchard, E Lécuyer, G blanchard, J-M Le Bot, C Nogues, J-P Marie, C Loric, H Cogard derrière : C tattevin, A Montiége, Y Le Bot ; P Le Bot , Y Pocard, B Le Glévic, N Kersuzan, C Cabo



Devant la caserne en 1989 &&&

C Loric, J Thomas, J Le Clainche, C Nogues , J Blanchard, J-P Marie, E Lécuyer,
J Feurmour

Derrière : J Rieffel, M Le Gal, R Demay, J- M Le Bot, P Le Bot, D Jégat, B Le Glévic



Etang de réquiny juin1998 &&&

J-m Le Bot, Le Bot Philippe, J Le Clainche, E Lécuyer, S robic, C Tattevin, D Folliard

Derrière N Kersuzan, aMontiége, B Le Glévic, H Cogard,R Demay,J-P Marie J
Thomas ,G Blanchard, J Blanchard,C Nogues



Photo prise devant la caserne avant la Sainte-Barbe de 02/ 1991 &&&



Feu a Porhman a Régigny dans les années 1960 &&&





&&&



E Lécuyer, C Nogues, Y Le Norcy, R Demay, J-P Marie
Congrès départemental à Quiberon 06/2003



Jean Rieffel en 1993 place de Cuy &&&



Manœuvre au lac derrière le Foyer en 1989 &&&



E Lécuyer Sainte-Barbe 2008



J-M Le Bot Sainte-Barbe 2008



Étang Pleugriffet en mai 2003 (original du calendrier 2004)



Le Bot Philippe en 2004



Emmanuel Lécuyer congrès de Pontivy



Joel Blanchard, Emmanuel Lécuyer

Congrès départemental de Pontivy en 2002



En 2019 nos anciens se recyclent en secourisme formé par Garel Fabrice

Jean-Pierre Marie et Joachim Thomas



Devant : E L écuyer, 1^{er} rang :J Thomas, J-P Marie,P Le bot,J Blanchard F Garel (formateur) Derrière :R Demay,J Le Clainche,B Le Glévic



Château de Porhman en mai 1997 : C Cabo,S Robic, H Cogard,F Le Métayer

Derrière : A Boucicaud,J Blanchard,J-P Marie, J-M Le bot,C Tattevin,J Rieffel, N Kersuzan,A
Montiège, J Launay(maire) P Le bot, C Nogues, J Thomas, E Lécuyer &&&



Médaille des 20 ans 1996

Nelly Rieffel, Jacques Poulain, Jean Rieffel &&&

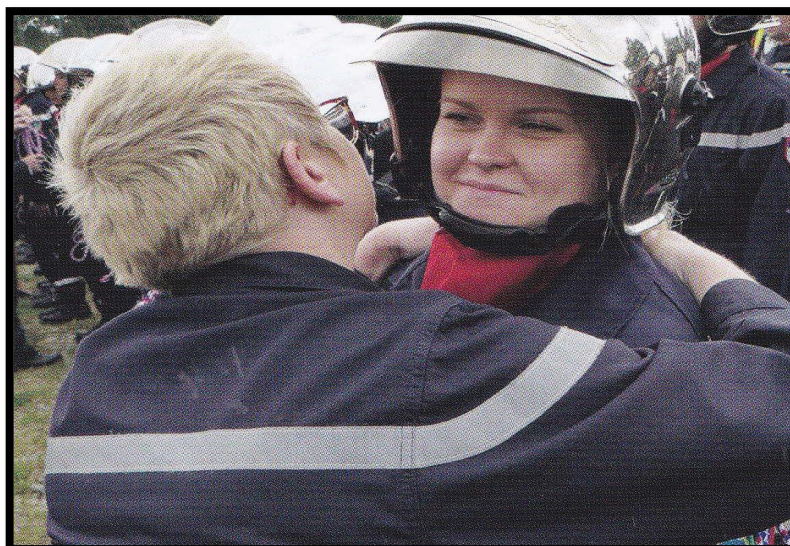


Congrès départemental à La Gacilly 15 juin 2019

1^{er} à gauche D Rolland, 3^{ème} C Kersuzan



C Loric reçoit sa médaille (congrès de la Gacilly)



Maiwen Le Dévedec reçoit sa fourragère



Nos anciens à la sainte-barbe 2019 au Foyer



Manœuvre en 1984



Manœuvre en 1984



C Tattevin, S Robic, N Kersuzan, R Demay, Y Pocard

Remplacement de la garde à Rohan photo avec une communicante de passage 1993-1994

Manœuvre au lac de Réguiny en 1993



Accroupi : J-P Marie, J Le Clainche, E Lecuyer **Debout** : C Tattevin, G Blanchard, A Montière A, Boucicaud,, Y Pocard, C Loric , J Blanchard J Rieffel,

Derrière : R Demay, N Kersuzan



Roland Demay,Hubert Cogard,Nathalie Kersuzan ,Y Pocard

Congrès 1995



Congrès départemental à Elven 10/1992

C Loric,J Blanchard,P Le Bot, derrière :Y Pocard, A Montière ;G Blanchard



Devant : A Le Bot, Hubert Cogard, D Folliard, S Le Guennec, L Le Moine, B Govet, P Le Jallé, P Siro, C Loric **Derrière** : J-M Bonnin, C Gillet , G Blanchard, L Le Roux, H Pirio , A Montière, R Vaudel A Nogues, C Tattevin

Chapelle Saint-Fiacre à Radenac 17 mai 2009



Sainte-Barbe 2007 à Radenac

En mai 2016



Devant : W Potel, C Lattusi, P Harcillon, K le Néchet, C Gillet, J Etoré **Derrière** : F Montière, D Folliard, G Olivo, S Fanen, S le Guennec, F Garel, A Le Bot, A Nogues, C Tattevin, H Pirio



Manoeuvre de désincarcération en 2012

Wilfried Potel, Arnold Nogues Anthony Charles



Glwladys olivo, Pascale Siro

Manceuvre château d'eau Réguiny en 2011



Vous le reconnaissez en victime, un futur pompier.

Un indice, il est de mon sang.



Emmanuel Lécuyer



Linda Le Roux





Gwladys Olivo



Devant : ?, Didier Burban, Karine Le Néchet, Miguel Le Gaillard, Pascal Harcillon, Cédric Lattusi, Sébastien Le Guennec, Linda Le Roux, Aurélien Le bot, Jean-Luc Le Tarnec (maire) , Jacques Poulain, **Derrière** : ? , Hervé Pirio, Stéphane Fanen, commandant Quéret ; Christian Loric

Sainte-Barbe 12/2016



Alain Montière, Claude Tattevin, Christophe Gillet, Cédric Lattusi, Daniel Folliard

Romain Le Bot

En mai 2017



B Govet, P siro, E Lécuyer, Y Le Norcy, M Reymond, G Olivo, P Le Jallé, C Loric, C Tattevin W
Potel, Derrière : D Folliard G Blanchard, A Montière, A Nogués, S Fanen, M Morice,

J-M Bonnin, H Pirio, A Le Bot, S Le Guennec, F Garel

Piscine en date de mai 2008 (original du calendrier 2008)



Le Bot Philippe, Le Norcy Yannick
Sainte Barbe 2007



Daniel Folliard sans les mains



Alain Montière Remise de grade et médaille Sainte -Barbe 2007



Sainte-barbe 1982

Clair Jégat,Alexis Ruault,Joel Le Clainche,Joseph Iorcy, ? Joseph Feurmour et leurs épouses

En 2006



J-P marie, J-M Le Bot, J Blanchard, J Le Clainche



Défilé kermesse en 1995 Emmanuel Lécuyer, Jean Rieffel, Nathalie Kersuzan, Christophe Cabo

Photo pour les calendriers non parue 14/05/2016



Photo pour calendriers non parue 14/04/2016



Claude Tattevin



C Gilet, A Montière, B Le Gaillard, C Tattevin, D Folliard
Derrière : M Le Dévedec, A Le Bot, R Le Bot 14/04/2018

Photo pour les calendriers non parue 24/04/2015



Photo pour les calendriers non parue 18/05/2014



Françoise Breton, Aurélien Le Bot, Alain Montière, Christophe Gillet

Gladys Olivo, Daniel Folliard

Manoeuvre à Pleugriffet en 18/03/2016



Lattusi Cédric, Le Guennec Sébastien





Daniel Folliard, Alain Montière, Yannick Le Norcy

Les photos ci-après retrace le départ en retraite de Bernard, Philippe Roland, Chantal après les discours officiels





À gauche deux anciens chefs de centre Le Bot Jean-Marc et Feurmour Joseph au centre Chantal







Manoeuvre carrière de Radenac en 1992

Debout : G Blanchard J Blanchard,J Le Clainche,A Montière,P Le Bot,J-P Marie,C Nogués,J-M Le bot,J Rieffel,N Kersuzan,Y Pocard ,R Demay accroupi : E Lécuyer





Manoeuvre feu de forêt en 2017

Le Guennec Sébastien feu de forêt 2017



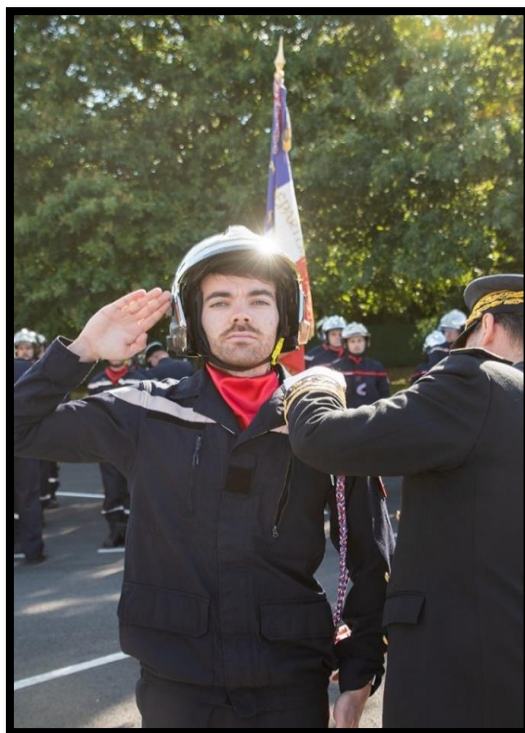


Le Bot Romain et Le Guennec Julien



Manœuvre d'aspiration 2017

Aurélien le bot



Kyllian Morel reçoit sa fourragère au congrès
à Questembert 09/2022

2021 : Congrès départemental à Plouhinec le 25 /09 /2021



Montiège Carla et Le Glévic Elodie
ont reçus leurs fourragères



Montiège Alain et Carla



Les décorés et les accompagnants

Le Glévic Elodie, Gauthier Eric, Montiège Alain , Montiège Carla



J rieffel, E Lécuyer, N Kersuzan J Le Clainche, J Blanchard, C Nogues G
Blanchard Derrière : C Loric, Y Le Bot, J Thomas, R Demay, A Montière,

Ph Le Bot, Y Pocard, B Le Glévic, J-P Marie, J- M Le Bot

Place de Cuy en 1992

Manœuvre journée le 9/03 /2021



Gwenn Le Ray formateur extérieur et Carla Montiège
Formation franchissement d'obstacle





Manœuvre secourisme routier foire aux plantes10/2022

Folliard Daniel



Mathieu Olivo,Nicolas Blanchard



Sébastien Robic, Hubert Cogard, Jean Rieffel, Chantal Nogues, Pierre Ricolleau, Nathalie Kersuzan, Jean-Marc Le Bot, Anthony Boucicaud, Christian Loric, Joel Le Clainche

Derrière : Alain Montière, Gilles Blanchard, Christophe Cabo, Yannick Pocard, Philippe Le Bot,

Roland Demay, Emmanuel Lécuyer, Claude Tattevin, Joel Blanchard, Joachim Thomas

Photo de mai 1995 (original photo des calendriers 1996)



Feu de Local- Mendon 08/2022 Florian et Alain Montière



Manoeuvre bourg de Radenac 06/2022

Carla et Florian Montière Pascal Harcillon, Hervé Pirio, Damien Rolland
Aurélien Le Bot, Wilfried Potel Romain Le Bot

Accroupi : Sébastien le Guennec



Harcillon Pascal



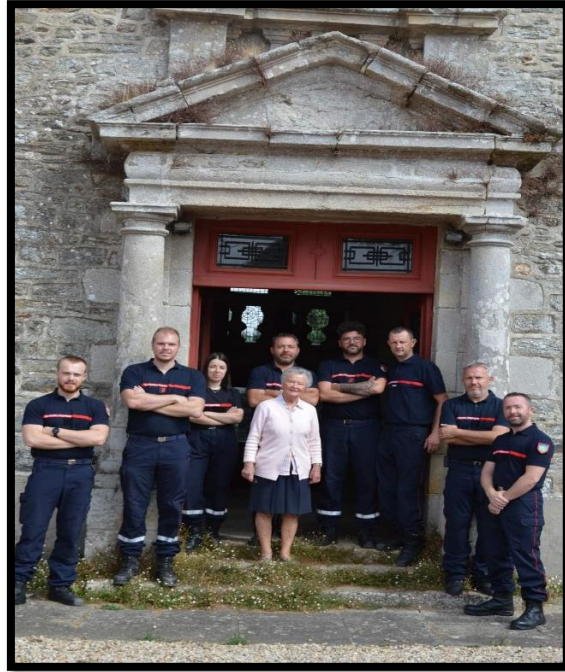
Folliard Daniel



Alain Montiége commente la manœuvre



Florian Montiége

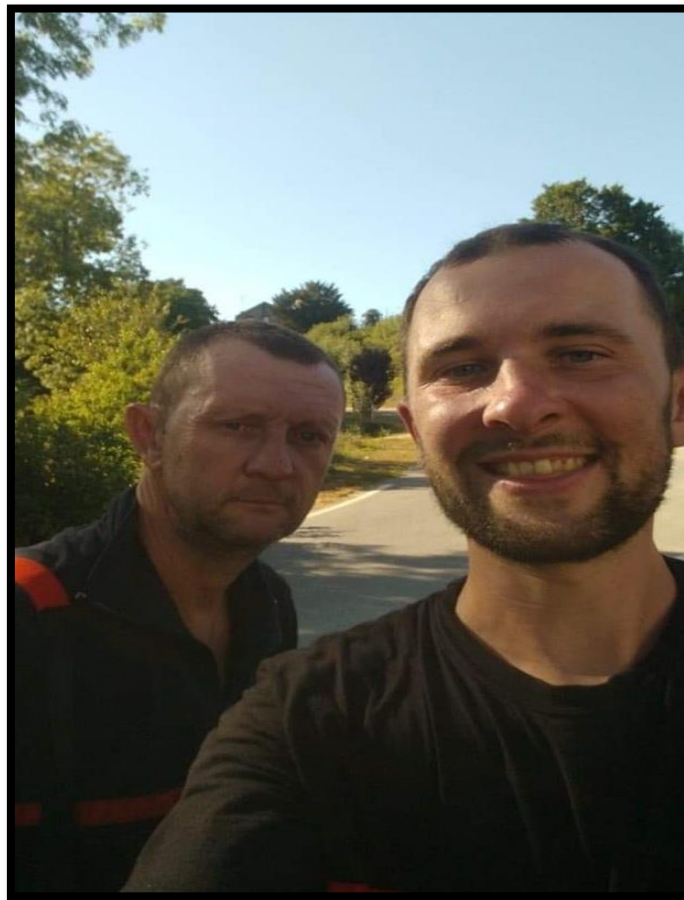


Chateau de Porhman 06/2022 Launnay Alexis,Olivo Mathieu,Morgane Quéro,Michael Reymond,Damien Rolland ,Alain Montière,Eric Gautier,Nicolas Blanchard au milieu Mme De Longeaux





Original de la Photo pour les Calendriers 2023 en 10 mai 2022



Feu à Le Saint 08/2022 Alain et Florian Montiége



Feu a Local-mendon 08/2022

Le Galliard Baptiste, Florian Montière, Pascal Harcillon



Claude Tattevin a reçu la médaille d'argent avec rosette

A titre exceptionnel ici avec S Fanen et E Lécuyer

Ceci n'est qu'un début si vous en avez d'autres je suis preneur

Chapitre : 10



Articles de presses

Quelques interventions marquantes non couvertes
par les revues de presses ou articles non trouvés

-En 1987 feu dans le bois derrière le château de Porhman à Réguiny avec un départ de feu le 30/09/87 puis reprises le 05/10

- Tempête d'octobre 87 du 15 au 19 octobre dégagement des voies pendant 5 jours

-Evacuation de l'hôpital de Pontivy à la suite d'une crue exceptionnelle étalé sur 3 jours 22 ,23 et 25 janvier 2001

-1976 du 24 au 26 juin feu à Coët-Maguet en Pleugriffet

A noter que sur tous les articles de presses présent ci-dessous, aucun article ne relate d'accidents ou autres, pouvant attaquer l'intégrité physique d'une ou plusieurs personnes. (Sauf exceptionnellement blessé léger) Vous ne trouverez que des articles sur des dégâts matériels, sur la faune et la flore, sur des bâtiments et aussi des animaux, ceci n'étant qu'un panel parmi tous les articles parus. Tout simplement par respect humain, ils sont pourtant malheureusement trop nombreux

25/09/1979 &&&

Faits divers

A NAIZIN

Une maison détruite par un incendie

PONTIVY. - Samedi, vers 21 h 30, un incendie s'est déclaré dans une maison d'habitation appartenant à M. Pascal Bellec, 58 ans, ouvrier agricole à « Guériniec » en Naizin. A la suite d'un court-circuit dans le grenier, le feu

s'est propagé rapidement et a détruit totalement le mobilier et la maison.

Aucun objet n'a pu être sauvé malgré l'intervention des pompiers de Régigny.

24 / 11 / 1982 &&&

LE COMMANDANT DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS A RÉGUINY

Le mercredi 24 novembre, le nouveau commandant des sapeurs-pompiers du Morbihan, M. J.P. Verdoye, était accueilli à Régigny, à la mairie par le maire, Louis Lamour, le chef du corps local Jo Feurmour, et une délégation importante des sapeurs de Régigny.

Après le contact de bienvenue, ce fut la visite de la caserne et la revue des équipements dont dispose l'équipe des sapeurs-pompiers de Régigny.

Le nouveau commandant arrive de Corse et était accompagné du lieutenant Le Guern.

14/09/1984 &&&

A Naizin

Un incendie détruit une porcherie et deux hangars agricoles

Importants dégâts

Mercredi soir, vers 23 h 45, à Siviac, en Naizin, un incendie, dû, semble-t-il, à un court-circuit, s'est déclaré dans une porcherie et s'est propagé rapidement à deux hangars agricoles attenants, appartenant à M. Joachim Dolo, agriculteur.

Malgré l'intervention des corps de pompiers de Pontivy, Locminé et Régigny, qui se sont rendus

maîtres du feu vers quatre heures, les trois bâtiments ont été entièrement détruits. Les dégâts sont très importants. Dans la porcherie, cinquante porcelets ont péri asphyxiés ; dans les hangars, deux tracteurs, une moissonneuse-batteuse, un épandeur à fumier, divers matériels agricoles ont été rendus inutilisables ; cent tonnes de paille et de foin ont brûlé

11/12/1987 A Radenac

Deux porcheries incendiées à Radenac et Néant-sur-Yvel

Froid et défectuosité dans le système de chauffage ont été la cause de la destruction de deux porcheries en l'espace de quelques heures, jeudi soir et vendredi dans la nuit.

Jeudi, vers 18 h 15, c'était l'éclatement d'une canalisation d'eau qui provoquait un court-circuit dans la porcherie appartenant à M. Bruno Montcuit à « le Fresne » en Néant-sur-Yvel. Malgré l'intervention des sapeurs-pompiers de Mauron qui se sont rendus maîtres du sinistre vers

19 h, quatre-vingt-dix porcelets ont été carbonisés.

Vers 2 h 15, dans la même nuit, un autre incendie, causé cette fois par une défaillance d'un radiateur au gaz, a détruit en grande partie 240 m² d'installation à la porcherie de M. Georges Nayl à « Kergal » en Radenac. Cinq truies et leurs porcelets n'ont pu échapper à l'incendie qui n'a pu être circonscrit que peu avant 5 h du matin par les pompiers de Régigny.

Deux élevages sinistrés sont couverts par une assurance.

04/09/1990 &&&

FEU DE DÉCHARGE. – Dimanche 2, vers 18 h, un feu s'est déclaré à la décharge de Ruénio en Crédin. Les sapeurs-pompiers de Rohan et de Régigny ont maîtrisé le sinistre vers 20 h. Ils étaient de nouveaux appelés vers 23 h 45 pour une reprise du feu.

14/09/1990 A Radenac &&&

Les pompiers sur plusieurs fronts

Les pompiers sont en état d'alerte permanente, jeudi ils ont du intervenir sur plusieurs fronts notamment à Larvaudan à un vaste incendie a mobilisé une quarantaine de véhicules (lire en page Morbihan), à Baud, au Facuët

pour seconder les pompiers de ce secteur.

A 16 h, ils intervenaient avec ceux de Régigny à Pont-Dran, pour combattre un feu de broussailles près de maisons d'habitations.

Réguiny**Exercice****Incendie d'un car scolaire**

Dans le cadre de la campagne des transports scolaires et de la sécurité organisée par le conseil général et les transporteurs du Morbihan, Jean-Yves Le Net, transporteur à Réguiny, avait souhaité un exercice de simulation d'un incendie de car.

Ce dernier s'est déroulé lundi, vers 17 h 15, au lieu dit Belle-Aurore. Un car de transport scolaire revenait de Rohan avec quarante-six collégiens du chef-lieu de canton. Tout à coup, le car est stoppé par les services de gendarmerie et des fumigènes sont lancés par les sapeurs-pompiers sous le car (simulant ainsi un incendie).

Les enfants sont évacués en quarante secondes, alors que le chauffeur, muni d'un extincteur, tente de combattre l'incendie, alors que le fourgon pompe-tonne des sapeurs-pompiers de Réguiny est présent sur les lieux, ainsi que la gendarmerie de Rohan.

Dans cet exercice, étonnant pour les enfants, les différents responsables du conseil général ont

pu apprécier la rapidité d'intervention, mais aussi l'évacuation des enfants dans le plus grand calme. A noter également qu'aucun cartable n'encombrait l'allée centrale...

Après l'exercice, Jean-Yves Le Net a annoncé que ses chauffeurs effectueront un stage de sécurité des transports scolaires en fin d'année. Ce stage est organisé par le syndicat et la fédération nationale des transports routiers.

A l'occasion de cette intervention, les responsables du conseil général ont distribué des prospectus aux enfants, ainsi que des badges.

Le thème de cette campagne, du 15 novembre au 20 décembre, est illustré par deux affiches qui vont apparaître prochainement dans les abribus, les cars scolaires et les lieux publics, et ont pour thème la sécurité dans les transports scolaires. La première affiche doit permettre de sensibiliser les automobilistes à l'approche du car scolaire. Le thème choisi peut ici être résumé : derrière tout car



L'évacuation des enfants dans un calme parfait.

arrêté peut surgir un enfant. L'accroche retenue est ainsi déclinée : « **Devant l'innocence, redoublez de prudence !** » Un enfant qui traverse pour sauter au cou de sa maman... c'est si vite arrivé !

La seconde campagne a pour

objectif de recommander toujours plus de prudence aux enfants. L'enfant qui prend le car scolaire doit acquérir le réflexe de ne pas traverser quand le car est là. « **Quand tu traverses, fais gaffe !** », disent les enfants.

4 DÉCEMBRE 1991

PONTIVY

Sapeurs-pompiers de Rohan et Réguiny : présentation du chef de corps

Le syndicat des deux centres s'est réuni dans l'attente des dissolutions effectives des corps de Rohan et de Réguiny. Deux chefs de centre ont été nommés : à Rohan, Jean Allio, et à Réguiny, Jean-Marc Le Bot. A l'occasion de cette réunion, le nouveau chef de corps, Pierre Ricolleau, pharmacien à Rohan, a été présenté, mais sa nomination devra être ratifiée. Une réception sera organisée pour remercier Yvon Biffe de ses vingt-quatre années au service (dont trois en tant que chef de corps de Rohan).

18/12/1993 &&&

Lantillac

Un hangar agricole détruit par un incendie

Judi, vers 2 h 45, un important incendie s'est déclaré dans un hangar agricole situé au bourg de Lantillac, sur l'exploitation de M. Michel Le Mouée.

Malgré l'intervention des sapeurs-pompiers de Régigny et de Josselin, le bâtiment a été détruit ainsi que son contenu, notamment du fourrage et divers matériels agricoles, dont deux tracteurs.

Un court-circuit survenu sur l'un des tracteurs serait à l'origine du sinistre.

Juin 1993 &&&

RÉGIGNY

Manœuvres des pompiers : "Savoir réagir avec automatisme"

Chaque premier lundi du mois, de 18 h à 20 h sous la direction de Jean-Marc Le Bot, chef de corps, intérimaire, du centre de secours de Régigny, les sapeurs-pompiers, soit un effectif global de seize personnes, consacrent deux heures théoriques et pratiques, de leur temps à la formation et mise à jour de la technicité dans les gestes d'urgence.

Ceux-ci, doivent sur les lieux d'intervention, s'effectuer avec un certain automatisme, en raison du stress que communique la mission d'urgence. Points de compressions, massages cardiaques, reconnaissance "du Moulin de Ferrant" et des points d'eau à Radenac, Régigny et Pleurgriffet, simulation extinction de feu et évacuation d'un blessé aux sablières de Radenac ainsi qu'au restaurant "Jo et Carmen" secours routier chez "le Goff" et simulation "noyade" à la piscine tels ont été en 1992 les exercices mensuels effectués jusqu'à présent.

Interventions de mai : le 1^{er} à 13 h 10 : feu de cheminée dans un bar de Régigny ; le 2 à 17 h 20 : renfort à Rohan pour un accident de la circulation ; le 3 à partir de 14 h : assistance course cycliste à Régigny ; le 4 à 18 h :

exercice à la CSM (Sablières de Radenac) ; le 6 à 20 h : débouchage d'une canalisation à Régigny ; le 10 à 5 h 15 : malaise d'une personne à Pleurgriffet ; le 18 à 21 h 45 : destructions frelons au bord du lac ; le 22 à 20 h 57 : accident de la circulation près d'Ecomarché à Régigny ; le 31 à 1 h 20 : appel pour une victime sur la chaussée entre Régigny Pont-Hamon (victime non trouvée) ; le 31 à 11 h 05 : malaise d'une personne à l'Eglise de Régigny ; le 31 à 19 h 35 : cave inondée, route de la piscine à Régigny ; le 31 à 21 h 35 : cave inondée à Bonvallion à Régigny, inondation au restaurant de Pleurgriffet, boue sur la chaussée au Pérozan à Régigny, nettoyage de la chaussée rue du Lac à Régigny, inondation et boue au Passoué à Régigny.

Interventions en juin : le 1^{er} à 0 h 30 : accident de la circulation et feu de la voiture à Crédin ; le 2 à 16 h 45 : inondation cave - sous-sol à Radenac ; le 2 à 18 h : exercice chez Jo et Carmen ; le 10 à 22 h 30 : destruction d'un essain de frelons à Pleurgriffet ; le 28 à 16 h : malaise au plan d'eau à Rohan ; le 29 à 16 h 12 : feu de tracteur et hangar à Kerpon en Pleurgriffet.



Dimanche 23 août, 10^e fête du lac

05/04/1997 &&&

Un mur cède dans une porcherie à Crédin 60 porcs dans une fosse à lisier

Soixante porcs sont tombés dans la fosse à lisier d'une porcherie industrielle, vendredi à Crédin (Morbihan). Seize animaux ont pu être sauvés, les autres ont péri asphyxiés ou noyés.

Les faits ont dû se produire pendant la nuit de jeudi à ven-

dredi. L'éleveur, M. Philippe Guégan, domicilié à Crezadio en Crédin, s'en est aperçu vendredi vers 8 h en arrivant au travail. Dans son élevage de porcs, un mur séparant deux fosses à lisier a cédé. Au-dessus, les caillebotis où se trouvaient soixante animaux n'étant plus retenus, ils ont eux-aussi lâché, provoquant la chute des cochons dans la fosse.

Les sapeurs-pompiers de Rohan et Régigny ont passé toute la journée sur place, ceux de Pontivy ont été appelés pour apporter du matériel, quarante-quatre porcs, prêts à partir la semaine prochaine, sont morts noyés ou asphyxiés et ont été envoyés à l'équarissage. Seize ont pu être sauvés.

Moréac 11/04/1998 &&&

Un poulailler entièrement détruit à Stengrenn



Un incendie a totalement détruit un bâtiment avicole de 1 000 m³ jeudi, appartenant à Jean-Pierre Le Clairche, agriculteur à Stengrenn (voir « O-F » du 10 avril, page départementale). Une vingtaine de pompiers de Locminé, Régigny, Plumélian et Plumetelec se sont rendus sur les lieux. Rien ne permettait encore vendredi de préciser les causes de cet incendie.

26/04/1999 &&&

Après un premier incendie le 10 avril, au même lieu-dit **Guégon : un nouvel hangar en feu**

Un incendie a entièrement détruit un hangar agricole de 300 m², dans la nuit de samedi, au lieu-dit Camfroux, à Guégon. Un autre hangar avait déjà été détruit par le feu il y a tout juste deux semaines, dans le même village.

Pour la deuxième fois en l'espace de deux semaines, les pompiers de Josselin et de Régigny ont pris la direction du lieu-dit Camfroux, à Guégon, pour tenter, une fois encore, de circonscrire un incendie dans un hangar agricole. La scène s'est déroulée samedi soir, peu avant minuit.

Entendant des crépitements, des voisins de Henri Designé constatent que le hangar de ce dernier, agriculteur à la retraite, est en feu. Sur place, les pompiers ne pourront que contenir

le feu dans le seul hangar et dans l'appentis accolé, tous deux entièrement détruits. Le bâtiment de 300 m² abritait, outre de nombreux engins et matériels agricoles _ un tracteur, sa remorque, un distributeur d'engrais, un silo _ , des round-ballers de paille et de foin, ainsi que des sacs d'engrais.

« Une cour sépare le hangar de notre maison. Sous l'effet de l'incendie, les vitres de la maison commençaient à chauffer », raconte Henri Designé.

Les pompiers ont quitté les lieux vers 9 h. Les gendarmes de la brigade territoriale de La Trinité-Porthoët et de la brigade de recherche de Ploërmel ont procédé, dans la matinée, aux constatations d'usage.

« Un électricien est passé dimanche matin. Il a dit que ce n'était pas dû à un court-circuit »,

explique le propriétaire. Pour l'heure, l'origine du sinistre reste donc indéterminée.

« Ce qui est bizarre, c'est qu'il y a eu un autre incendie juste à côté, il y a quinze jours », s'étonne Henri Designé.

Le samedi 10 avril, en effet, un hangar et les trente tonnes de fourrage qu'il abritait avaient, également, été détruits par le feu, dans ce même village de Camfroux, dans le même créneau horaire, vers 23 h 30. **« Dans l'autre hangar, en plus, il n'y avait plus de courant. Il n'y avait même plus de fils. »**

Le commandant la compagnie de gendarmerie de Ploërmel, a été avisé, comme le sera, ce lundi, le parquet du tribunal de Vannes.

Ronan CHÉREL.

18/01/2001 &&&

Le camion de l'entreprise Postic a entièrement brûlé **10 t de dindes en feu à Crédin (56)**

Judi matin, un camion de l'entreprise Postic a pris feu à Crédin dans le Morbihan, suite à un incident technique. La cargaison de dindes a entièrement brûlé.

C'est de bonne heure, jeudi matin, que le sinistre s'est déclaré. Un camion, contenant une dizaine de tonnes de dindes, a pris feu alors qu'il était aux abords de l'entreprise RVE (Rohan Viande Élabo-

ration), aux Cinq-Chemins à Crédin.

Le sinistre se serait déclaré suite à un incident technique au niveau des essieux. Il était environ 6 h du matin. Les pompiers de Rohan et de Régigny sont intervenus mais le camion de l'entreprise de transports Postic de Saint-Gonnéry, sa remorque et la cargaison ont entièrement brûlé.

La direction ses services vétérinaires (DSV) et les services de

l'équarrissage se sont rendus sur les lieux, ainsi que la gendarmerie. Une déviation a également été mise en place par la mairie de Crédin sur ce chemin communal peu fréquenté. L'entreprise Postic, quant à elle, s'est chargée du démenagement du camion.

Avant que ne survienne l'incident technique, le chauffeur de l'entreprise avait pris sa cargaison à Guis-criff et s'appretait à la déposer à RVE.

15/10/2001 &&&

Saint-Allouestre

Manœuvre des pompiers aux silos de Cécailiment



Les officiers ainsi que Gérard Collin, ingénieur sécurité auprès des pompiers ont présenté les lieux et souligné les risques en cas d'incendie dans un des silos de Cécailiment.

Délicate et périlleuse manœuvre, samedi, pour les pompiers sur les silos d'aliment de bétail de Cécailiment à Port-Louis en Saint-Allouestre. Une quarantaine de soldats du feu a participé à cet exercice en présence du commandant Patrick Sécardin, directeur des services de secours et d'incendie du Morbihan.

« Nous sommes le 15 août, un feu s'est déclaré dans la partie supérieure d'un silo haut de 37 m, chargé de 750 tonnes de colza, soit la moitié de sa capacité. On ne peut pas joindre le responsable du site, nous allons donc intervenir par l'extérieur par l'échelle crino-line. C'est une opération compliquée, mais non urgente, donc pas de précipitation. » Le ton du capitaine Delaunay, responsable de la formation départementale est

calme, mais significatif. « Un silo de ce type a déjà explosé en Gironde », rappelle le commandant Sécardin.

Outre les officiers cités, le commandant Nameau, chef des opérations de secours de la DDSIS du Morbihan, le lieutenant Greenhaigh, spécialiste des feux de silos du CS de Vitry-le-François (Marne) et Gérard Collin, ingénieur sécurité auprès des pompiers, donnent aussi leurs consignes.

Détecteurs et caméra thermique

Le matin, ces spécialistes ont assuré une formation théorique aux pompiers de Locminé, Lorient, Vannes, Régigny, Saint-Jean-Brévelay et de Pluméliau. Une partie de ceux-ci est restée sur le terrain l'après-midi et a été rejointe par leurs collègues de Molac.

Cette manœuvre a débuté par une reconnaissance extérieure du site. Deux pompiers munis d'appareil respiratoire ont inspecté le sinistre en haut du silo. Ensuite, d'autres équipes sont intervenues avec des détecteurs d'oxygène et de Co2 qui permettent de mesurer les risques d'explosion et le taux de combustion. Une caméra thermique a aussi été utilisée. Puis, des lances à mousse ont été utilisées pour éviter les dangers de l'explosion.

Cet exercice entrain également dans le cadre des manœuvres des pompiers de Locminé. Ce centre de secours a en charge onze sites agroalimentaires. Ceux-ci sont actuellement minutieusement étudiés par le lieutenant Stéphane Riédel, détaché de la DDSIS dans le cadre de l'implantation à Locminé d'un centre spécialisé contre les risques chimiques.

15/07/2003 &&&

Formation pour les pompiers recrutés cette année

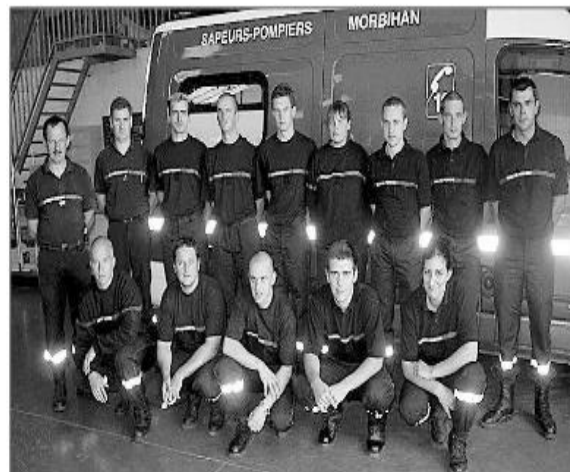
Les sapeurs pompiers volontaires du groupement de Pontivy suivent une formation destinée à celles et ceux d'entre eux qui ont été recrutés depuis le 1er avril de cette année. C'est le Lieutenant Didier Le Gouge qui dirige cette formation d'une durée totale de 102 heures.

C'est au centre de secours de Rohan que sont réunis, durant huit samedis consécutifs, une quinzaine de sapeurs pompiers volontaires recrutés depuis le 1er avril dernier. Toutes et tous sont issus du groupement de Pontivy, à savoir des centres de secours de Rohan, Plouray, Régigny, Guiscriff, Locminé, Noyal-Pontivy, Le Faouët, Kerfourn, Saint-Jean Brévelay et Pontivy. Les jeunes recrues doivent suivre plu-

sieurs modules, « comme le rôle du stationnaire (gestion informatique et transmission des données), la gestion des opérations diverses mais également un module incendie comprenant le matériel, les méthodes de sauvetage et les manœuvres d'extinction » insiste le Lieutenant Le Gouge.

Sur huit samedis, les pompiers reçoivent ainsi une formation de 70 heures.

En septembre prochain, un second module de 32 heures complètera la FIA (formation initiale d'aptitude), « qui correspond en fait à la formation de base des sapeurs pompiers volontaires » complète le responsable pédagogique du stage, Didier Le Gouge. A chaque session, ce dernier est aidé de cinq autres pompiers confirmés.



Pour la seconde année consécutive, Didier Le Gouge mène le stage de formation des sapeurs-pompiers récemment recrutés.

3 éme à gauche derrière Audo Jérôme, au milieu en bas Govet bertrand

18/12/2003 &&&

Le feu avait déjà mobilisé quarante pompiers dimanche **Début d'incendie dans un silo à sciure**

Un début d'incendie s'est déclaré dans un silo à sciure de bois mercredi à Régigny. Les pompiers étaient déjà intervenus sur cette installation dimanche.

Un feu s'était déclaré dimanche, peu avant 11 h, dans un silo haut de 15 m de la menuiserie industrielle

Trévalinet à Belle-Aurore en Régigny. Compte tenu des risques d'embrasement total, voire d'explosion, quarante sapeurs-pompiers étaient intervenus sur les lieux. Des volontaires de Régigny, Rohan, Josselin, Plumelec, Noyal-Pontivy et Pontivy, avec dix véhicules, sous la direction du capitaine Bienaimé, l'officier de secteur. Le feu a repris mercredi vers

11 h 30. Il n'y a pas eu de blessé. Il s'agissait seulement d'un début d'incendie sans gravité. Mais cette fois, les pompiers ont entrepris de vider entièrement le silo. Les opérations ont duré jusque vers 19 h, car la sciure restait collée aux parois. Douze pompiers de Régigny, Rohan et Pontivy ont ainsi été mobilisés pendant sept heures.



15/05/2004 &&&

Baud

Quinze pompiers en stage d'équipier de feu de forêt



Un stage d'équipier de feu de forêt a réuni quinze pompiers de différents centres de secours du département, dans le secteur de Baud, pendant une semaine. Vendredi 25 juin, ils ont participé à un exercice dans les landes de Kerbras et sur les hauteurs de Kerpolican.

Quinze pompiers de différents centres de secours du département ont suivi un stage d'équipier de feu de forêt d'une semaine, dans le secteur de Baud. Vendredi 25 juin, ils participaient à un exercice sur les hauteurs boisées de Kerpolican.

Chaque année, les incendies de forêt révèlent la nécessité pour les

pompiers d'être bien entraînés, et surtout bien coordonnés entre eux, pour maîtriser les sinistres dans les meilleures conditions de sécurité, pour le matériel et pour les hommes. C'est dans ce but qu'une nouvelle session est organisée, chaque année.

Le stage 2004 a été dirigé par Jean Yves Héno, pompier professionnel au centre de Pontivy, assisté

de l'adjudant Claude Gachet, de l'adjudant-chef Rodrigue Noël, du sergent-chef Erwann Kervinio, du sergent-chef Jean Claude Le Ruyet et de l'adjudant-chef Christian Le Galudec.

Les stagiaires provenaient des centres de Plouay, Bubry, Saint-Jean-Brévelay, Plumelec, Rohan, Guern, Pontivy, Réguiny, Kerfourn et Le Fauët.

15/05/2005 Radenac &&&

Un hangar agricole détruit par le feu à Penhoët



Vingt-cinq pompiers des centres de Locminé, Réguiny, Josselin et de Ploërmel aux ordres du capitaine Tatibouët, chef de groupe Larvaux ont lutté contre l'incendie jusqu'à 5 h mardi matin.

Un violent incendie s'est déclaré lundi vers 22 h 30 dans un hangar agricole appartenant à Jean-Philippe Lorent, agriculteur à Penhoët à Radenac. 800 m² d'un bâtiment de 1 200 m² ont été détruits. Aux ordres du capitaine Tatibouët, chef de groupe Larvaux, 25 pompiers des centres de Locminé, Réguiny, Josselin et de Ploërmel ont été à pied d'œuvre jusqu'à 5 h mardi.

Outre ce hangar où la toiture de la salle de traite a également brûlé, une vache a péri dans l'incendie. Les pompiers ont pu préserver la laite-

rie, une réserve de fourrage abritée sous l'autre partie du hangar, mais 250 round-ballers (environ 100 tonnes) ont alimenté le brasier dont les flammes étaient visibles de la voie rapide Lorient-Rennes. Les pompiers alimentés en eau par 1 200 m de tuyau d'un diamètre de 110 mm tirés depuis un étang grâce à un camion spécial venu de Ploërmel ont également protégé deux cuves contenant 3 000 litres de fuel et des bâtiments contigus. Deux adjoints au maire de Radenac se sont rendus sur les lieux.

Réguiny

Les pompiers de Réguiny et Kerfourn en manœuvre

Vendredi 6 octobre (en nocturne), les sapeurs pompiers des casernes de Réguiny et Kerfourn se sont retrouvés près du stade de football, afin d'effectuer leur manœuvre annuelle, qui cette année portait sur une manœuvre routière. Le commandant Yann Boutigny, chef de compagnie de Pontivy était présent en qualité d'observateur. La partie pratique des manœuvres était encadrée par Philippe Joubaud (chef de centre de Kerfourn) et Alain Montiége (moniteur). La partie technique, étant assurée par Christian Loric (chef de centre de Réguiny) et Fabrice Garel (moniteur). La trentaine de pompiers présents a pu, à tour de rôle, utiliser les moyens de désincarcération, effectuer des bilans sur victimes, assurer la sortie des victimes incarceratedes dans les véhicules en s'adaptant à la situation, aborder le protocole de balisages sur 2 X 2 voies, sans oublier la pose d'une attelle (fermo-



Les pompiers en manœuvre de nuit sur un secours routier.

ked), pour les douleurs dorsales. Le garage Le Goff a mis à disposition des véhicules pour ces manœuvres.

Le Père Noël en calèche rencontre les pompiers

Dimanche 24, la calèche conduite par Marc Jégat, avec à son bord Le Père Noël, a fait son trajet initialement prévu. Il s'est arrêté place de Cuy, où les pompiers sont venus vers l'homme en rouge sans aucune appréhension. Les bonbons, c'est autant pour les enfants ... que pour les adultes!



07/7/2007 &&&

D'Armor en Argoat

Saint-Allouestre

Un poulailler sérieusement endommagé par un incendie



Les pompiers ont fait « la part du feu » à hauteur du local technique, ce qui a permis de protéger la seconde partie du bâtiment de 1 620 m².

« La rapide intervention des pompiers a permis de limiter la casse », explique le gérant de l'EARL Ar Gernevez à la Villeneuve en Saint-Allouestre. Mis en chauffe mercredi en début d'après-midi, un des bâtiments avicoles de l'exploitation a été détruit à plus de 60% par un incendie d'origine acciden-

telle. L'alerte a été donnée vers 10 h 30, jeudi alors que le gérant et du personnel venait de vider un poulailler voisin. Le bâtiment sinistré devait recevoir 11 000 poussins jeudi après-midi. Une vingtaine de pompiers de Saint-Jean-Brévelay, Locminé, Plumelec et de Régigny aux ordres du lieutenant Mahé, chef

de groupe Larvaux, ont fait « la part du feu », en protégeant un local technique et la seconde moitié du bâtiment de 1 620 m² qui est néanmoins inexploitable temporairement. La DDE a également été appelée pour sécuriser la voie rapide RN 24 toute proche et envahie par la fumée.

08/08/2007 &&&

Le centre-ville de Guer inondé dans la nuit de lundi



Après le violent orage, le nettoyage de la rue Saint-Gurval a pris la matinée de mardi.

Entre 2 h et 3 h dans la nuit de lundi à mardi, 158 mm d'eau sont tombés sur la ville de Guer, dans l'Est du département, inondant principalement la rue Saint-Gurval, située dans le bas de la ville et le sous-sol de la maison de retraite. Cela n'est pas les inondations de 1989, mais l'orage qui s'est abattu a rappelé ce souvenir à beaucoup. « Au plus haut, il y a eu entre 50

et 60 cm d'eau », précise le capitaine Maurice Joly, responsable du centre de secours de Guer. Une soixantaine de pompiers venus de Guer, Ploërmel, Campénéac, Mauron, La Gacilly, Josselin, Régigny, Rochefort-en-Terre, Saint-Cyr-Coëtquidan ont réalisé une trentaine d'interventions, aidés des services techniques de la ville.

2009

Incendie dans une maison à Réguiny

[Ouest-France](#) Publié le 24/02/2010

Hier, vers 18 h, un incendie s'est déclaré au premier étage d'une maison, au lieu-dit Lispert, à Réguiny. D'après les premiers éléments, le feu, d'origine accidentel, aurait pris après une coupure de courant. C'est une personne, passant sur la route qui s'est aperçue du sinistre et a alerté les pompiers. La toiture et le premier étage de la maison ont été brûlés. La personne qui vivait seule dans l'habitation, une dame de 84 ans, n'a pas été blessée. Elle a été prise en charge par sa fille. Ce sont les pompiers de Réguiny qui sont intervenus, ainsi que les gendarmes de Josselin.

[Ouest-France](#) Publié le 01/11/2009

Un hangar prend feu avec une friteuse

Six pompiers du centre de secours de Réguiny avec l'aide de pompiers de Pontivy sont intervenus ce midi, vers 13 h, rue de la République pour éteindre un feu dans un hangar de 150 m². L'incendie est parti d'un feu de friteuse. L'accident n'a heureusement pas fait de blessés

10/03/2010 &&&

Pleugriffet

Un hangar désaffecté en feu à cause d'un mégot

Vendredi, vers 16 h 30, le feu a pris dans la lande, en bordure de route, à Pleugriffet, au lieu-dit Kerburel. L'incendie, vraisemblablement dû à un mégot de cigarette jeté par un automobiliste, s'est propagé à un hangar agricole désaffecté. Ce dernier est entièrement détruit. Il n'y a pas eu de victime. Quinze pompiers de Rohan, Réguiny et Locminé sont intervenus, ainsi que la gendarmerie de Rohan.

2011

Pleugriffet : 40 tonnes de fourrage détruit par un incendie

[Ouest-France](#) Modifié le 08/05/2011

Ce soir, vers 19 h, un incendie s'est déclaré dans un hangar agricole de 700 m2 au lieu-dit La Ville Rieux, à Pleugriffet. Le bâtiment, qui contenait près de 40 tonnes de fourrage, s'est entièrement embrasé. Une vingtaine de pompiers venus de Locminé, Pontivy, Réguiny et Josselin, sont encore sur place

30/01/2012 &&&

Réguiny

Un hangar agricole en feu à la Roche-Fontaine

Vers 20 h, dix huit sapeurs-pompiers de Réguiny et Locminé ont été appelés pour un feu de hangar agricole au lieu-dit la Roche-Fontaine. Ce hangar de 150 m² abritait une cinquantaine de roundballers. Le feu ne menaçait aucune construction voisine.

La réserve de fourrage est partie en fumée.

■ Recueilli
Un chien malinois rue du Beau-Soleil.
Renseignement au 02 97 38 66 11.

Publié le 04/11/2012

À Réguiny, un hangar agricole de 350 m2 détruit par un incendie

Dix tonnes de foin et dix tonnes de paille ont brûlé. | OUEST-FRANCE

Un hangar agricole de 350 m² a été entièrement détruit par un incendie, ce dimanche matin, au lieu-dit La Croix du Gal, sur la commune de Réguiny.

Le propriétaire, présent sur les lieux, a été alerté par son voisin. Le retraité a pu sauver in extrémis des flammes un veau, qui se trouvait dans le bâtiment.

Appelés vers 10 h 30, les pompiers ont déployé d'importants moyens, pour empêcher la propagation du feu à la maison toute proche.

D'importants dégâts

Un tracteur, un épandeur, une botteleuse et un monte-charge, placés dans le hangar, ont été détruits. Dix tonnes de foin et dix tonnes de pailles sont aussi parties en fumée.

Au total, près de 30 pompiers venus des centres de secours de **Réguiny**, Locminé, Rohan, Noyal-Pontivy et Pontivy sont intervenus durant plusieurs heures sur les lieux



Les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes du sinistre.

Six nouvelles recrues pour la caserne de pompiers

Cédric Lattusi, Sabrina Aubert, Florian Montiège, Sébastien Eonet, Karine Le Nechet et Jérôme Etoré.



Les sapeurs-pompiers de Réguiiny voient grossir leurs rangs avec l'arrivée de six nouvelles recrues. Quatre terminent actuellement leur formation et deux vont la commencer prochainement. Très motivés, les nouveaux sapeurs ont participé à une journée dédiée à la formation interne du centre de secours, samedi, en présence du major Christian Loric, chef de centre. Raynald Vaudel, président de l'Amicale, en a profité pour rappeler la tournée que vont débiter les pompiers pour vendre leurs calendriers. « **L'offrande que vous faites en l'achetant permet de réaliser de nombreuses activités de cohésion et de partage. C'est pour nous le moyen de participer aux œuvres des pupilles des sapeurs-pompiers. Trop souvent, l'un des nôtres est blessé ou perd la vie dans l'accomplissement de son devoir, laissant derrière lui une famille dans la détresse.** »

2013 :

Vingt-cinq personnes évacuées après une fuite de gaz &&& Moréac

Avec le sourire, les résidents, ont dû quitter leur domicile entre 16 h 45 et 18 h 15. Un important dispositif de secours a été mis en place jeudi, vers 16 h 45, à la suite de la rupture d'une conduite de gaz naturel dans le quartier du Clos-du-Levant. Un engin de travaux public intervenant sur le chantier d'aménagement de la rue du Goharnec a accidentellement endommagé cette canalisation.

Sur place, les pompiers de Locminé et de Réguiiny, ainsi que les gendarmes de la communauté de brigades Baud-Locminé, ont fait évacuer environ vingt-cinq personnes d'une vingtaine d'habitations sous le vent, jusqu'aux premiers pavillons de la résidence du Chant-des-Oiseaux dans un rayon de 200 m.

Les opérations ont été conduites par le lieutenant Gérard Mahé, chef de groupe Lanvaux, du centre de secours de Grand-Champ. Des techniciens de Gaz de France sont également intervenus, tout d'abord pour fermer une vanne d'arrivée, rue de la Madeleine, et pour réparer la conduite. Les résidents ont pu regagner leur foyer à 18 h 15. Le maire, André Allioux, s'est aussi déplacé sur les lieux.

Des pompiers à l'honneur au congrès départemental



Jérôme Etoré, Sébastien Eonet, Sabrina Aubert, Florian Montière, le caporal-chef Claude Tattevin et le lieutenant Loric Christian

Lors du congrès départemental des sapeurs-pompiers, le 22 juin à Étél, 200 pompiers ont reçu la Fourragère pour leur première année de service. Parmi eux, Jérôme Etoré, Sébastien Eonet, Sabrina Aubert et Florian Montière, du centre de secours de Régigny.

Le caporal-chef Claude Tattevin a reçu la médaille d'argent pour vingt ans de service. Jean-François Savy, préfet du Morbihan, et le colonel Cyrille Berrod, directeur départemental du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), ont remis ensuite les galons de lieutenant à Christian Loric, chef du centre de secours local

[Ouest-France](#) Elisabeth PETIT. Publié le 23/07/2013

Plumelin : violent incendie chez BCM constructions

Deux mille mètres carrés de bâtiments ont brûlé dans cette entreprise spécialisée dans les charpentes et couvertures, à Plumelin, dans le Morbihan.

Les pompiers ont lutté toute la nuit contre l'incendie.



Un violent incendie s'est déclaré, dans la nuit de lundi à mardi, chez BCM constructions, société spécialisée dans les charpentes et couvertures pour les bâtiments industriels, artisanaux et d'élevage, dans la zone artisanale de Keranna, à Plumelin. Deux mille mètres carrés de bâtiments, voués à la production, ont été ravagés, sur les 6 000 m² que compte au total le site.

Deux fourgons, trois voitures et un chariot élévateur, garés dans les ateliers, ont été détruits. La salle d'archives, le magasin de visserie et de boulonnerie aussi.

Le matériel informatique, situé dans les bureaux, a également été endommagé. L'alerte a été donnée vers 1 h du matin par Un automobiliste, qui a aperçu une épaisse fumée, en circulant sur la voie rapide qui relie Rennes et Lorient.

Des dégâts importants

Un important dispositif de secours a été déployé. Les centres de sapeurs-pompiers de Locminé, Pontivy, Baud, Pluméliau, Plumelec, Réguiny, Saint-Jean-Brévelay, Grand-Champ et Vannes sont intervenus sur les lieux. Au plus fort de l'incendie, une cinquantaine de pompiers ont lutté contre le feu, sous les yeux des cogérants de la société et du maire de Plumelin.

Au petit matin, Marie-Hélène et Alain Le Galeze, responsables de l'entreprise, ne pouvaient que constater les dégâts, aux côtés de leurs salariés. « **Il semblerait que le feu ait pris dans une trémie à sciure et copeaux installée en extérieur, mais reliée à l'atelier bois par une conduite d'aspiration** », explique Alain Le Galeze.

« **Récemment, nous avons investi 750 000 € sur ce site. Deux machines à commandes numériques avaient été installées. Il est encore trop tôt pour chiffrer avec précision le préjudice. Mais nous l'estimons entre deux et deux millions et demi d'euros** », précise-t-il.

Créée en septembre 1996 et située depuis 1999 à Keranna, BCM constructions emploie quarante salariés, dont dix en ateliers et huit en bureaux et magasin, pour un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euro

24/07/2013 &&&

Plumelin

BCM Constructions : les salariés sous le choc après l'incendie

« C'est vraiment impressionnant. Je n'aurais jamais imaginé de tels dégâts. Ça a dû chauffer dur pour que la charpente métallique ait plié à ce point », observait, hier matin, avec fatalisme un salarié de la société BCM Constructions, arrivé vers 7 h 20 pour prendre son poste. « Je travaille ici depuis cinq ans. Mais l'atelier bois a brûlé. J'attends les consignes », observait un autre.

2 000 m² de bâtiments ont été ravagés par un violent incendie, dans la nuit de lundi à mardi. Située depuis 1999 dans la zone communautaire du pays de Locminé, à Keranna, la société est spécialisée dans la construction de charpentes et couvertures pour les bâtiments industriels, artisanaux et d'élevage.

C'est un usager de la voie rapide RN 24 voisine qui a donné l'alerte, vers 1 h du matin. Les pompiers de Locminé, rejoints par ceux de Pluméliau, sont rapidement intervenus. « Les centres de Baud, Pontivy, Saint-Jean-Brévelay, Plumelec, Réguiny, Grand-Champ et Vannes étaient également là », explique le lieutenant Yannick Jéhanno, l'un des deux chefs de groupe.

Des bouteilles d'acétylène et d'argon, gaz utilisés pour les soudures, ont compliqué l'intervention des pompiers, dans l'un des ateliers. 2 400 m de tuyaux ont été déployés, pour pomper l'eau nécessaire dans un plan d'eau situé sur un terrain privé, à la Ferrière. Une déviation a également été mise en place.

Quarante salariés

Prévenus par le maire Agnès Le Gougaud, Alain et Marie-Hélène Le Galeze, fondateurs et cogérants de l'entreprise, se sont immédiatement rendus sur les lieux. « Ce sont des années de travail qui s'envolent en fumée. L'entreprise a été créée en septembre 1996. Elle est installée

sur ce site depuis 1999 », résumait Marie-Hélène La Galléze.

« Il semblerait que le feu ait pris dans une trémie à sciure et copeaux installée en extérieur, mais reliée à l'atelier bois par une conduite d'aspiration. La fumée s'est propagée par les gaines dans l'atelier », expliquait Alain Le Galléze.

BCM Constructions emploie quarante salariés, dont dix dans les ateliers, huit dans les bureaux et le

magasin, et le reste sur les chantiers. Sol'AirAlu, rachetée par le couple en 2008 et composée de sept salariés, n'a pas été touchée par le sinistre.

La fermeture estivale de BCM pour les congés, prévue initialement le 2 août, est maintenue. « Nous allons faire au mieux pour poursuivre l'activité d'ici là. Les ateliers du fond n'ont pas été touchés. Les experts doivent passer ce mercredi matin », précisait hier après-midi Alain Le

Galléze, qui estimait les dégâts entre « 2 et 2,5 millions d'euros ». La réouverture est prévue trois semaines plus tard, fin août.

Regarder la vidéo sur ouestfrance.fr/pontivy

Lire aussi en page Bretagne



Une cinquantaine de pompiers venus de neuf centres de secours sont intervenus sur cet incendie qui a détruit 2 000 m² d'ateliers. Deux fourgons et un chariot élévateur, garés dans les ateliers, ont été ravagés aussi.

Ouest-France Publié le 03/02/2013

Une vingtaine d'épaves ont brûlé à Réguiny

Le feu a démarré hier soir dans la cour d'un garage où sont stationnées une centaine de voitures. Une vingtaine de voitures ont brûlé dans la cour d'un garage, à Réguiny. Vers 20 h 30, dimanche, un incendie s'est déclaré dans la cour du garage Le Goff, à Réguiny, près de Locminé. Le feu a débuté près d'une cuve de gaz, située près du garage, et s'est propagé à six épaves, stationnées là. Des pneus ont également brûlé. Un vent soutenu attisait les flammes.



Les pompiers, près d'une trentaine, venus des centres de secours de Réguiny, Rohan, Pontivy, Noyal-Pontivy et Locminé, ont entrepris de sécuriser la zone. Mais le feu a rapidement atteint un autre secteur de la cour du garage, touchant d'autres voitures, également des épaves.

Les pompiers, sous la conduite du lieutenant Lamour, chef de groupe de Pontivy, ont bataillé près d'une heure pour maîtriser puis éteindre l'incendie. Les locaux du garage automobile n'ont pas subi de dégâts.

Les gendarmes étaient sur place hier soir, ainsi que le maire de Réguiny, Jean Launay. Une enquête est ouverte pour déterminer les causes de cet incendie.

20/03/2013 &&&

Réguiny

Entraînement avec les pompiers

Dans le cadre de leur formation mensuelle, les pompiers de Réguiny ont réalisé, samedi, un entraînement regroupant la quasi-totalité de l'effectif du centre. Simulation d'un incendie d'appartement, intervention secours routier (manœuvre conjointe avec les pompiers de Locminé), secourisme et mise en œuvre du matériel d'épuisement ont été les thèmes de cette journée intense, réalisée malgré des conditions météo défavorables.



04/04/2013 &&&

Journée de formation pour les pompiers volontaires



Après quelques heures de cours théoriques à la caserne de Réguiny, les 22 pompiers volontaires présents samedi dernier ont rejoint la commune de Pleugriffet pour participer à différents exercices de maintien des acquis (36 heures/an).

Au programme de la journée : simulation de feu de maison, secours des victimes enfumées et jeux sportifs.

Ces manœuvres ont pour but d'entretenir la cohésion du groupe et à maintenir les connaissances.

Si vous êtes sportif et motivé et si vous voulez rejoindre les rangs des pompiers volontaires de la caserne de Réguiny, vous pouvez contacter le chef de centre, major Christian Loric

Contact : tél. 06 32 63 12 88.

04/08/2013 &&&

Lanouée

Remorque de roundballs en feu : 600 m² de forêt brûlés

Mardi, vers 19 h, les sapeurs-pompiers de Josselin ont été prévenus d'un incendie en forêt de Lanouée, sur la RD 155 en direction de Mohon, entre la Noë Sèche et la Fontaine aux Cerfs.

Arrivés sur place, ils ont découvert une remorque contenant une vingtaine de roundballs en feu. Des renforts sont arrivés de Ploërmel, Rohan La Trinité-Porthoët, Réguiny, Saint-Jean-Brévelay et Plumelec.

Les sapeurs-pompiers, sous la conduite du capitaine De Rouade de Ploërmel, ont attaqué le feu qui a pris dans la forêt de chaque côté de la route, soit environ 600 m². L'agriculteur a pu détacher son tracteur avant que celui-ci ne prenne feu. Plus d'une douzaine de camions citernes



Une douzaine de camions sur place.

étaient sur place et postés en renfort près des étangs, dans le bourg.

Les sapeurs-pompiers sont restés très tard sur les lieux pour éviter une propagation du feu causée par les flammèches des roundballs.

2014 :

Exercice de secours à la maison pour personnes âgées

La salle à manger de la Maison d'accueil pour personnes âgées a servi de cadre aux manœuvres des pompiers.



[Ouest-France](#) Publié le 27/03/2014

Les sapeurs-pompiers volontaires doivent effectuer 36 heures de formation par an minimum. Samedi, la Mapa (maison d'accueil pour personnes âgées) a servi de site de manœuvres aux pompiers de Réguiny. L'équipe d'intervention avait pour objectif la simulation d'un incendie avec prise en charge de blessés.

Les personnes qui veulent rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires du centre de Réguiny peuvent contacter le lieutenant Christian Loric, chef de centre

Jean Launay : « J'ai vécu l'évolution des centres de secours »

Jean Launay (ici entouré du receveur et trésorier Marc Audic, et du vice-président Claude Boudard), a présidé le Sivu incendie du canton pendant dix-huit ans.

Le maire, Jean Launay a cessé ses fonctions de président du Sivu (Syndicat intercommunal à vocation multiple) incendie du canton de Rohan, jeudi soir à la mairie, lors du vote des budgets prévisionnels. Dans la fonction pendant ses trois mandats de maire (dix-huit ans), l'élus a vécu les nombreuses évolutions des centres de secours de Rohan et Régigny. « **Ce sera l'un de mes meilleurs souvenirs d'élus** », a déclaré le président.

Participation des communes minorée

Jean Launay part avec une bonne nouvelle pour les communes du canton : résultat d'un excédent de clôture de l'exercice précédent de près de 64 544 €, leur participation au Sivu sera, pour la troisième année consécutive, revue à la baisse. De 13,25 € en 2012, et 12,50 € en 2013, elle passe à 11,50 € par habitant en 2014, soit une rentrée attendue de 117 900 € au minimum.



Depuis la départementalisation en 2001, une grande partie de ces recettes est versée au Sdis 56 (Service départemental d'incendie et de secours). Elle sert à payer les vacations des sapeurs-pompiers, comme les 200 sorties inondations réalisées dernièrement par le centre rohannais. Les budgets prévisionnels de 2014 ont été votés à l'équilibre de 173 265 € pour le fonctionnement, et 46 179 € pour l'investissement (dont 20 000 € de remboursement d'emprunt)

Le vice-président Claude Boudard (Crédin), assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections de délégués communaux au Sivu, après la mise en place des nouvelles équipes municipales

2015 :

Sabrina Aubert est sapeur-pompier depuis quatre ans, Fabrice Garel depuis dix-sept ans. Mardi matin, ils ont accueilli, au centre de secours, un groupe d'enfants du centre de loisirs



Les enfants ont visité la caserne, le poste de secours. Ils ont pu revêtir les tenues de pompiers et surtout les casques qu'ils adorent. Une matinée pédagogique et ludique puisque les petits ont pu faire sonner la sirène et utiliser la lance à incendie, avant de regagner le centre de loisir

02/10/2015 &&&

Radenac

35 big ballers partent en fumée au Grand-Drénidan

Alors qu'un violent incendie mobilisait de nombreux pompiers à Plumelin, un second feu s'est également déclaré, vers 16 h 30, dans un bâtiment agricole au lieu-dit le Grand-Drénidan, à Radenac. Trente-cinq big ballers de foin, ainsi que du matériel agricole étaient entreposés dans ce hangar de 300 m² composé d'une charpente en bois et recouvert de tôles. Un important stock d'am-

monitrage a pu être dégagé.

Les pompiers de Réguieny, Saint-Jean-Brévelay, Plumelec, Josselin et Guémené-sur-Scorff ont été appelés sur les lieux. Les opérations ont été dirigées par le lieutenant Yann Grandin, chef de groupe des sapeurs-pompiers de Locminé.

Le propriétaire du bâtiment, incommodé par la fumée, a dû être pris en charge par les pompiers.

02/08/2014 &&&

Radenac

Un incendie dans un silo de séchage

Un silo de séchage de 250 m³ contenant du fumier de volaille a pris feu dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, au lieu-dit Kervena- lec, à Radenac. Les pompiers de Réguiny sont intervenus avec le renfort des compagnies de Locminé et Baud.

Ecofeutre, terrain de manœuvres des pompiers



Les pompiers de Réguiny et Kerfourn et Alain Le Tort, responsable sécurité de l'entreprise. | [Ouest-France](#) Publié le 13/03/2015

Le centre de secours de Réguiny et Kerfourn s'est livré, en fin de semaine dernière, à un exercice d'incendie dans l'entreprise naizinoise Ecofeutre. Arrivée des équipes de secours et des véhicules sur les lieux, recherche de trois ouvriers portés manquants, lutte contre l'incendie, et premiers secours aux victimes ont pu être mis en œuvre dans des conditions proches de la réalité. Les 22 sapeurs-pompiers volontaires présents ont eu droit ensuite à une visite guidée de l'usine, et des établissements Matines voisins. L'après-midi, une deuxième manœuvre de feu d'exploitation agricole a été déployée au Gaec des Muguets, à Kergars, en Réguiny Evellys

18/03/2015 &&&

Pleugriffet

Des truies tombent dans une fosse à lisier à la Chouanière

Quand l'accident s'est-il produit ? Le propriétaire s'en est aperçu mardi matin, en arrivant vers 9 h à l'élevage de porcs, situé au lieu-dit la Chouanière. Dix-sept truies, sur les deux cents qu'abrite le bâtiment, étaient tombées dans la fosse à lisier située sous l'élevage. Il semblerait qu'un caillebotis ait cédé, entraînant la chute d'un premier animal. Celui-ci se serait débattu et aurait déplacé des caillebotis imbriqués dans le premier, provoquant la chute de seize autres cochons.

Des sapeurs-pompiers de Ploërmel, Régigny, Rohan, Pontivy, dont le spécialiste en secours animaliers, et la cellule de sauvetage déblaiement d'Hennebont, sous la direction du chef de groupe de Pluméliau, Yannick Jéhanno, ont été appelés sur place. Une quinzaine au total.

L'intervention a été très longue. Les truies étaient pleines et pesaient quelque 250 kg. Les secours et les éleveurs se sont efforcés de les pousser ou de les attirer vers deux plans inclinés. Ils ont utilisé pour cela des planches afin de les canaliser et les remonter.



Les pompiers et les éleveurs ont uni leurs efforts pour sortir les truies une par une de la fosse. Des planches ont été utilisées pour canaliser les animaux et les forcer à remonter sur un plateau incliné. L'intervention a duré plus de neuf heures. Toutes ont été sauvées.

Les porcs ont été sortis un par un de leur position délicate. En milieu d'après-midi, il en restait encore cinq

dans la fosse. Les opérations ont duré jusqu'à 18 h 30 environ, soit plus de neuf heures. Au final, tous les

animaux ont pu être sauvés.

Claude LEMERCIER.

2016

Le douzième enfant de Laëtitia et de Daniel, est né à domicile &&&

Dylan est né vendredi à 8 h 30 au lieu-dit la Belle-Étoile à Saint-Allouestre. La dernière naissance à domicile dans la commune, une fille prénommée Christine, remonte au 21 août 1983.

Dylan, un gros garçon de 3,5 kg, est né vendredi 22 avril à 8 h 30 au lieu-dit la Belle-Étoile à Saint-Allouestre. La dernière naissance à domicile dans la commune, une fille prénommée Christine, remonte au 21 août 1983.

Dylan est le douzième enfant de Laëtitia, 36 ans, et de Daniel Quémard, 53 ans. C'est le septième garçon de cette famille nombreuse. Le plus âgé de la fratrie est un garçon qui a aujourd'hui 14 ans et passionné de mécanique. « **J'ai toujours rêvé d'une grande famille** »

« **Nous sommes un couple atypique** », prévient Daniel, originaire de Pluherlin, benjamin d'une fratrie de douze enfants. Christine a perdu très jeune ses trois frères et soeurs. « **J'ai alors toujours rêvé d'une grande famille** », explique la jeune maman dont la profession est aussi originale.

« **J'exerçais le métier de conducteur d'engins comme mon mari. C'est comme ça que nous nous sommes connus, sur les chantiers.** »

Ainsi au gré des déplacements les enfants sont nés à Ploemeur, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Vannes. Une des filles est née à Ambon, déjà à domicile, en septembre 2007. Cinq sont nés à la maternité de Ploërmel. Dylan n'y a passé que quatre jours après son transfert et celui de sa maman par les pompiers de Régigny après avoir poussé son premier cri à la Belle-Étoile.

Coup de chapeau aux chauffeurs des cars Le Net

Un incendie d'une extrême violence au centre-bourg, samedi après-midi. | TRANSPORTS LE NET



Le feu a pris, samedi, vers 14 h 10, dans quatre autocars des transports Le Net. Trois véhicules sont entièrement détruits, le quatrième est sérieusement endommagé (*dimanche Ouest-France* d'hier).

Des sapeurs-pompiers de quatre centres de secours sont intervenus, une douzaine au total : Réguinty, Rohan, Pluméliau et Locminé. Ils ont pu éviter une propagation plus importante.

Jean-Yves Le Net, le patron de la société qui porte son nom, pense aussi à ses chauffeurs et retraités de l'entreprise. « **Je rends hommage aux membres et anciens de mon personnel qui, en repos, se sont déplacés en notre absence pour sauver cinq autres cars, déclare-t-il. Sinon, ils auraient été les proies des flammes. D'autres se sont joints plus tard pour gérer l'essentiel.** » Il doit maintenant penser au transport scolaire de ce lundi matin. « **Des confrères ont proposé de m'aider en urgence. On va d'abord utiliser des cars de tourisme.** »

Ouest-France Publié le 10/01/2016

Le chômage chez les sapeurs-pompiers volontaires

Au centre de la photo Gilles Dufeigneux, à sa gauche Christian Loric, chef du centre de Réguinty et les sapeurs-pompiers volontaires et les élus des communes des alentours. Gilles Dufeigneux, président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours du Morbihan depuis 6 mois, a entamé la visite des centres de secours de son département. Vendredi il était à Réguinty.

« Je voulais rencontrer le personnel pour me présenter à eux, entendre leur point de vue et je souhaitais aussi discuter avec les élus. »

Sa préoccupation depuis son élection est le volontariat et le chômage dans les rangs des sapeurs-pompiers. **« Les sapeurs-pompiers volontaires donnent beaucoup de leur temps. En retour, nous devons les aider ». Parmi les 2 600 sapeurs-pompiers volontaires du Morbihan, une centaine de chômeurs ont été recensés. « Nous allons les accompagner, signer un accord avec les missions locales, pôle emploi etc. Cinq chefs d'entreprise se sont portés volontaires pour nous aider à organiser des journées de coaching ».**

[Ouest-France](#) le 18/02/2016



Un bar de Régigny détruit par un incendie

À 8 h, hier, les pompiers surveillaient toujours les lieux.



Un violent incendie s'est déclaré dans la nuit de mardi à mercredi, peu avant 4 h du matin, à Réguiny, dans le pays de Pontivy. Le feu a entièrement détruit le bar La Chope. Les sapeurs-pompiers de Réguiny, Josselin, Kerfourn, Locminé et Rohan se sont relayés pour éviter que les flammes ne se propagent aux habitations mitoyennes.

Le bar rénové avait rouvert ses portes le 23 octobre dernier, avec de nouveaux propriétaires, Damien et Marlène Rolland. « **D'après les premières constatations, l'incendie serait accidentel, probablement dû à une défaillance électrique** », explique Damien Rolland.

La rue est restée coupée une bonne partie de la matinée, hier, pour permettre aux pompiers de parer à tout redémarrage du feu

08/12/2016 &&&

Saint-Allouestre

Dix-huit hectares de seigle partent en fumée à Kerator



Vingt-cinq pompiers des centres de secours de Locminé, Saint-Jean-Brévelay, Réguiny, Josselin et de Plumelec ont été appelés sur les lieux.

Séparées par un chemin d'exploitation, deux parcelles de 15 et 3 ha d'orge, sur pied ou en chaume, sont parties en fumée, lundi, lors d'un incendie qui s'est déclaré dans une machine d'une entreprise de travaux agricoles, peu après 16 h 30, au lieu-dit Kerator.

La machine agricole a été légèrement touchée et déplacée dans un champ de maïs tout proche de l'une des parcelles. Une épaisse fumée était visible à plusieurs dizaines de kilomètres.

Vingt-cinq pompiers des centres de secours de Locminé, Saint-Jean-Brévelay, Réguiny, Josselin et Plumelec ont été appelés sur les lieux

avec notamment deux fourgons de 10 000 litres. Deux entreprises agricoles ont également prêté main-forte avec deux tonnes à eau de 10 000 et 15 000 litres.

Les opérations de secours ont été dirigées par le lieutenant Olivier Merlet, chef de groupe du centre de Plumelec. Celui-ci souligne « **le coup de chaud sans gravité subit par quatre pompiers de Saint-Jean-Brévelay** ». Ils ont été pris en charge par une infirmière lieutenant des pompiers de Malestroit et n'ont pas été hospitalisés.

Avant de quitter les lieux les pompiers ont noyé plus de 4 km de lisière pour éviter une reprise du feu.

2017

Bréhan. Un bâtiment d'élevage part en fumée

Un incendie s'est déclaré dans une exploitation agricole au village de Lintan, ce matin vers 8 h.

Des sapeurs-pompiers de Rohan, Réguiny, Josselin et Pontivy sont intervenus pour éteindre l'incendie. | OUEST-France

Le feu a probablement été causé par le fourrage entreposé dans la grange. Il s'est embrasé vers 8 h, l'alerte a été donnée à 8 h 10.

Une vingtaine de pompiers

Des sapeurs-pompiers de Rohan, Réguiny, Josselin et Pontivy, une vingtaine au total, ont été déployés pour circonscrire l'incendie.

Dans le bâtiment, étaient entreposées 400 t de fourrage (foin et paille), plusieurs tonnes de céréales en big-bag, divers petits matériels. Une soixantaine de génisses ont été sorties à temps.

Le bâtiment s'est effondré rapidement mais n'a fait aucune victime. Des agents d'Enedis ont dû également intervenir pour couper l'électricité : une ligne aérienne de 20 000 V longe le bâtiment.



Les sapeurs-pompiers en exercice chez Paul Duclos
Réguiny.06/03/2017



Les établissements Paul Duclos ont servi de terrain d'exercice aux sapeurs-pompiers samedi 11 mars au matin. Vingt-deux hommes et femmes de l'effectif de Réguiny ont participé à des manœuvres, dans le cadre d'une formation obligatoire de maintien des acquis. Les installations Paul Duclos, à Réguiny, ont été mises à profit pour des manœuvres de secours bien spécifiques.

Les gestes et les réflexes

Des exercices supervisés par l'adjudant-chef Alain Montiège, l'adjudant Mickaël Reymond, et le sergent-chef Fabrice Garel. « Chaque année, l'ensemble de l'effectif a trois journées de manœuvres de ce type, pour se remettre en mémoire les gestes et les réflexes qui concernent les interventions les moins fréquentes, indique Alain Montiège. La prochaine, en mai, sera basée sur les incendies et les feux de forêt.



La matinée s'est achevée avec une visite des établissements Duclos, sous la conduite de Frédéric Gaudin, maître des lieux. L'après-midi, les infirmiers du Sdis 56 (Service départemental d'incendie et de secours) intervenaient encore auprès des pompiers Régunois, pour une formation sur les thèmes particuliers des accouchements et des souffrances psychologiques.



07/05/2017 &&&

Huit hectares de forêt brûlés dans la forêt de Lanouée

Mardi, vers 15 h 30, un incendie s'est déclaré en espace naturel dans la forêt de Lanouée, au lieu-dit La Croisière.

Avec le vent et la sécheresse de ces derniers temps, huit hectares ont brûlé assez rapidement. Sur place, les centres d'intervention et de secours de Josselin, La Trinité-Porhoët, Ploërmel, Campénéac, Mauron, Vannes, Locminé et Régigny étaient sur place avec une douzaine de véhicules et une quarantaine de sapeurs-pompiers pour combattre le feu et éviter une plus grande étendue. « **Pour l'instant, les causes ne sont pas définies malgré la présence de la gendarmerie de Josselin** », annonce le lieutenant Nicolas Trehin, chef de groupe Ploërmel-Brocéliande. Deux véhicules avec neuf pompiers dont un chef de groupe resteront sur place une bonne partie de la nuit, pour surveiller la zone.

Moréac

Un poulailler détruit par un incendie au Guern

Hier, vers 14 h, un incendie a entièrement détruit un bâtiment agricole vide, au lieu-dit Le Guern, entre Moréac et Régigny. Le poulailler était vide au moment du sinistre, qui a nécessité l'intervention des pompiers de Locminé, Pluméliau et Pontivy.

08/05/2017 &&&

La Grée-Saint-Laurent

Huit hectares de forêt brûlés dans la forêt de Lanouée



Mardi, à 21 h, les sapeurs-pompiers étaient toujours sur place avec, comme objectif, d'éviter sa propagation.

Fait-divers

Mardi, vers 15 h 30, un incendie s'est déclaré en espace naturel dans la forêt de Lanouée, au lieu-dit La Croisière.

Avec le vent et la sécheresse de ces derniers temps, huit hectares ont brûlé assez rapidement. Sur place, les centres d'intervention et de secours de Josselin, La Trinité-Porhoët, Ploërmel, Campénéac, Mauron, Vannes, Locminé et Régigny

étaient sur place avec une douzaine de véhicules et une quarantaine de sapeurs-pompiers pour combattre le feu et éviter une plus grande étendue. « Pour l'instant, les causes ne sont pas définies malgré la présence de la gendarmerie de Josselin », annonce le lieutenant Nicolas Trehin, chef de groupe Ploërmel-Brocéliande. Deux véhicules avec neuf pompiers dont un chef de groupe resteront sur place une bonne partie de la nuit, pour surveiller la zone.

11/07/2017 &&&

Onze incendies et vingt hectares brûlés

Dans les secteurs de Pontivy, Rohan, Hennebont, Plouay...
Les pompiers n'ont pas chômé, hier.

16 ha dans le secteur de Pontivy

Fortes chaleurs et activité agricole ont provoqué, hier, dans le secteur de Pontivy, sept feux. Seize hectares de champs sont partis en fumée. Une soixantaine de pompiers sont intervenus à Ménéac, Comblessac, Bieuzy, Réguiny, Persquen et Lignol. Les incendies ont été maîtrisés au cours de l'après-midi.

4 ha à Bréhan

Un incendie s'est déclaré au lieu-dit Le Bréman, en Bréhan. Quatre hectares de blé ont brûlé et quinze autres étaient menacés. Le vent a attisé les flammes vers un bâtiment d'élevage. Au total, 21 pompiers ont été mobilisés des centres de Rohan, Loudéac, Merdrignac, Josselin et Pluméliau.

Un tracteur en feu près de Plouay

Par trois fois, les pompiers d'Hennebont ont sorti leur camion-citerne feu de forêts, pour des départs de feu.

La série a commencé à 10 h, près de Plouay. Un tracteur a pris feu dans un champ au lieu-dit Le Guern. Le paysan a alerté les secours. Une dizaine de pompiers de Plouay, Inguiniel et Hennebont sont intervenus.

« Le champ était labouré ce qui a permis d'éviter une propagation », souligne le chef de groupe.



Quatre hectares de blé ont brûlé et quinze autres étaient menacés, au lieu-dit Le Bréman, en Bréhan.

Le long de la nationale

À 13 h, puis à 17 h, les mêmes pompiers sont intervenus à deux reprises pour des départs de feu sur la voie express 165, au niveau de l'échangeur de Kerdual, non loin de Lorient.

Pour les secours, l'origine de ces départs est évidente : des mégots de cigarettes jetés par les automobilistes, sur la route, qui embrasent ensuite les herbes sèches.

« Outre ce risque de propagation, la fumée peut surprendre les conducteurs qui ralentissent et cela peut entraîner des accidents », soulignent les pompiers d'Hennebont.

2018

[Ouest-France](#) Publié le 15/10/2018

Des manœuvres qui permettent de maintenir la formation des pompiers volontaires aux secours routiers, dans des conditions rendues plus difficiles par la tombée de la nuit.

Des manœuvres nocturnes pour les pompiers



« Il y a heureusement moins d'interventions de secours routiers, constate l'adjudant-chef Alain Montiège, formateur du centre de secours de Réguinty. Mais nos hommes doivent régulièrement s'entraîner à la maîtrise des gestes et à l'utilisation du matériel nécessaires, dans le cadre de formations de maintien des acquis. »

Une manœuvre de secours routiers était ainsi organisée, près du stade, vendredi soir, « **afin d'appréhender les conditions d'intervention à la tombée de la nuit** ». Une demi-heure de théorie sur la marche générale des opérations, suivie de deux exercices en simulation pour une quinzaine de pompiers volontaires.

« Ils mettent en scène deux situations différentes de véhicule accidenté avec, pour chacun, deux blessés, dont un piégé à l'intérieur du véhicule. La caserne de Locminé a mis à disposition un véhicule de secours routiers (VSR) équipé de matériel de désincarcération », a expliqué l'adjudant-chef, dont les propres filles jouaient le rôle des blessés. De la position du véhicule (une épave promise à la casse) à l'intervention des secours depuis le centre : des scènes jouées au plus près de la réalité.

Ouest France le 17/12/2018



Carla la fille, Alice-Anne la belle fille, Florian le fils, Alain le père, la famille compte quatre sapeurs-pompiers

Réguinty. Quatre sapeurs-pompiers pour une seule famille

La famille installée à Réguinty compte quatre sapeurs-pompiers. Tout d'abord il y a le père, Alain Montiège, agent de collectivité au civil. Entré dans le corps des sapeurs-pompiers volontaires en janvier 1991, l'adjudant-chef est notamment chargé, au centre de secours de Réguinty, de la formation des hommes et femmes de son groupe.

Deux de ses quatre enfants lui ont déjà emprunté le pas. Florian est comme lui adjoint de collectivité à Josselin. Il a également suivi l'exemple paternel en intégrant le centre de secours de Réguiny, le 1er octobre 2010. C'est en formation qu'il a rencontré sa compagne Alice-Anne Jouanno, aujourd'hui caporal, comme lui.

Une transmission toute « naturelle »

Après un BEP d'accompagnement de la personne, Carla, fille aînée de l'adjudant-chef Montière, exerce au civil comme agent administratif. Le 1er décembre dernier, elle a, à son tour, rejoint la grande famille des pompiers de Réguiny, comme jeune sapeur-pompier volontaire.

Une transmission toute « naturelle » pour les aînés de la famille Montière : « **Cela s'est fait tout seul. C'est sans doute le résultat de nombreux dimanches passés à la caserne aux côtés de notre père** », explique Carla. « **Je ne les ai jamais forcés !** » tient toutefois à préciser Alain Montière, qui n'en est pas moins fier.

Quid de ses deux autres enfants ? « **Pour le moment, cela ne semble pas être au programme de Killian, qui est en école d'ingénieur. La priorité va à ses études.** »

À 8 ans, la petite dernière, Satheene, est sans doute trop jeune pour se poser la question. À la demande de son père, elle s'est toutefois volontiers prêtée, il y a quelques semaines, avec sa grande sœur, à jouer les victimes dans une simulation de manœuvres nocturnes de secours routier...

2019

Pompiers en exercice incendie à la piscine

[Ouest-France](#) Cyprien CAUX. Publié le 03/07/2019



La piscine intercommunale a servi de terrain de manœuvres aux pompiers de Réguiny

Paradoxalement, une piscine brûle extrêmement bien en raison de la présence de quantité des produits chimiques et d'eau de javel, nécessaires au traitement de l'eau », souligne Jérôme Benoît, maître-nageur responsable de la piscine intercommunale de Réguiny.

Des manœuvres pour une vingtaine de pompiers du centre de secours et d'incendie de Réguiny, sur le site, samedi matin, s'avéraient donc utiles pour les deux parties.

Car autre paradoxe, les soldats du feu n'interviennent que rarement pour un incendie.

« Ces exercices sont les premiers de trois formations au maintien des acquis en matière d'incendie, obligatoires dans l'année. Ils permettent également aux nouvelles recrues de visiter et repérer les lieux », a expliqué le lieutenant Stéphane Fanen, chef du centre

_Réguiny. Une maison détruite par les flammes

Un feu d'origine accidentelle s'est déclaré, ce mercredi 3 juillet 2019, à 14 h 30, à Réguiny. Les flammes ont ravagé totalement l'habitation. Par chance, es occupants ont pu sortir à temps et n'ont pas été blessés.

05/02/2019 &&&

Crédin

Un incendie causé par un feu de cheminé

Un incendie dû à un feu de cheminée s'est déclaré, vendredi peu avant 16 h, dans une maison au lieu-dit La Buzardière. L'incendie s'était propagé au toit lorsque les pompiers sont intervenus. Le feu a détruit une dizaine de mètres carrés de toiture, mais une bâche a été posée et les occupants de la maison n'ont pas eu besoin d'être relogés. Une quinzaine de pompiers de Pontivy, Noyal-Pontivy, Pluméliau et Réguiny étaient sur place.

2020

Pleugriffet. Parti du garage, l'incendie se propage à la maison, la famille relogée

Dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 mai 2020, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour un feu de maison à Pleugriffet (Morbihan). Une partie de la maison a été détruite par les flammes. Le couple et son enfant ont été relogés. Très tôt, jeudi 21 mai 2020, les sapeurs-pompiers ont été appelés pour un feu de maison à Pleugriffet (Morbihan). | ARCHIVES OUEST-France

Le propriétaire très choqué mais indemne

Par chance, les habitants ont pu sortir à temps et n'ont pas été blessés. Pour l'heure, l'origine du sinistre est inconnue. Le feu a pris dans un cabanon jouxtant l'habitation. Les sapeurs-pompiers sont intervenus vers 3 h 25, ce jeudi 21 mai 2020, pour un feu de garage, dans la résidence de la Rosaie, à Pleugriffet ([Morbihan](#)).

À leur arrivée, le garage était totalement embrasé et les flammes menaçaient de se propager à la maison, située non loin du centre-bourg.

Vingt-six sapeurs-pompiers présents

L'action des 26 sapeurs-pompiers présents a permis d'éviter la destruction totale de l'habitation. Les soldats du feu des centres d'incendie et de secours de Josselin, Réguiny, et Rohan ont participé aux opérations.

Le télégramme

Vers 3 h 25, dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a été signalé dans la commune de Pleugriffet (56). Le feu s'est déclenché dans un garage avant de se propager à la maison. Les deux occupants de celle-ci, un couple d'une cinquantaine d'années, ont pu être relogés dans leur famille.

Vingt-six pompiers des centres de secours de Rohan, **Réguiny**, Josselin et Guern ont été mobilisés pour cette intervention, qui a permis de sauver la maison. En revanche, le garage a été détruit.

Forges-de-Lanouée. Un incendie ravage un hangar agricole de 500 m²

Un incendie s'est déclaré, samedi 18 juillet 2020, vers 4 h 20, aux Forges-de-Lanouée (Morbihan), au lieu-dit Bocneuf la rivière, dans un hangar agricole. Le bâtiment a été entièrement détruit, sans faire de victimes.



Ce matin, vers 4 h 20, un incendie a ravagé un hangar agricole de 500 m² contenant 150 tonnes de fourrage et situé au lieu-dit Bocneuf-la-rivière, aux [Forges-de-Lanouée](#).

Les pompiers de Josselin, Plumélec, Réguiny et Rohan sont intervenus et étaient encore sur place en fin de matinée afin de veiller que le feu ne reprenne pas. En tout, 24 sapeurs ont été engagés. Le sinistre n'a fait aucune victime. Les gendarmes de Ploërmel étaient également sur place.

Ce matin, vers 4 h 20, un incendie a ravagé un hangar agricole de 500 m² contenant 150 tonnes de fourrage et situé au lieu-dit Bocneuf-la-rivière, aux [Forges-de-Lanouée](#).

Les pompiers de Josselin, Plumelec, Réguiny et Rohan sont intervenus et étaient encore sur place en fin de matinée afin de veiller à ce que le feu ne reprenne pas. En tout, 24 sapeurs ont été engagés. Le sinistre n'a fait aucune victime. Les gendarmes de [Ploërmel](#) étaient également sur place.

« C'est 150 tonnes de fourrage de l'an dernier qui sont parties en fumée. Le feu s'est déclaré à l'arrière du bâtiment. Il ne fait pas de grosses chaleurs et puis ce fourrage était sec », précise l'agriculteur, Vincent Jolivet

08/01/2021 &&&

Moréac

Un feu de cheminée dans une maison rue de la Madeleine

Un feu de cheminée s'est déclaré hier, en fin de matinée, dans une maison située rue de la Madeleine. La locataire de la maison, absente, a constaté à son retour, que le feu avait pris dans sa cheminée.

Les pompiers de Locminé et de Réguiny, secondés de la grande échelle des pompiers de Pontivy, étaient sur les lieux, de même que la gendarmerie de Baud. Le feu a été maîtrisé à l'aide d'une lance.

Les dégâts matériels se sont limités au salon, mais la locataire va être relogée par la mairie.



Les pompiers sont intervenus sur un feu de cheminé.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Ouest-France Aurélie DUPUY. Publié le 12/01/2021

Réguiny. Un jeune homme de 17 ans blessé dans un incendie

Mardi 12 janvier 2021, au matin, un feu s'est déclaré dans un appartement d'un collectif rue de la Fontaine. Un jeune homme a été blessé. Trois personnes devront être relogées

Un incendie s'est déclaré mardi 12 janvier 2021 dans un petit collectif de quatre appartements locatifs, rue de la Fontaine, à **Réguiny** (Morbihan).

Transporté au centre hospitalier

Pour des raisons inconnues, le feu a pris dans un appartement situé au premier étage du bâtiment. Un homme de 17 ans a été légèrement blessé dans l'incendie et a été transporté au centre hospitalier du Centre-Bretagne (CHCB). Trois personnes devront être relogées par la mairie.

Vingt-cinq sapeurs-pompiers étaient mobilisés, venant des centres de Cléguérec, Josselin, **Réguiny**, Pontivy, Rohan et Locminé, Noyal-Pontivy.

Ouest-France Julie SCHITTLY. Publié le 14/03/2021

Moréac. Un hangar agricole détruit par un incendie

Un hangar agricole de 300 m² a été entièrement détruit par un incendie à Moréac (Morbihan), ce dimanche 14 mars 2021 après-midi. Le feu n'a pas fait de victime

mais du matériel et du fourrage sont partis en fumée.

Un hangar agricole de 300 m² a été entièrement détruit par un incendie à Moréac (Morbihan), ce dimanche 14 mars 2021 après-midi.

Le feu s'est déclaré vers 14 h 20, dans une exploitation située au lieu-dit Le Clézio, au nord de la commune, près de la départementale 17 qui mène à Evellys-Naizin.

27 pompiers mobilisés

L'incendie n'a pas fait de victime, mais du matériel et du fourrage sont partis en fumée. Le feu serait d'origine accidentelle.

27 pompiers sont intervenus, des centres de secours de Locminé, Réguiny, Saint-Jean-Brévelay, Baud, Guémené-sur-Scorff et Pontivy.

Publié le 04/06/2021

Pleugriffet. Trois cochons tombés dans la fosse à lisier sauvés par les pompiers

Trois cochons sont tombés dans la fosse à lisier d'une ferme de Pleugriffet (Morbihan). Au terme de quatre heures d'intervention, les animaux ont pu être sauvés par les pompiers

Trois cochons sont tombés dans une fosse à lisier à Pleugriffet (Morbihan), jeudi 3 juin 2021, vers 21 h 30. L'accident s'est produit dans un élevage au lieu-dit La Ville-Tual

Douze pompiers sur place

Au terme de quatre heures d'intervention, les animaux, pesant chacun 70 kg, ont pu être sauvés.

Douze pompiers venus des centres de secours de Pontivy, Réguiny, Ploërmel et Languidic ont participé à ce sauvetage.

Ouest-France. Publié le 07/06/2021

Guénin.

Une maison s'enflamme, le toit totalement détruit

Une maison a subi de graves dommages dans un incendie qui s'est déclaré ce lundi 7 juin 2021, à Koh Coët, à Guénin (Morbihan). Le sinistre n'a pas fait de blessé.



Un incendie s'est déclaré lundi 7 juin 2021, vers 16 h 50, à Koh Coët à **Guénin (Morbihan)**, dans une maison d'habitation individuelle, sans faire de victime.

Pas de victime

Les flammes auraient pris dans le grenier. Elles ont détruit l'étage et les combles de la maison. Les occupants, une femme et ses trois enfants ont pu quitter la maison à temps. Ils vont être relogés dans leur famille.

Trente et un sapeurs-pompiers de Pontivy, Locminé, Melrand, **Réguiny**, Pluvigner, Baud, Grand-Champ et Lorient ainsi que sept gendarmes ont été mobilisés. Le maire, Anthony Onno, et sa première adjointe, étaient également sur place. À 19 h, l'intervention était toujours en cours.

La D724, qui passe devant la maison, et qui a été envahie de fumée, est bloquée depuis le début de l'incendie.

09/02/2022 &&&

De la fumée s'échappe de la gaine de ventilation d'un silo

Faits divers

Les pompiers sont intervenus en nombre hier au niveau de l'usine Moisan. Ils ont été appelés pour un dégagement de fumée important au niveau d'une gaine de ventilation d'un silo. « Des copeaux ont condensé dans la gaine de ventilation ce qui a provoqué le dégagement de

fumée », explique l'un des pompiers qui a participé à l'intervention qui a duré jusqu'à 15 h 30. « **Il n'y a pas eu de feu, mais il a fallu tout vérifier.** »

En tout, ce sont 35 pompiers et 18 véhicules, venus de Pontivy, Locminé, Réguiny, Vannes, Grand-Champ Pluméliau et Auray, qui ont été dépêchés sur place. L'incident n'a pas fait de blessé.

Bilan été 2022

L'été 2022 aura été marqué par de nombreux feux d'espace naturel du à la chaleur intense et à la sécheresse. Aux feux de récoltes et de chaumes en juillet se succéderont de nombreux feux de forêts en août et septembre.

Un été exceptionnel d'un point vu national, régional (Mont D'Arrée) et départementale (Surzur Etel Locoal Mendon, Saint Avé etc) et bien sur la mythique forêt de Brocéliande. Le centre de secours de Réguiny participera à nombreux d'entre eux (hommes et matériels) au niveau départemental et en hommes au niveau régional.

De trop nombreux articles relatent de ses événements c'est pourquoi J'ai décidé de ne pas les inclure ici.

Ci-après quelques photos prises par certains d'entre nous sur différents feux auxquels nous avons participé....



Brocéliande en aout







Surzur en aout



Locoal Mendon

Chapitre :11

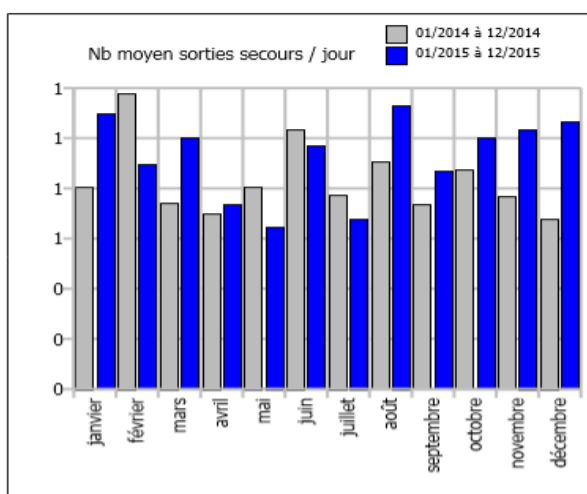


Les statistiques Opérationnels

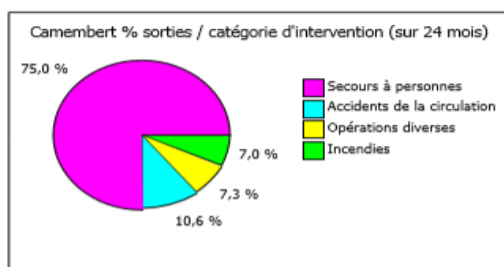
Ce chapitre retrace l'évolution du nombre de sorties depuis 1981 à aujourd'hui. Le graphique final que j'ai réalisé est le plus parlant. Les statistiques opérationnels récentes et les graphiques m'ont été fournis par le groupement des sapeurs-pompiers de Pontivy et retrace la période de 2015 à 2020



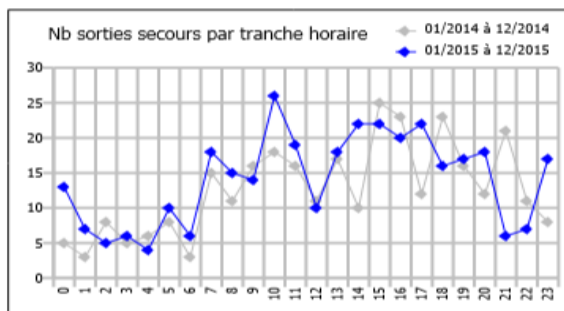
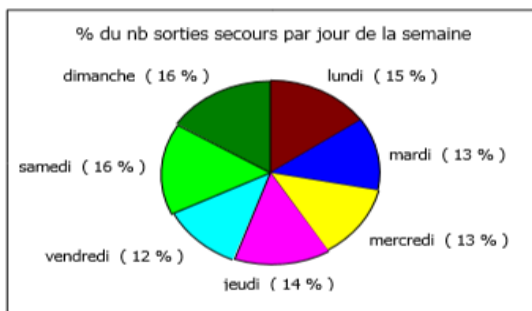
Synthèse annuelle activité Centre de REGUINY, période de 01/2015 à 12/2015



	01/2014 à 12/2014	%	01/2015 à 12/2015	%	% evo.
Secours à personnes	218	72%	263	78%	21%
Accidents de la circulation	33	11%	35	10%	6%
Opérations diverses	34	11%	13	4%	-62%
Incendies	18	6%	27	8%	50%
Total	303		338		12%

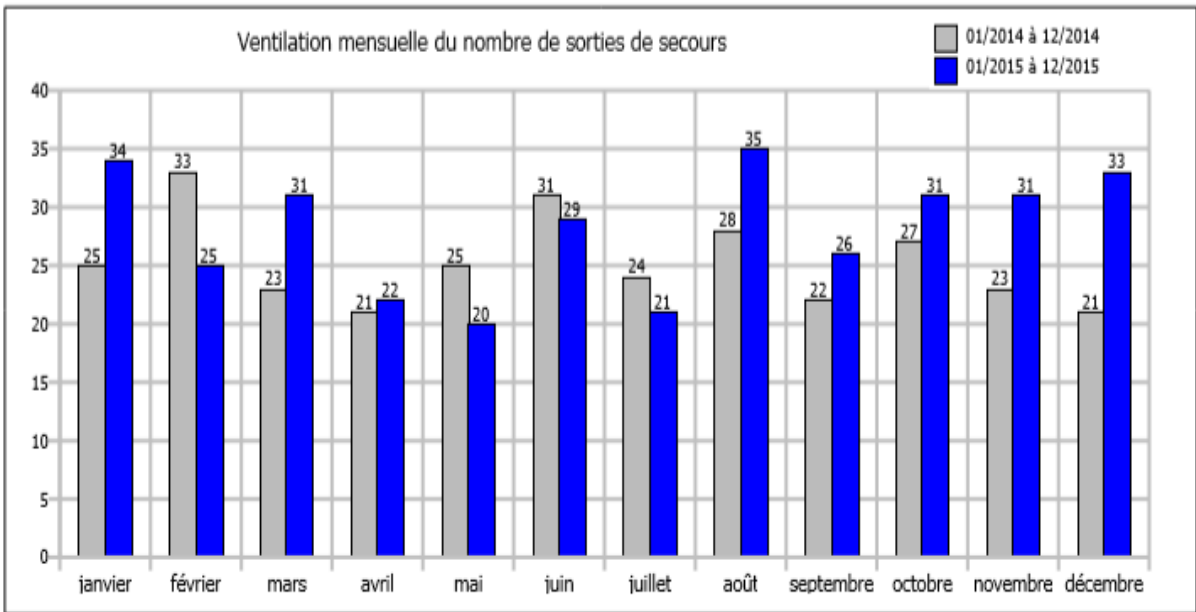


SEGMENTATION TEMPORELLE DE L'ACTIVITÉ

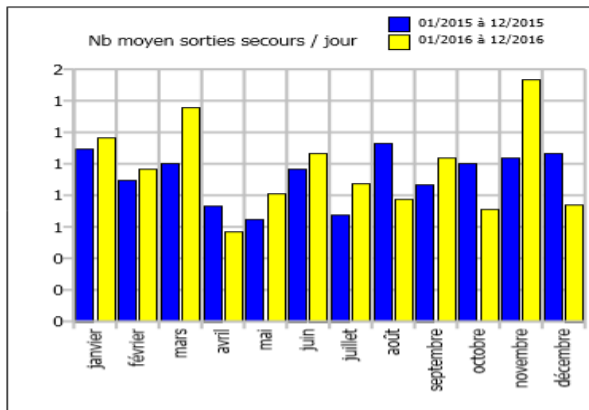


TOP 5 COMMUNES (selon nb sorties)

Commune	Nb sorties	%
REGUINY	84	25%
PLEUGRIFFET	82	24%
EVELLYS	60	18%
RADENAC	46	14%
MOREAC	25	7%
Total TOP 5	297	88%
Total autres	41	12%
Total	338	100%

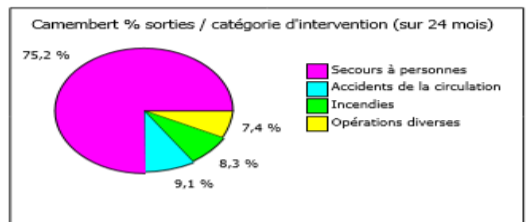


Synthèse annuelle activité Centre de REGUINY, période de 01/2016 à 12/2016

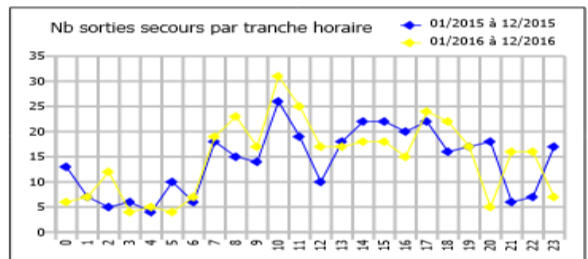
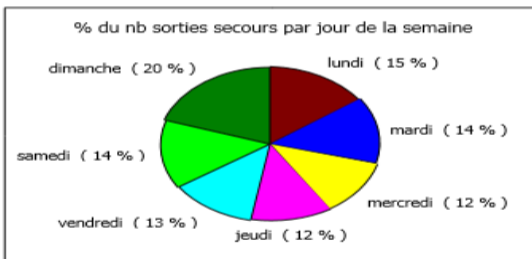


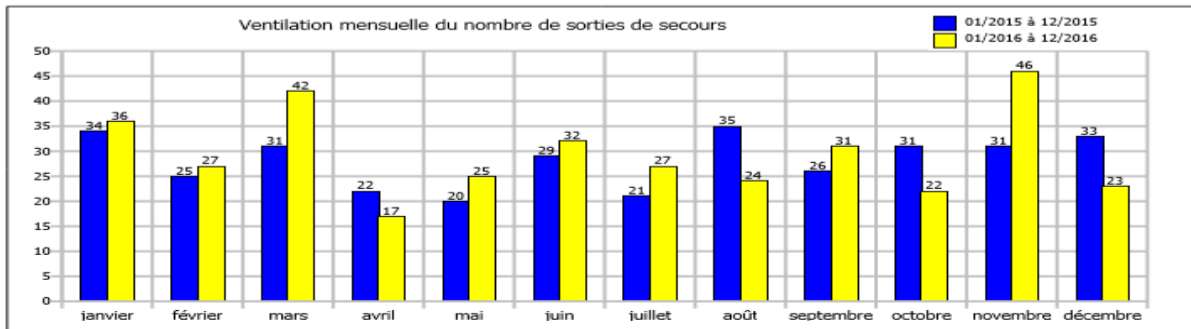
Tendance par catégorie d'intervention

	01/2015 à 12/2015	%	01/2016 à 12/2016	%	% evo.
Secours à personnes	263	78%	256	73%	-3%
Accidents de la circulation	35	10%	28	8%	-20%
Incendies	27	8%	30	9%	11%
Opérations diverses	13	4%	38	11%	192%
Total	338		352		4%



SEGMENTATION TEMPORELLE DE L'ACTIVITÉ



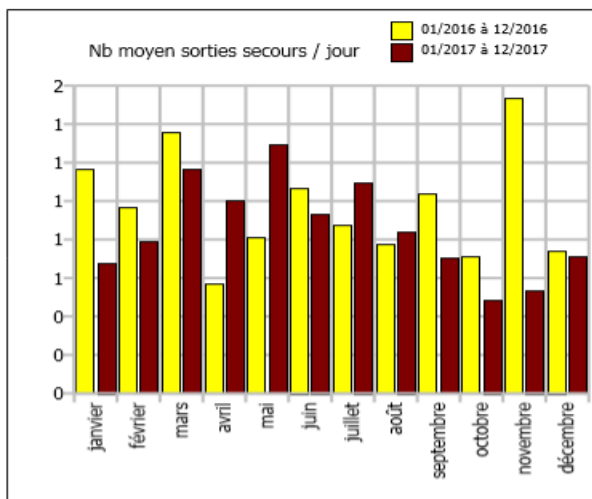


TOP 5 COMMUNES (selon nb sorties)

Commune	Nb sorties	%
REGUINY	100	28%
PLEUGRIFFET	83	24%
EVELLYS	56	16%
RADENAC	45	13%
MOREAC	23	7%
Total TOP 5	307	87%
Total autres	45	13%
Total	352	100%

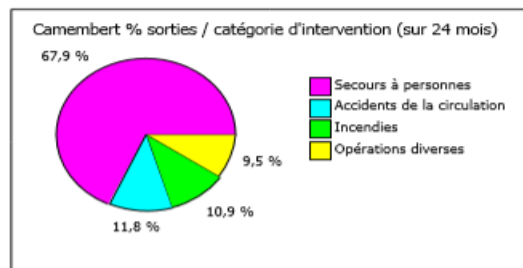


Synthèse annuelle activité Centre de REGUINY, période de 01/2017 à 12/2017

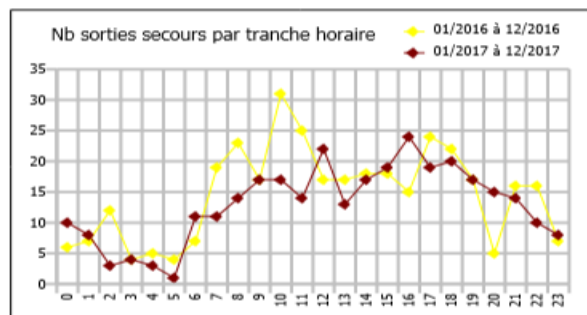
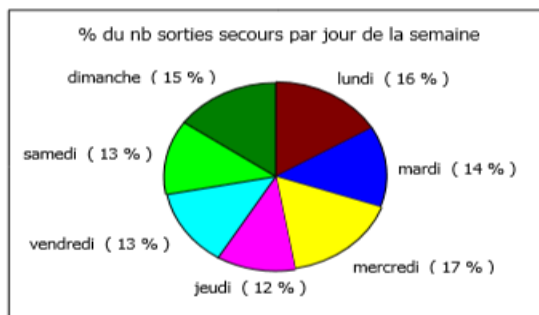


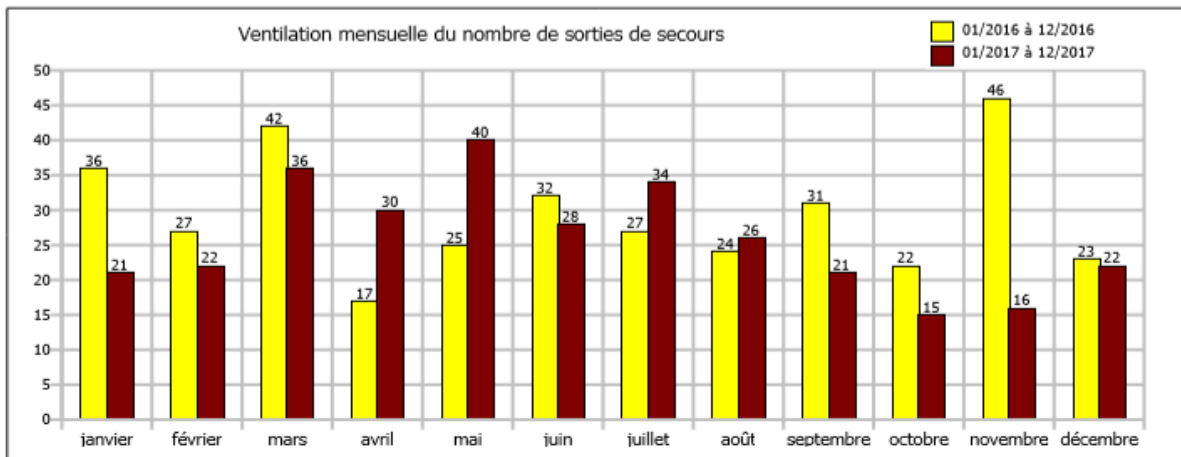
Tendance par catégorie d'intervention

	01/2016 à 12/2016	%	01/2017 à 12/2017	%	% evo.
Secours à personnes	256	73%	194	62%	-24%
Accidents de la circulation	28	8%	50	16%	79%
Incendies	30	9%	42	14%	40%
Opérations diverses	38	11%	25	8%	-34%
Total	352		311		-12%



SEGMENTATION TEMPORELLE DE L'ACTIVITÉ



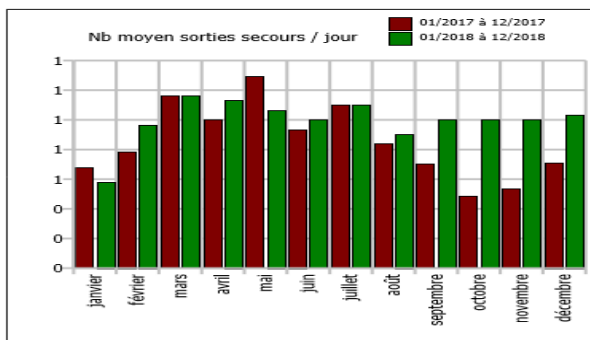


TOP 5 COMMUNES (selon nb sorties)

Commune	Nb sorties	%
REGUINY	71	23%
PLEUGRIFFET	58	19%
EVELLYS	50	16%
MOREAC	37	12%
RADENAC	34	11%
Total TOP 5	250	80%
Total autres	61	20%
Total	311	100%

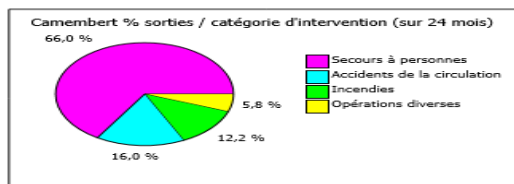


Synthèse annuelle activité Centre de REGUINY, période de 01/2018 à 12/2018

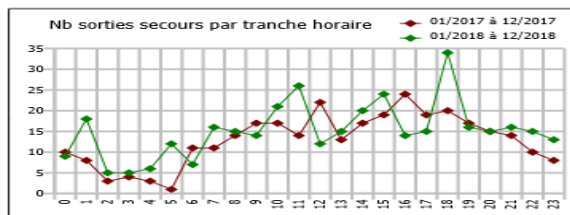
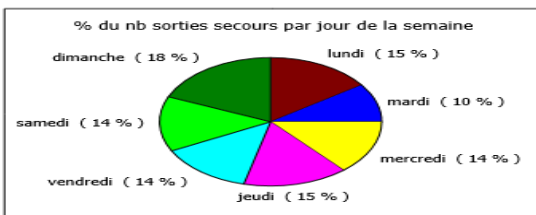


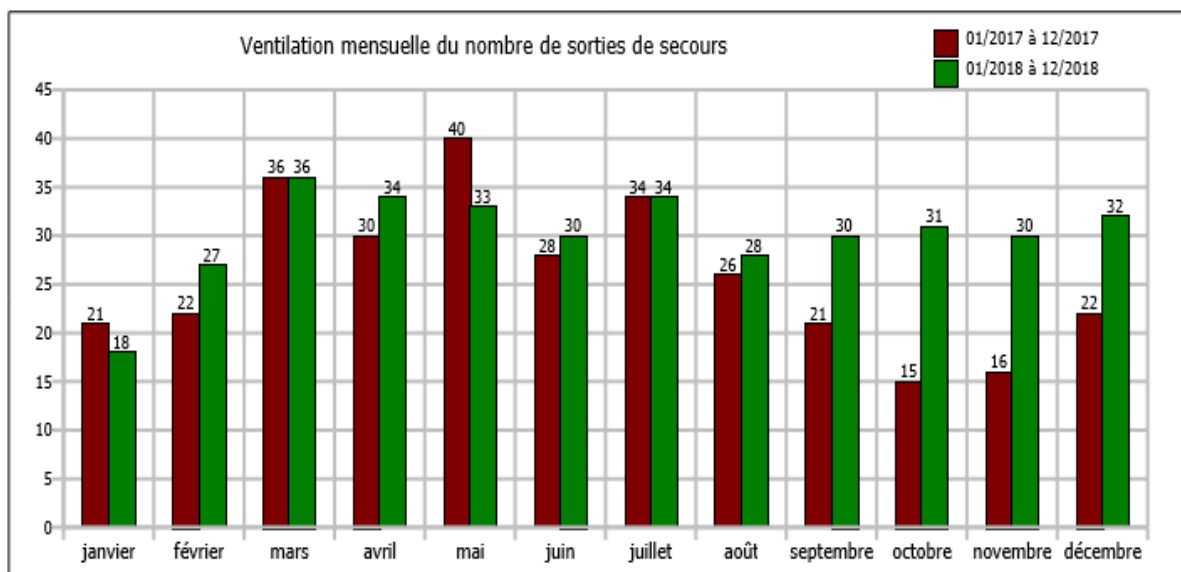
Tendance par catégorie d'intervention

	01/2017 à 12/2017	%	01/2018 à 12/2018	%	% evo.
Secours à personnes	194	62%	251	69%	29%
Accidents de la circulation	50	16%	58	16%	16%
Incendies	42	14%	40	11%	-5%
Opérations diverses	25	8%	14	4%	-44%
Total	311		363		17%



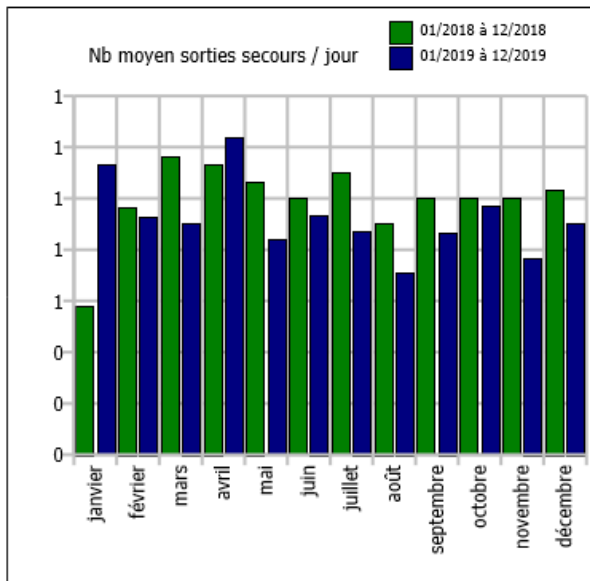
SEGMENTATION TEMPORELLE DE L'ACTIVITÉ





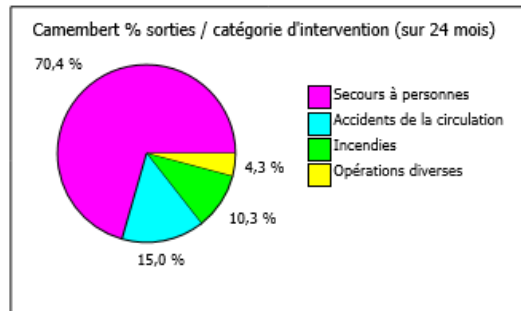
TOP 5 COMMUNES (selon nb sorties)

Commune	Nb sorties	%
REGUINY	89	25%
PLEUGRIFFET	60	17%
EVELLYS	50	14%
RADENAC	49	13%
MOREAC	33	9%
Total TOP 5	281	77%
Total autres	82	23%
Total	363	100%

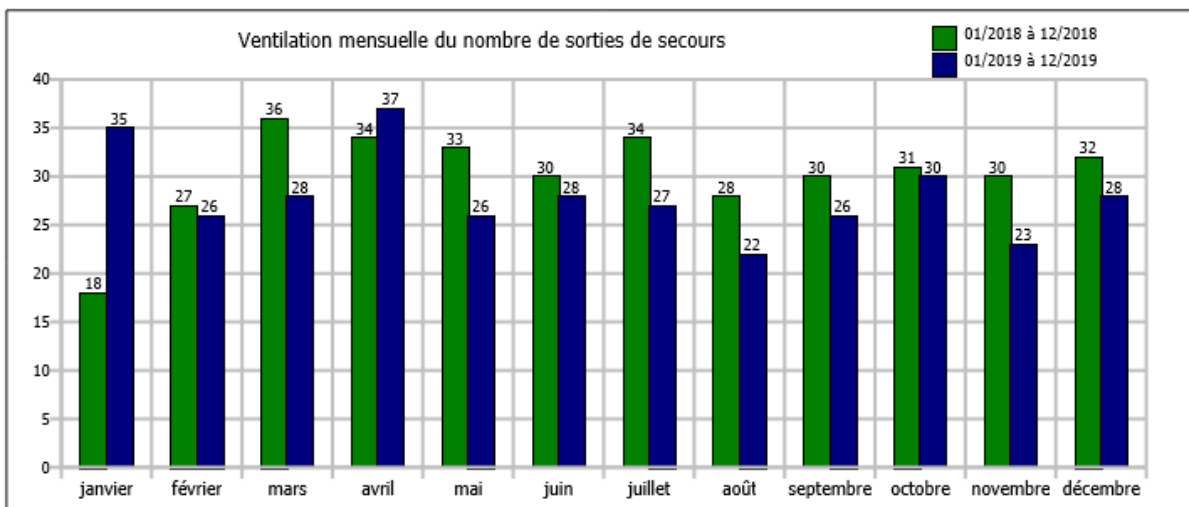
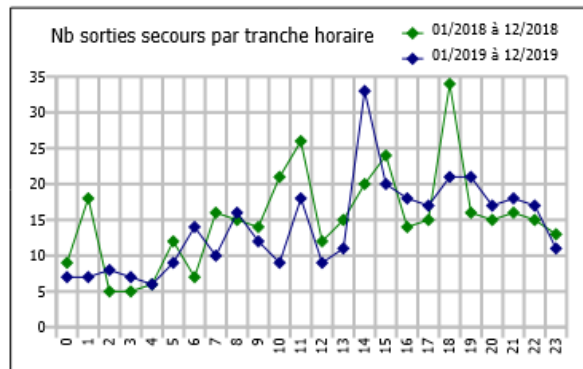
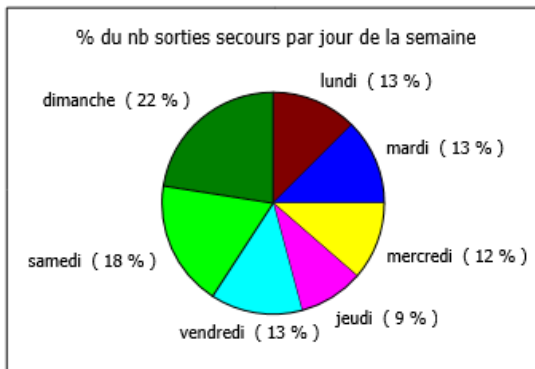


Tendance par catégorie d'intervention

	01/2018 à 12/2018	%	01/2019 à 12/2019	%	% evo.
Secours à personnes	251	69%	241	72%	-4%
Accidents de la circulation	58	16%	47	14%	-19%
Incendies	40	11%	32	10%	-20%
Opérations diverses	14	4%	16	5%	14%
Total	363		336		-7%

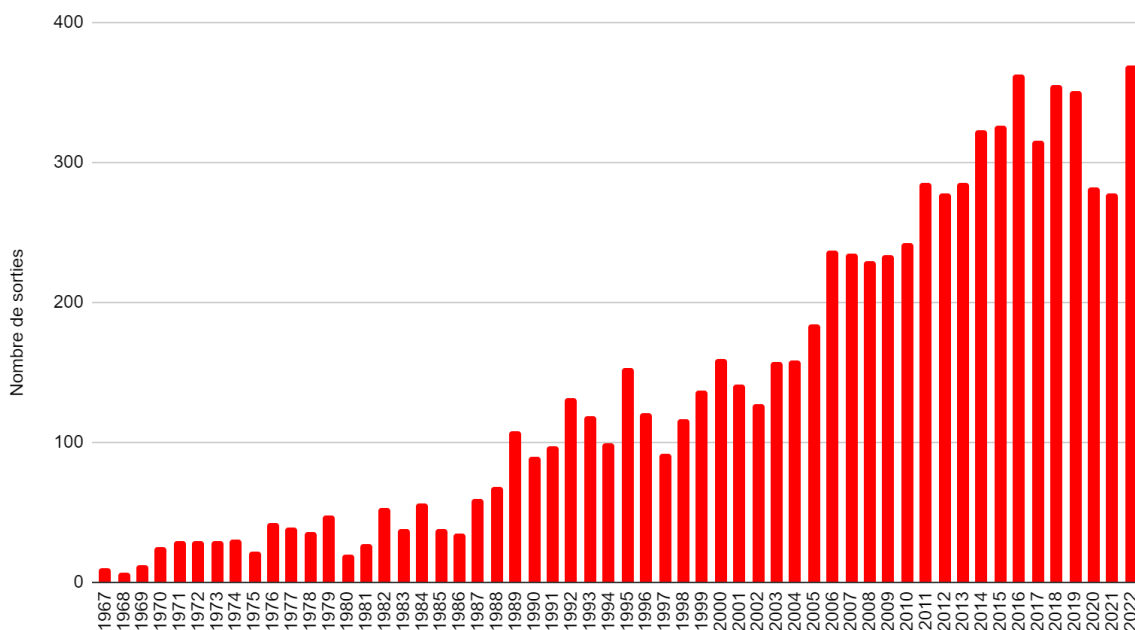


SEGMENTATION TEMPORELLE DE L'ACTIVITÉ



Nombres de sorties entre 1951 et 1966 non connus

Evolution du nombre de sorties depuis 1967



Évolution des sorties en chiffre entre 1967 et 2022

Année	Nombre de sorties
1967	10
1968	7
1969	12
1970	25
1971	30
1972	30
1973	29
1974	31

1975	22
1976	42
1977	39
1978	36
1979	48 &&&
1980	20 &&&
1981	27 &&&
1982	53 &&&
1983	38 &&&
1984	56 &&&
1985	38 &&&
1986	35 &&&
1987	60
1988	68
1989	108
1990	90
1991	97
1992	132
1993	119
1994	99
1995	153
1996	121
1997	92
1998	117
1999	137
2000	160
2001	141
2002	182
2003	193
2004	186
2005	203
2006	237
2007	209
2008	234
2009	234

2010	242
2011	285
2012	278
2013	285
2014	323
2015	326
2016	363
2017	315
2018	355
2019	351
2020	282 covid19
2021	278 covid19
2022	369

Épilogue

J'ai éprouvé une très grande fierté à réaliser ce document même si toutes mes recherches n'ont pas toutes abouties Elles m'ont permis d'apprendre certaines choses que j'ignorais, et que j'espère vous avez apprécié de découvrir.

Il ne demandera désormais plus qu'à évoluer avec le temps. J'ai trois satisfactions, la première de l'avoir réalisé dans un temps relativement court (un an, je m'en étais donné deux). La deuxième d'avoir trouvé des éléments ou des infos dont je ne soupçonnais même pas l'existence. Et enfin la troisième de pouvoir vous présenter un document relativement complet

Mais j'ai aussi une grosse déception qui est de ne pas avoir pu récupérer auprès de certaines personnes certains documents qu'elles possédaient, malgré mes relances, est-ce par oubli ? négligence ou simplement par refus.

Pour finir, mon plus grand souhait serait que par la suite, que quelqu'un puisse un jour agréer mon travail. Un de mes enfants peut-être ? J'en serai comblé.

Enfin, je tiens très fortement à dédier cet ouvrage à tous nos collègues et amis défunts ; pour certains partis beaucoup trop jeunes, et qui je pense aurait aimé le feuilleter



Une pensée pour eux tous

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à réaliser ce mémoire. Que ce soit par des conseils, des mises en relations, des informations, des prêts de documents, photos, calendriers...

Merci aussi à toutes les personnes qui m'ont fourni des témoignages et naturellement à toutes les personnes que j'aurais pu oublier par mégarde.

Remerciements plus particuliers :

- Mes enfants Florian, Carla, Killian et ma belle-fille Alice-Anne (Aide à la mise en page, corrections grammaticales et orthographiques)
- Au commandant Serge PICARD, Laurence PRONO et Laetitia LE HAZIF –Groupement de Pontivy (Documents)
- Lieutenant Stéphane FANEN (Mise à disposition d'archives)
- Claude BOUDARD (Témoignage et informations diverses)
- Marie JÉGAT (Mise en relations)
- Didier LE GUENNEC et Julien LE GUENNEC (Photos)
- Gilles et Angèle LE NET (Documents)
- Céline SUREL (Photos anciennes et diplôme)
- Monique RUAULT (Photos, documents et calendrier de 1954)
- Maryvonne THÉRAUD (Calendriers)
- Roland et Anne LORCY (Documents et photos)
- Danielle et Patrick LE CARON (Documents et photos)
- Eugène LE TARNEC (Photos)
- Alain CHARTON (Documents)

- Claude TATTEVIN (Photos)
- Emmanuel LÉCUYER (Photos)
- Joachim THOMAS (Photos)
- Henri LE GRAVIER (Photos et documents)
- Philippe et Nadia LE JALLÉ (Calendrier)
- Basile DRÉANO (Documents)

Remerciements sincères à la municipalité de Réguiny et à ses services pour la publication, et la mise en ligne sur son site internet de ce mémoire sur l'histoire de la Caserne des Sapeurs-Pompiers de REGUINY pour une visibilité grand public et ainsi qu'à toutes personnes qui ont acceptées de lire avant diffusion

Réguiny le 30/12/2020

À BIENTÔT POUR UNE NOUVELLE MISE À JOUR INTERNET

Dernière mise à jour internet février 2023